هكذا من الأصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 239 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 19 MARS 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,80 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

L'affaire des diamants

M. GISCARD D'ESTAING AURAIT VERSÉ 40 000 F A M. DACKO POUR LA CROIX-ROUGE CENTRAFRICAINE

LIRE PAGE 12

BULLETIN DU JOUR

Moscou et ses SS-20

De toutes les propositions avancées par M. Brejnev à la tribune du récent congrès du parti, c'est celle d'un « moratoire » sur la mise en place de toute nouvelle fusée nucléaire à moyenne portée en Europe qui fait l'objet de la plus grande insistance de la diplomatie soviétique. Il ne se passe pratiquement pas de jour sans que la presse de Moscou revienne sur cette question des « euromissiles », tandis que la République fédérale d'Allemagne, principale cible de cette offensive, reçoit toutes sortes de visiteurs soviétiques de marque, tous chargés de démontrer les « graves inconvénients » qu'entraînera pour les Allemands l'installation de nouvelles armes américaines sur leur sol.

Pour le moment, cette offensive n'a pas produit les résultats escomptés. M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, vient au contraire de durcir sa position en déclarant, mardi à Bonn, que le moratoire de M. Brejnev n'est « pas acceptable » et qu'il n'est « même pas nécessaire de se pencher longtemps » sur cette offre. Une position que l'agence Tass a aussitôt qualifiée de « totalement incompréhensible ».

Les arguments soviétiques sont relativement simples. Le programme de missiles SS-20, dont environ cent cinquante exemplaires ont été mis en place ces dernières années, ne constitue qu'une modernisation des vieux engins SS-4 et SS-5 déployés il y a vingt ans pour faire pièce aux « systèmes avancés » dont disposaient alors, et dont disposent toujours, les Etats-Unis en Europe.

Ce programme ne change donc rien à l'équilibre existant, alors que les contre-mesures prévues par les Etats-Unis et leurs alliés introduisent, toujours selon Moscou, une différence « de nature » : les euromissiles américains pourront en effet attaquer non seulement le territoire de l'U.R.S.S., mais encore, de par leur plus grande précision, les moyens nucléaires « centraux » de l'arsenal soviétique, ceux-là mêmes pour lesquels un délicat équilibre avait été instauré par les accords SALT. Moscou s'estime donc en droit de garder ses SS-20 et de demander à l'Occident de renoncer à son propre programme, qui doit commencer à partir de 1983.

Les Occidentaux, à leur tour, ne manquent pas d'arguments. Les SS-20, de par leur précision, ouvrent à Moscou la possibilité de mener une guerre offensive et sélective contre les principaux objectifs militaires de l'OTAN, alors que leurs devanciers permettaient tout juste une frappe en représailles contre les villes européennes. Tel ne sera pas le cas des euromissiles américains, dont la grande majorité — quatre cent soixante-deux missiles de croisière — sont beaucoup trop lents pour mener une action offensive de première frappe. En outre, les systèmes avancés américains, relativement importants au moment de l'apparition des SS-4 et 5, ont été réduits depuis lors par le retrait, sous Kennedy, des fusées américaines de Turquie et d'Italie.

Les espoirs soviétiques sont d'autant plus justifiés que le double aspect donné à la décision de l'OTAN — installation des euromissiles mais recherche parallèle de négociations avec l'U.R.S.S. — leur permettra toutes sortes de combats d'arrière-garde sur le plan diplomatique. L'offre de « moratoire » n'est qu'une première étape sur ce long chemin.

L'instabilité en Espagne

• Le rapport officiel confirme l'ampleur de la conspiration du 23 février
• La crise économique s'aggrave

Le récit de la tentative de coup d'Etat du 23 février fait à huis clos devant les députés par le ministre de la défense et publié néanmoins ce mercredi 18 mars par la presse espagnole confirme l'ampleur de la conspiration militaire. Le ministre a affirmé que le gouvernement savait depuis la fin de l'année dernière qu'un coup d'Etat de grande envergure était en préparation.

Le général de division Torres Rojas, ancien gouverneur militaire de La Corogne, a été officiellement inculpé mardi de rébellion militaire. Deux autres généraux, Milans del Bosch et Armada, sont déjà inculpés pour le même motif.

D'autre part, la crise économique s'aggrave : aux carences du secteur privé s'ajoute l'incapacité du gouvernement à adopter un plan d'action précis (lire page 32).

De notre correspondant

Madrid. — Le ministre de la défense, M. Alberto Oliart, a fait, le mardi 17 mars devant les parlementaires, un récit détaillé, à huis clos, de la tentative de coup d'Etat du 23 février. Peu après que la session, strictement interdite au public et à la presse, eut pris fin, l'intervention de M. Oliart commençait pourtant à circuler, transmise par quelques députés qui avaient pris soin de l'enregistrer.

Le récit de M. Oliart montre combien l'action des putschistes avait été soigneusement préparée et de quels appuis en profondeur elle disposait au sein des forces armées.

Selon le ministre, la tentative de coup d'Etat a commencé le 23 février dans l'après-midi, avec l'arrivée à Madrid du gouverneur militaire de La Corogne, le général Torres Rojas. Celui-ci se rend vers 16 heures au siège de la division blindée Brunete, qu'il commandait encore en 1979, et demande à voir ses principaux chefs. Lorsque ceux-ci sont réunis, le commandant Zancada prend la parole et explique qu'il s'est entretenu la veille à Valence avec le général Milans del Bosch. Celui-ci l'a prévenu que des événements très graves vont se dérouler à Madrid le lendemain à partir de 18 heures, que l'état d'exception sera déclaré à Valence et que tout se déroulera conformément aux ordres du roi et du général Armada.

Cette annonce ne provoque apparemment pas beaucoup de résistance au sein de la division blindée, s'il faut en croire le récit du ministre. Les seules objections portent sur l'heure tardive qui empêche de réaliser tout ce qui sera demandé.

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 6.)

Les syndicats et la campagne électorale

La C.G.T. durcit sa position

• Échec de la grève du métro
• Menaces de coupures de courant le 26 mars

Face aux critiques externes, ou parfois internes, sur l'appui que la C.G.T. donne au candidat communiste, les dirigeants de la centrale ont répondu, clairement, mardi 17 mars, en durcissant leur position, tant vis-à-vis de leurs partenaires syndicaux que du patronat et du gouvernement. Ce raidissement intervient au moment où plusieurs conflits sociaux se prolongent et parfois s'aggravent. La fédération de l'énergie C.G.T. lance un arrêt de travail, le 26 mars (journée d'action des fonctionnaires cégétistes), avec coupures de courant entre 9 h. 30 et 11 h. 30.

Cependant, le mouvement de grève lancé dans les transports parisiens semble avoir été peu suivi.

En emplissant aisément le Palais de la Mutualité, le 17 mars, MM. Séguy et Krasucki ont montré, si besoin l'était, leur maîtrise à combiner tout ensemble « le patriotisme de la C.G.T. » la défense de leurs options politiques et, bien entendu, celle des travailleurs.

Les deux dirigeants n'ont pas eu de peine à galvaniser la salle contre les attaques dont ils s'estiment victimes. Si, à la C.G.T., toute critique est facilement jugée comme une agression peu tolérable, il n'est pas contestable que les manifestations de désaccords internes n'avaient encore jamais atteint une telle vigueur depuis la scission de 1947, même si, numériquement, les contestataires ne représentent qu'une petite minorité par rapport au monolithisme de l'appareil confédéral. Les membres du bureau qui avaient exprimé leurs désaccord lors du « coup de Kaboul » sont maintenant silencieux. A la commission exécutive, on peut compter sur les doigts d'une main ceux qui, parfois, se joignent aux protestations des cinq socialistes.

Il en est presque de même pour le « collectif » marseillais qui, refusant de voir la C.G.T. « confisquée par un seul parti », lance une pétition en faveur du candidat de la gauche, quel qu'il soit, au deuxième tour de l'élection présidentielle.

A la base, si ce « collectif » fait état des deux cent vingt lettres qu'il a reçues, si à Sandouville cette attitude est reprise par une trentaine de cégétistes, si à Dreux et à Chartres une pétition du même esprit a recueilli cent cinquante signatures, une réplique massive leur est donnée : à Pantin, M. Joël Biard, secrétaire général de l'Union départementale de la Seine-Saint-Denis, présente un appel de mille deux cents militants syndicaux de ce département à voter pour M. Marchais.

A la Mutualité, M. Krasucki a été catégorique : « *Il faut savoir être minoritaire et majoritaire.* » Nul doute que les éléments représentant la « sensibilité » dominante dans les instances dirigeantes sachent parfaitement affirmer leur supériorité numérique. Les responsables nationaux et parisiens qui siégeaient à la tribune, à une exception près, sont tous connus pour leur appartenance au P.C.F. M. Krasucki peut donc dire avec humour : « *Ce qu'on reproche à la C.G.T. c'est de ne pas être anti-communiste* »

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 31.)

Dédoublement présidentiel

LE premier « incident grave » de la campagne électorale ! Est-ce le fait pour le « *président-candidat* » *d'avoir donné à dessein* une interview à quatorze quotidiens régionaux afin d'occulter le même jour les déclarations du candidat socialiste, ou le fait d'avoir laissé son premier ministre lui apporter, fort opportunément dès le lendemain, la contradiction sur l'autre chaîne de télévision ? Non. Est-ce pour le « citoyen-candidat », qui s'est déjà assuré de longue date la maîtrise de grands moyens de communication de masse, le fait d'organiser *lui-même le* calendrier de la campagne ou de mobiliser à son service l'appareil d'État ? Non. Est-ce pour M. Giscard d'Estaing *d'avoir, sans le nommer,* traité de « matamore » M. Chirac ? Non. Est-ce le fait, il y a peu, pour M. Jean-François Deniau de s'être *moqué avec désinvolture* de M. Mitterrand ? Non.

Le premier « incident grave », c'est M. Mitterrand qui l'aurait provoqué en critiquant sévèrement ou même en brocardant la politique étrangère de M. Giscard d'Estaing. Le « *salaire* » de Varsovie, c'est l'article *bienveillant de la Pravda*. Le « *petit facteur* » c'est M. Giscard d'Estaing faisant à ses pairs, réunis à Venise, l'annonce, par télégramme, *du retrait* de troupes *soviétiques* d'Afghanistan. « *Passer sous la table* », dont le candidat socialiste aurait pu se dispenser, c'est le jugement globalement négatif de l'attitude du président de la République face à l'Union soviétique.

***

Ces mots justifiaient-ils la mobilisation instantanée et les répliques courroucées d'un ministre, d'un autre qui ne l'est plus tout en l'étant, et finalement de l'Elysée lui-même ? « *Grossièreté !* », « *Indignité !* », « *Insulte pour la France !* ». Lancée sur toutes les ondes, la foudre jupitérienne augure mal de la suite de la campagne à deux mois du second tour.

Déjà on avait étrangement *contesté à M. Mitterrand* et à M. Chirac le droit moral de se présenter à l'Elysée : le premier, parce qu'il y avait déjà été candidat *deux* fois, et le second parce qu'il avait été premier ministre du président-candidat. Incontestablement, *c'était déjà élever le débat.*

J. F.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Charte de l'opposition

Pour que la campagne reste à la fois digne et digne d'intérêt, il faudrait probablement une charte de l'opposition de ce type :

1) Tant que l'opposition n'est pas au pouvoir, elle reconnaît qu'elle est irresponsable ;

2) En vertu de ce qui précède, les éventuelles critiques de l'opposition ne doivent porter ni sur la politique étrangère ni sur la défense ;

3) En revanche, l'opposition peut parler de l'économie, car personne n'y comprend rien ;

4) Tout discrédit que l'opposition jetterait sur le pouvoir la disqualifierait automatiquement ;

5) Dans ce cadre strict, l'opposition conserve — comme dans tout régime de liberté — son droit imprescriptible de critique.

MICHEL CASTE.

L'autonomie des universités étrangères

Le premier ministre a mis en place au mois de novembre 1980 une commission présidée par M. Yves Fréville, professeur à l'université de Rennes-I, chargée d'étudier le problème du financement des universités (le Monde du 6 novembre 1980). *Composée d'universitaires et de quelques hauts fonctionnaires, cette commission a remis ses conclusions à M. Barre au début du mois de mars. Le premier ministre devrait rendre public le rapport dans les jours prochains et surtout faire connaître le point de vue du gouvernement sur ces questions de financement et d'autonomie des universités.*

Le premier ministre avait recommandé à la commission Fréville d'étudier les exemples allemand et britannique et surtout ce dernier « parce qu'il combine l'autonomie des universités avec un financement qui provient presque exclusivement de la Couronne ».

I.—Grande-Bretagne : le modèle démocratique atteint par la crise

De notre envoyé spécial
SERGE BOLLOCH

Cambridge. — Le gazon qui entoure les quatre bâtiments de brique du Jesus College à Cambridge est parfait. Il est à l'image du calme régnant dans ce collège que les étudiants envahissent à l'heure du repas.

Si les vêtements des étudiants se ressemblent partout, les bâtiments de l'université de Liverpool, eux, affirment la différence. En brique ou en béton suivant leur date de construction, ils dominent un vieux quartier en rénovation, aux façades tristes.

Entre une université fondée au treizième siècle et une autre au début du dix-neuvième, il y a peu de points communs. Il en est presque de même pour les quarante-cinq universités britanniques, dont toute classification en grandes catégories — les moyenâgeuses, les « *redbrick* » (en brique rouge comme Manchester ou Leeds), les « technologiques », les nouvelles, en verre et béton — paraît bien hasardeuse.

Un trait fondamental, défendu encore avec ardeur, unit cependant ces différents établissements : leur indépendance par rapport à l'Etat ou plutôt par rapport au gouvernement. Fondées par des congrégations, par la volonté de grandes villes industrielles, à l'initiative de certains philanthropes ou à l'aide de souscriptions, les universités britanniques sont des organismes indépendants.

(Lire la suite page 25.)

JACQUES DELARUE
l'OAS contre DE GAULLE
Fayard

Oui, une taupe renseignait l'O.A.S. depuis l'Élysée
Oui, la police avait infiltré l'O.A.S. au sommet
L'histoire des 11 attentats manqués contre de Gaulle

Fayard

UN LIVRE DE DANIEL KARLIN ET TONY LAINÉ

Qui est fou ?

On connaît Daniel Karlin et Tony Lainé. Réalisateur de télévision et psychiatre, ils ont écrit des livres et fait ensemble des films sur la folie, la folie des « fous » — et des autres. Leur approche sociale et leur façon d'écouter la parole des exclus, qui remettaient en cause une certaine pratique traditionnelle de la psychiatrie, valurent de méchantes controverses d'où les arrière-pensées politiques n'étaient pas absentes : Daniel Karlin et Tony Lainé sont, en effet, communistes. Ce n'est pas un hasard non plus si leur dernier livre, *le Petit Donneur d'offrandes... et autres histoires de fous*, est dédié à Franco Basaglia, le ténor de l'anti-psychiatrie, décédé l'an dernier.

La démarche de ces iconoclastes a incité nombre d'entre nous à porter un « autre regard sur la folie » et à considérer les malades mentaux avec un sentiment, retrouvé en cette matière : le sens de la fraternité. *Le Petit Donneur d'offrandes*, lui aussi, est riche d'humanité. En vingt-sept histoires, qu'ils assurent authentiques, ils rapportent des « *moments hautement significatifs de la présence de la folie en tout fait humain* ». Passionnantes, elles se lisent comme des nouvelles auxquelles la véracité ajouterait un attrait supplémentaire ; elles nous tendent un miroir, nous renvoient à nos propres failles, à un devenir possible.

Le livre commence par une splendide parabole : *un artiste se délivre* de sa folie en la « concrétisant », en la sculptant sous la forme d'« un petit donneur d'offrandes », parcouru de bas en haut d'une faille qui *sépare la partie sereine de la partie* ténébreuse, asymétrique, mutilée.

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 29.)

Le Monde

idées

LE SECTEUR PRIVÉ A L'HOPITAL

Le gouvernement avait annoncé son intention de réglementer davantage, à partir du 16 mars, l'exercice du « secteur privé » dans les hôpitaux publics. Devant la levée de boucliers suscitée par cette mesure, il a fait savoir que cette réglementation n'entrerait en vigueur que progressivement. La polémique n'est pas close pour autant. Certains, tels les docteurs Henrard et Pigement, estiment que ce secteur privé doit être *purement et simplement supprimé.* Pour d'autres, tel le professeur Laplane, cette réglementation ne fait qu'exprimer la méfiance d'une administration elle-même fautive, et porte atteinte à l'honneur du corps des médecins hospitaliers. Le docteur Lachaud, de son côté, estime que ce secteur privé doit être respecté, mais que les syndicats médicaux et l'administration doivent étudier ensemble les moyens d'éviter les abus.

Une blessure d'honneur

par le Dr DOMINIQUE LAPLANE (*)

FAUT-IL protester, alors qu'on avait parlé de supprimer l'exercice privé ? La mesure est bénigne en effet et ne changera « presque » rien. Elle prend de ce fait l'aspect exaspérant d'une brimade. Au lieu de nous embastiller, le « pouvoir absolu » de l'administration, dans sa grande magnanimité, nous assigne seulement à résidence. Mais c'est en dépit de notre innocence.

Innocence des praticiens nombreux qui ont fidèlement rempli leurs obligations et innocence de l'ensemble du corps des praticiens temps plein.

Certains pensent qu'avec un machiavélisme achevé l'administration a attendu que les praticiens soient suffisamment ferrés pour pouvoir mieux extirper de son sein ce corps étranger qu'est pour elle l'exercice privé. La réalité est plus plate et banale : elle se nomme insuffisance, c'est-à-dire absence de volonté de faire respecter la réglementation d'une part, absence d'assiduité dans le suivi, d'autre part. Un exemple typique : certains praticiens ne payaient pas leurs redevances. C'est vrai. Mais l'administration ne manque pas de moyens en ce domaine, et on omet de signaler que dans certains cas elle oubliait elle-même de faire les prélèvements automatiques sur salaires convenus avec le praticien.

En fait, c'est bien pour essayer de se disculper qu'elle a sorti de nouveaux textes. Pour faire croire qu'elle n'avait pas les moyens de lutter contre la fraude, elle en demande de nouveaux. C'est aussi et sans doute davantage par une tendance perverse dont les citoyens, tous les citoyens, devraient prendre conscience, celle de tout régenter, de tout réglementer, corseter et absorber.

Je passerai sur la maladresse de ceux qui, en pleine période électorale, construisent une caisse de résonance aux sirènes qui prétendent nous libérer de l'étouffement administratif. Car ce décret a reçu une large audience dans l'ensemble du public médical justement alarmé de voir déchiré par lambeaux le libéralisme auquel il demeure attaché, et il n'inquiétera pas moins nombre de patients actuels ou potentiels.

Ces mesures sont inopportunes et ridicules quand elles visent à « moraliser » le secteur privé. A-t-on jamais vu un décret moraliser qui ou quoi que ce soit ? S'il est exact, comme certains le susurrent, que les dessous de table sont parfois en usage, pense-t-on les faire transiter par la caisse hospitalière ? Si certains prennent une somme et en marquent une autre, fera-t-on verser la différence à la caisse par décret ?

Ces mesures sont inopportunes finalement et surtout car elles apparaissent comme de petits pas ou faux pas vers la suppression de l'exercice privé à l'hôpital public. Cette suppression serait une faute. Nulle part au monde on n'a pu supprimer l'exercice privé des médecins considérés comme les plus qualifiés. La demande est si forte pour s'assurer leurs soins que, là où l'exercice privé n'est pas autorisé, il se fait en catimini. En témoigne, par exemple, l'étonnement de Hongrois de ma connaissance devant la coutume des cadeaux de Nouvel An. C'est que, chez eux, c'est avant de se faire soigner qu'il faut faire le cadeau... Les exemples de ce type pourraient être multipliés. Mieux vaut un exercice privé réglementé et en plein jour que l'exercice souterrain qui risque de se développer si on veut bannir le premier.

Mais il est une raison plus importante que toutes. L'exercice privé est le seul lien du médecin hospitalier avec la médecine libérale. Quoi qu'on en dise, beaucoup de praticiens hésitent à traiter très différemment leurs clients privés et publics. Un grand nombre de praticiens actuellement au temps plein ont eu une activité libérale et sont imprégnés de son esprit. Grâce à eux, les praticiens les plus jeunes qui n'ont pas eu cette expérience essentielle participent encore de cet esprit. Mais on peut craindre qu'il n'aille en s'effilochant. Qu'adviendra-t-il lorsque les médecins hospitaliers auront pris les tares de l'administration et feront régner sur leurs patients un pouvoir administratif auprès duquel le fameux pouvoir médical n'est que miel ?

Qu'on me comprenne bien. Il n'est pas question de défendre un instant ceux qui se livreraient à des pratiques scandaleuses, le mot n'est pas trop fort.

Mais nous conservons le droit de crier quand on nous fait mal. Il ne s'agit pas ici d'une douleur financière, car les conséquences prévisibles des textes visés seront nulles de ce point de vue. Il s'agit d'une blessure d'honneur. Les médecins sont dans l'ensemble des gens calmes et pondérés. La lenteur de leur réaction a fait croire à leur soumission. Son ampleur détrompera.

(*) Professeur de neurologie. U.E.R. Pitié-Salpêtrière.

La médecine à deux classes

par JEAN-CLAUDE HENRARD et CLAUDE PIGEMENT (*)

L'AMENAGEMENT du secteur privé dans les hôpitaux publics par le décret du 5 décembre 1980 traduit le maintien d'une politique inégalitaire de la santé.

Jusqu'à présent, depuis la réforme hospitalière de 1958 (loi Debré), les médecins hospitaliers titulaires disposent de deux demi-journées par semaine en pratique privée, 8 % des lits du service hospitalier peuvent être concédés à ces médecins comme lits privés (5 % étant réservés aux chefs de service). Les honoraires demandés dans ce secteur sont libres ; le praticien ne doit reverser à l'hôpital que 30 % de ceux-ci, calculés sur les taux des consultations conventionnées de la Sécurité sociale.

Le nouveau décret ne remet pas en cause le secteur privé à l'hôpital public et ne modifie pas l'esprit de la loi qui a réglementé ce secteur. Tout au plus décide-t-il que les honoraires de l'activité privée seront perçus par l'établissement hospitalier et reversés au praticien *« après prélèvement de la redevance pour service rendu »*. Cela devrait permettre de mieux contrôler le nombre et le montant des consultations privées. A part cela rien, ou presque : le décret précise que les médecins ne peuvent consacrer, à activité équivalente, un temps supérieur en secteur privé à celui qu'ils consacrent au secteur public. C'est bien la moindre des choses ! Enfin le ministère brandit le bâton en avertissant les médecins hospitaliers qu'en cas d'abus le préfet pourra décider la suppression provisoire ou définitive du secteur privé... après avis de la sous-commission médicale consultative. Tout cela donne une réforme bien timide, qui ne remet pas en cause le double secteur hospitalier.

Il est vrai que nous aurions été bien naïfs d'espérer une mesure définitive face à cette situation, inacceptable à bien des égards, que représente la pratique privée à l'hôpital public ; trop d'intérêts sont en jeu.

Inacceptable est l'existence dans l'hôpital public d'un secteur privé accessible à une minorité qui transforme l'hôpital en établissement à deux classes. Inacceptable est de faire croire que l'on est mieux soigné dans le secteur privé que dans le public.

Inacceptable est l'utilisation des locaux, du matériel et du personnel payés par le secteur public à des fins privées.

Inacceptables sont les différences dans l'organisation et le confort entre un secteur privé où les patients sont reçus sur rendez-vous dans une ambiance calme et personnalisée et un secteur public où l'attente est trop souvent prolongée dans une salle surpeuplée et incommode.

Inacceptable est de dire : *« Si vous voulez voir le professeur, vous attendrez deux ou trois mois, mais, si vous acceptez de le consulter en clientèle privée, vous le verrez dans deux ou trois jours maximum. »*

Choquante, enfin, est la rémunération que s'octroyent les médecins en consultation privée. Que dire des 400, 500 francs et plus demandés en consultation et des 10 000 francs d'honoraires de certains chirurgiens pour des opérations simples. Et encore ne s'agit-il que d'un « revenu d'appoint » qui s'ajoute au salaire mensuel qui va pour un professeur agrégé de 17 000 à 33 000 francs (professeur titulaire, chef de service).

Trois solutions

Devant cette médecine à deux classes de l'hôpital, le gouvernement avait trois solutions :

— Le *statu quo*, mais cette position devenait intenable après les diverses campagnes révélant les abus du secteur privé et surtout après le rapport de la Cour des comptes de l'année 1980 concluant à la nécessité d'une moralisation de ce secteur en attendant sa suppression ;

— la suppression pure et simple, mais cette mesure aurait gêné les intérêts d'une grande partie de la hiérarchie hospitalière, pour laquelle tout comme pour l'administration hospitalière le secteur privé est l'occasion de soigner toute une catégorie de gens qui ne viendront pas à l'hôpital ;

— la solution choisie est donc, sous couvert de réforme, un compromis entre les propositions de la Cour des comptes et les intérêts d'un groupe de pression corporatiste, tout à l'avantage de celui-ci : la demande par la Cour des comptes de plafonnement des rémunérations a disparu dans le décret gouvernemental. Pour ce qui est du taux de la redevance que l'hôpital percevra sur les honoraires, nous attendons les arrêtés...

La suppression du secteur privé à l'hôpital public s'impose pour le Syndicat de la médecine hospitalière, d'autant plus si la qualité du secteur public s'aligne sur celle du secteur privé.

C'est par l'amélioration de la qualité du secteur public à l'hôpital que l'activité privée se justifiera de moins en moins aux yeux d'usagers qui le choisissent, souvent au prix de gros sacrifices financiers, pour une qualité qu'ils ne trouvent pas dans le secteur public.

Pour nous, l'amélioration du secteur public veut dire amélioration de la qualité de l'accueil, développement de locaux convenables, réduction des délais d'attente par la généralisation des consultations sur rendez-vous, consultations personnalisées, etc.

Mais de telles transformations relèvent d'une volonté politique de ne pas céder aux intérêts corporatistes et de réhabiliter le secteur public dans son ensemble. Donner les moyens à l'hôpital public de répondre à la demande de la population, voilà une tâche bien plus exaltante que celle de préserver les acquis d'une minorité de médecins privilégiés.

(*) Membres du Syndicat de la médecine hospitalière (S.M.H.), B.P. n° 8, 92220 Bagneux. Tél. 543-63-24.

Respecter et moraliser

par le Dr ALAIN-TIBERIUS LACHAND (*)

POUR éclairer cette polémique, il faut se rappeler que la consultation privée est un colloque singulier comme une consultation « en ville ». La consultation publique hospitalière est normalement différente, car le « patron » réputé est très demandé. Il est donc obligé soit d'imposer des attentes qui peuvent paraître excessives, soit de détourner les consultants vers ses assistants moins réputés, soit de se faire aider par des étudiants ou des internes qui interrogent le malade, « débrouillent » le cas et font une partie de l'examen avant l'intervention et la conclusion du maître. La présence d'étudiants dans les consultations hospitalières répond, d'autre part, au devoir d'enseignement qu'ont les professeurs. Certes, il est à peu près révolu le temps où, dans les consultations publiques des « grands patrons », on était interrogé, déshabillé et examiné devant un amphithéâtre de trois cents étudiants égrillards, mais la présence de quelques externes dans le cabinet de consultation est difficile à éviter et elle peut gêner les patients. Très crûment, certains hôpitaux universitaires américains offrent à leurs clients de payer une surprime s'ils ne veulent pas être objets d'enseignement. Il y a sans doute en France une motivation analogue chez certains clients du secteur privé.

Pour les actes « techniques » pratiqués à l'hôpital, on peut parler de véritable équivalence entre les deux secteurs quand le facteur humain n'interfère que peu ou pas. Mais dès qu'intervient un savoir-faire fondé sur l'expérience, l'équivalence des soins est malheureusement moins certaine. Si nous prenons l'exemple d'une intervention chirurgicale, on doit savoir que le malade privé du professeur X. n'aura pas seulement droit à une belle chambre. Il a aussi la garantie morale que c'est bien le professeur X. lui-même qui pratiquera l'intervention programmée. Le malade « public » n'a pas, lui, la même garantie. Quand un service comprend quatre ou cinq chirurgiens, on ne s'étonne pas que le patron ne puisse pas tout faire lui-même.

Le choix du secteur privé apporte sans doute un autre bénéfice, moral celui-ci, en contrebalançant les excès du « pouvoir médical ». Qui n'a jamais été soigné dans un grand service hospitalier ne peut sentir à quel point peut être oppressante la domination des médecins bien portants, et qui « savent », sur le pauvre diable de malade qui, lui, « ne sait pas ». Payer le médecin, à l'hôpital comme en ville, c'est avoir sur lui un moyen de contre-pression qui permet de parler d'égal à égal, ce qui n'est pas sans importance.

Ainsi, quand on met en balance les avantages et les inconvénients que le secteur privé apporte au malade, à l'établissement hospitalier ou au médecin de l'hôpital, il est évident que les premiers surpassent de beaucoup les seconds. Il paraît aussi évident que tant que des médecins des hôpitaux accepteront d'allonger leur temps de travail pour « faire du privé » et tant que des clients accepteront d'en payer le prix, l'administration hospitalière aurait bien tort de ne pas faire les efforts nécessaires pour organiser ce secteur au mieux et en tirer de substantiels bénéfices. Ces évidences sont telles qu'on en arrive à se demander ce qui alimente la polémique actuelle. Quelles sont donc les critiques faites au système ?

Celles qui émanent des malades concernent toujours le prix des consultations, jugé excessif, et le manque d'information, certains consultants se disant orientés à leur insu vers la consultation privée. Il semble facile de porter remède à ces deux critiques en améliorant l'information des clients de l'hôpital, en leur rappelant qu'ils ont toujours le choix entre consultation publique ou consultation privée. Il serait peut-être utile aussi de faire connaître aux clients éventuels le prix « habituel » de la consultation privée avant qu'ils ne prennent rendez-vous. Ce qui éviterait bien des récriminations *a posteriori*. Cette remarque sur la vérité des prix est d'ailleurs aussi valable pour les secteurs à honoraires libres de la médecine de ville tels que les a aménagés la nouvelle convention.

Les principales critiques d'origine administrative tenaient aux abus parfois manifestes de praticiens qui consacrent une part excessive de leur temps ou de leurs lits hospitaliers à leur clientèle privée aux dépens de leurs devoirs publics.

Ces abus sont regrettables mais la tentation est inévitable. L'administration, qui a été longtemps « coulante » afin d'attirer dans le temps plein hospitalier les médecins les plus renommés, a maintenant le devoir d'affermir son contrôle. D'âpres discussions sont actuellement en cours à ce sujet avec les syndicats médicaux.

Lits pour riches, lits pour pauvres

Des critiques virulentes émanent aussi des syndicats d'hospitalisation privée, qui voient dans le secteur public une déplaisante concurrence. Mais l'usager ne peut que se réjouir de cette concurrence qui devrait, pour son plus grand bénéfice, stimuler à la fois l'hôpital et la clinique. Comme les prix du secteur privé hospitalier sont nettement plus élevés que ceux des spécialistes de ville et des cliniques conventionnées, il ne s'agit pas d'une concurrence déloyale.

Enfin un grand nombre d'attaques contre ce secteur ont été menées sans arguments pratiques concrets sur des principes ou des idées théoriques. C'est ainsi que certains syndicats ouvriers, pour qui tout ce qui est « privé » ou lucratif représente le diable, et qui souhaitent, en fait, une fonctionnarisation de la médecine, demandent naturellement la disparition de ces secteurs. D'autres se déclarent choqués de voir coexister des lits pour riches et des lits pour pauvres, comme si notre société n'était plus, et dans tous les domaines, d'innombrables autres disparités, qui sont souvent bien plus dramatiques.

Les critiques émises par certains médecins des hôpitaux qui ne profitent pas de leur droit à la clientèle privée sont sans doute plus intéressantes, mais elles relèvent de deux catégories distinctes d'individus : il s'agit parfois de jeunes et purs agrégés qui déclarent se consacrer entièrement à leur charge publique et à la recherche. Leur idéalisme mérite d'être salué et encouragé, mais ces confrères ne doivent pas pour autant faire exclure certains de leurs collègues moins désintéressés. Il peut s'agir aussi de vieux maîtres renommés, vedettes ordinaires des mass media et de la télévision, qui confient incidemment à la France entière pour quelle noble raison ils ont renoncé à leur clientèle privée en omettant de préciser pendant combien d'années ils en ont largement profité et combien de millions ils ont amassés avant de pouvoir donner le spectacle de leur désintéressement. Ceux-là ne méritent qu'un respectueux sourire. Les médecins, comme les autres hommes, travaillent pour gagner de l'argent. En médecine comme ailleurs l'idéalisme et le désintéressement sont malheureusement indépendants des qualités professionnelles et on peut être à la fois bon médecin et âpre au gain.

Aucune des critiques formulées contre le système ne semble donc convaincante, du moins dans l'état actuel de la société française, et du système médical que cette société s'est donné. Il est par contre facile de prévoir ce qui arriverait si cette faculté de clientèle privée était supprimée. Un certain nombre de médecins talentueux quitteraient l'hôpital. Ceux qui les remplaceraient seraient sans doute plus vertueux, mais on peut craindre qu'ils soient aussi plus médiocres. Le risque de voir l'hôpital public délaissé par les meilleurs praticiens ne doit pas être sous-estimé. Même sans clientèle privée, les services universitaires prestigieux trouveraient sans doute toujours des candidats valables, encore que l'on ait enregistré récemment quelques démissions de chirurgiens réputés : encore que, dans un pays voisin, les Pays-Bas, les carrières hospitalo-universitaires soient déjà si délaissées que l'on doit faire appel à des praticiens étrangers pour remplir les postes. Les hôpitaux publics non universitaires, qui ne confèrent pas le titre de professeur et dont les carrières à temps plein sont déjà bien peu attractives comparées aux carrières du privé, qui leur restera fidèle quand la possibilité d'avoir une vraie clientèle y sera interdite ? Ne risque-t-on pas d'y voir entrer, à côté d'une poignée d'idéalistes vraiment désintéressés, tous ceux qui ne se sentent ni les compétences ni le courage pour se lancer dans la médecine de ville ou ceux qui y auront échoué ? Autre inconvénient : la suppression du secteur privé accentuerait encore l'isolement de l'hôpital par rapport à la médecine de ville, isolement que la généralisation du temps plein a déjà trop accentué.

La conclusion s'impose d'elle-même : tant que l'essentiel de la médecine française fonctionnera sur le mode libéral, le secteur privé hospitalier doit être respecté. Il apporte aux malades, aux médecins et aux hôpitaux un certain nombre d'avantages, et les inconvénients dont on l'a accusé sont très faciles à amender. Que les syndicats médicaux et l'administration étudient ensemble (et non séparément, comme on l'observe actuellement quand les oukases ministériels alternent avec les hurlements syndicaux et tiennent lieu de dialogue) les moyens d'éviter les abus et d'éviter par la même occasion les scandaleuses condamnations « pour l'exemple » qui frappent toujours, comme à Fréjus, les praticiens sans appui. Quand les règles de ce secteur privé seront plus précises, acceptées des médecins et bien connues du public, il n'apparaîtra plus comme un objet de scandale ou comme un piège tendu au consultant de l'hôpital, mais simplement comme une autre façon de se faire soigner offerte à nos contemporains.

(*) Chirurgien attaché à l'hôpital Cochin.

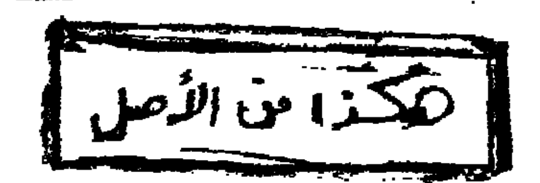
Passé. Il n'y a guère, l'informatique et la haute couture avaient cette caractéristique commune que, sitôt présentés, leurs produits se trouvaient déjà dépassés.

OU

Avenir. Et si, tout simplement, un constructeur informatique ne faisait que traduire, à travers ces matériels, la conception qu'il a des relations entre les personnes ?

Servir les gens. Pas s'en servir.

NIXDORF COMPUTER



هكذا من الأصل

AFRIQUE

LES RÉPERCUSSIONS DU PUTSCH MANQUÉ EN MAURITANIE

• Nouakchott demande la condamnation de l'« agression caractérisée du Maroc » par les instances internationales

• Rabat dénonce des « allégations sans fondement »

Le Comité militaire de salut national, instance suprême en Mauritanie, présidé par le chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Khouna Ould Haidalla, a au cours d'une réunion extraordinaire décidé, mardi 17 mars, de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc, accusé *d'avoir fomenté la tentative de* putsch manqué la veille à Nouakchott (nos dernières éditions du 17 mars). Le C.M.S.N. demande, en outre, au gouvernement de « *poursuivre son action auprès des instances africaines, arabes et internationales afin qu'elles condamnent avec la dernière énergie cette agression caractérisée perpétrée par le royaume marocain contre notre pays* ».

Divers témoignages permettent maintenant de reconstituer partiellement le déroulement du coup de force qui aurait fait sept morts et deux blessés. Lundi à 10 heures (11 heures à Paris) des Land-Rover transportant deux commandos se dirigent l'un vers la présidence de la République, dans le quartier résidentiel de Nouakchott, l'autre vers l'état-major. Les conjurés ignorent que la réunion du C.M.S.N. convoquée pour 9 heures a été ajournée samedi *sine die*.

Le groupe conduit par le lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi ne trouve dans le bâtiment aucun dirigeant, mais se heurte à la garde et tue deux gendarmes en faction. Il saccage ensuite les locaux et prend en otage un haut fonctionnaire qui sera délivré à 14 heures.

Des éléments du commando se rendent à la radio où une déclaration du lieutenant-colonel Ould Sidi est enregistrée. La garde nationale intervient toutefois avant que cet enregistrement soit achevé. Selon le ministre de l'information, le chef des putschistes demandait au Maroc d'envoyer des avions pour aider les assaillants.

Pour sa part, le commando dirigé par le lieutenant-colonel Abdel Kader tente de prendre le contrôle de l'état-major. Il parvient à s'emparer de son chef, le lieutenant-colonel Ould Taya, qui réussit peu après à s'enfuir et prend la tête des forces loyalistes en l'absence du président Haidalla, en tournée dans le nord du pays. Evitant de donner l'assaut pour ne pas tuer leurs camarades retenus à l'intérieur des bâtiments, les militaires procèdent à des « opérations de nettoyage » qui se terminent à 14 heures.

Au Maroc notre correspondant Roland Delcour nous câble que les journalistes ont été, le jour même de la tentative, réunis à Marrakech, où se trouve Hassan II. Le premier ministre, M. Maati Bouabid a donné lecture, « *sur instruction du roi et au nom du gouvernement* », d'un long texte affirmant que « *toutes les déclarations des gouvernants mauritaniens ne sont que des allégations mensongères gratuites dirigées contre notre pays, et dénuées de tout fondement* ». M. Bouabid a insisté sur l'attachement du Maroc au principe de « *la non-ingérence dans les affaires d'autrui* ».

Le premier ministre a ensuite fait un historique des relations bilatérales depuis que Rabat a reconnu Nouakchott, en 1969, pour démontrer qu'elles étaient « *restées solides dans tous les domaines* » jusqu'à l'accord d'Alger entre la Mauritanie et le Front Polisario, le 5 août 1979. « *C'est alors*, dit-il, *que la Mauritanie s'est engagée dans un processus d'escalade anti-marocaine.* »

En ce qui concerne le lieutenant-colonel Ould Abdel Kader, M. Bouabid a affirmé que le Maroc lui avait accordé l'asile politique, à condition qu'il ne se livre à aucune activité contre son pays. Il a mis au défi Nouakchott de prouver qu'il avait publié le moindre tract au Maroc et attribué la « *campagne anti-marocaine* » des Mauritaniens aux succès remportés récemment par Rabat sur les terrains militaire et diplomatique. En conclusion, M. Bouabid a lancé un solennel avertissement à la Mauritanie.

Rabat met la France hors de cause

Par ailleurs, le premier ministre a démenti que le roi Hassan II ait parlé de la Mauritanie au président Giscard d'Estaing lors de sa visite à Paris. « *La France n'est impliquée ni de près ni de loin de la crise maroco-mauritanienne* », précise notre correspondant, citant les déclarations autorisées de personnalités marocaines.

● *A Dakar*, notre correspondant Pierre Biarnès nous signale que, officiellement, le gouvernement a observé, toute la journée *de mardi, un mutisme trahissant* un certain embarras, né du fait que les putschistes sont partis du Sénégal. Toutefois, une source autorisée a affirmé que Dakar n'a participé à l'affaire « *ni activement ni passivement* ». Pour prouver sa bonne volonté, le Sénégal a accepté d'expulser, à la demande de Nouakchott, sept animateurs de l'A.M.D., notamment le principal coordinateur de ce mouvement d'opposition, M. Mohamed Ould Jiddou, M. Moustapha Ould Abderrahmane et M. Abdalaï Ould Sydia, ancien ministre.

L'échec que viennent d'essuyer l'A.M.D. et ses inspirateurs marocains, écrit notre correspondant, ne peut qu'accélérer une évolution qui commençait à se dessiner depuis l'accession au pouvoir du président Abdou Diouf, en faveur d'un certain réajustement de la politique violemment hostile au Polisario, suivie par l'ancien président Senghor. Le nouveau chef de l'Etat, qui s'est rendu le 5 mars en Mauritanie et est attendu à Rabat le 23 mars, a donné des instructions discrètes mais précises pour réactiver les relations avec l'Algérie, qui avaient été à peu près complètement « gelées » par son prédécesseur depuis trois à quatre ans. C'est un des nombreux points d'un *aggiornamento* prudent, mais qui ne fait que commencer.

● *A Alger*. Le président Chadli Bendjedid a dépêché, mardi à Nouakchott, le Dr Taleb Ibrahimi, ministre-conseiller à la présidence, et le lieutenant-colonel Mohamed Larbi Belkhir, secrétaire permanent du haut-conseil de sécurité. Le bureau politique du F.L.N., nous signale notre correspondant Daniel Junqua, avait dès lundi averti Rabat que l'Algérie « *s'opposera fermement à sa politique d'escalade, qui tend à aggraver la tension, à étendre l'aire de belligérence et à porter atteinte à la stabilité et à l'indépendance de la Mauritanie* ».

Un pays sur ses gardes

II. — Un gouvernement de transition

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

A la veille de la tentative de coup d'Etat qui devait *entraîner* la rupture de leurs relations diplomatiques avec Rabat, les autorités mauritaniennes ont affirmé à notre envoyé spécial que le Polisario n'avait pas transféré, comme l'assuraient certaines informations, ses bases de Tindouf dans le nord de leur pays. Nouakchott a reconnu le Front mais n'a pas fait le même geste à l'égard de la RASD (« le Monde » du 18 mars).

Nouakchott. — « *Le gouvernement civil que je préside depuis le 15 décembre dernier prend place entre le gouvernement militaire issu du Mouvement du 10 juillet 1978 qui a renversé l'ancien régime, et le cabinet à naître de l'Assemblée nationale que le peuple élira* », nous avait dit M. Sid Ahmed Ould Bneijara quelques jours avant le putsch manqué. Chef de file des civils qui ont organisé avec les militaires la chute du président Ould Daddah, le premier ministre s'empressait de préciser qu'il est solidaire des engagements pris par le Comité militaire de salut national : retour à la paix, ce qui est fait ; redressement de l'économie, opération en cours, enfin mise en place à venir d'institutions démocratiques.

C'est parce qu'ils auraient constaté qu'ils manquaient d' « *assise* » et n'avaient pas réussi à ranimer la vie politique que les officiers du C.M.S.N. auraient décidé de rendre le pouvoir aux civils. Selon la rumeur publique, ils auraient, en fait, été partagés, et c'est le président Haidalla qui aurait brusqué les choses et mis ses adversaires devant le fait accompli en annonçant, le 12 décembre, le « *retour aux civils* ». Le processus se déroule alors rapidement : le 14, le premier ministre est désigné ; le lendemain, il annonce la composition de son gouvernement, et, quatre jours plus tard, le projet de Constitution qui doit être soumis à référendum est rendu public. En somme, l'armée, sans revenir totalement dans ses casernes se charge de garantir le maintien de l'ordre mais confie aux civils la gestion du pays.

Ce changement a un effet de « *décompression* ». Les langues se délient, alimentant parfois des rumeurs fantaisistes de multiples groupes envisagent déjà de constituer des partis au risque d'atomiser la classe politique au profit de quelques grandes familles traditionnelles. Différents clans se livrent à des règlements de comptes.

C'est dans ce contexte que sont arrêtés, le 28 décembre, puis assignés à résidence, M. Ahmed Baba Miské, qui se présentait comme le « *pèlerin de la paix* » et l'artisan de l'accord mauritano-sahraoui du 5 août 1979, et l'un de ses amis, le nationaliste Ahmed Wafi. Aussitôt après, trois diplomates libyens, accusés de complot, sont expulsés. Selon certaines informations, MM. Miské et Wafi ont été victimes d'une provocation montée par des éléments de la sécurité à la solde des pro-Irakiens soutenus par Bagdad, qui fournit une aide considérable à Nouakchott : 1 300 000 ouguiyas (10 ouguiyas = 1 franc français). Une autre thèse attribue les arrestations à des fonctionnaires favorables à l'Alliance pour une Mauritanie démocratique, mouvement d'opposition ayant inspiré le putsch avorté, qui souhaitaient semer la zizanie dans l'équipe dirigeante.

Le fait que le chef de l'Etat soit, aussitôt après, parti en vacances et soit demeuré absent du 7 au 29 janvier avait d'autant plus alimenté les rumeurs qu'au même moment des frictions se produisaient entre les autorités et les représentants du Front Polisario. Certains allaient même jusqu'à se demander si la Mauritanie, qui affirmait vouloir se tenir à égale distance de l'Algérie et du Maroc, n'allait pas infléchir sa politique vers ce dernier. Il n'en a rien été.

Exorciser les démons du régionalisme et du tribalisme

Nationaliste et homme de caractère, comme le chef de l'Etat qui s'était effacé pour le laisser s'affirmer, le premier ministre s'était efforcé de reprendre les choses en main. « *La coordination est parfaite entre le C.M.S.N. et le gouvernement* », nous dit-il. « *Nous avons procédé à la première phase de l'étape de transition avec la formation de mon cabinet, mais cela ne signifie pas que nous allons ouvrir la porte à la pagaille, aux particularismes de toutes sortes et à l'affaiblissement de la Mauritanie. Nous disons non aux démons du régionalisme, du tribalisme et du racisme ethnique.* »

Refusant de se laisser déborder, le C.M.S.N. décidait de rediscuter le projet de Constitution. Il devait ensuite fixer un calendrier au déroulement du processus démocratique et mettre en place les instruments politiques indispensables à sa bonne réalisation. « *Des critères seront définis pour que les partis — deux, trois ou plus, cela n'a pas encore été décidé — se constituent sur la base d'idées et à l'échelle nationale et non en fonction de solidarités tribales ou d'intérêts régionaux* », nous avait encore dit M. Ould Bneijara. La question qui se pose maintenant est de savoir si le putsch manqué va contribuer à accélérer le processus démocratique ou va, au contraire, inciter les militaires à reprendre les choses en main. La sagesse voudrait que ce soit la première solution qui l'emporte, car elle fournira au pouvoir une véritable assise populaire.

Sur le plan diplomatique, la Mauritanie, après une période de flottement et d'incertitudes, avait également amélioré ses relations avec deux de ses principaux partenaires : la France et le Sénégal. La récente visite de M. Olivier Stirn a confirmé que les tensions qui avaient affecté les rapports entre Paris et Nouakchott au cours du premier semestre 1980 étaient bel et bien oubliées.

De multiples contradictions

Il semble, par ailleurs, que le gouvernement sénégalais ignorait les projets des conjurés. En tout cas, la visite de M. Abdou Diouf, le 5 mars à Nouakchott, a montré que les contacts avec le nouveau chef de l'Etat *sont plus* détendus et plus confiants qu'avec le président Senghor. Parallèlement, les rapports avec la Libye et le Front Polisario avaient été clarifiés, le gouvernement ayant réaffirmé fermement sa volonté de défendre une politique d'indépendance nationale.

En ce qui concerne le Maroc, plusieurs dirigeants nous avaient dit : « *Nous sommes très soucieux d'entretenir des relations de coopération et d'entente, tout en sachant que ce ne sera pas toujours facile tant que durera le conflit du Sahara occidental.* » Ils n'imaginaient certainement pas alors qu'une semaine plus tard Nouakchott romprait ses relations diplomatiques avec Rabat.

Enfin, dans le domaine économique, M. Ould Bneijara conteste les jugements négatifs des opposants à l'étranger qui, souligne-t-il, « *n'ont aucun poids* », et affirme que le régime du 10 juillet a tenu ses promesses et accompli un travail considérable. Il s'en est longuement expliqué publiquement, le 9 mars, à l'occasion du premier séminaire sur l'information organisé dans le pays. « *L'ancien régime*, a-t-il déclaré, *avait laissé 20 millions de dollars de réserves en devises, alors qu'en 1980 elles atteignaient 150 millions de dollars. Aujourd'hui, le Trésor fait face à ses engagements, et le déficit budgétaire a été ramené de 5,2 à 3,8 milliards d'ouguiyas.* »

En outre, la première phase du projet Guelb, qui doit donner son second souffle à la production de fer, a démarré il y a trois mois, tandis que la mine de cuivre d'Akjoujt, fermée sous l'ancien régime, doit rouvrir dans deux semaines avec l'aide de pays arabes qui ont investi plus de *200 millions* de dollars. La liaison Nouakchott-Nema (1 200 kilomètres), dite « *route de l'espoir* », progresse régulièrement : elle vient d'atteindre Timbedra et il ne reste que 110 kilomètres de goudron à étendre, alors qu'elle ne dépassait pas Boutelimit, à *150 kilomètres de Nouakchott, en* 1978.

Les dirigeants ne nient pas que la société mauritanienne, extraordinairement complexe, connaît de multiples contradictions : tribales, ethniques, économiques et sociales. Ils estiment cependant qu'elle n'est *pas menacée* d'éclatement : « *Nous avons*, disent-ils, *traversé des moments beaucoup plus difficiles pendant et après la guerre. Si le pays avait dû éclater c'est alors que cela aurait dû se produire. En fait, les différentes composantes de la population sont attachées à l'unité de la Mauritanie, et le processus démocratique ne peut que renforcer ce sentiment dans une société où les décisions étaient traditionnellement prises par consensus au sein de la Jemaa (assemblée).* »

Il est vrai qu'en trois ans le Mouvement du 10 juillet a pris nombre de décisions capitales, en particulier l'abolition de l'esclavage et la réforme culturelle, qui devrait permettre d'enseigner outre l'arabe les langues nationales des communautés négro-africaines. Encore faudrait-il que ces réformes, comme d'autres moins spectaculaires mais néanmoins essentielles, entrent effectivement dans les faits. Cela suppose que le pouvoir obtienne l'adhésion de l'ensemble de la nation.

FIN

Centrafrique

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les adversaires de M. Dacko rejettent sur Paris « la responsabilité d'une éventuelle guerre civile »

De notre envoyé spécial

Bangui. — « *Nous rejetons sur le gouvernement français et le président Giscard d'Estaing l'entière responsabilité d'une éventuelle guerre civile en Centrafrique* », ont proclamé, mardi 7 mars, les candidats de l'opposition à l'élection présidentielle centrafricaine. MM. Pehoua, Maidou, Goumba et Patasse signaient ainsi leur deuxième communiqué commun en une semaine. En dépit de l'important succès personnel dont les premiers résultats officieux créditent M. Patasse, celui-ci manifeste ainsi son souci de maintenir une certaine forme d'unité d'action avec les autres adversaires du président sortant, fussent-ils moins chanceux. A cette occasion, les quatre dirigeants ont également accusé le lieutenant Bernard Soualakpe, fils de Barthélemy Boganda, fondateur de la République Centrafricaine, de préparer un coup d'Etat à Bangui, où il serait récemment revenu après un séjour en France.

Pour les adversaires du président sortant, M. Dacko, aucun doute n'est possible : les pourcentages portant sur des résultats partiels diffusés par la presse étrangère « *ont pour but de semer la panique parmi la population pour justifier une éventuelle intervention militaire* ».

De son côté, M. Pehoua insiste sur le fait que « *le scrutin s'est déroulé dans des conditions inacceptables* » et accuse formellement le parti de M. Dacko de « *fraude préméditée* ». « *Tenter de me présenter comme le candidat de Giscard, c'est me présenter comme anti-centrafricain et anti-français, dans la mesure où la politique africaine de Giscard est rejetée par la majorité des Français et par tous les Centrafricains, excepté Dacko* », nous a-t-il déclaré, en ajoutant : « *Je mets personnellement en cause Giscard dans toute cette affaire, et non la France.* »

De son côté, M. Kabylo, ministre de l'information, a invité mardi la population à « *ne pas prendre au sérieux les chiffres baladés de porte en porte* » et « *à ne pas se laisser abuser par les colporteurs de fausses nouvelles qui cherchent à provoquer des troubles* ». Il a confirmé que les résultats officiels seraient proclamés jeudi. En attendant, *les chiffres* les plus *fantaisistes* et les plus contradictoires circulent en ville à propos des seuls résultats partiels collationnés au siège de la commission d'organisation des élections (1).

PHILIPPE DECRAENE.

(1) L'A.F.P. fait, pour sa part, état de résultats « officieux » donnant 62 % des suffrages à M. Dacko et 28 % à M. Patasse.

Ouganda

LE PRÉSIDENT OBOTE LANCE UN APPEL A LA FIN DES « TUERIES »

Le président Obote a lancé, mardi 17 mars, devant le Parlement, un appel à la fin des « *tueries* » et du « *banditisme* » en Ouganda. Il a démenti que l'armée et les milices se soient livrées au massacre de milliers de villageois dans le nord-est du territoire, comme l'avait affirmé un quotidien de Kampala. Le chef de l'Etat ougandais a également lancé un appel aux investissements étrangers et a promis que les libertés seraient respectées dans son pays.

La veille, à l'occasion de la première session qu'ait tenue un Parlement depuis dix ans en Ouganda, M. Semogerene, chef de file de l'opposition, avait affirmé que des centaines d'opposants, dont plusieurs députés, avaient été arbitrairement arrêtés depuis l'élection de M. Obote en décembre. Le même jour, le gouvernement avait interdit la publication de quatre journaux de l'opposition et adressé un avertissement aux journalistes « *fauteurs de troubles* ».

Enfin le Mospor, mouvement (clandestin) pour le respect des droits politiques, présidé par M. Museveni, candidat malheureux aux élections législatives, a affirmé mardi avoir tué soixante-seize soldats dans une banlieue de Kampala et occupé un poste de police.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- IDÉES : Présidentielle.
- ÉDUCATION : Financement et autonomie des universités à l'étranger. En R.F.A. (un article de Serge Bolloch).
- « LE MONDE DES LIVRES » : « Djinn », le dernier roman d'A. Robbe-Grillet.

Le duel Giscard/Chirac

Catherine Nay

La double méprise

"Catherine Nay a donné à son récit l'ampleur de l'ouvrage historique mais en sachant merveilleusement lui rendre le sel de la vie."
Jean-Claude Vajou / L'Économie

"Ce livre, pétillant d'esprit, de verve, d'impertinence et de talent, est un extraordinaire document. Et ça se lit comme un roman. D'une traite."
Michèle Ferniot / France-Soir

GRASSET

M.B.C.

PROCHE-ORIENT

Soudan

LE PRÉSIDENT NEMEIRY ANNONCE L'ÉCHEC D'UNE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT ET MET EN CAUSE L'U.R.S.S. ET LA SYRIE.

Le Caire *(A.F.P.)*. — Le président soudanais, M. Gaafar El Nemeiry, a annoncé lundi soir 16 mars qu'une tentative de coup d'Etat avait été déjouée la semaine dernière à Khartoum.

Le président Nemeiry a précisé que les auteurs du putsch avorté, cinq officiers de l'armée, ont été arrêtés. Il a accusé la Syrie et l'Union soviétique d'être à l'origine de la tentative de coup d'Etat.

Le président Nemeiry a violemment dénoncé, d'autre part, l'« *infiltration* » soviétique, qu'il a comparée à un « *cancer* » en Afrique et dans le Golfe. Il s'est déclaré disposé, pour y faire échec, à accorder des facilités à l'armée américaine et a demandé aux Etats-Unis de construire des bases aériennes au Soudan. Ces bases, a-t-il dit, pourront être utilisées conjointement par les armées soudanaise et américaine si le Soudan est menacé.

Le président Nemeiry a demandé enfin aux Etats-Unis d'augmenter leur aide aux pays en voie de développement, pour leur permettre de se défendre contre le « *danger soviétique* ».

[Depuis son arrivée au pouvoir, en 1969, le président Nemeiry a déjoué deux tentatives sérieuses de coup d'État en juillet 1971 (d'inspiration communiste) et en juillet 1976 (organisée par la Libye). Il a par ailleurs annoncé l'échec d'une douzaine de coups de force de moindre importance.]

Publicité

LE PLAN TRIENNAL 1980-82 du GABON

Une synthèse des objectifs de développement dans les secteurs des mines, du pétrole, des industries, de l'énergie, de l'eau, des communications et des transports.

Numéro spécial (58 pages)

AFRIQUE INDUSTRIE

11, rue de Téhéran - 75008 PARIS
Tél. 562-74-76

Prix du numéro : 25 FF

Iran

Ouverture du procès de M. Entezam

ancien porte-parole du gouvernement Bazargan

Le procès de M. Abbas Amir Entezam, vice-premier ministre et porte-parole du premier gouvernement iranien, dirigé par M. Mehdi Bazargan, après la révolution, a débuté, mardi matin 17 mars, à la prison Evin de Téhéran, devant un tribunal révolutionnaire islamique, annonce l'agence Reuter, de Téhéran. M. Entezam avait été arrêté il y a quinze mois, sous l'accusation, portée par des étudiants occupant l'ambassade américaine, d'avoir entretenu des contacts avec la C.I.A.

Apparemment détendu, M. Entezam a écouté attentivement l'acte d'accusation, en prenant quelques notes. M. Bazargan, seul témoin cité lors des deux heures et demie d'audience, a déclaré que les contacts établis par M. Entezam avec des responsables américains l'avaient été avec l'autorisation ou à la demande même du gouvernement.

Il a justifié les contacts de son collaborateur par le manque de moyens de renseignements du nouveau régime. « *C'est pourquoi*, a-t-il dit, *nous avions décidé de faire savoir à l'ambassadeur soviétique que, en tant que représentant d'un gouvernement qui se disait un défenseur de la République islamique iranienne, il devrait coopérer et nous informer de ce que son rival* (les Etats-Unis), *faisait.* »

« *Nous avons dit la même chose à l'ambassadeur américain... Si cela doit être considéré comme un crime ou une trahison, je dois en être tenu pour responsable, pas lui* », a conclu M. Bazargan désignant l'accusé.

Le bureau d'information bahaï de France annonce que deux adeptes de la religion bahaïe, de la petite ville d'Abadhe, MM. Mehdi Anvari et Hedayatollah Dehkani, ont été fusillés le 16 mars, à Chiraz, après un procès conduit par le tribunal islamique de la ville. M. Anvari, cinquante-trois ans, et M. Dehkani, cinquante-quatre ans, étaient tous deux des commerçants respectés de leurs concitoyens. Ils avaient été arrêtés le 11 août 1980, avec deux autres bahaïs d'Abache qui sont toujours en prison. Aucune charge n'a été invoquée contre eux autre que celles habituellement portées contre leur communauté : « *soutien au sionisme mondial, collaboration avec l'ancien régime, corruption sur terre et guerre contre Dieu* ».

Le bureau d'information bahaï de France ajoute que ces exécutions, qui interviennent quelques semaines après l'assassinat du professeur Manuchehr Hakim (*le Monde* du 14 janvier), ont plongé, de nouveau, cette communauté dans l'angoisse, d'autant plus que des dizaines de bahaïs sont en prison dans l'attente de leur jugement, et les chefs d'accusation retenus sans un fondement peuvent être appliqués à n'emporte lequel d'entre eux.

Irak

UNE PERSONNALITÉ KURDE « DISPARAIT » A BAGDAD

Une personnalité kurde de premier plan, M. Dara Tewfick, est portée « disparue » à Bagdad depuis quatre mois, apprend-on de bonne source dans la capitale irakienne. Ancien membre du comité central du Parti démocratique kurde d'Irak (P.D.K.I.) et directeur de l'organe de ce parti, Al Taakhi, *jusqu'à sa fermeture par les autorités en 1974, M. Tewfick avait bénéficié d'une amnistie en 1976. Il avait été alors nommé directeur général des transports maritimes.*

Il a « disparu » le 17 novembre au matin après avoir accompagné son fils à l'école. Sa voiture (officielle) a été retrouvée abandonnée dans une rue déserte. Les autorités soutiennent qu'il n'a pas été enlevé par un service de police. De sérieux indices, cependant vont en sens opposé. Peu après sa « disparition », en effet, le journal officiel a reproduit un décret le suspendant de ses fonctions pendant cinq ans.

M. Dara Tewfick ne s'occupait plus de politique depuis l'effondrement de l'insurrection kurde en 1975 et était généralement respecté tant dans les milieux nationalistes kurdes que par ses collègues de l'administration.

Israël

Jérusalem proteste contre la décision de Washington de livrer des radars volants à l'Arabie Saoudite

Les Etats-Unis ont confirmé officiellement, mardi 17 mars, leur intention de vendre des avions de surveillance électronique à l'Arabie Saoudite. Le porte-parole du département d'Etat a souligné le caractère « purement défensif » des appareils en question, qui pourraient être soit des avions-radars AWACS, soit des Hawkeye beaucoup moins sophistiqués. Le Pentagone avait envoyé quatre AWACS en Arabie Saoudite l'année dernière, peu après le début de la guerre entre l'Irak et l'Iran.

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien semblait avoir pris son parti de la récente décision américaine de renforcer les équipements et l'armement des avions F-15 qui doivent être livrés à l'Arabie Saoudite (*le Monde* du 11 mars), mais soudainement il vient de reprendre ses critiques contre « *la relance de la course aux armements au Proche-Orient* ». Ce sont les termes qui ont été employés par le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, dans un discours prononcé le 16 mars devant la Knesset. Ce changement d'attitude est provoqué par l'intention de Washington de fournir, en plus des F-15, des avions-radars à grande portée. L'irritation de M. Shamir serait d'autant plus grande qu'il n'aurait pas été informé de ce nouveau projet lors des derniers entretiens qu'il a eus à Washington avec les dirigeants américains.

De toute manière, la protestation qui vient d'être élevée est un avertissement adressé aux Etats-Unis pour tenter de limiter le renforcement du potentiel militaire de l'Arabie Saoudite, désignée actuellement comme « *l'un des ennemis les plus dangereux d'Israël* ».

Les experts israéliens estiment que les appareils AWACS mettront « *à nu* » tout le système opérationnel aérien du pays, étant donnée la puissance des équipements de ces « *radars volants* ». Certains commentateurs ont indiqué que, par exemple, les avions AWACS permettront à l'Arabie Saoudite d'avoir connaissance, dès le départ, d'opérations aériennes telles que celle qui avait été lancée pour délivrer les otages d'Entebbe.

Les protestations actuelles d'Israël pourraient avoir pour but de faire changer d'avis le gouvernement américain en l'incitant à fournir à l'Arabie Saoudite non pas des AWACS mais des Hawkeye semblables à ceux que Jérusalem a reçus des Etats-Unis au cours des dernières années.

FRANCIS CORNU.

[Si le quadriréacteur AWACS est un Boeing-707 modifié, le E 2-C Hawkeye (œil de faucon) de la société américaine Grumman est un biturbopropulseur d'une taille légèrement inférieure à celle du bimoteur DC-3. Il est en service depuis 1973 dans la marine américaine — et notamment à bord des porte-avions de la VIe flotte en Méditerranée, — et l'armée de l'air israélienne en a acheté quatre exemplaires. Le E 2-C Hawkeye peut contrôler jusqu'à trente interceptions simultanément et il est en mesure de détecter, identifier et suivre tout appareil assaillant dans un rayon de 35 kilomètres environ.]

Syrie

LA FEMME D'UN DES DIRIGEANTS DES FRÈRES MUSULMANS EST ASSASSINÉE EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Aix-la-Chapelle *(A.F.P.)*. — La femme du directeur du centre islamique d'Aix-la-Chapelle, M. Issam El-Attar, a été assassinée par des inconnus, mardi matin 17 mars à son domicile.

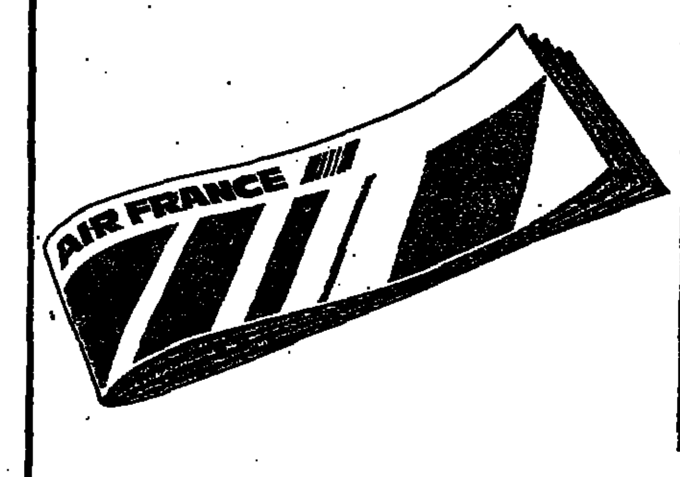
La police allemande suppose qu'il s'agit d'un crime politique et que M. Issam El-Attar ne doit la vie qu'au fait qu'il était absent au moment où un commando d'assassins s'est introduit chez lui.

Selon les résultats actuels de l'enquête, plusieurs hommes de type arabe s'étaient présentés dans la matinée dans l'immeuble où M. Issar El-Attar et sa femme occupent un appartement. Ils obligèrent un locataire à sonner à la porte du couple. Lorsque la femme, âgée de trente-sept ans, ouvrit, ils tirèrent aussitôt. Après avoir fouillé l'appartement, ils disparurent avant l'arrivée de la police alertée par les voisins. M. Attar, qui avait récemment reçu des menaces de mort, a accusé les services secrets syriens d'être à l'origine de l'assassinat.

[M. Issam Attar, qui vit en exil en Allemagne fédérale depuis une dizaine d'années, est l'un des dirigeants traditionnels de l'organisation des Frères musulmans. Bien qu'opposé au régime actuel de Damas, il n'a jamais approuvé l'action militaire et terroriste menée depuis plusieurs années par l'organisation du Moudjahidin conduite par M. Adnan Saadedine. La sœur de M. Attar, Najah Attar, est ministre des affaires culturelles dans le gouvernement syrien.]



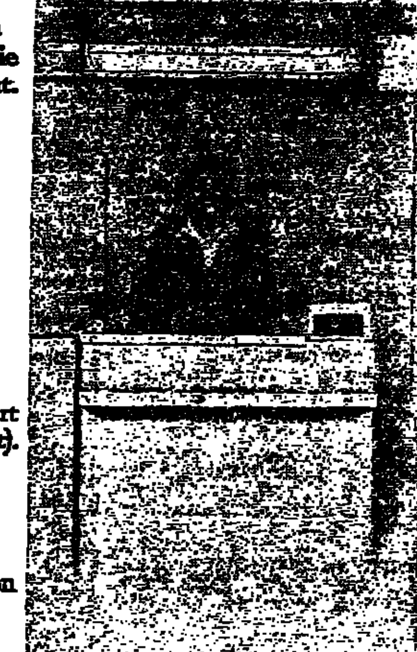
AVRIL 1981.
AIR FRANCE S'ENGAGE SUR DE NOUVELLES VOIES EN EUROPE.



LES VOIES DE LA QUALITE.

CLASSE AFFAIRES. LA GRANDE QUALITE AIR FRANCE AU MEILLEUR PRIX.

Les hommes d'affaires attendent un service adapté aux vols courts : Air France est en Europe la première grande Compagnie à leur répondre en innovant.



LA GRANDE QUALITÉ

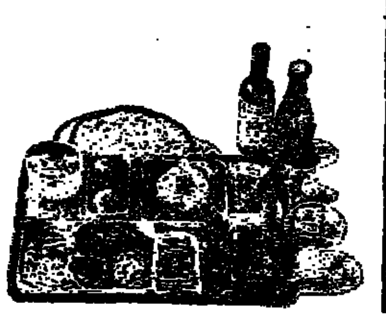
Dans l'aérogare, avant le départ :
- accueil à un comptoir d'enregistrement séparé;
- choix du siège;
- franchise de deux bagages de soute;
- possibilité d'enregistrement jusqu'à 15 minutes avant le départ (avec bagage à main uniquement).

A bord :
- cabine spacieuse réservée à l'avant de l'appareil;
- service de haut niveau, avec repas et boissons dans la tradition Air France.

A l'arrivée :
- livraison accélérée des bagages.

LES MEILLEURS PRIX

Tarifs inférieurs de 20 à 25 % aux tarifs de la première classe actuelle.





LES VOIES DE L'ECONOMIE.

CLASSE ECONOMIQUE. LES PRIX LES PLUS BAS POUR TOUS ET TOUJOURS LA QUALITE AIR FRANCE.

L'avion pas cher... Air France est en Europe, la première grande Compagnie à répondre à cette attente en innovant.



LES PRIX LES PLUS BAS POUR TOUS

Deux tarifs au choix sur 45 destinations européennes.

"Tarif économique" : le plus juste prix sans aucune contrainte.

"Tarifs Vacances" : réductions de 40 à 60 %, sur le tarif économique, assorties des conditions suivantes :
- voyage sur vols désignés;
- retour au plus tôt le dimanche suivant le départ;
- achat de l'aller et retour;
- réservation et paiement simultanés du billet.

LA QUALITÉ AIR FRANCE

Au sol : un traitement attentif et rapide.

A bord : un plateau-repas d'un style nouveau.

Tarifs Vacances.
Aller-Retour* à partir du 1er Avril 1981.
Quelques exemples:

PARIS-AMSTERDAM	520 F
PARIS-ATHENES	1400 F
PARIS-BRUXELLES	425 F
PARIS-COPENHAGUE	1300 F
PARIS-GENEVE	585 F
PARIS-ISTANBUL	1400 F
PARIS-LISBONNE	1410 F
PARIS-LONDRES	495 F
PARIS-MILAN	800 F
PARIS-ROME	1090 F
PARIS-VENISE	900 F
PARIS-VIENNE	1200 F
LYON-ATHENES	1250 F
MARSEILLE-LONDRES	1190 F
NICE-GENEVE	585 F
NICE-ROME	600 F
TOULOUSE-LONDRES	1045 F

AIR FRANCE Economique





هكذا من الأصل

مصور من الأصل

AMÉRIQUES

États-Unis

LUNE DE MIEL FRANCO-AMÉRICAINE ?

La presse américaine, d'ordinaire peu flatteuse pour la diplomatie française, souvent qualifiée d'égoïste ou de mesquine, multiplie les éloges depuis l'arrivée au pouvoir de M. Reagan. Par une coïncidence qui mérite d'être relevée, les deux grands quotidiens de la côte Est ont publié, mardi 17 mars, des articles célébrant les relations actuelles entre Paris et Washington, et élevant *la France, jadis enfant terrible* de la classe atlantique, au rang de meilleur élève.

Sous le titre « Notre nouveau meilleur ami », Joseph Kraft, dans le *Washington Post*, explique que *« des circonstances adverses en Grande-Bretagne et en R.F.A. ont contribué à pousser la France en avant comme la plus importante alliée de l'Amérique contre l'expansionnisme soviétique »*. Dans un article de son correspondant à Paris, Richard Eder, le *New York Times* va jusqu'à suggérer que Paris et Washington sont *« joue contre joue »* et affirme que *« le gouvernement français dit non seulement du bien des Etats-Unis, mais fait un peu de prosélytisme pour eux auprès de ses voisins »*.

M. Livingston, président du German Marshall Fund, défend une thèse identique dans le *Washington Star*, mais y mêle un peu d'ironie. *« Faire preuve de fermeté sur la défense, en même temps que Reagan, tout en réservant sa position sur des problèmes internationaux qui sont très importants pour l'administration américaine exige beaucoup d'agilité et inspire une secrète admiration. » « C'est un numéro très français »*, écrit-il.

● *Deux anciens nazis déchus de leur citoyenneté américaine.* — Deux anciens gardiens de camps de la mort en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale, ont été privés, mardi 17 mars, de leur citoyenneté américaine par des juges fédéraux à Fort-Lauderdale (Floride) et Philadelphie (Pennsylvanie). Feodor Fedorenko, âgé de soixante-douze ans, de Fort-Lauderdale, ancien gardien du camp de Treblinka en Pologne, s'est vu appliquer cette mesure car il avait manqué de mentionner son ancienne activité lors de sa demande de naturalisation. Ce jugement a été engagé à la demande de la Cour suprême des Etats-Unis qui avait cassé un précédent arrêté autorisant Fedorenko à conserver la citoyenneté américain.

El Salvador

La guérilla reste très active dans de nombreuses régions

Le sénateur Edward Kennedy *a présenté, le mardi 17 mars* devant le Congrès, un projet de loi destiné à empêcher le président Reagan de maintenir des conseillers militaires américains au Salvador ou de fournir une aide militaire à ce pays si certaines conditions ne sont pas remplies. Le sénateur du Massachusetts, qui avait annoncé ses intentions il y a deux semaines, n'a jusqu'à présent recueilli le soutien que de trois de ses collègues et il est très improbable que son projet, au moins sous sa forme actuelle, puisse aboutir.

Le sénateur Kennedy demande notamment, comme condition au maintien de l'aide militaire au Salvador, que le gouvernement américain appuie les efforts internationaux pour négocier une solution pacifique, qu'il obtienne la lumière sur les meurtres de quatre américaines et d'autres américains au Salvador, qu'il reçoive une demande d'aide précise du Salvador et qu'il obtienne la preuve que les civils jouent un rôle « substantiel » dans le gouvernement du pays.

D'autre part, un certain flottement sur l'importance à donner à l'affaire salvadorienne est *perceptible à Washington*. M. John Bushnell, qui fait office de secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires interaméricaines a déclaré il y a quelques jours que la presse accordait une « place excessive » au Salvador dans la politique étrangère des Etats-Unis. M. Bushnell a été désavoué, et la Maison Blanche, comme le département d'Etat ont réaffirmé mardi la préoccupation de Washington à propos de la crise salvadorienne. Il semble cependant que certains conseillers de M. Reagan estiment que l'attention portée au Salvador détourne le président de la défense de son programme économique, tâche qu'ils jugent plus importante.

Au Salvador, les rebelles déploient une intense activité dans de vastes zones du nord-ouest, du nord, du nord-est et de l'est, démentant les affirmations officielles selon lesquelles ils sont en déroute. Les attaques-surprises contre des localités *ou des objectifs militaires* sont quotidiennes.

La guerre d'usure paraît être à son apogée. Les rebelles coordonnent leurs mouvements de manière à attaquer simultanément plusieurs points éloignés de tout poste militaire. Lorsque l'armée arrive, les guérilleros décrochent. Dans la région du volcan Guazapa, encerclée depuis près de trois semaines par l'armée, la guérilla ne cède pas de terrain, et parfois même contre-attaque avec succès. Selon certaines estimations, le nombre de guérilleros dotés d'une puissance de feu dépasse quatre mille dans le pays.

A Chalatenango, à 80 kilomètres au nord de la capitale, où les militaires estiment que tout est tranquille, les habitants déclarent que, chaque nuit, les rebelles s'introduisent dans la ville et que de durs combats ont lieu. Le 12 mars, une attaque y a eu lieu en plein jour. Des groupes isolés coupent parfois les routes et rançonnent les voyageurs. Des zones entières ont été abandonnées par les habitants.

Un militaire de haut rang, qui désire garder l'anonymat, admet que, dans le nord, à la frontière *hondurienne*, la *situation est très* difficile.

Certaines informations indiquent que l'armée se heurte à une forte résistance dans la région de San-Francisco-Gotera, au nord-est du pays. Des combats *auraient eu lieu dans la région* ces derniers jours, obligeant de nombreux paysans à fuir. De source militaire, on affirme que plusieurs campements de rebelles ont été démantelés.

A San-Miguel, ville située à 140 kilomètres à l'est de San-Salvador, des heurts entre les révolutionnaires et les forces gouvernementales ont fait dix morts et *plus d'une douzaine* de blessés, selon des sources militaires.

Enfin, plus de trente personnes ont été tuées au cours des dernières vingt-quatre heures à San-Salvador et dans ses environs, a-t-il été indiqué, le lundi 16 mars, par les autorités. — *(A.F.P.)*

● *Attentat contre l'ambassade américaine à San-Salvador.* — Des coups de feu ont été tirés, mardi 17 mars, contre l'ambassade américaine à San-Salvador, peu de temps après que M. Clarence Long, représentant démocrate du Maryland, en visite dans le pays, ait quitté le bâtiment. Il n'y a pas eu de blessés. M. Long avait auparavant déclaré à des journalistes qu'il était hostile à l'envoi de conseillers militaires américains au Salvador.

Costa-Rica

TROIS SOLDATS AMÉRICAINS BLESSÉS DANS UN ATTENTAT

San-José (A.F.P.). — Trois « marines » américains et un passant ont été blessés, mardi 17 mars, dans un attentat contre une voiture de l'ambassade des Etats-Unis à San-José, apprend-on dans la capitale costaricienne. L'un des « marines », Stephan Garcia, âgé de vingt-trois ans, est dans un état grave. La voiture de l'ambassade a été complètement détruite par une explosion. Selon le chauffeur, le véhicule a été atteint par un tir de bazooka.

Le président du Costa-Rica, M. Rodrigo Carazo, a condamné l'attentat et déclaré que tout serait mis en œuvre pour retrouver les coupables. Peu de temps après cet attentat, une bombe a explosé à l'ambassade du Honduras, blessant un passant. L'ambassade avait été prévenue de l'attentat et le personnel avait quitté les locaux.

Selon le « New York Times »

D'ANCIENS GARDES SOMOZISTES PRÉPARENT EN FLORIDE DES ACTIONS DE GUÉRILLA CONTRE LE NICARAGUA

New-York *(A.F.P.)*. — D'anciens membres de la garde nationale du Nicaragua s'entraînent ouvertement aux côtés d'exilés cubains en Floride pour lancer des attaques de guérilla contre le régime sandiniste, rapporte le *New York Times* du mardi 17 mars.

Selon le journal, ces guérilleros prétendent avoir six cents hommes dans des camps d'entraînement aux Etats-Unis et d'autres camps au Honduras, au Salvador, au Costa-Rica et dans d'autres pays sud-américains qu'ils ne peuvent nommer. Ils disent avoir déjà lancé une attaque depuis une base en Amérique centrale.

Les *opposants nicaraguayens* affirment ne pas enfreindre la loi américaine. La « loi sur la neutralité fédérale » interdit les complots pour porter atteinte à la propriété de gouvernements qui ne sont pas en guerre avec *les Etats-Unis*.

A travers le monde

Angola

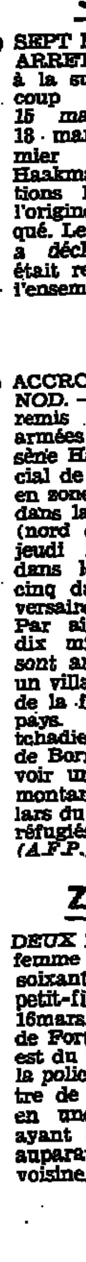
● RAID SUD-AFRICAIN. — *Pretoria a annoncé avoir effectué*, mardi 17 mars, un nouveau raid en territoire angolais contre une base de guérilleros de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), près de Lubango (ex-Sa-Da-Bandeira), sans subir de pertes.

Mali

● DEUXIEME PROCES DE GENDARMES. — Un gendarme, M. Salif Mangana, principal accusé dans un deuxième procès pour *« atteinte à la sûreté de l'Etat » (le Monde* du 17 mars), a été condamné à trois ans d'emprisonnement ferme, et quatre de ses complices à des peines de un à deux ans de prison, mardi 17 mars, par la Cour de sûreté malienne. M. Mangana avait plaidé non coupable. — *(A.F.P., Reuter.)*

Suriname

● SEPT PERSONNES ONT ETE ARRETEES, le mardi 17 mars, à la suite de la tentative de coup d'Etat déjouée du *15 mars (le Monde* du 18 mars). L'ancien vice-premier ministre, M. André Haakmat, relevé de ses fonctions l'an dernier, serait à l'origine de ce putsch manqué. Le président Chin A. Sen a *déclaré que* la situation était redevenue normale dans l'ensemble du pays. — *(A.F.P.)*



Tchad

● ACCROCHAGE DANS LE NOD. — Selon un communiqué remis par les FAN (Forces armées du Nord de M. Hissène Habré) à un envoyé spécial de l'Agence France presse en zone rebelle, un accrochage dans la région de Wadi-Barid (nord du Tchad) aurait fait, jeudi 12 mars, trois morts dans leurs rangs et trente-cinq dans ceux de leurs adversaires, dont deux Libyens. Par ailleurs, de cinq à dix dix mille refugiés tchadiens *sont arrivés, fin février*, dans un village soudanais situé près de la frontière entre les deux pays. Douze mille réfugiés tchadiens installés dans l'Etat de Borno (Nigéria) vont recevoir une aide d'urgence d'un montant de 1 million de dollars du haut commissariat aux réfugiés des Nations unies. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● DEUX BLANCS TUES. — *Une* femme blanche, âgée de soixante et onze ans, et son petit-fils ont été tués, lundi 16mars, dans leur ferme près de Fort-Victoria, dans le sud-est du pays, a annoncé, mardi, la police. C'est le second meurtre de Blancs dans la région en une semaine, un couple ayant été tué quelques jours auparavant dans une ferme voisine. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

La majorité conservatrice se désagrège

Le Conseil pour la social-démocratie, créé en janvier par l'aile modérée du parti travailliste, a annoncé la création d'un nouveau parti du centre pour le 26 mars. Cette formation, qui pourrait bouleverser l'échiquier politique britannique lors des prochaines consultations électorales, est assurée de l'adhésion de douze députés travaillistes et d'un député conservateur, M. Brocklebank-Fowler, mécontent de la politique économique du gouvernement et particulièrement du budget, adopté le 16 mars aux Communes à une très faible majorité.

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher a dû faire face, le lundi 16 mars, à la plus sérieuse crise qu'ait connue le parti conservateur depuis son retour au pouvoir en mai 1979. A l'issue de quatre jours de débats, les Communes devaient se prononcer sur le budget présenté la semaine dernière par le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, dans un tumulte de protestations. Environ trente députés conservateurs ont ignoré les consignes de vote de leur parti sur l'un des aspects les plus controversés du budget : l'augmentation de 15 % des taxes sur l'essence. Huit parlementaires tories ont voté contre cette mesure ; entre vingt et vingt-cinq autres se sont abstenus. Finalement, la hausse du prix des carburants a été approuvée par 295 voix seulement contre 281, soit une majorité de 14, alors que *le gouvernement bénéficie normalement* d'une marge de 44 voix aux Communes.

Cette rébellion donne la mesure du mécontentement des députés conservateurs, qui représentent pour la plupart, des circonscriptions rurales, où la hausse des carburants est toujours plus durement ressentie que dans les zones urbaines. Les autres mesures contenues dans le troisième budget du gouvernement conservateur ont été approuvées à une majorité nettement plus confortable. Cependant, la partie n'est pas encore tout à fait gagnée pour le gouvernement. Si le chancelier refuse de réduire les hausses prévues, il est *fort* possible, en *effet*, que les députés qui se sont abstenus lundi adoptent une position plus radicale lors des discussions détaillées sur chaque nouvelle mesure budgétaire.

Avant le vote sur le budget, M. Christopher Brocklebank-owler a quitté les travées conservatrices pour gagner avec solennité le banc de l'opposition, où l'attendait à bras ouverts M. David Owen, au nom du groupe social-démocrate. Le Conseil pour la social-démocratie compte désormais treize députés parmi ses membres. Certains de ses dirigeants estiment qu'une douzaine d'autres Tories pourraient suivre l'exemple de M. Brocklebank-Fowler si la situation économique empirait. *Ils* espèrent, *en outre, que* la défection du dissident tory leur ralliera une partie de l'électorat flottant.

C'est la première fois, depuis 1906, qu'un député conservateur passe ainsi à l'opposition. Par *son côté exceptionnel et spectaculaire*, ce geste a d'ailleurs largement éclipsé les critiques que d'autres conservateurs proféraient contre le budget.

(Intérim.)

l'ANGLAIS
en ANGLETERRE
et U.S.A. pour JEUNES
de 9 à 12 ans. 12 à 15 et 15 à 18 ans.
Familles chaleureuses. Cours très sérieux -
Programme complet de loisirs
Solide encadrement.
Séjours spéciaux :
Anglais + Sport
OISE 21, r. Th. Renaudot PARIS 15e 533.13.02.
cor rec voy. LIC A 568

LANGUAGE STUDIES
PARIS - LONDRES - BERKELEY/SAN-FRANCISCO
COURS D'ANGLAIS, INTENSIFS POUR HOMMES D'AFFAIRES
COURS INDIVIDUELS ou PETITS GROUPES
Pour tous renseignements, veuillez nous téléphoner au 260-53-70
ou nous envoyer ce bon à l'adresse ci-dessous
LANGUAGE STUDIES, 350, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS
Tél. : 260-53-70 Tx 513-535 PAR.
Nom, prénom ....
Age, profession ....
Adresse ....
désire recevoir une documentation sur les cours

Roger-Gérard Schwartzenberg.
La droite absolue.
Le système Giscard, sa caste et sa cour. Sept ans de règne.
Le pouvoir absolu.
Et comment s'en servir.
Par l'auteur de L'Etat spectacle.
FLAMMARION
Synergie, K E.

LA MONTAGNE RAPPORTE...
... DU PLAISIR ET DES REVENUS.
CAPRI-LOISIRS VOUS CONSEILLE :

VOUS AIMEZ LA MONTAGNE.
Pour les joies de vivre et la "grande forme" qu'elle vous donne.
Appréciez-la aussi comme placement et source de revenus : investissez dans un appartement ou un chalet construit par Capri-Loisirs sur un site "privilégié", et louez-le quand vous n'en profitez pas.
Une "valeur de croissance" : le loisir en montagne est de plus en plus recherché. Mais les beaux sites se raréfient. Une forte plus-value est donc assurée à ceux qui auront su choisir, et vite.
Des revenus indexés : les loyers sont liés au développement du marché et au dynamisme de chaque station. Gestion locative sur place.
Des avantages fiscaux : bénéficiant du statut de loueur en meublé, vous réalisez d'intéressantes économies d'impôts.
Une formule simple et sûre : sur certains de ses programmes, Capri-Loisirs, filiale de la Société Centrale Immobilière de la Caisse des dépôts, a mis au point une formule qui permet d'obtenir une rentabilité maximum avec le minimum de soucis.
Apport initial réduit.


14, RUE MAGELLAN, 75008 PARIS. (1) 720.74.64.
De Mendez/ZUNZ
CAPRI-LOISIRS A CONSTRUIT POUR VOUS... CHOISISSEZ !
Cochez le ou les programmes qui vous intéressent pour recevoir une documentation.
HAUTE-SAVOIE.
☐ AVORIAZ. RÉSIDENCE "CAPNEIGE" : exposition plein sud. Studios et 2/3 pièces en toute propriété.
SAVOIE
☐ LES MENUIRES. RÉSIDENCES "ARMOISE" ET "GÉNÉPI" : confortables petits immeubles au cœur des 3 vallées. Appartements 2 pièces.
☐ LES MENUIRES. RÉSIDENCE "GENTIANE" : programme spécial investisseurs. Studios et 2/3 pièces équipés et meublés.
☐ ST-MARTIN-DE-BELLEVILLE. "LES CHALETS DE VILLARENCEL" : de vrais chalets savoyards tout confort. 4 pièces en duplex et 2 pièces.
PYRENEES-ORIENTALES.
☐ FONT-ROMEU. RÉSIDENCE "VALSOLEIL" : 3 000 heures de soleil par an. Vue au sud sur 150 km de cimes. Du studio au 3 pièces avec large choix de plans.
Nom ________ Prénom ________
Tél. bur. ________ Tél. dom. ________
Adresse ________
Coupon à retourner à : Capri-Loisirs. 14, rue Magellan. 75008 PARIS. Tél. 720 74.64
LM 27/2

EUROPE

Espagne

Le rapport officiel confirme l'ampleur de la conspiration du 23 février

(Suite de la première page.)

A quoi il est répondu que toutes les unités de la division avaient déjà été averties antérieurement. Ce qui prouve encore, si besoin en était, l'importance des complicités dont bénéficiaient les putschistes.

A ce moment, le colonel San Martin, chef d'état-major de la division et de mèche avec les comploteurs, propose que soit mise en marche l'opération Diane, qui prévoit l'occupation militaire de la radio, de la télévision et de plusieurs points stratégiques de la capitale. Trois minutes à peine après l'occupation du congrès par le lieutenant-colonel Tejero, l'opération Diane est déclenchée.

Rentré d'urgence de Saragosse, le chef de la division blindée, le général Juste, avertit le capitaine général de la région militaire de Madrid, le lieutenant général Quintana. Leur intervention permet d'arrêter les mouvements de troupes de la division blindée.

A Valence, le général Milans del Bosch affirme agir en conformité avec les instructions du roi, qui, précise-t-il, lui sont transmises par le général Armada, et en respectant l'ordre constitutionnel. Parmi les officiers de l'état-major de Valence, seul le général Léon Pizarro, apparemment, est au courant des véritables intentions de son chef.

Peu avant le déclenchement du putsch, le général Milans del Bosch réunit ses subordonnés et leur précise que l'opération vise à établir un gouvernement présidé par le général Armada, auquel participeront tous les partis politiques. Il annonce l'invasion du congrès à Madrid avant même qu'elle ne se produise. Vers 20 heures, les principaux chefs militaires de Valence se mettent aux ordres du général Milans del Bosch. Le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Gabeiras, téléphone à ce moment à ce dernier et lui annonce qu'il va être destitué. Le général Milans del Bosch répond qu'il ne parlera dorénavant qu'avec le général Armada ; c'est alors qu'il déploie les chars dans le centre de la ville.

« Pour sauver le roi »

Peu après minuit a lieu une importante conversation téléphonique entre le lieutenant-colonel Tejero et le général Milans del Bosch : le premier annonce au second que le général Armada va proposer aux députés la formation d'un gouvernement présidé par lui-même. Tejero est contre cette solution, mais son interlocuteur lui enjoint de l'accepter.

Le roi appelle à son tour par téléphone le capitaine général de la région de Valence et lui ordonne de rétablir la situation dans la ville. Vers 2 h. 30 du matin, il lui envoie un télex au ton particulièrement dramatique : *« Aujourd'hui plus que jamais*, affirme le souverain, *je suis disposé à respecter le serment fait devant le drapeau, en pensant uniquement à l'Espagne. Je jure que je n'abdiquerai ni n'abandonnerai le pays. Celui qui se soulève est disposé à provoquer une guerre civile et en sera responsable.* » Peu après, le général Milans del Bosch lève les mesures d'exception.

Le récit du ministre de la défense établit que plusieurs officiers de la garde civile commencèrent vers 16 heures à réunir plusieurs dizaines de gardes civils à qui il fut annoncé qu'ils allaient être envoyés au Parlement *« pour sauver le roi »*. Arrivés sur les lieux, ils reçurent l'ordre de se retirer du directeur de la garde civile, le général Aramburu. Mais ces injonctions ne furent pas suivies.

Dès le départ, le lieutenant-colonel Tejero avait fait savoir qu'il n'était disposé à négocier qu'avec le général Armada. Vers 1 h. 30 du matin, ce dernier, en présence de témoins, affirmait : *« Le roi s'est trompé. Il a compromis la couronne en se coupant des forces armées. C'est une affaire militaire qui doit être résolue entre militaires. »* Il avait auparavant proposé sans succès de prendre la tête d'un gouvernement d'exception, afin de sortir de la crise. Pour justifier son initiative, il avait communiqué de fausses informations à son supérieur, le général Gabeiras, en affirmant que quatre régions militaires s'étaient soulevées pour appuyer le général Milans del Bosch. Lorsque sa complicité avec les rebelles devint patente, il fut en permanence escorté par des membres de la police nationale.

A partir de ce moment, c'est le directeur de la sûreté de l'Etat, M. Francisco Laina, qui dirigea personnellement les négociations, en contact direct avec le roi. Avec la junte des chefs d'état-major, elle aussi fidèle à la couronne dès le premier moment, M. Laina jouera un rôle de premier plan dans la reprise du contrôle de la situation par les forces constitutionnelles.

La publication de l'intervention de M. Oliart, qui fait ce mercredi 18 mars la « une » de la presse espagnole, malgré les pressions du ministère de la défense pour éviter sa reproduction, devrait faire l'effet d'une bombe. En indiquant clairement le rôle des principaux protagonistes du putsch, en dévoilant les complicités jusqu'ici non encore révélées, elle oblige désormais la justice militaire à aller jusqu'au bout de son enquête. A moins de se discréditer complètement aux yeux de l'opinion publique, ceux qui affirmaient que la tentative de coup d'Etat avait des ramifications profondes et que l'on ne pouvait se contenter de s'en prendre à la partie émergée de l'iceberg, disposent maintenant d'un argument supplémentaire de poids à l'appui de leur thèse.

Reste à voir comment ces révélations seront accueillies dans les casernes. On craint à Madrid que l'armée ne réagisse très mal à la révélation sur la place publique de ses divisions lors des événements du 23 février. Les responsabilités sont trop lourdes et trop partagées pour que le choc ne soit pas particulièrement rude.

THIERRY MALINIAK.

● LE P.C.E. DENONCE LE COMPORTEMENT DE L'U.R.S.S. A L'EGARD DU PUTSCH. — L'organe du parti communiste espagnol *Mundo Obrero* a dénoncé samedi 14 mars le manque de solidarité des délégations présentes au congrès du parti communiste de l'U.R.S.S. à Moscou, mise à part celle du P.C.I., lors du coup d'Etat manqué du 23 février dernier. Les deux délégués du P.C.E. au congrès, M. Francisco Romeo et Mme Leonor Bornao, indiquent, dans l'hebdomadaire, qu'aussi bien l'agence Tass que la rédaction de la *Pravda* se sont refusées à les informer de ce qui se passait en Espagne en leur affirmant qu'ils pouvaient attendre le lendemain.

Union soviétique

Faux hareng et vrai caviar

De notre correspondant

Moscou. — M. Alexandre Akimovitch Ichkov a discrètement perdu sa place de suppléant au comité central, sa dernière fonction officielle, à l'occasion du vingt-sixième congrès du P.C. soviétique. Il avait été pourtant ministre de la pêche de 1946 jusqu'à ce jour de février 1970 où le scandale a été découvert : son ministère abritait depuis près de dix ans un vaste trafic de caviar qui a rapporté plusieurs millions de dollars — de vrais dollars puisque le trafic se faisait en devises — à ses auteurs. Si M. Ichkov a été simplement mis à la retraite, plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées : des vice-ministres et autres collaborateurs du ministère, des directeurs de la chaîne de magasins Okean, de simples pêcheurs de la mer Caspienne et plus récemment des collaborateurs du ministère du commerce extérieur.

Le principe était très simple : le caviar était placé dans des boîtes de 3 à 5 kilos marquées « *harengs fumés* » et vendues comme telles à une firme occidentale (une grande quantité de ces boîtes ont été expédiées au Japon). Cette société conditionnait de nouveau le caviar, le vendait au prix fort et partageait les bénéfices avec ses complices soviétiques, qui étaient payés en devises sur des comptes en Suisse. Les hauts fonctionnaires soviétiques qui sont amenés à voyager à l'étranger pour des raisons de service pouvaient ainsi profiter du pactole.

Leurs complices en bas de l'échelle recevaient leur dû en caviar, qu'ils pouvaient revendre au marché noir à des amis ou, mieux, à des étrangers de passage (le caviar a pratiquement disparu ces dernières années des magasins d'Etat) : l'organisation était très cloisonnée, chaque participant ne connaissant que ses complices les plus immédiats. Selon certaines informations, un haut fonctionnaire du ministère de la pêche aurait cependant chargé ses collègues. Un vice-ministre, M. Rykov, mis en cause par un de ses subordonnés, est mort en prison en mai dernier, et le bruit court à Moscou qu'il s'était suicidé. Un autre haut fonctionnaire aurait refusé de coopérer avec le juge d'instruction aussi longtemps que M. Ichkov ne serait pas inculpé. Mais l'ancien ministre n'a jusqu'à présent pas été inquiété. Les premiers procès pourraient commencer incessamment à Leningrad.

Le pot aux roses a été découvert quand un client soviétique croyant acheter des harengs fumés dans un magasin ordinaire a découvert une boîte pleine de petits œufs noirs. La presse soviétique n'a jamais parlé de ce scandale, alors que les principaux accusés risquent la peine de mort pour crime économique. Mais quand elle appelle à redoubler de vigilance contre les « *violations de la légalité socialiste* », on sait désormais qu'elle ne fait pas seulement allusion aux exactions de quelques jeunes houligans. D.V.

● *M. Alexandre Chatravka*, auteur d'un livre sur les hôpitaux psychiatriques spéciaux, arrêté le 17 septembre, a été interné dans un hôpital psychiatrique de Dniepropetrovsk (*le Monde* du 24 septembre 1980). Passé clandestinement en Finlande en 1974, il avait été extradé puis interné pendant cinq ans à Dniepropetrovsk. Deux psychiatres, MM. Alexandre Volochanovitch et Anatoli Koryaguine, l'ont cependant déclaré sain d'esprit : le premier a émigré en Occident, le second a été interné en janvier dans un hôpital psychiatrique. — *(A.F.P.)*

● *Menace sur le séminaire des « exclus de la science ».* — Mme Irina Brailovski, femme de M. Viktor Brailovski, un cybernéticien juif qui, jusqu'à son arrestation, le 13 novembre dernier, organisait, chaque dimanche dans son appartement de Moscou, un séminaire de scientifiques juifs candidats malheureux à l'émigration, a indiqué, mardi 17 mars, que la police avait menacé de l'expulser de Moscou si elle continuait à tenir chez elle ce séminaire. Celui-ci a néanmoins eu lieu dimanche dernier avec la participation du mathématicien anglais Maurice Priestley. — *(U.P.I.)*

● *L'acteur soviétique Savely Kramarov* a demandé, mardi 17 mars, à M. Ronald Reagan, *« en tant qu'ancien acteur »*, de l'aider à émigrer en Occident. Cet acteur comique, qui a tourné quarante-deux films, explique, dans une lettre ouverte au président des Etats-Unis, que, depuis qu'il a déposé une demande d'émigration en Israël, il n'a plus la possibilité de travailler.

Pologne

Un compromis a été conclu entre Solidarité et le gouvernement sur le conflit de Radom

La section Solidarité de Radom a décidé de mettre fin à l'état de préparation à la grève (décrété dans toute la voïvodie au début du mois de mars), à l'issue des pourparlers qui ont eu lieu, mardi 17 mars dans la soirée à Varsovie, entre une délégation du syndicat et le premier vice-ministre, M. Mieczyslaw Rakowski. Le gouvernement s'est engagé à envoyer, d'ici une semaine, une commission à Radom pour examiner les problèmes soulevés par le syndicat, et qui n'ont pas encore été réglés.

Dans une déclaration à la télévision, M. Rakowski a remercié les syndicalistes pour leur « *bonne volonté* », et s'est félicité de ce « *compromis dont les Polonais ont besoin, comme ils ont besoin d'air et de soleil, ce qui contribuera à calmer la situation dans le pays* ».

Avant les négociations, M. Rakowski avait dit à la presse que l'élément le plus inquiétant était l'aggravation de la situation économique : la production industrielle a baissé de 10 % pour les deux premiers mois de l'année. Il avait dit aussi que les créditeurs occidentaux suivaient l'évolution de la situation, et que les alliés de la Pologne avaient le droit de se demander si la situation économique du pays renforçait ou affaiblissait la communauté socialiste. Il a aussi affirmé que dans un tel contexte la pénurie de produits alimentaires ne pourrait que s'aggraver.

Lundi, le président de Solidarité, M. Lech Walesa, avait déclaré, à Radom, au cours d'une conférence de presse, que la situation économique était « catastrophique » ; il aurait évoqué un éventuel rationnement du pain dans un proche avenir et affirmé que l'on imprimait déjà des tickets.

Mardi, le chef du gouvernement, le général Jaruzelski, et le chef du parti, M. Stanislaw Kania, ont reçu le maréchal Koulikov, commandant en chef des armées du pacte de Varsovie, et le général Anatoli Gribkov, le chef d'état-major. Des manœuvres militaires auxquelles participeront la Pologne, l'U.R.S.S., la R.D.A. et la Tchécoslovaquie doivent avoir lieu sous peu. Cet exercice, baptisé « Bouclier 81 », engagerait moins de vingt-cinq mille hommes, indiquait-on mardi de source militaire atlantique, à Bruxelles, et n'a donc pas à être notifié aux pays signataires de l'acte final d'Helsinki. A Washington, le département d'Etat a indiqué que cet exercice avait fait l'objet de « *contacts informels* » entre Washington et Moscou et que « *les inquiétudes des Etats-Unis au sujet de ces manœuvres avaient quelque peu diminué* ».

M. Genscher à Varsovie

Jeudi, les dirigeants polonais accueilleront, à Varsovie, pour quarante-huit heures, M. Hans Dietrich Genscher pour examiner notamment avec le ministre ouest-allemand des affaires étrangères le problème des crédits et du réaménagement de sa dette demandés par la Pologne : sur les 23 milliards de dollars de dette extérieure polonaise, le tiers est dû à la R.F.A.

Pour sa part, le général Moczar, membre du bureau politique, a qualifié de « *tendancieux* » les commentaires occidentaux « *sur un prétendu regain de l'antisémitisme en Pologne* ». « *Nous n'admettrons jamais que des sentiments antisémites puissent voir le jour en Pologne*, a-t-il dit. *Je suis fermement convaincu que l'atmosphère de notre vie sociale sera marquée par l'humanisme et la tolérance, vertus traditionnelles de notre nation.* »

Dans cette déclaration faite au quotidien *Zycie Warszawy*, le général Moczar avait auparavant vivement critiqué la cérémonie universitaire et la manifestation nationaliste d'inspiration antisémite qui avaient marqué, le 8 mars dernier, à Varsovie, le treizième anniversaire des révoltes étudiantes de mars 1968 et de leur répression (le général Moczar était à l'époque ministre de l'intérieur). Pour le général, les deux manifestations « extrémistes » étaient de nature à exacerber les tensions. Il a affirmé que l'influente association d'anciens combattants Zbowid (sept cent mille adhérents) qu'il préside n'avait rien à voir avec de telles manifestations « *animées par l'esprit de haine et de revanchisme* ».

Démarches auprès de Londres pour le retour des cendres du général Sikorski

Enfin, il a annoncé que le Zbowid va effectuer des démarches auprès de la Grande-Bretagne pour obtenir le retour en Pologne des cendres du général Wladislaw Sikorski, dont le centième anniversaire de la naissance sera célébré officiellement, avec un éclat particulier, en mai prochain. C'était, a-t-il dit, « *un grand Polonais, un soldat et un homme d'Etat hors pair* ».

Premier ministre du gouvernement polonais en exil à Londres durant la deuxième guerre mondiale, le général Sikorski avait été tué le 3 juillet 1943 dans un accident d'avion à Gibraltar et enterré en Angleterre dans le cimetière militaire de Newark. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Un débat sur le rôle des intellectuels dans le renouveau polonais*, animé par M. P. Thibaud, directeur de la revue *Esprit*, et auquel participeront notamment MM. Krzysztof Pomian, historien, et Krzysztof Sliwinski, responsable des relations extérieures de Solidarité pour la région de Varsovie (Mazowsze) est organisé le vendredi 20 mars, à 20 h. 30 au centre Martin-Luther-King (32, rue Olivier-Noyer, Paris 14e, métro Pernety) par l'Association Solidarité France-Pologne (BP 176 75 665 Paris Cedex 14).

L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE N'ENVISAGE PAS LA CONSTRUCTION AVEC LA FRANCE « D'UN CHAR ENTIÈREMENT NOUVEAU ».

Bonn (A.F.P.). — Le chancelier Schmidt a assuré le président Giscard d'Estaing *« qu'aucune décision de renoncer »* à la construction d'un char franco-allemand pour les années 90 n'avait été prise à Bonn. C'est ce qu'a indiqué, lundi 16 mars, à la presse le porte-parole du gouvernement fédéral, M. Becker.

M. Schmidt a donné cette assurance au président français *« au cours d'une conversation téléphonique »* antérieure à leur rencontre du dimanche 15 mars, près de Strasbourg, a précisé M. Becker (1).

Le ministre fédéral de la défense, M. Apel, n'envisage cependant *« plus la construction d'un char entièrement nouveau »*, a confirmé le porte-parole du ministère de la défense, M. Leopold. Ce problème sera examiné au cours d'une réunion de la commission de la défense du Bundestag (Assemblée fédérale), prévue pour le 19 mars.

La construction en commun d'un nouveau blindé devant succéder au Léopard ouest-allemand et à l'AMX 30 français avait été décidée lors du sommet franco-allemand de février 1980 à Paris.

(1) Cette communication téléphonique a eu lieu le lundi 9 mars, après l'annonce de ses décisions par M. Apel le samedi après-midi 7 mars (*le Monde* du 10 mars). — *(N.D.L.R.)*

ASIE

Chine

Pékin accepte l'aide alimentaire de la C.E.E. aux victimes des calamités naturelles

De notre correspondant

Pékin. — La décision de la C.E.E. de fournir une aide alimentaire à la Chine a été annoncée avec une rapidité exceptionnelle, mercredi 18 mars, par Chine nouvelle. Abandonnant les réserves psychologiques et politiques qui commandaient l'attitude de Pékin dans le passé, l'agence note que cette assistance est destinée à « *aider les deux provinces du Hebei et du Hubei, touchées respectivement par la sécheresse et des inondations* ». Elle a été accordée, indique l'agence, « *au vu de la situation dans les régions concernées et de leurs propres possibilités* ».

La reconnaissance par Pékin que la Chine, dans l'état actuel des choses, ne peut faire face seule à des catastrophes naturelles de grande ampleur, est relativement récente. Depuis 1978, des contacts suivis se sont établis avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui dispose d'une représentation à Pékin. Le temps est révolu où le *Quotidien du peuple* pouvait écrire, comme ce fut le cas avec le séisme terriblement meurtrier de Tangshan, en juillet 1976, que « *les tremblements de terre servent à tremper la volonté révolutionnaire des masses* ». Pékin admet qu'il peut arriver, ne serait-ce que provisoirement, que la nature soit plus forte que l'homme.

Ayant ainsi changé d'attitude, la Chine a accepté cette année, contrairement à 1976, l'aide matérielle et financière proposée par la Croix-Rouge d'un certain nombre de pays, l'UNICEF et l'Organisation des Nations unies pour les secours en cas de sinistre (UNDRO), après le séisme qui a frappé en janvier la région de Dawu, dans le Sichuan. Selon Chine nouvelle, l'aide financière fournie à cette occasion par la Croix-Rouge se serait élevée à 173 320 francs suisses, celle de l'UNICEF à environ 300 000 francs français et celle de l'UNDRO à 135 000 dollars.

L'acceptation de l'aide offerte par la C.E.E. se justifie par la situation alimentaire qui sévit depuis plusieurs mois dans la province du Hebei, qui entoure Pékin, et celle plus centrale du Hubei. Selon l'enquête réalisée sur place en janvier par une mission de l'UNDRO, une aide d'environ 700 millions de dollars, soit plus de dix fois supérieure à celle décidée par les Dix, serait nécessaire pour faire face aux calamités affectant ces deux provinces. L'UNDRO a reçu le feu vert du gouvernement chinois pour solliciter un certain nombre de pays susceptibles d'apporter, eux aussi, leur assistance.

La sécheresse qui sévit dans le Hebei depuis l'automne est la plus grave depuis trente-sept ans. Elle s'étend sur plus de 13 millions d'hectares de terres cultivables et a mis en danger entre quinze et vingt-trois millions de personnes. Pour la période de novembre à la mi-février, les précipitations dans les régions entourant Pékin n'ont pas dépassé 4,6 mm contre 17 mm en moyenne. La province voisine du Shanxi est également affectée par ce temps exceptionnellement sec, les précipitations ayant atteint seulement le tiers de la moyenne habituelle.

Dans le Hubei, c'est à des inondations d'une gravité inconnue depuis vingt-six ans que la population doit faire face ; six millions de personnes au minimum seraient gravement sinistrées et quelque vingt millions seraient menacées par le débordement des eaux du Yangzi. Au total, environ quarante millions de Chinois se trouveraient depuis plusieurs mois dans une situation matérielle et alimentaire précaire.

Les autorités du Hubei ont donné quelques indications sur les conséquences du désastre dans leur province. Dans un rapport devant l'Assemblée provinciale, le gouverneur, M. Han Ningfu, a déclaré, le 23 février, que trois millions de personnes avaient été mobilisées « *jour et nuit* » pour tenter de colmater les digues menacées par les flots du Yangzi. Fin février 1980, 80 % des digues emportées avaient, selon Chine nouvelle, pu être remises en état. Toujours selon le gouverneur de la province, la valeur de la production agricole en 1980 aurait été inférieure d'environ 13 % à celle de 1979, les récoltes de céréales et de coton étant plus particulièrement touchées (respectivement moins 17 % et moins 30 % par rapport à 1979).

MANUEL LUCBERT.

DIPLOMATIE

M. HAIG SE RENDRA A MADRID ET A LONDRES EN AVRIL

Washington *(A.F.P.)*. — M. Haig se rendra en visite officielle à Madrid le 8 avril et à Londres les 9 et 10 avril à l'issue d'une tournée de cinq jours au Proche-Orient, a confirmé mardi 17 mars le département d'Etat. Le secrétaire d'Etat américain sera reçu à Madrid par le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Perez Llorca.

Le porte-parole a d'autre part démenti que le secrétaire d'Etat ait décidé de se rendre à Madrid pour tenter de mettre fin à la controverse soulevée dans la presse espagnole par de récentes déclarations faites par M. Haig. Plusieurs journaux avaient accusé M. Haig de ne pas soutenir pleinement la démocratie espagnole après qu'il eut qualifié d'« *affaire interne* » la récente tentative de coup d'Etat.

● *M. François-Poncet fera une visite de travail de vingt-quatre heures à New-Delhi* le 31 mars sur le chemin de la Corée du Sud où il se rendra en visite officielle du 1er au 4 avril.

● *La décision sur le siège de la sixième CNUCED* (Conférence des Nations unies pour le commerce et de développement), menacée de boycottage par les Etats-Unis s'il était fixé à Cuba, a été repoussée à l'automne prochain par le conseil de cette organisation, réuni mardi 17 mars à Genève. Le Salvador, la Somalie et Singapour ont souligné la nécessité d'obtenir un consensus sur ce sujet. — *(A.F.P.)*

LES BELLES LITERIES
TRÉCA
ÉPÉDA
SIMMONS
s'achètent toujours
chez
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
Seule adresse de vente :
37 Av. de la REPUBLIQUE - PARIS 11e
Métro Parmentier - Tél. 357.46.35
LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE

LA CHINE EST DISPOSÉE A PARTICIPER AU SOMMET NORD-SUD D'OCTOBRE PROCHAIN

« La Chine est disposée à prendre part » à la réunion Nord-Sud au Mexique, a indiqué, mardi 17 mars, M. Yao Guang, ambassadeur de Chine en France, parlant devant l'Académie diplomatique internationale.

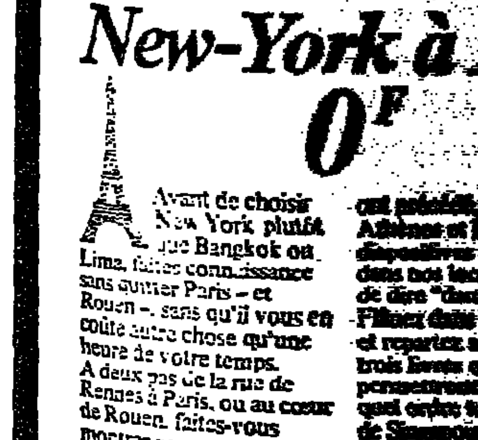
La participation de la Chine au sommet Nord-Sud prévu pour octobre à Cancun (Mexique) avait été jugée souhaitable par les ministres des affaires étrangères représentés à la réunion préparatoire de Vienne, vendredi 13 mars, notamment par le ministre français, M. François-Poncet. L'U.R.S.S. sera également invitée (« le Monde » daté 15-16 mars).

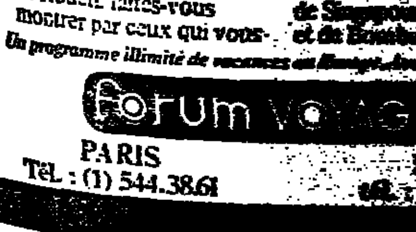
En 1985
LE PASSEPORT EUROPÉEN SERA RÉDIGÉ EN TROIS LANGUES

Bruxelles (A.F.P.). — Les pays de la Communauté européenne ont adopté une présentation uniforme pour le passeport européen, qui entrera en vigueur en 1985. De couleur grenat, ce passeport portera sur la couverture l'emblème du pays et, inscrits dans la langue de chaque pays, la mention « Communautés européennes » et le nom du pays en caractères de même dimension.

Les ministres des affaires étrangères de la Communauté, qui ont pris cette décision le 17 mars, n'ont pu toutefois régler tous les détails de présentation des renseignements figurant à l'intérieur du passeport, telles la couleur des yeux et la taille du détenteur. Les rubriques du document devraient être écrites en trois langues : français, anglais et la langue du pays.

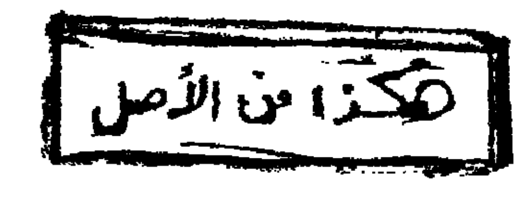
● ERRATUM. — Une « coquille » a rendu incompréhensible une partie des propos de M. Jean-Marie Bressand, délégué général de la Fédération mondiale des villes jumelées, tels qu'ils étaient rapportés dans nos différentes éditions datées du 17 mars, page 3, dans le compte rendu de la réunion de l'Union des villes de la Méditerranée à Rome. Il fallait lire : « *Serait-ce notre non-alignement* (et non, évidemment, « *notre alignement* »), *après notre non-discrimination, qu'on nous reprocherait ?* »











هكذا من الأصل

Japon

Tokyo accueille fraichement les offres de négociations soviétiques

L'U.R.S.S. a protesté mardi 17 mars contre les remarques, jugées « insultantes » — selon l'A.F.P., — du chef de cabinet du premier ministre japonais sur l'attitude de l'ambassadeur soviétique à Tokyo, ainsi que contre les informations « déformées » *publiées* par la presse nippone au sujet des relations entre les deux pays, dont rend compte notre correspondant.

De notre correspondant

Tokyo. — Dosant savamment les propos conciliants et la rebuffade, le gouvernement japonais a répondu lundi 16 mars aux « ouvertures soviétiques » en vue d'une amélioration des relations entre les deux pays. Au cours d'un débat à l'Assemblée nationale, le premier ministre, M. Suzuki, ne s'est pas opposé ouvertement à une « rencontre au sommet » que Moscou semble rechercher avec insistance. Il l'a toutefois assortie de deux conditions : que les Soviétiques en prennent l'initiative et qu'ils acceptent de discuter le contentieux territorial des « îles du Nord ». Ces conditions apparaissent comme une fin de non-recevoir, les Soviétiques refusant de rouvrir ce dossier qu'ils considèrent comme réglé.

Le premier ministre a assorti ses propos d'une rebuffade en déclarant qu'il n'avait pas l'intention de recevoir l'ambassadeur soviétique, M. Polianski qui, depuis plusieurs semaines, multiplie les démarches à cet effet. M. Polianski (qui a perdu son poste de membre du comité central du P.C. soviétique lors du vingt-sixième congrès) a été reçu par le ministre des affaires étrangères japonais, M. Ito, à qui il a fait part du désir de son pays de prendre des « *mesures propres à renforcer la confiance* » en Asie et en Europe et à améliorer les relations diplomatiques et la coopération économique entre Moscou et Tokyo. Cependant, sur le contentieux territorial ou sur l'Afghanistan, les propos de M. Polianski ont été jugés « vagues » et n'apportent rien de nouveau.

L'insistance de l'ambassadeur soviétique a été fort mal reçue ici, et on a tenu à le faire savoir sans ambages au Kremlin et au public japonais. Ce que M. Suzuki ne pouvait pas dire a été prononcé par son chef de cabinet, M. Miyazawa, l'un des architectes de la politique étrangère : « *M. Polianski connaît apparamment bien mal le Japon et la société japonaise, bien qu'il ait ici de bons collaborateurs, je me demande s'il a seulement essayé* (...). *Il est tout à fait inhabituel pour un ambassadeur étranger ici de croire que le premier ministre accepterait de participer avec lui à des entretiens secrets.* »

Le chef de cabinet a estimé « *déraisonnable* » de la part des Soviétiques la prétention de promouvoir des « *mesures propres à renforcer la confiance* » tout en écartant la question de leurs activités militaires à travers le monde. Alors que les milieux d'affaires poussent à une reprise de la coopération économique avec d'autant plus d'ardeur que leurs concurrents européens paraissent avoir moins scrupuleusement respecté qu'eux les consignes de représailles économiques, la fermeté diplomatique semble toujours prévaloir à Tokyo.

R.-P. PARINGAUX.

LE PAKISTAN ACCUSE KABOUL D'AVOIR EXPLOITÉ L'AFFAIRE DU DÉTOURNEMENT DE L'AVION POUR OBTENIR UNE RECONNAISSANCE DIPLOMATIQUE

L'U.R.S.S. a réagi vigoureusement aux accusations du Pakistan et des Etats-Unis sur son attitude pendant le détournement de l'avion pakistanais ; le ministère soviétique des affaires étrangères *a affirmé mardi 17 mars que ces* allégations étaient « *fabriquées, provocatrices et hostiles* ». L'agence Tass a ajouté que l'appareil s'est toujours trouvé « *hors de l'espace aérien soviétique* » et que Kaboul avait « *fait l'impossible pour assurer la sécurité des passagers* ». Un diplomate pakistanais avait été assassiné par les pirates de l'air sur l'aéroport de Kaboul.

D'autre part, tandis que le général Haig réaffirmait à Washington que cette affaire pourrait affecter les relations soviéto-américaines, le ministre pakistanais de l'information, M. Raja Zafarul Haq, a accusé « *un pays* » non nommé — sous-entendant probablement l'U.R.S.S. — de s'être livré à un chantage diplomatique. Le détournement de l'avion, a-t-il affirmé, a été utilisé pour « *forcer le Pakistan à reconnaître le régime afghan* (pro-soviétique) *de M. Babrak Karmal* », que le Pakistan a toujours refusé de reconnaître.

« *Pendant les trois premiers jours après le détournement,* a ajouté le ministre, *les pirates n'ont pas formulé d'exigences et ce n'est qu'après le refus du Pakistan de reconnaître le gouvernement de Kaboul qu'une liste de personnes à relâcher a été élaborée* ». « *Le régime de Kaboul a fourni aux pirates cette liste. C'est pourquoi les terroristes n'ont pas été capables de fournir d'explications ou de détails sur ces personnes, en dépit de nos demandes persistantes* », a-t-il conclu. — *(A.F.P., U.P.I.).*

VIETNAM : le socialisme à pas lents

III. — LA GUERRE N'EST PAS FINIE

Le Vietnam connaît une situation alimentaire critique. Le gouvernement donne aujourd'hui la priorité au développement de l'agriculture. (« Le Monde » des 17 et 18 mars.)

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

Langson. — Dans la salle du *comité populaire*, M. Be Kim Thinh, responsable des relations extérieures de cette ville-frontière occupée par les Chinois à la mi-février 1979, détaille, sur une carte d'état-major épinglée au *mur*, l'avancée des envahisseurs. Comme si c'était hier. Puis, ouvrant un cahier d'écolier, il énumère la longue liste des « *crimes* » commis par ceux d'en face et décrit, par le menu, leurs diaboliques subterfuges pour entretenir la tension.

« *Nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur de calcul ou d'un coup de folie des expansionnistes de Pékin* », assurent les autorités de Hanoï. Face à la menace chinoise, il n'y a, à leur avis, pas d'autre choix que de vivre sur la défensive, même si cet état d'alerte permanent hypothèque gravement la reconstruction du pays.

Le dernier plan quinquennal (1976-1980) avait été élaboré bien avant que n'éclate le conflit du Cambodge et que ne se précisent les « *noirs desseins* » de la Chine. « *Toutes nos prévisions en ont été bouleversées* », reconnaît-on à Hanoï. Le Vietnam s'estime contraint de maintenir sur pied de guerre une armée généralement évaluée à environ un million d'hommes, « *beaucoup plus nombreuse qu'au temps des Américains* », et dont le quart des effectifs stationnent au Cambodge et au Laos.

« *Dans les quatre provinces frontalières de la Chine, nous alignons sept corps d'armée, composés, chacun, de quatre divisions*, précise M. Hoang Tung, rédacteur en chef du *Nhan Dan*. *Notre infanterie est supérieure en nombre à celle du Japon et de la France réunies.* » Et comme s'ils cherchaient à se consoler de leurs déboires économiques, les autorités ajoutent : « *Nous sommes une puissance au point de vue militaire.* »

L'aide soviétique, qui porte « *surtout sur des armements sophistiqués* », serait gratuite. D'autre part, les unités stationnées aux arrières-postes, notamment au Sud dans le delta du Mékong, participent à la reconstruction du pays. Deux cent mille soldats partagent ainsi leur année entre quatre mois d'instruction militaire et huit mois de travail productif, par exemple, dans des plantations de caoutchouc dans la province de Songbe, ou de café dans celle de Buonme-Thuot.

Malgré tout, une économie de guerre n'est pas une économie saine. « *80 % des combattants ont moins de vingt-huit ans* », note le colonel Thanh Tin, rédacteur en chef adjoint du *Quan Doi Nhan Dan*, le journal de l'armée. Ces jeunes-là manquent au champ et à l'usine. Dans de nombreuses coopératives agricoles du Nord, 80 à 85 % de la population active est féminine...

Cela dit, même si les Vietnamiens ne nourrissent, en général, aucune sympathie particulière pour leurs voisins chinois, et même si, dans leur majorité, ils approuvent l'opération de « *sauvetage* » du Cambodge, certains d'entre eux, notamment au Sud, s'interrogent sur la gravité de la menace dont on ne cesse de les entretenir, craignant que, par ce biais, le régime ne cherche, en réalité, à masquer ses insuffisances.

A vrai dire, les autorités battent leur coulpe. « *Si le plan a échoué, c'est aussi de notre faute* », confessent-elles, mettant notamment en cause les mécanismes de la gestion économique, la politique des salaires et des prix, se reprochant d'avoir appliqué à une situation nouvelle de « vieilles méthodes ». Lors du débat qui, en décembre, a précédé le vote de la *Constitution*, les députés ne se sont pas privés de dénoncer « *les manifestations de bureaucratisme, d'arrogance, les pratiques autoritaires des cadres et employés des organismes d'Etat* ».

Place aux jeunes, aux technocrates, aux « managers » : tel semble être le mot d'ordre du moment. Les vieux révolutionnaires ont fait leur temps. « *Il nous faut des cadres compétents pour diriger le pays et nous n'en manquons pas*, précise M. Hoang Tung. *Les problèmes économiques doivent être résolus par des moyens économiques.* »

Les responsables, qui ont présent à l'esprit l'exemple polonais — « *le parti s'était coupé de la masse* », — semblent préoccupés de chasser de leur propre P. C. les éléments corrompus qui en ternissent l'image : 1 600 000 Vietnamiens en sont membres ; à ce jour, 700 000 seulement en possèdent la carte. Et, chaque année, 50 000 à 60 000 en sont expulsés pour « *incapacités ou fautes* ».

Réduction de l'aide étrangère

Ce *new-look* économique provoque inévitablement des remous et des tensions dans les sphères dirigeantes, *divisées comme toujours* entre le clan des idéologues et celui des pragmatiques. Le vote de la « sixième résolution » en août 1979 qui redonne vie au secteur privé, puis les remaniements ministériels de février 1980 et de janvier 1981, qui ont installé au pouvoir de jeunes technocrates, donnent à penser à de nombreux observateurs que le virage est bien pris. Sauf imprévu, le cinquième congrès du parti devrait entériner, à la fin de cette année, ces nouvelles orientations.

Quels que soient les détours *tactiques qu'imposent les circons*tances, le but n'a pas varié : il s'agit toujours de « *restreindre et de transformer* » les composantes économiques non socialistes. La renaissance du petit commerce est, selon M. Tung, un « *fait négatif* ». « *Mais*, ajoute-t-il, *nous devons attendre que le secteur coopératif soit réorganisé pour limiter le marché libre.* »

Quoi qu'il en soit, le Vietnam, qui a été en guerre pendant trente ans, aurait besoin d'une aide internationale conséquente pour se relever. Or, au fil des récentes années, l'assistance étrangère s'est réduite comme peau de chagrin.

Le Vietnam réunifié n'a commencé de bénéficier de concours internationaux qu'à partir de 1977. Dès mai 1978, sa brouille avec Pékin se soldait par la coupure de l'aide chinoise, alors estimée à près de 200 millions de dollars par an. Puis, en 1979, au lendemain de l'intervention vietnamienne au Cambodge, les pays occidentaux décidaient, à titre de représailles, de geler leurs programmes d'aide au régime de Hanoï, se contentant d'achever les opérations en cours. L'Australie et le Japon choisissaient, quant à eux, d'abandonner immédiatement le terrain.

Bon gré, mal gré, le Vietnam dut se retourner vers les pays « *frères* ». En mai 1978, il adhérait au COMECON et, au mois de novembre suivant, signait avec l'U.R.S.S. un « *traité d'amitié et de coopération* ». L'aide économique et militaire de l'Union soviétique s'élèvent, aux dires de certains experts, à quelque 2 millions de dollars par jour, les crédits étant pour l'essentiel remboursés en nature. En outre, plus de cinq mille Vietnamiens reçoivent en U.R.S.S. une formation technique.

Cette coopération s'est révélée plutôt décevante. L'Union soviétique, qui s'était engagée à reprendre les programmes de développement abandonnés par les Chinois, n'a pas toujours tenu parole. Elle a préféré concentrer ses interventions sur des projets « lourds », usine hydroélectrique et cimenterie, par exemple. Son concours à l'exploitation des mines de charbon n'a, semble-t-il, pas été très heureux puisque les objectifs du plan pour 1980 n'ont pas été atteints : 6 millions de tonnes au lieu de 10 millions. La recherche pétrolière *off shore*, que les firmes occidentales et canadienne ont abandonné faute de trouver des réserves commercialement exploitables, sera confiée à l'U.R.S.S., pourtant mal équipée pour forer à grande profondeur.

Au total, depuis 1976, le Vietnam a reçu *du monde socialiste* environ 6 milliards de dollars, des pays occidentaux et des organisations internationales plus de 3 milliards dont un tiers d'aides non remboursables. A cela s'ajoute l'apport de la colonie vietnamienne fixée à l'étranger — environ cinq cent mille personnes principalement installées aux Etats-Unis — qui envoient à leurs compatriotes restés au pays une centaine de millions de dollars par an.

La Suède est le pays occidental qui *fournit* l'assistance la plus importante, entièrement sous forme de dons. Elle achève notamment une usine de pâte à papier à Baibang, un projet « intégré » qui part de la plantation de 1 500 hectares de bois. La France finit de distribuer les derniers crédits inscrits au protocole de 1977. Elle se propose d'en négocier un autre mais à un *niveau nettement plus modeste* que les précédents et seulement pour réserver l'avenir (1).

Ainsi, le Vietnam continue-t-il de « *payer* » cher son intervention au Cambodge. L'aide d'urgence que, *suite aux récents* typhons, il avait sollicité de la Communauté économique européenne, vient de lui être refusée. Et le Japon, qui reste son premier partenaire commercial occi*dental — il lui achète 300 000 ton*nes de charbon par an, — continue de poser des conditions politiques à la reprise de son assistance.

Chercher l'ouverture

Le pays manque *cruellement* de devises (on estime généralement ses réserves à environ 100 millions de dollars). Or, il en a besoin pour se procurer des matières premières — il importe notamment, chaque année, plus de 1 million de tonnes de vivres et 2 millions de tonnes de pétrole — pour reconstruire ses usines, moderniser ses équipements, acheter des pièces de rechange. Aussi, dans certains secteurs, la culture du café et du thé par exemple, l'effort est-il orienté vers les marchés extérieurs. Dans le même temps, les responsables doivent satisfaire les besoins de la population en produits de première nécessité et en articles de consommation courante. C'est ainsi que pour les textiles, la priorité est donnée au marché intérieur.

La modicité des moyens mis en jeu rend aléatoire le succès de cette politique à double objectif. « *Nos industries légères tournent à la moitié ou au tiers de leur capacité* », note M. Hoang Tung.

La faiblesse des salaires n'encourage pas le rendement. La longueur des circuits de décision est un frein au dynamisme. La pénurie nourrit l'inflation. La population perd confiance dans sa monnaie. Au marché noir, le dollar se négocie jusqu'à six fois sa valeur au taux *officiel*.

D'aucuns laissent entendre que, comme en son temps la Chine l'avait proposé, l'Union soviétique aurait offert au Vietnam de reconstruire le pays *mais à des* conditions que les autorités de Hanoï auraient jugé inacceptables. MalgZré les apparences, les deux pays entretiennent des relations difficiles. Par leur comportement, les *Soviétiques ont* dressé contre eux une large partie de la population *qui* vilipende ces « *Américains sans dollars* »...

Pour éviter ce tête-à-tête, le souci d'un bon nombre de dirigeants influents semble être de chercher une certaine ouverture du côté de l'Occident, soit directement, soit par le biais des organisations internationales. Pour le moment ces pays ne sont pas disposés à lever la quarantaine qu'ils imposent au Vietnam. Ce serait bien mal connaître ces farouches nationalistes que d'espérer obtenir d'eux qu'ils fassent amende honorable. « *Notre meilleur allié*, disent-ils, *c'est le temps.* »

FIN

(1) UNASPECIA S.M. est l'unique *société mixte* à capitaux occidentaux vietnamiens. Le capital de cette entreprise, qui fabrique des produits pharmaceutiques, est détenu par le ministère de la santé (51 %) et Rhône-Poulenc (49 %).

Cambodge

- L'ASEAN soutient la participation des Khmers rouges à un Front uni anti-vietnamien et s'inquiète des réticences de certains pays à accepter la mise en place d'une telle organisation sous l'égide du prince Sihanouk, a déclaré, mardi 17 mars, à Kuala-Lumpur, le ministre malaisien des affaires étrangères, le prince Rithauddeen. Selon le ministre, l'Association des nations d'Asie du Sud-Est, *qui comprend*, outre la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande, considère toujours que les Khmers rouges représentent *le gouvernement légitime du* Cambodge. — *(A.F.P.)*

New-York à Paris
0F
Avant de choisir New York plutôt que Bangkok ou Lima, faites connaissance sans quitter Paris – et Rouen –, sans qu'il vous en coûte autre chose qu'une heure de votre temps. A deux pas de la rue de Rennes à Paris, ou au cœur de Rouen, faites-vous montrer par ceux qui vous ont précédé, Colombo, Athènes et Rio en diapositives et en Super 8 dans nos locaux (on a envie de dire "dans nos salons"). Flânez dans notre librairie et repartez avec les deux ou trois livres qui vous permettront de savoir dans quel ordre tomber amoureux de Singapour, de Marrakech et de Bombay.
Un programme illimité de vacances en Europe, Amérique, Asie, Afrique.
Forum VOYAGES
PARIS Tél. : (1) 544.38.61
ROUEN tél. : (35) 98.32.59

New-York à New-York*
1920F
A/R Départ Paris
*Voir ci dates fixes.
Pour ce prix, on vous pose à l'aller, on vous cueille au retour, et entre-temps vous vivez votre vie. Si vous êtes plus exigeant mais toujours aventureux, nous vous suggérons quelques "extra" une réservation dans un hôtel sympa, un tortillard folklorique, une location de voiture ou un avion-relais vers plus loin. Et si vous êtes du genre carrément organisé, nous vous proposons du jamais vu, dans le style "clé en main". Quel genre ou plutôt quels genres ? Il y a trop à dire pour en parler ici. Venez ou découpez !
Forum VOYAGES
PARIS - 1, rue Cassette 75006 Paris - Tél. : (1) 544.38.61
ROUEN - 72, rue Jeanne-d'Arc 76000 Rouen - Tél. : (35) 98.32.59
Bon pour une documentation gratuite.
Nom
Prénom
Adresse
Ville
Code Postal
Destination choisie

Le temps gagné.
AIR AFRIQUE LA MEME COMPAGNIE POUR ALLER EN AFRIQUE ET A TRAVERS L'AFRIQUE NOIRE.

Le Monde

politique

La polémique entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand

La campagne présidentielle, si lente à se mettre en branle au niveau des grands candidats et si retenue dans ses débuts, sort de son train-train. Mais c'est pour entrer dans la polémique et dans la querelle la plus personnalisée qui puisse être, puisqu'elle oppose le président sortant à son principal adversaire.

Il aurait fallu être particulièrement distrait pour ne pas remarquer les traits acérés que, dans un ensemble de déclarations faites sur un ton posé, M. Mitterrand avait décochés lundi soir à « Cartes sur table » à M. Giscard d'Estaing. La bienveillance de la « Pravda » à l'égard du président de la République, assimilée à « un salaire » gratifiant le voyage du président de la République à Varsovie pour y rencontrer M. Brejnev, la diplomatie française jugée inconsistante ou rasant les murs, l'affirmation suivant laquelle M. Mitterrand, s'il était appelé à négocier avec les Soviétiques, ne passerait pas, lui, « sous la table », autant de formules qui par leur sévérité sur le fond et leur virulence dans la forme ne pouvaient passer inaperçues.

LE FILM DE L'ESCALADE

M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole du « citoyen-candidat », avait tout d'abord réagi avec beaucoup de sérénité, mardi matin 17 mars, aux propos tenus la veille à Antenne 2, par M. Mitterrand. Sur les antennes d'Europe 1, il n'avait à aucun moment évoqué les griefs formulés à l'encontre de la diplomatie du chef de l'État. Il avait dit : *« En 1974, les deux candidats avaient été bons, mais l'un avait été meilleur. Ce sera la même chose cette année. »*

Le ton devait changer du tout au tout avec les déclarations de M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, dénonçant une *« insulte pour la France »* (*le Monde* du 18 mars), avec les nouveaux propos de M. Lecat, et avec ceux de M. Poirier, porte-parole de l'Elysée, indiquant que M. Giscard d'Estaing, en sa qualité de président de la République, avait jugé *« indignes »* les déclarations du candidat socialiste.

Cette dernière prise de position devait entraîner une vive riposte de M. Fabius, porte-parole du P.S. La polémique se poursuivait dans l'après-midi et dans la soirée avec les déclarations de MM. Crépeau, Messmer, Barre, Mitterrand, Le Pen, Chirac, et de Mme Pelletier, puis mercredi matin avec celles de M. Jospin.

M. CRÉPEAU (M.R.G.) : notre politique étrangère sent un peu trop le pétrole et le trafic d'armes.

M. Michel Crépeau, candidat du M.R.G., a estimé, mardi 17 mars, que M. François Mitterrand avait été *« très modéré »* dans ses déclarations sur la politique étrangère de la France au cours de l'émission « Cartes sur table ».

M. Crépeau a affirmé : *« Notre politique étrangère sent un peu trop le pétrole et le trafic d'armes. »*

M. Crépeau a d'autre part ajouté : *« Il faudrait que le parti communiste ait vraiment beaucoup changé »* pour qu'il accepte de siéger aux côtés de ministres communistes. *« M. Mitterrand aura besoin de nous s'il est élu président*, a-t-il ajouté, *car il ne pourra pas gouverner avec des ministres communistes. »*

M. LABBÉ (R.P.R.) SOUHAITE QUE L'ASSEMBLÉE NE LÉGIFÈRE PAS LORS DE LA PROCHAINE SESSION

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a critiqué, mardi 17 mars, la façon dont trois ministres ont démissionné du gouvernement pour s'occuper de la campagne de M. Giscard d'Estaing (il s'agit de Mme Pelletier et de MM. Deniau et Lecat).

M. Labbé a déclaré qu'il avait saisi l'occasion de son entretien, mardi après-midi, avec le premier ministre pour dire à M. Barre *« Qu'il trouvait un peu excessive la façon dont certains ministres, libérés de leurs fonctions, étaient devenus, on ne sait pas trop à quel titre, les porte-parole d'un des candidats »*.

M. Labbé a, d'autre part, informé M. Barre qu'il demanderait que l'ordre du jour de la session parlementaire de printemps, qui s'ouvre le 2 avril, se limite au renouvellement du bureau de l'Assemblée nationale. Il a précisé : *« Le climat électoral ne favorise pas les travaux législatifs qui d'ailleurs ne présentent aucune urgence pour des projets qui pourraient nous être éventuellement soumis. »* Il a, d'autre part, averti l'opposition qu'il serait vain de sa part de vouloir déposer une motion de censure. *« Le peuple français aura la possibilité, lui, de voter sa propre censure le 26 avril s'il le désire »*, a-t-il fait observer.

RÉSIDENCES - CLUBS
3e AGE
Spécialiste Côte d'Azur
Cabinet INDEXA
52, av. Jean-Médecin - 06000 NICE
TÉL. : (93) 80.98.31 (F.N.A.I.M.)

M. Lecat : on ne gagne pas des voix en affaiblissant la capacité internationale de la France

L'état-major de M. Giscard d'Estaing a réagi très vigoureusement, mardi 17 mars, aux propos tenus la veille au soir par M. Mitterrand lors de l'émission « Cartes sur table », sur Antenne 2.

M. Lecat, porte-parole du candidat, a estimé que les critiques de M. Mitterrand étaient *« légères et indignes »*, ajoutant : *« Caricaturer la recherche du dialogue en y voyant une preuve systématique de faiblesse, c'est faire de la démagogie avec la paix et la guerre, c'est-à-dire avec la vie et la mort des Français. (...) On ne gagne pas des voix et on ne cherche pas à piper des voix en affaiblissant la capacité internationale de la France. »*

M. Lecat, qui a précisé qu'il ne s'exprimait pas en tant que porte-parole du président de la République mais comme porte-parole du candidat, a indiqué : *« Nous sommes au premier point de la campagne électorale où un incident sérieux éclate : l'un des candidats tient sur un sujet vital des propos irresponsables. »* Selon lui, il s'agit d'une *« entreprise qui, visant un candidat à la présidence de la République, visait le cœur même de l'action de la politique extérieure de la France »*.

« Qu'il retire « salaire »

Le parti socialiste, a poursuivi M. Lecat, *« a combattu depuis vingt ans la politique de défense de la France, non seulement en ne votant pas les budgets de la défense, mais en la combattant d'une manière extrêmement agressive, par une entreprise de démantèlement de la défense nationale au travers des comités de soldats ; récemment relancée il il y a un mois par le parti socialiste »*. Estimant qu'*« il y a des sujets sur lesquels on peut polémiquer et des sujets sur lesquels on n'a pas le droit de polémiquer »*, M. Lecat a ensuite déclaré : *« Compte tenu de l'incident d'aujourd'hui, il* [M. Mitterrand] *a une occasion inespérée de dire : « Je critiquai la » forme, mais je ne mets pas en » doute la volonté du président » de la République, président » constitutionnel jusqu'au 17 mai, » et du candidat Valéry Giscard » d'Estaing de défendre la France » et de n'écouter que l'intérêt » national et pas l'intérêt électoral » (...). S'il le dit, l'incident est clos. Qu'il retire le « salaire de Varsovie »*.

Interrogé sur le point de savoir si M. Giscard d'Estaing jouit d'un « domaine réservé » sur lequel les autres candidats n'auraient pas le droit de critique, M. Lecat a répondu : *« Non, il y a une tradition républicaine qui est tout à fait claire, c'est qu'on ne met pas en cause la défense nationale dans ses problèmes. Reportez-vous à la tradition républicaine française depuis un siècle... (...) Je pense que les propos de François Mitterrand ne sont pas pris au sérieux en Union soviétique. Mais imaginez qu'ils le soient ! Cela veut dire qu'un doute est jeté sur la capacité de défense de la France et que, s'il y a une crise grave en Europe, on peut dire : « Bah, » après tout, comme Giscard veut » surtout être réélu, qu'il est prêt » à sacrifier n'importe quoi à sa » réélection, nous pouvons rayer » la France de la carte des forces » stratégiques de l'Europe. »*

Parlant enfin de la présence de fusées soviétiques S.S.-20 pointées sur l'Europe — sujet évoqué par M. Mitterrand, — M. Lecat a déclaré : *« Je n'imagine pas qu'il* [M. Mitterrand] *s'est rendu avec une fausse barbe sur la frontière de l'Allemagne de l'Est pour aller voir des rampes de lancement... Il est évident que toute cette affaire est parfaitement connue du gouvernement français, des états-majors, de l'OTAN, et qu'elle fait l'objet de profondes réflexions depuis longtemps. Donc c'est un argument de séance, ce n'est pas sérieux. »*

M. Pierre Messmer : M. Giscard d'Estaing est pour les Soviétiques un interlocuteur plus compréhensif que d'autres

Utilisant les procédés mis en œuvre notamment par M. Giscard d'Estaing, le comité de M. Jacques Chirac a décidé de multiplier les interventions des partisans et des collaborateurs du maire de Paris. C'est ainsi que trois fois par semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi, un contact sera organisé avec les journalistes, au P.C. du candidat, rue de Tilsitt par M. Chirac lui-même ou par un de ses conseillers.

Mardi 17 mars M. Pierre Messmer a, pour la première fois, réuni les responsables des comités de soutien départementaux et ceux des arrondissements de Paris. Parmi les présidents ou vice-présidents de ceux-ci on compte quatre-vingt-un députés, vingt-deux sénateurs et quatorze anciens parlementaires ainsi que plusieurs maires et conseillers généraux.

Selon l'ancien premier ministre les présidents des comités de soutien ont souhaité que M. Chirac approfondisse ses propositions relatives à l'emploi. Ils ont estimé en effet que dans ce domaine les déclarations du maire de Paris avaient reçu un bon écho qu'il convenait d'amplifier. Selon eux, les analyses de M. Giscard d'Estaing ne prennent en considération que la demande d'emploi et n'évoquent pas de façon satisfaisante l'offre de travail. Quant aux solutions avancées par M. Mitterrand elles ne sont pas susceptibles de régler le problème du chômage sans provoquer une dépense supplémentaire, chacun n'ayant retenu des propositions du candidat socialiste que l'accroissement du nombre des fonctionnaires.

Les présidents des comités de soutien ont également souhaité que M. Chirac insiste davantage sur le rôle de la France sur le plan international dans ses relations avec les deux blocs. Les représentants des départements dans lesquels M. Chirac s'est déjà rendu ont indiqué que *« la percée avait bien commencé »* et que le maire de Paris y *« avait marqué des points importants »*.

M. Pierre Messmer, en présentant ces conclusions à la presse, a répondu aussi à diverses questions. A propos des déclarations de M. Mitterrand lors de l'émission « Cartes sur table » du 16 mars, il s'est dit *« très déçu par les propositions économiques »* du candidat socialiste, ajoutant : *« En ce qui concerne l'emploi et les prix, M. Mitterrand, comme M. Giscard d'Estaing, nous ont laissés sur notre faim. »*

L'article de la « Pravda »

M. Messmer a évoqué l'article de la *Pravda* en disant : *« Un article de cette nature est toujours soigneusement pesé et je dirai même prémédité. C'est un document qui exprime l'opinion du gouvernement soviétique. La question est de savoir pourquoi la* Pravda *a exprimé aussi clairement ses préférences. La réponse est que les Soviétiques sont très soucieux de leurs propres intérêts. Si le gouvernement soviétique préfère la réélection de M. Giscard d'Estaing c'est parce qu'il trouve en lui un interlocuteur compréhensif, disons plus compréhensif que d'autres. Il n'est pas possible de trouver une autre interprétation à cette prise de position. »*

Interrogé sur les références faites à de Gaulle par MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, M. Pierre Messmer a répondu en souriant : *« Nous sommes dans un temps où tous les candidats jugent bon de se référer à de Gaulle, même ceux qui furent naguère les plus anti-gaullistes. »* Enfin, l'ancien premier ministre a ironisé sur *« le comportement bizarre du président de la République et du citoyen-candidat »* en disant : *« Chaque question qui lui est posée reçoit deux réponses, celle du candidat et celle du gouvernement. Le candidat semble ne pas s'attaquer à ses concurrents mais il charge le gouvernement de le faire. »*

LE PRÉSIDENT N'EST PAS CONTENT DU TOUT !

CITOYEN

(Dessin de PLANTU.)

M. FABIUS : des propos outranciers.

M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S., a déclaré, mardi après-midi 17 mars : *« Tous ceux qui ont écouté François Mitterrand, à « Cartes sur table », ont constaté avec quelle sérénité et quelle fermeté il s'est exprimé sur les sujets de politique intérieure comme sur la politique étrangère.*

» Les observateurs objectifs s'accordent pour dire que François Mitterrand s'est comporté en homme d'État. Les propos outranciers de Valéry Giscard d'Estaing et de ses porte-parole n'en sont que plus inadmissibles. Car au fond, qu'est-ce qui porte tort à la France ? Assurément, ce n'est pas de rappeler les événements, le voyage à Varsovie, comme l'ont fait François Mitterrand ou Jacques Chirac, ce qui porte tort à la France c'est de se rendre à Varsovie, comme l'a fait Valéry Giscard d'Estaing, pour cautionner l'intervention soviétique en Afghanistan sans obtenir aucun résultat. Ce n'est pas notre faute si c'est la politique giscardienne qui porte tort à la France.

» On constate donc aujourd'hui que Valéry Giscard d'Estaing, malheureusement, perd son sang-froid. »

M. JOSPIN : orchestration et opération.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a déclaré mercredi matin 18 mars au micro de France-Inter :

« L'incident, c'est l'orchestration des réactions à l'intervention de François Mitterrand, car M. Lecat, mardi matin, n'avait pas du tout relevé spontanément, dans son cœur, dans sa conscience, comme un simple Français, comme dirait M. Barre, les propos « scandaleux » de François Mitterrand. C'est dans une réunion d'état-major, mardi matin, peut-être même à l'Elysée, qu'on a monté cette opération. »

M. Jospin a également relevé que l'Elysée est intervenu dans la campagne, puis il a estimé que *« l'on a voulu casser »* l'effet, positif selon lui, produit par l'intervention télévisée du candidat socialiste. *« On a essayé de provoquer un incident de campagne*, a-t-il ajouté, *; ce qui est grave, c'est que ce soit fait par l'Elysée : on a un candidat, M. Giscard d'Estaing, qui porte des coups, et un président, M. Giscard d'Estaing, qui, du haut de son trône, dit que c'est inacceptable. C'est donc M. Giscard d'Estaing président qui veut fixer le cadre de la campagne électorale ; si l'on veut un exemple de tentation monarchique, en voilà un ! »*

M. Jospin a également affirmé : *« Si l'on veut parler d'indignité, je parlerai des relations de M. Giscard d'Estaing avec Bokassa, l'assassin de la jeunesse centrafricaine. »*

M. MAUROY : les mots et les faits.

M. Pierre Mauroy, porte-parole du candidat socialiste, a estimé, mardi soir, à Nancy : *« Le candidat sortant reproche à M. Mitterrand un mot, nous, nous reprochons au candidat sortant un fait : les conditions de son voyage à Varsovie. Les mots, surtout lorsqu'ils sont vrais, font mouche, et, hélas, s'envolent. Les faits sont têtus comme des ânes, et hélas, ils restent et pèsent sur notre avenir. »* — (A.P.)

N'accordez pas un chèque en blanc à un homme qui ne vous apporte aucune garantie
déclare M. Marchais

M. Georges Marchais a évoqué, mardi 17 mars à Bastia, au cours d'un meeting, les déclarations faites la veille à la télévision par M. François Mitterrand. Se référant aux « commentateurs » selon lesquels M. Mitterrand *« est apparu comme un candidat de centre gauche »*, M. Marchais a ironisé : *« En somme, une sorte d'Edgar Faure... »*

Le secrétaire général du P.C.F. a accusé le candidat socialiste d'entretenir le *« flou intégral »* quant à ses propositions sociales. *« On retrouve le même brouillard lorsque François Mitterrand aborde la question des moyens du changement*, a déclaré M. Marchais. *Le candidat socialiste n'avance aucune mesure précise chiffrée pour mettre en cause les profits. L'impôt sur le capital est largué par-dessus bord. Mais, par contre, il est d'ores et déjà précisé que les patrons recevront encore plus de fonds publics qu'aujourd'hui. »*

Le candidat communiste estime que, en matière de politique extérieure, *« le seul reproche que François Mitterrand fait à Giscard d'Estaing, c'est de ne pas être suffisamment antisoviétique »*, alors que, selon le candidat communiste, le président sortant *« s'aligne sur Washington et sur Bonn »*. Le candidat socialiste, a dit M. Marchais, n'a été clair et précis que pour *« dire non à l'union avec notre parti, à l'union de la gauche et (...) rendre possibles toutes les combinaisons »*.

M. Marchais a déclaré *« dangereuse »* l'attitude de ceux qui, *« s'acharnant à se masquer plus ou moins la réalité des choses, se disent : il y en a assez de Giscard ! Ça ne peut pas aller plus mal ; alors, tout plutôt que lui ! »*. Il a ajouté : *« C'est mon devoir de vous dire : n'accordez pas un chèque en blanc à un homme qui ne vous apporte aucune garantie du changement que vous attendez. Car le danger existe que, demain, le parti socialiste se retrouve avec la droite pour aller plus loin dans l'application de la politique voulue par le patronat. »*

Au cours de la seconde et dernière journée de sa visite en Corse, M. Marchais a traité, devant les marins et les dockers de Bastia, des liaisons avec le continent. Il a demandé que la base de calcul des tarifs des transports entre la Corse et les ports continentaux soit de 100 kilomètres. M. Marchais s'est également rendu à la fabrique de cigarettes Job-Bastos, dont il propose la nationalisation.

M. JACQUES CHIRAC, déclare dans une interview aux *Dernières nouvelles d'Alsace* : *« Il est un peu facile de dire qu'un candidat à l'élection présidentielle a porté atteinte à l'honneur de la France, lorsqu'il affirme des idées en matière de politique étrangère différentes de celles du gouvernement. En vertu de ce principe, plus personne alors ne pourrait plus dire quoi que ce soit : ainsi on ne pourrait plus faire de critique de la politique économique sous prétexte qu'on porterait atteinte au franc, etc. Il faut dire tout simplement, alors, qu'on n'est plus en démocratie. Ce n'est pas convenable. »*

Mme MONIQUE PELLETIER, présidente nationale des comités de soutien à M. Giscard d'Estaing, s'est déclarée indignée, mardi soir 17 mars, à Marseille, par les propos de M. Mitterrand. Selon elle les adversaires ont, entre eux, *« un programme commun : l'abattre »*. Elle a ajouté : *« Le candidat que nous soutenons n'agresse pas ses adversaires. Il va faire une campagne dont il voudrait qu'elle soit un débat sérieux de propositions entre lui et les Français. »*

M. Barre se déclare « révolté »

M. Raymond Barre, qui était, mardi soir, l'invité du « Grand Débat » de TF 1, s'est déclaré *« révolté »* par les propos de M. Mitterrand :

« J'ai été révolté comme Français car, lorsque l'on brigue la magistrature suprême, on ne tient pas, sur un homme que l'on peut combattre mais qui détient cette magistrature et qui, dans la Ve République, joue un rôle fondamental dans la politique étrangère de la France, on ne porte pas à l'égard de cet homme des critiques qui peuvent faire rire mais qui peuvent profondément affecter l'image de la France, a-t-il déclaré. *J'ai été révolté par cela et, à ceux qui parlent du salaire de Varsovie, je dis simplement ceci : il n'y a jamais de récompense pour l'indignité. On s'en rendra compte. »*

Le premier ministre a précisé qu'avant de se rendre à Varsovie pour y rencontrer M. Brejnev, M. Giscard d'Estaing lui avait demandé son avis.

« Et, après réflexion, car je sentais bien que c'était une affaire délicate, je lui ai dit qu'à mon avis, il devait se rendre à Varsovie, a-t-il indiqué. *Et cela pour deux raisons : la première, c'est que dans l'état où se trouvaient, à cette époque-là, les relations internationales (...), il était nécessaire qu'il puisse (...) dire à M. Brejnev et aux autorités soviétiques (...), notamment, que la détente (...) avait reçu un coup très grave et que la limite était atteinte. Il fallait le dire, et qui, mieux que le président de la République française pouvait le dire ? Le dire d'une manière crédible ? Et ma seconde raison, que j'ai donnée au président de la République, a été la suivante : on fait beaucoup de bruit autour de cette affaire de Kaboul, et de l'Afghanistan. J'étais allé en voyage privé, quelques semaines auparavant, aux États-Unis. Je m'étais rendu compte qu'entre les deux Grands, le dialogue n'avait jamais cessé et que, tôt ou tard, il reprendrait et qu'il (...) ne fallait pas que le dialogue puisse se nouer sans nous, qu'il convenait que la position de la France fût clairement explicitée. »*

M. Barre a ajouté : *« Ceux qui parlent de politique étrangère sont ceux qui en parlent sans jamais savoir comment cela se fait, comment cela se passe, et bien sûr, ils tranchent de tout, superbement et souverainement, souvent avec des mots qu'ils croient spirituels, et qui ne sont que d'un esprit douteux. Mais les gens qui sont responsables, et qui s'occupent des intérêts d'un État, ces gens-là réfléchissent, et les décisions qu'ils prennent sont peut-être exposées à la critique, mais ils les prennent, parce qu'il s'agit de l'intérêt fondamental de leur pays. »*

Il a également évoqué *« le tombereau de critiques, d'insultes et d'injures »* dont le général de Gaulle avait été *« accablé »* lorsque la France avait quitté l'OTAN.

M. MICHEL COINTAT, ministre du commerce extérieur, a déclaré, en commentant les explications de M. Mitterrand à l'émission « Cartes sur table » : *« Le plus surprenant, après tant d'années, est sa méconnaissance chronique, incurable, des problèmes économiques et des moyens pour les dominer.*

» Comment conserver à la France son quatrième rang d'exportateur mondial, comment préserver la priorité de l'équilibre extérieur ? Comment digérer le deuxième choc pétrolier, pourtant actions essentielles pour notre expansion économique : pas un mot et pour le reste, du flou, des demi-teintes, bref le brouillard, avec beaucoup de lassitude. »

LE COMITE DE SOUTIEN à la candidature de M. Jean-Marie Le Pen : *« M. François-Poncet s'indigne des déclarations ô combien modérées faites par M. François Mitterrand sur le « salaire » de Varsovie. (...) Pour les Français nationaux l'insulte à la France, c'est la trahison de Varsovie, et le candidat sortant devra en rendre compte. »*

A Verdun
LE CANDIDAT SOCIALISTE EXHORTE LES ANCIENS COMBATTANTS A ÊTRE « LES PIONNIERS DE LA PAIX »

M. Mitterrand s'est adressé aux anciens combattants, mardi 17 mars, à Verdun. Il les a exhortés à être *« les pionniers de la paix »*. Après avoir rappelé qu'il avait été ministre des anciens combattants en 1947 et que, en juin 1940, il avait été blessé à Verdun, il a déclaré : *« Je voudrais qu'ils sachent que je suis des leurs, que j'ai géré leurs intérêts, mais aussi que je ne m'en suis jamais détaché. »*

Le candidat socialiste a ensuite souhaité, au cours d'une réception à l'hôtel de ville, une consolidation de l'Europe occidentale. *« Pourquoi l'Irlande et pas l'Autriche, pourquoi le Danemark et pas la Pologne ? »* s'est-il demandé en imaginant un élargissement de la Communauté européenne. *« Imaginons*, a-t-il poursuivi, *le temps où, entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, se créeront de nouvelles données. »* *« Tentons de réussir l'Europe, de lui donner rang aux côtés des super-puissances. »*

هكذا من الأصل



au sujet de la politique étrangère

On était loin de la *sereine* confrontation souhaitée le 10 mars dernier par M. Giscard d'Estaing, de préférence « à un affrontement pour le pouvoir ». Faut-il s'en étonner et le déplorer ? Après tout, c'est le pouvoir que l'on se dispute et cela ne va jamais sans quelque *rudesse. Une fois de plus, la propension* très giscardienne à établir les règles du jeu est démentie par les faits; par la vie. Ce ne serait pas grave si la prétention d'instaurer un ordre interne ne trahissait pas la tentation de l'utiliser à son profit.

M. MITTERRAND DÉNONCE LA SITUATION « AMBIGUË » D'UN PRÉSIDENT QUI « AFFECTE D'ÊTRE CANDIDAT ».

M. François Mitterrand a commenté, mardi soir 17 mars, à Saint-Dizier, les critiques formulées à son encontre par M. Valéry Giscard d'Estaing. Il a dénoncé *« la situation ambiguë d'un président en exercice qui affecte d'être candidat »*.

M. Mitterrand a reproché *« au pouvoir »* d'occuper contre lui le terrain et de faire intervenir, dès mardi soir, à la télévision, M. Raymond Barre, après avoir fait intervenir MM. Lecat, Poirier et François-Poncet. *« C'est comme au rugby*, a-t-il dit, *chaque fois qu'un socialiste s'exprime il est aussitôt entouré par plusieurs adversaires ; eux ne sont pas quinze, mais trente ou quarante. Mais il n'y a pas d'arbitre. L'arbitre est celui qui aplique l'irrégularité. »*

Après avoir souligné que M. Lecat s'était démissionné de ses fonctions pour assurer le rôle de porte-parole du candidat Valéry Giscard d'Estaing, M. Mitterrand a ajouté : *« On se demande pourquoi le ministre des affaires étrangères n'a pas démissionné, on se demande aussi pourquoi le président n'a pas démissionné. »*

Dédoublement présidentiel

(Suite de la première page.)

D'autres occasions se présenteront de parler du fond de la politique étrangère, dont l'inspiration a été plus d'une fois heureuse ou généreuse, mais dont l'exécution a conduit à trop de déboires. *Un seul exemple : il n'était* pas honteux d'aller rencontrer M. Brejnev à Varsovie ; il était puéril d'aller à Venise en brandissant une dépêche annonçant le retrait de troupes soviétiques d'Afghanistan.

Pour l'heure, l' « incident grave » tient à une confusion des genres et des styles. Le 2 mars, en annonçant sa candidature, M. Giscard d'Estaing avait affirmé : « *Je ne serai pas un président-candidat, mais un citoyen-candidat.* » C'était trop beau pour être vrai. Le dédouble*ment de la personnalité est* de l'ordre de la médecine et non de la politique. Lorsque *M. Giscard d'Estaing accueille* des directeurs de journaux à l'Elysée, c'est le président qui les reçoit, mais à l'hôtel *Meurice, comme ce fut le cas* lundi pour nos confrères régionaux, c'est le candidat. *Qui peut s'y laisser prendre ?* Fallait-il qu'il donnât sa démission de président en se déclarant candidat ? C'eût été plus logique et plus loyal. Et le pays, qui déjà a connu deux intérims élyséens, n'en aurait pas pâti.

Serait-ce, pour finir, faire preuve d' « indignité » ou *manquer* de respect à la fonction présidentielle, qu'il a voulu conserver, que d'inviter M. Giscard d'Estaing à relire *la Chauve-Souris* de La Fontaine :

Je suis oiseau ; voyez mes ailes ;
Vive la gent qui fend les airs !
Je suis souris ; vivent les rats ;
Jupiter confonde les chats.

J. F.

Libres opinions

Lèse-majesté

par PIERRE MARCILHACY

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, présentement président de la République française, vient de s'indigner des propos tenus à Antenne 2 par M. François Mitterrand, candidat qui *propose une autre politique. L'indignation du chef de l'Etat-candidat,* par ministre des affaires étrangères interposé, n'a d'égale que ma propre stupeur.

Est-il interdit de critiquer ce qui a été fait ou ce qui n'a pas été fait en termes ironiques parfois, mais toujours corrects et mesurés, sans commettre un crime de lèse-majesté ? Sommes-nous condamnés à trouver bon ce qui est mauvais et devons-nous accepter *que, non content d'avoir subi une politique pendant sept ans,* nous devions l'accepter pour sept ans encore, puis pour une génération ? Pourquoi cette colère alors que les propos de François Mitterrand n'allaient pas au-delà de ce qu'ont dit M. Jacques Chirac, M. Michel Debré, Mme Marie-France Garaud et, plus modestement, le signataire de ces lignes à la tribune du Sénat en juin 1980. Ils n'avaient alors suscité aucune colère de la part du ministre des affaires étrangères, qui avait même bien voulu se souvenir quelques mois après et l'a dit devant une centaine de personnes à Toulouse, lors d'une réunion administrative.

Je tiens à rappeler ici en tant que simple citoyen qui eut, jadis, quelques responsabilités dans la Constitution de la Ve République que, d'une part, si la critique d'une politique passée n'est pas permise, il ne faut plus parler de démocratie en France ; que, d'autre part, si toute critique est taxée d'atteinte au crédit extérieur de l'Etat, il faut poser en principe que rien ne doit être changé, comme paraissent d'ailleurs le souhaiter les Soviétiques. Qu'enfin *il serait nécessaire d'ajouter à la Constitution que le président* est irresponsable même devant le pays, et que c'est le pays qui portera la responsabilité.

C'est cela justement dont nous ne voulons pas. Les chefs d'Etat ou de gouvernement ont droit à l'erreur. Nous ne saurions accepter d'avoir seulement droit au silence.

(Publicité)

LICRA

LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

Journée internationale contre le racisme

SAMEDI 21 MARS 1981

PALAIS DE L'UNESCO

(125, *avenue de Suffren - 75007 Paris)*

à partir de 14 h. 30

Colloque présidé par Jean PIERRE-BLOCH,
président de la LICRA

ENSEIGNEMENT ET RACISME

Comment prévenir le racisme par l'Education

Participation assurée :

- Fédération de l'Éducation nationale (F.E.N.).
- Syndicat national des instituteurs (S.N.I).
- Syndicat général de l'Éducation nationale (C.F.D.T.).
- Fédération des clubs UNESCO.
- Fédération des conseils des parents d'élèves de l'enseignement public.
- Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public.
- Fédération nationale des associations des parents d'élèves de l'enseignement public.
- Association des professeurs d'histoire et géographie.
- Comité des enseignants amis d'Israël.

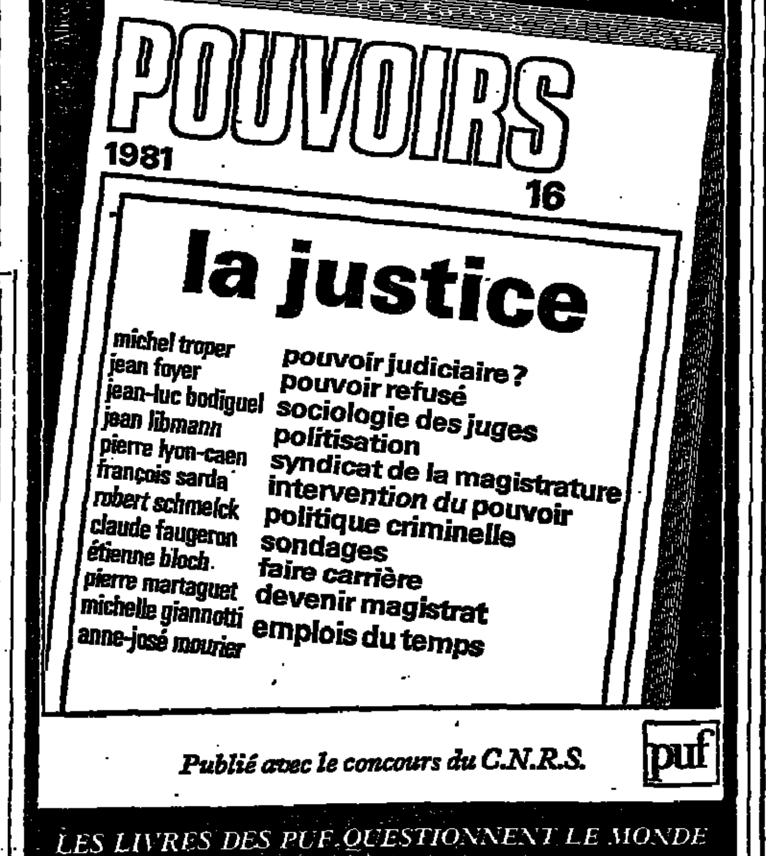
ATTENTION : la carte d'invitation au colloque sera exigée à l'entrée. Pour se la procurer, écrire à : LICRA, 40, rue de Paradis, 75010 Paris.

NON!
REPÈRES POUR LE SOCIALISME

« La Menace »
ou
la Grand'Peur
de
l'An 2000

6 BIMESTRIEL MARS-AVRIL 1981 - 27 F

En vente dans les kiosques : 27 F
Abonnement : 150 F (Etranger : 180 F)
13, boulevard Saint-Martin - 75003 Paris



Du meuble individuel... au grand ensemble

La maison des BIBLIOTHEQUES

Paris • Amsterdam • Bruxelles • Genève • Rome • Vienne

STANDARDS



STANDARDS - VITRÉES - JUXTAPOSABLES - SUPERPOSABLES.

12 hauteurs - 4 largeurs - 4 profondeurs

Descriptif général : Etagères en multipli, côtés en aggloméré bois (panneaux de particules). Placage acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles. Fonds contre-plaqué. Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.

150 MODÈLES Juxtaposables Superposables Démontables **VITRÉS**

COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE PAR SIMPLE POSE SANS AUCUNE FIXATION

Installez-vous, vous-même, ultra rapidement et facilement!

Visitez nos expositions-ventes :

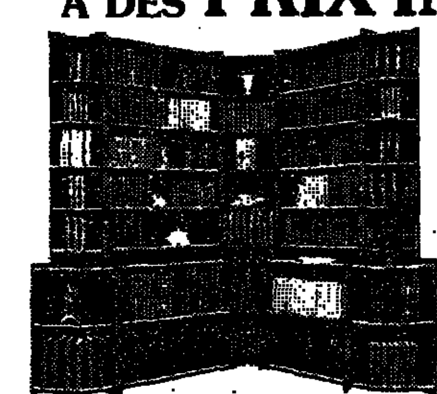
Paris : 61, rue Froidevaux, Paris 14e.

Magasin ouvert le lundi de 14 h à 19 h et les autres jours même le samedi de 9 h à 19 h sans interruption. Métro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgar-Quinet. Autobus : 28-38-58-68.

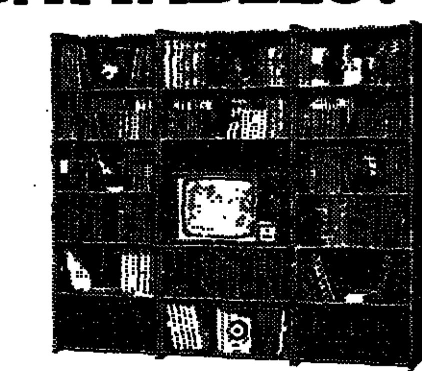
BORDEAUX*, 10, r. Bouffard, (56) 44.39.42
CLERMONT-FERRAND**, 22, r. G. Clemenceau, (73) 93.97.06
GRENOBLE**, 59, r. St-Laurent, (76) 42.55.75
LILLE**, 88, r. Esquermoise, (20) 55.69.39
LIMOGES**, 57, r. Jules-Noriac, (55) 79.15.42
LYON**, 9, r. de la République, (78) 28.38.51
MARSEILLE**, 109, r. Paradis, (91) 37.60.54
MONTPELLIER**, 8, r. Sérane, (67) 58.19.32
NANTES**, 16, r. Gambetta, (40) 74.59.35
NICE**, 8, r. de la Boucherie (Vieille-Ville), (93) 80.14.89
RENNES**, 18, quai E.-Zola (pr. du Musée), (99) 30.26.77
ROUEN**, Front de Seine 2000, 43, r. des Charrettes, (35) 71.96.22
STRASBOURG**, 11, av. du Gal-de-Gaulle (Esplanade), (88) 61.08.24
TOULOUSE**, 1, r. des Trois Renards, (61) 22.92.40
TOURS**, 5, r. H.-Barbusse (près des halles), (47) 61.03.28

Ouverts tous les jours même le samedi (*fermé le lundi matin - **fermé le lundi)

A DES PRIX IMBATTABLES!



ENSEMBLE STANDARD :
exemple d'utilisation de meubles d'angle.
Sur 3 meubles juxtaposés de 30 cm de profondeur, on a superposé 3 meubles de 20 cm de profondeur de même largeur sans aucune fixation par simple pose. Ensemble constitué par la juxtaposition et la superposition de modèles standards tous formats et de 1/4 de ronde réunis par un de nos meubles d'angle. Contenance : environ 260 volumes club + 125 gros volumes.



ENSEMBLE STANDARD :
juxtaposition de modèles grande profondeur.
Ensemble obtenu en juxtaposant 3 meubles grande profondeur (30 ou 38 cm) sans aucune fixation par simple pose, permettant l'installation d'un poste de télévision. Largeur de l'ensemble 250 cm - Hauteur : 222 cm - Contenance : environ 350 volumes (qui peut être augmentée par l'utilisation de 1/2 tablettes "libraire") livrés démontés.

En demandant avec le bon ci-dessous
le **CATALOGUE GENERAL GRATUIT** en couleurs de La Maison des Bibliothèques,
vous serez informé sur toutes les possibilités de rangement de livres, disques, modèles TV, hi-fi, etc. dans tous les styles
STANDARD - RUSTIQUE - CONTEMPORAIN - LIGNE OR - LIGNE NOIRE - STYLE - DIRECTOIRE - etc.

La maison des BIBLIOTHEQUES

PARIS :
61, rue Froidevaux, 14e.

REPRISE EN CAS DE NON CONVENANCE
EXPÉDITION RAPIDE ET FRANCO - DES MILLIERS DE RÉFÉRENCES



SUPERPOSITION JUXTAPOSITION

SUPERPOSITION. Les modèles de mêmes largeurs, de profondeurs et hauteurs différentes peuvent être posés l'un sur l'autre sans fixation.
JUXTAPOSITION. Les modèles de mêmes profondeurs mais de hauteurs et largeurs différentes peuvent être juxtaposés sans aucune fixation.

BON POUR UN CATALOGUE EN COULEURS **GRATUIT**
Réf. MO 53

à retourner à :
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES, 75680 Paris CEDEX 14.
Veuillez m'envoyer sans engagement votre catalogue en couleurs contenant tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, bois et matériaux, teintes, contenances, prix, etc.) sur vos modèles : STANDARDS, RUSTIQUES, STYLES et CONTEMPORAINS, LIGNE OR, LIGNE NOIRE.

M. ____
No ____ Rue ____
Code postal ____ Ville ____

CATALOGUE PAR TÉLÉPHONE 24 H SUR 24 H **320.73.33**

POLITIQUE

LES DÉCLARATIONS DU PREMIER MINISTRE SUR TF 1

M. Barre : le débat manque d'une certaine dignité

Mission accomplie. M. Raymond Barre a bien fait son devoir préélectoral, mardi soir 17 mars, au « Grand débat » de TF 1, en jetant le même opprobre, pendant une heure et vingt minutes, sur tous les adversaires de M. Giscard d'Estaing qu'il a taxés indistinctement, sans daigner les nommer, de « médiocrité » et d' « indignité ». Son jugement est sans appel : qu'il s'agisse de lutter contre l'inflation ou le chômage, les programmes économiques de MM. Chirac, Marchais et Mitterrand ne contiennent que des propositions « illusoires » ou démagogiques, comme seuls peuvent oser en présenter les « bécassins » ou les « analphabètes qui se croient érudits ». Son sentiment personnel est que le débat en cours se situe à un piètre niveau.

M. Barre a affecté d'en parler avec détachement, mais son ton quelque peu désabusé — sauf quand il a exprimé avec véhémence sa révolte contre les propos tenus la veille à Antenne 2 par M. Mitterrand (lire page 8) — a émoussé sa propre conviction lorsqu'il a opposé son plaidoyer « pro domo » aux arguments de ses détracteurs. Comme si son rôle à la tête du gouvernement appartenait déjà au passé. M. Barre a d'ailleurs indiqué qu'il souhaitait laisser le souvenir modeste d'un homme qui a fait « ce qu'il a pu » dans une période très difficile ». Il a également tenu à affirmer son indépendance : « Je parle quand je veux et comme je veux (...), en toute franchise. »

M. Barre s'est essayé à l'humour, d'abord en imitant un instant le ton « patelin et benoît », à son goût, de M. Mitterrand, puis en lançant un clin d'œil à ses électeurs de Lyon, comme pour confirmer qu'il pense surtout, désormais, à son avenir personnel. Le premier ministre a souhaité, en effet, que, à l'instar de « monsieur Brun », le fameux personnage lyonnais des comédies de Pagnol, les électeurs « ne se laissent pas prendre » au piège « des chapeaux melon sous lesquels se trouveraient des pierres qui leur feraient mal s'ils shootaient dedans ». Tout cela dit, selon M. Barre, « avec le plus parfait désintéressement », sans aucun rapport avec la campagne électorale. Galéjade !

ALAIN ROLLAT.

En préambule, M. Barre a réaffirmé son soutien à M. Giscard d'Estaing : *« Je pense qu'il n'est pas dans l'intérêt de la France de changer de président ; je pense qu'il est de son intérêt de conserver le président qu'elle a eu au cours des sept dernières années, je le dis en conscience. »*

Répondant aux questions de Jean-Marie Cavada, Patrice Duhamel et Philippe Vasseur, il a récusé les accusations d' *« abandon »*, de *« décadence »* et de *« faillite »* portées par les adversaires du président sortant contre la politique gouvernementale : *« Les propos que vous citez,* a-t-il souligné, *viennent soit de l'opposition, soit de personnalités de la majorité. S'ils viennent de l'opposition cela se comprend, c'est le jeu de l'opposition, même si ce n'est pas un jeu très beau ; s'ils viennent de personnalités de la majorité, c'est plus surprenant, car je crois qu'à ce moment-là se pose une question de morale politique. Si ces propos correspondent à la vérité, comment se fait-il que depuis plus de quatre ans, comme premier ministre, j'ai pu bénéficier avec les gouvernements que j'ai dirigés du soutien de la majorité à l'Assemblée nationale et de la majorité au Sénat ? »*

Après s'être déclaré *« révolté »* par les commentaires de M. Mitterrand sur la politique étrangère de M. Giscard d'Estaing (lire page 8), le chef du gouvernement a évoqué les affaires européennes, affirmant notamment : *« Il faudra tôt ou tard trouver des solutions à la présence de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. »*

Les « analphabètes » et les « bécassins »

Interrogé sur la persistance de l'inflation, M. Barre a rappelé les actions conduites par le gouvernement :

« J'ai freiné la progression de la masse monétaire. (...) J'ai maintenu le déficit budgétaire dans des limites qui font que nous sommes, à l'heure actuelle, le pays ayant le déficit le plus faible des finances publiques. (...) Quand je suis arrivé aux fonctions de premier ministre, l'augmentation du pouvoir d'achat était de cinq points ; nous avons pu ramener cette augmentation à un point environ, c'est-à-dire que, alors que les autres pays connaissaient une diminution, nous avons pu, nous, maintenir le pouvoir d'achat, et même une légère progression du pouvoir d'achat. Et enfin, oui ou non, me suis-je efforcé d'accroître la productivité de l'économie ? (...)

» Je constate avec tristesse la médiocrité du débat sur ce sujet, et j'ajoute que, depuis que je suis là, j'ai veillé à ce que notre franc soit stable, parce que, en dépit de ce que disent des analphabètes en la matière — des analphabètes qui se croient érudits, — la stabilité de la monnaie est un facteur décisif de lutte contre l'inflation, mais aussi de sécurité des transactions. (...) Je crois que ce qui a perdu la France, c'est la politique de l'indice. N'oubliez pas qu'on faisait 9 % en 1975-1976 avec les prix entièrement bloqués, sans augmentation des tarifs publics ou très peu, ou avec une augmentation des rémunérations gigantesque, ce qui fait que, en fin de compte, nos entreprises étaient exsangues, et le problème a été de sauver les entreprises françaises. »

Le premier ministre a également affirmé que la libération des prix n'avait *« pas du tout »* contribué à l'inflation et qu'elle constitue, au contraire, *« le meilleur moyen pour que les ajustements se fassent et qu'on évite l'inflation »*. Il a ajouté : *« Je suis entouré de bécassins et de pères nobles qui m'expliquent que je ne suis pas assez sévère, que j'ai fait preuve de mollesse, de laxisme, etc. Eh bien ! écoutez, moi j'ai fait ce que j'ai cru devoir faire et je serai content de voir un jour les autres faire. Je n'ai qu'un regret, c'est que ceux qui donnent ces bons conseils n'ont guère de chance de venir s'asseoir à ma place... à Matignon. »*

A propos des critiques suscitées par l'aggravation de la situation de l'emploi, M Barre a déclaré : *« Je suis choqué par ce que j'appellerais l'exhibitionnisme du cœur. Car il paraît que ceux qui ont la responsabilité des affaires, outre qu'ils sont des incapables, n'ont pas de cœur. Nous entendons ça souvent. Et je voudrais dire très simplement qu'il est quand même étrange que dans le monde, à l'heure actuelle, il y ait tant de chefs d'Etat et tant de chefs de gouvernement qui sont à la fois aussi incapables et aussi dépourvus de cœur. Je crois qu'il faut parler de ces problèmes avec un peu plus de réserve, car il s'agit de la peine et de la douleur des hommes ; et je ne souhaite à personne d'avoir à prendre des décisions comme celles que l'on est conduit parfois à prendre dans l'exercice des ses responsabilités, comme celles que j'ai eues avec les ministres du travail successifs à prendre, c'est-à-dire à accepter des licenciements. »*

Le premier ministre a estimé que toutes les propositions faites pour réduire le chômage, par les adversaires du président sortant, qu'il juge toutes *« illusoires »*, peuvent être classées en trois catégories :

Première orientation : la *« fuite en avant »* qui s'exprime par l'appel à une *« politique volontariste »*. *« Sur le ton mirobolant, patelin, benoît, on entend,* dit M. Barre, *il faut faire circuler un peu plus d'argent, il faut une sorte d'injection, il faut que ceux qui ont les revenus les plus faibles puissent avoir un peu plus d'argent à dépenser, et ainsi de suite (...). Cela revient à faire de la relance par la consommation, on accroît les revenus et on sait bien que cela entraîne, nous en avons fait l'expérience en 1975-1976, un déficit immédiat de la balance des paiements, de nos échanges extérieurs, la hausse des prix, la chute du franc, et on est obligé de prendre des mesures restrictives ; c'est dans ces conditions-là que j'ai été amené à prendre mes fonctions de premier ministre, il fallait stopper les conséquences d'une politique qui avait été une politique de fuite en avant et, quand on prend des mesures restrictives, qui est-ce qui « trinque » en premier lieu ? C'est l'emploi ! Avec la fuite en avant on va droit vers le mur ! »*

Deuxième orientation : l'*« argument fallacieux »*, qui consiste à dire : plutôt que de donner de l'argent aux chômeurs, créons des emplois. *« Quels emplois ?* demande M. Barre. *Et même si vous ne créez pas seulement des emplois administratifs, si vous créez des emplois collectifs, si vous créez des emplois industriels, encore faut-il que les produits puissent être vendus. Et cela, personne n'en a l'assurance, sauf — ce que les gens ne disent pas — à mettre des barrières douanières. C'est ce que l'on appelle noblement reconquérir le marché intérieur. Mais cela c'est valable quand on est une nation sans ouverture sur l'extérieur. Lorsqu'on exporte 23 % de sa production intérieure, c'est une tout autre situation. »*

Troisième orientation : la réduction de la durée du travail. *« Je ne suis pas d'accord sur la semaine de trente-cinq heures,* dit le premier ministre. *Ce serait un coup mortel pour l'économie française. » « En revanche,* a-t-il indiqué, *je crois qu'il est possible, dans certaines branches, de négocier des aménagements de la durée du travail et de négocier ces réductions de durée du travail en liaison avec une meilleure utilisation des équipements productifs. »*

Evoquant certaines revendications patronales, M. Barre a ajouté : *« Que de fois j'entends la demande qui consiste à faire disparaître, pour les entreprises qui ont plus de dix salariés, le délégué du personnel, et, pour les entreprises qui ont plus de cinquante salariés, l'obligation du comité d'entreprise. Ce sont des choses qu'il ne faut pas faire, car c'est la régression sociale ; nous ne pouvons pas construire la France de demain sur la régression sociale. »*

En conclusion, le chef du gouvernement a souligné que la politique qu'il avait conduite avait évité à la France *« certains inconvénients que l'on constate dans d'autre pays »*, ajoutant : *« Mais vous ne voulez pas que je mène une politique en acceptant les critiques de ceux qui disent : « Cette » politique est mauvaise ! » Alors, je m'en vais, et je laisse d'autres faire une autre politique ; on ne peut pas être et ne pas être — to be or not to be, — je crois que ça, c'est le bon sens. »*

M. Barre a poursuivi : *« Je regrette, dans les événements qui se déroulent à l'heure actuelle, que le langage ne comporte pas une certaine dignité à l'égard de notre pays, parce que la France et les Français ne méritent pas tout ce qu'on dit d'elle et d'eux, en France. A l'étranger, on ne le dit pas. »* Il a souhaité que les électeurs ne se laissent pas *« impressionner par la campagne de dénigrement systématique de la France »*.

La doctrine de l'infaillibilité

Sur un sujet au moins les Français auront vu leur premier ministre imperceptiblement mal à l'aise, sinon malheureux. C'est quand il a parlé de l'Europe. Il faut savoir que M. Raymond Barre, qui occupa pendant quatre ans, de 1967 à 1972, les fonctions de vice-président de la Commission européenne où le général de Gaulle lui avait demandé de siéger, estime depuis toujours que ce fut une erreur de jugement d'admettre dans la Communauté une Grande-Bretagne visiblement mal préparée pour en remplir les obligations. Quand il déclare que, ou bien la Communauté devra s'adapter à la Grande-Bretagne, ou bien celle-ci devra s'adapter à celle-là, on sent bien qu'il redoute qu'on ne se laisse glisser vers la première solution humiliante pour la France (et son alliée la R.F.A.).

Pour éviter cette évolution, M. Barre recommande — à qui ? — *« le sérieux et la fermeté »*. Lors de la grande négociation qui opposa, l'année dernière, Mme Thatcher à ses partenaires sur la participation britannique au budget communautaire, c'est le premier ministre de Sa Majesté qui fit preuve de ces qualités pour défendre efficacement son point de vue. Le président de la République française, à la surprise du chancelier Schmidt, céda pratiquement à toutes les exigences posées par Londres. Cela, M. Raymond Barre devait l'avoir à l'esprit.

D'économie, de finances, de budget et d'emploi, M. Raymond Barre, au contraire, s'est montré visiblement heureux de parler, bien que, sur ces sujets familiers, c'est lui que vise directement la critique. Mais son fort n'est pas d'écouter la critique ni de répondre à la question centrale qu'on ne peut pas ne pas se poser en l'écoutant. Voilà un homme qui n'est pas seulement sûr de lui mais dont les raisonnements sont conduits avec sûreté, dont les convictions sont impressionnantes et le goût de décider évident. Voilà aussi un homme qui n'aime pas l'action pour le simple plaisir d'agir mais qui a une certaine idée de sa mission. Comment s'expliquer qu'il n'a pas mieux réussi ?

L'expérience de la Grande-Bretagne

L'impression d'ensemble est qu'il dit vrai lorsqu'il affirme que, sans son gouvernement, la France non seulement aurait dérivé vers une *inflation à l'italienne, mais se serait* également engagée dans un double processus de désindustrialisation, c'est-à-dire de dévitalisation économique et de désagrégation « de son tissu social ». On le croit sur parole quand il déclare qu'il a été habité par l'obsession d'écarter, pour son *pays, ces deux dangers, du reste liés* l'un à l'autre comme l'atteste l'expérience de pays aussi différents que la Grande-Bretagne et l'Argentine. Outre qu'un médecin ne peut jamais prouver quel serait l'état de son patient si celui-ci n'avait pas pris la médication prescrite, on lui demande aussi de *faire* cesser la *maladie.* Après quatre ans et six mois de la thérapeutique du docteur Barre, la France ne continue-t-elle pas à souffrir d'inflation et d'un chômage aggravé ?

Comme s'il était stimulé par une campagne électorale où les grands ténors de la politique sont plus soucieux de bon théâtre que de rigueur, l'ancien professeur d'économie politique semble prendre comme un malin plaisir à développer son cours tout en désespérant de se faire entendre de ceux qu'il appelle les « analphabètes », responsables de la « médiocrité du débat ».

On pouvait se demander la veille, en entendant M. Mitterrand préconiser une relance de la consommation si le candidat socialiste ne prenait pas pour un instrument de politique économique ce qui devrait être plus normalement considéré comme un objectif à atteindre On peut, à propos de M. Barre, se poser la question inverse. A-t-on vu souvent un chef de gouvernement quasiment se vanter d'avoir ramené en cinq ans de cinq points à un point la progression annuelle du pouvoir d'achat ? Un ralentissement aussi marqué par l'amélioration des conditions de vie n'est pourtant pas en soi une performance. On ne peut y voir, dans la moins mauvaise des hypothèses qu'un moyen pour faire cesser des déséquilibres à la longue insupportables ?

Avec les conservateurs britanniques et l'équipe du président Reagan, M. Barre a au moins un point commun qui est *une certaine* délectation dans la provocation. Visiblement, cet homme ne déteste pas s'attaquer aux préjugés de son auditoire en essayant de le prendre au dépourvu. De cette méthode, il a donné plusieurs exemples à la télévision. En libérant les prix, je lutte *contre l'inflation, a-t-il dit, ce qui* n'est pas *faux* : les subventions rendues nécessaires par le blocage ne creusent-elles pas le déficit, lui-même source d'inflation ? Le principe de la libération des *prix* industriels n'étant plus guère contesté, il est de bon ton de limiter la critique *à l'extension du régime de liberté* au commerce et aux services. En supprimant les contrôles en amont tout en les maintenant en aval, n'aurait-on pas, dit encore le premier ministre, créé *une* « économie bancale » ?

L'argument est recevable. L'opinion *publique en serait plus facilement* convaincue si elle avait constaté que la hausse des prix s'était ralentie, quitte à accepter une poussée temporaire au moment du passage d'un régime à l'autre. L'opinion a sans doute tort d'attribuer la persistance de l'inflation à la levée des contrôles *administratifs, mais comment s'y* reconnaîtrait-elle dans le dédale des causes et des effets alors que le premier ministre ne semble pas lui-même bien discerner la raison de son échec sur ce chapitre, ce qu'atteste son incapacité à présenter une explication complète du phénomène ? Tour à tour il évoque les *pressions* de la demande, la hausse des salaires, l'indexation, une productivité insuffisante, la fixation des *prix* agricoles, la progression de la masse monétaire pourtant contenue dans le corset de l'encadrement.

En ce qui concerne le chômage, il n'est pas moins salubre que M. Barre, à côté des causes généralement citées et qu'il a reprises (ralentissement de la croissance dans l'ensemble du monde industriel, rénovation de l'appareil industriel, mauvaise adaptation de l'offre à la demande d'emploi, etc.), ait mentionné la progression trop rapide des salaires. Qui ne sait d'expérience qu'en exigeant une rémunération trop élevée on peut se fermer la possibilité d'un emploi ? Nul doute que sur le plan général, la très forte progression des coûts salariaux dans le monde industriel entre 1968 et 1973-1974 ait contribué à provoquer la crise dans laquelle on peut voir comme un vaste processus de réajustement des revenus.

Les critiques adressées par le premier ministre aux propositions qu'il juge « illusoires » ne manquaient pas de pertinence non plus. Il est bien vrai que compter sur *« une sorte d'injection »* de pouvoir d'achat et une plus grande *« circulation de signes monétaires »*, comme le fait M. Mitterrand, pour reprendre le chemin de la croissance est pour le moins risqué, sauf à se contenter de résultats provisoires. Le professeur Barre n'a pas eu tort non plus de rappeler que seule la création d'emplois dans les activités productives — c'est-à-dire pour parler clair, dans le secteur marchand — est susceptible d'apporter *un authentique allègement de* la charge occasionnée par le chômage. Des emplois dans les hôpitaux ou l'enseignement peuvent être extrêmement utiles, dans certains cas indispensables, mais ils sont financés par le secteur productif.

M. Barre se méfie, et il le dit hautement, *de toute solution qui tourne* le dos à la logique du raisonnement économique. Son tort est peut-être de mettre sur le même plan ce qu'on peut considérer comme les acquis de la science économique et ce qui ne constitue encore que des hypothèses de travail ou des théories destinées *à être remplacées par* d'autres. Les analyses sur lesquelles il s'appuie pour combattre l'inflation n'appartiendraient-elles pas à cette dernière catégorie ? C'est ainsi, par exemple, qu'il se félicite d'avoir *ramené* la croissance de la *masse monétaire* — masse *dont* il existe plusieurs définitions entre lesquelles le choix est arbitraire — au-dessous de l'augmentation en valeur nominale du produit national brut. Or, ni lui, ni aucun autre économiste n'est vraiment capable d'expliquer les liens existants entre cette masse et ce produit. Les idées sur lesquelles il s'appuie pour justifier la politique de la demande, du commerce extérieur, sont-elles mieux assurées ? La doctrine de l'infaillibilité n'existant pas plus en économie que dans n'importe quelle autre science, une autre politique est concevable sans jeter par-dessus bord l'acquis de l'expérience Barre.

PAUL FABRA.

(Publicité)

6 HEURES POUR LE SALVADOR ET L'AMÉRIQUE CENTRALE

VENDREDI 20 MARS, DE 18 H. A 24 H. - MUTUALITÉ - PARIS - *Métro Maubert-Mutualité*

CONTRE LE GÉNOCIDE - CONTRE L'INTERVENTION DES ETATS-UNIS POUR LE DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MÊMES

Sous la présidence de Laurent SCHWARTZ et de Armando URIBE, ancien ambassadeur à Pékin de l'Unité populaire du Chili.

Avec notamment :
— Artur LONDON, Philippe TEXIER, Pierre TOULAT, etc. ; des journalistes, des médecins de retour d'Amérique centrale ; des syndicalistes français.
- Films - diapos - Expos - stands - témoignages.
- Poèmes - chansons - musique, avec : Daniel GELIN, Gilbert LAFAILLE, Francesca SOLLEVILLE, les GUARANIS, ADA MATUS, William ARMIJO, JACINTA, etc.

Participation du F.D.R.-F.M.L.N. du Salvador.

A l'appel des comités Salvador, Guatemala, Nicaragua, et de :
Al. ADLER, N. ALBALA, M. ANTOINE, G. ARROYO, C. AUGER, G. AURENCHE, E. BAILBY, S. BALAZARD, E. BALIBAR, N. BALLAND, J.-C. BARBIER, M. BARTH, N. BASILLE, L. BAYEZ, K. BE, M. BEAUD, BENANAGI, F. BERANGER, P. BERCIS, D. BERGER, E. BLOCH, G. BLONCOURT, L. BOCAZ, F. BOCH, G. BOIS, P. BONTEP, J. BORJA, G. de BOSSCHERE, W. de BOSSCHERE, C. BOURDET, N. BOURDILLAT, P. BOUSQUET, A. BOVIATZIS, G. BRAS, J. BRUHAT, R. BRUNET, J. BUCHE, C. BUCI-GLUCKSMANN, R. BUHL, G. CAMUS, M. CARDINAL, J. CARDONNEL, J.-M. CARRE, G. CASALIS, J.-M. CASTELLET, C. CASTORIADIS, B. CASSEN, C. CAUVET, J.-P. CHAMPAGNY, J. CHATAIGNIER, F. CHATELET, B. CHAVANCE, M. CHEBBI, J. CHESNEAUX, C. CLAUDE, G. CLENY, M. COLIGNON, J. CORTAZAR, A. COULON, C. CRATCHLEY, J. CROCO, CUARTETO CEDRON, A. DALMAS, N. DAMADIS, J. DEBU-BRIDEL, J.-J. DE FELICE, G. DELEUZE, J. DERVILLY-LAMBERT, E. DESORIAL, F. DOMMERGUES, DOUVE, R. ESCARPIT, J. ESTEVE, M.-A. ESTRELLA, S. FARANDJIS, P. FARINE, J.-P. FAYE, C. FELL, M. FIANT, C. FORSNE, M. FOUET, J. FREYSS, C. FRIOUX, B. FROMENT, J. FUENTES, M. FREMONTIER, G. FUCHS, A. FURST, J.-P. GAY, M. GARCIA, C. GAVETTA, C. GAVRAS, C. GERMAN, J.-F. GERMES, C. ETCHERELLI, F. GEZE, Y. GRANET, R. GUGLIELMO, M. GUILLIEM, E. GUILLIEM, P. HALWBACHS, G. HALIMI, F. HINCKER, E. JACOB, F. JACOB, A. JACQUES, R. JEAN, L. JEDWAB, Ch. JOSSELIN, G. JOINET, E. JOUVE, A. JOXE, C. JOXE, D. KARLIN, KASTOUVRAKIS, G. LABICA, A. LABROUSSE, D. LACERDA, S. et J. LACOUTURE, G. LAPASSADE, Y. LEBAS, D. LEBORGNE, P. LEFEVRE, V. LEDUC, Y. LE MASSON, M. LEQUENNE, J.-P. LEVY, D. LEYVA, A. LONDON, L. LONDON, G. LOPEZ-RAIMUNDO, M. LOWY, J. MADAULE, M. MADAULE, M. MALLIFAUD, C. MALRAUX, D. MARCHI, Y. MARTIN, J. MARTINELLI, G. MARTINET, A. MATTELARD, H. MATHEWS, P. MEIGE, J. MICHALSKY, A. MINKOWSKI, G. MOLINA, Th. MONOD, G. MORY, H. NADEL, J.-P. NAIL, V. NEIERTZ, H. NOGUERES, P. NURNBERG, A. PARRA, I. PARRA, H. PARMELIN, J. PELIKAN, G. PETITDEMONGE, E. PIGNON, N. PIGNON, B. PINGAUD, J.-C. POLAK, D. PRAT, Y. QUINIOU, R. RITO, A. RAPOPORT, B. RAVENEL, M. RONA, R. ROMANO, I. ROPERT, P. ROSANVALLON, J. SAPIR, P. SALAMA, L. SCHWARTZ, J. SILVA, A. SOBOUL, R. SOULAGE, J. SOCE-TOURA, C. SOLARI, Ant. SPIRE, SANDOUX, G. SANDOZ, H. TAZIEFF, P. TEXIER, B. THERET, P. THIBAUD, P. TISSIER, J. TOUBLET, P. TOULAT, I. TOULOUSE, A. TOURAINE, R. TREFFEU, A. TREGOUET, N. TRUFFELLI, A. URIBE, N. VALLET, J.-F. VALLVERDU, P. VARENNE, M. VAZQUEZ-MONTALBAN, E. VERDIER, C. VERGOPOULOS, P. VIDAL-NACQUET, P. VIEILLE, C. VILLAC, G. VIGARELLO, J.-P. VIGIER, D. VIGLIETTI, J.-M. VINCENT, S. VINCENT-VIDAL, P. VIVERET, O. WEISSERT, G. YURKEVITCH, C. ZEINADI, M. ZEINADI, M. ZOUZI.

Avec le soutien de :
CFDT, SGEN Paris, FEN, Syndicat CGT des correcteurs du Livre, Syndicat CGT des affaires sociales (94), UNEF indépendante et démocratique, CCA, FER, JCR, LCR, OCI, PCR, PS, PSU, UCJR, UTCL, ASPAL, ACAT, Association des juristes démocrates, Choisir, Chrétiens pour le socialisme, CIMADE, CLA, Club des droits socialistes de l'homme, Comm. des étudiants chrétiens, Comité jeunesse pour la paix, Coord. des comités latino-américains, FAL, les Films « Grain de sable », Frères des hommes, Gr. des chrétiens de Saint-Bernard, JOC, JOCF, Ligue internationale des droits de l'homme, Ligue internationale des droits des peuples, Maison verte, MLF, MRJC, Service civil international, Terre des hommes, Vie nouvelle, Comités de rédaction des revues « Dialectiques », « Faire », « Que faire aujourd'hui ? ».

Mouvement de la Paix.

Pour toute correspondance : Comité SALVADOR, 45 bis, rue de la Glacière - 75013 PARIS.
Soutien financier : envoyer les chèques au Comité, à l'ordre de « Solidarité Salvador ».

Dernier sondage

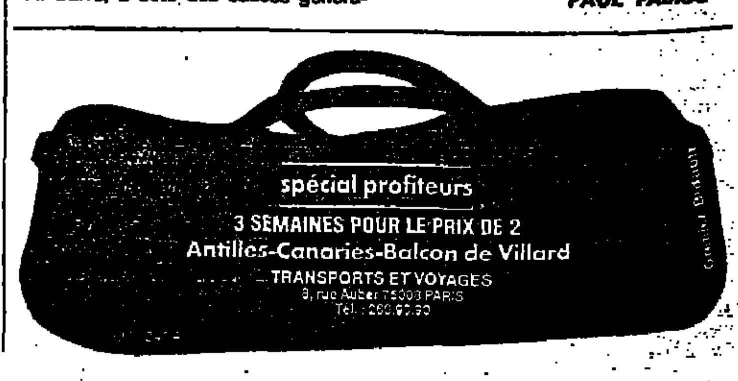
PRUNIER MADELEINE

— GUIDE GAULT-MILLAU 16/20, 2 Toques rouges.
— LE MONDE. « Le vrai Prunier, c'est celui-là ! »
— LE FIGARO MAGAZINE. « Repas abondant... d'une grande finesse. »
— L'EXPRESS. « Prunier Madeleine est redevenu Prunier, la première table de poissons de la capitale. »
— MINUTE. « Valeur sûre »

100 % des voix

RESERVEZ VOTRE TABLE

Salons particul. de 2 à 50 couverts
9, rue Duphot-1er - 260-36-04
Ouvert tous les jours



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

TF 1

e dignit

illibilité

WOJTYLA WALESA KOZAKIEWICZ

METTERNISSINGER

TIM

KURDES PERSES ARABES SUNNITES CHIITES

SANG PETROLE

TRADE UNIONS

HAIG

Editoriaux.

Dans l'Express, un éditorial c'est une page où l'auteur exprime sans ambages son opinion sur un fait, un événement ou un homme. Il y a peu d'exemples où le crayon se substitue à la plume, le dessin à l'écriture : Jacques Callot peut-être, Daumier certainement et, plus proche de nous, Tim sans aucune ambiguïté. Ce dessin qui va à l'essentiel en quelques traits, qui s'indigne ou s'attendrit, fustige ou exalte, donne encore plus de force à notre conception de l'éditorial. Chaque semaine dans l'Express, Jean-François Revel, Raymond Aron, Olivier Todd, Max Gallo et Tim disent librement en images ou en mots ce qu'ils pensent de la politique, de l'économie, de la société, ou de l'art. Ce qui les conduit parfois à avoir sur les mêmes sujets des opinions très différentes. Mais, n'est-ce-pas, pour le lecteur de l'Express, la meilleure façon de se forger sa propre opinion ?

L'EXPRESS



POLITIQUE

M. Giscard d'Estaing a versé le 4 février à M. Dacko des fonds résultant de la vente de diamants

Ils n'ont pas encore été remis à la Croix-Rouge centrafricaine

M. Valéry Giscard d'Estaing a versé, le 4 février 1981, des fonds au chef de l'Etat centrafricain, M. David Dacko, afin que celui-ci les remette à la Croix-Rouge de son pays. Celle-ci, toutefois, n'a toujours pas reçu ces fonds.

M. Dacko a indiqué, à notre envoyé spécial à Bangui, que la somme versée par le chef de l'Etat français était de 2 millions de francs C.F.A. (soit 40 000 F français).

Interrogé le 10 mars, sur TF 1, à propos de l'affaire des diamants de Bokassa, M. Giscard d'Estaing avait indiqué que les pierres, venant de la taillerie de Bangui, avaient été vendues et que le produit avait été « versé pour l'essentiel à la Croix-Rouge centrafricaine et le surplus (...) à trois œuvres (...), une maternité, une pouponnière et une mission ». On sait maintenant à quelle date a eu lieu ce versement.

Dans son numéro mis en vente mercredi 18 mars, « le Canard enchaîné » publie un entretien avec la présidente de la Croix-Rouge centrafricaine, qui indique n'avoir reçu aucune somme. Cette publication, connue la veille à Paris, avait provoqué une mise au point immédiate de l'Elysée révélant le détail de l'opération sans, toutefois, faire mention de la somme annoncée par le président Dacko.

D'autre part, M. Roger Delpey, l'écrivain qui fut détenu pendant près de sept mois à la prison de la Santé à la suite de son inculpation d'intelligences avec une puissance étrangère, doit publier, au début de la semaine prochaine, aux éditions Jacques Grancher, son livre sur les relations de M. Giscard d'Estaing et de Bokassa. Cet ouvrage, intitulé « la Manipulation », ne comporte pas les cent quatre-vingt-sept documents que l'ex-empereur lui avait remis et que l'écrivain dit avoir laissés en dépôt chez un avocat genevois, qui, aujourd'hui, s'oppose à leur publication.

UN CHÈQUE DE 40 000 FRANCS

De notre envoyé spécial

Bangui. — *Bien que les opposants au régime de M. Dacko manifestent pour la plupart publiquement leur rancœur à l'égard de la politique de M. Giscard d'Estaing au Centrafrique,* l' « affaire des diamants » est loin de monopoliser l'intérêt de la population de Bangui. Celle-ci est en fait entièrement polarisée par l'attente fiévreuse des résultats de l'élection présidentielle, dont elle guette la proclamation officielle avec une impatience croissante.

Cependant, nous avons pu obtenir, mardi 17 mars, quelques indications concernant les propos récemment tenus par le président de la République française à la télévision au sujet du versement du produit de la vente des diamants offerts par Bokassa qui, avait alors affirmé le chef de l'Etat, *« a été versé, pour l'essentiel, à la Croix-Rouge centrafricaine et le surplus à trois œuvres que j'avais eu l'occasion de connaître, une maternité, une pouponnière et une mission ».*

Sur le dernier point, Mgr Ndayen, archevêque de Bangui, nous a déclaré : *« L'archevêché n'a jamais reçu aucun don de M. Giscard d'Estaing, pas même la plus modeste enveloppe, lorsque, à l'occasion de la conférence franco-africaine de Bangui, il séjourne à quelques dizaines de mètres de l'emplacement de ma résidence et de celle des prêtres de la mission Saint-Paul des Rapides. »* Le prélat ajoute : *« Lorsqu'il venait à la chasse sous Bokassa, M. Giscard d'Estaing rencontrait, à Zémio, le R.P. Martin, spiritain hollandais du diocèse de Bangassou. Convié à l'Elysée, où il s'est rendu au moins une fois, peut-être, ce prêtre a-t-il reçu quelque* don *à cette occasion. A moins que des missionnaires installés ici aient bénéficié de quelque libéralité qu'ils aient décidé de tenir secrète, mais j'ignore tout de cela. »*

Pour ce qui concerne la Croix-Rouge centrafricaine, Mme Ruth Roland, qui en fut élue présidente le 9 novembre dernier et qui vient de faire la campagne présidentielle aux côtés de M. François Pehoua, nous a dit : *« Je n'ai jamais reçu le moindre chèque de l'Elysée, bien que nous manquions cruellement de moyens matériels. Peut-être ce chèque est-il ailleurs... »* Elle a ajouté : *« La seule pouponnière de la capitale est le Centre de la mère et de l'enfant, dont la gestion est assurée par le ministère de la santé. Ce centre n'a reçu aucun don de l'Elysée, et ses animatrices paient souvent la nourriture nécessaire aux enfants sur leurs propres deniers... »*

Cependant interrogé auparavant, le président Dacko nous a répondu de son côté : *« J'ignore tout de ce qui concerne la pouponnière et la mission. J'ai reçu du président Giscard d'Estaing un chèque de 2 millions de francs C.F.A. (1) destiné à la Croix-Rouge et je l'en ai remercié. Le bureau exécutif de la Croix-Rouge a été dissous par le ministère des affaires sociales, mais, lorsqu'un nouveau bureau aura été élu, ce chèque lui sera remis. »*

PHILIPPE DECRAENE.

(1) N.D.L.R. : 40 000 F français.

[Selon les experts diamantaires parisiens que nous avons consultés ce mercredi 18 mars, on peut acquérir, pour 40 000 F, une pierre de 0,70 carat de bonne qualité, c'est-à-dire « pure à la loupe dix fois », selon la formule des spécialistes, d'une couleur blanc « H » sur l'échelle de la *Confédération internationale des diamantaires*. Mais on peut aussi, pour la même somme, acheter plusieurs pierres plus petites et d'une couleur de qualité variable. Dans le bas de gamme, on peut ainsi acquérir une quinzaine ou une vingtaine de petites pierres taillées, d'un quart de carat chacune.]

Une procédure inhabituelle

La Croix-Rouge centrafricaine est l'une des cent vingt-six sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge (pour les pays musulmans), du Lion et du Soleil-Rouge (pour l'Iran) dont la Ligue des sociétés de Croix-Rouge, qui a son siège à Genève, est l'organe fédérateur. Mais la Ligue n'intervient financièrement auprès des sociétés nationales que pour des opérations de secours ponctuelles et régulièrement pour faciliter leur développement.

Au siège de la Ligue, où l'on souligne l'intégrité et l'honnêteté de Mme Ruth Rolland, actuelle présidente de la Croix-Rouge de Bangui, on fait état de difficultés financières de l'organisme centrafricain dont le montant des cotisations impayées depuis 1974 est de 12 500 francs suisses.

On indique d'autre part qu'aucun don de personnalités ne lui a été reversé par l'intermédiaire de la Ligue depuis de nombreuses années. On juge aussi inhabituel que des sommes destinées à une Croix-Rouge nationale, indépendante des gouvernements puissent passer par l'intermédiaire d'un chef d'Etat.

Quant au montant du don de 2 millions de francs C.F.A., que le président Dacko déclare avoir reçu en dépôt de M. Valéry Giscard d'Estaing, on considère à la Ligue des sociétés de Croix-Rouge que c'est un don « moyen » s'il émane d'une personne privée et « négligeable » pour un don d'Etat.

Mme Ruth Rolland est présidente de la Croix-Rouge centrafricaine depuis le 9 novembre 1980. Elle avait été précédée à ce poste par M. Ambroise Poulougou qui devait l'occuper jusqu'au mois de mars 1980. De mars à novembre 1980, il n'y avait pas eu de président en titre. C'est M. Jean-Pierre Bouba, haut fonctionnaire de police sous le régime de Bokassa et qui avait eu des démêlés avec la justice de son pays, qui s'était retrouvé au poste de secrétaire général, et fut alors le seul gestionnaire de la société. Mais dès son élection à la présidence, en novembre 1980, Mme Rolland se séparait de M. Bouba.

C'est Mlle Brigitte Dacko, nièce du chef de l'Etat centrafricain, qui a le titre de présidente d'honneur de la Croix-Rouge. Selon la Ligue, Mlle Dacko n'a jusqu'à présent versé aucun don à cette société nationale parmi les plus pauvres du monde.

LA MISE AU POINT DE L'ÉLYSÉE

Le secrétaire général à la présidence de la République, dans un communiqué diffusé mardi soir 17 mars, *« oppose un démenti catégorique aux affirmations mensongères publiées mardi par un hebdomadaire, et confirme qu'un versement a été effectué à la date du 4 février 1981 par les services comptables de la présidence de la République en faveur de la Croix-Rouge centrafricaine, sur instruction expresse du président de la République ».*

« Il en a été accusé réception par les autorités centrafricaines par lettre du 13 février 1981. Les pièces justificatives figurent dans la comptabilité de la présidence de la République », ajoute le communiqué.

DES PERSONNALITÉS DEMANDENT AU CHEF DE L'ÉTAT DE « SUSPENDRE TOUTE DÉCISION » SUR LA PEINE DE MORT

Des personnalités demandent au président de la République, *« qui détient par son droit de grâce le pouvoir de vie et de mort, de suspendre toute décision envers les condamnés à mort des prisons de France jusqu'au lendemain des élections ».* Ont notamment signé cet appel : Gérard Depardieu, François Truffaut, Claude Bourdet, Jean-Loup Dabadie, Jean-Louis Barrault, Madeleine Renaud, Claude Mauriac, Michel Foucault, Françoise Rezvani, Gilles Deleuze, Régis Debray, Jean-Michel Folon, Georges Pinet, Eugène Ionesco, Félix Guattari, Michel Leiris, Claude Sautet, Frédéric Pottecher, Jean-Pierre Faye, Eugène Claudius-Petit, Barbara, José Artur, Georges Klejman, Paul Milliez, Alfred Kastler, André Lwoff, Charles Libman, Gilles Perrault, le Père André Clavier, Michel Piccoli, Jean Ferniot, Georges Montaron, Françoise et Raymond Rouleau, Alexandre Minkowski et Suzanne Flon.

Cette pétition a été lancée par l'Association contre la peine de mort, que préside Mme Georgie Viennet.

LE COLLECTIF POUR UNE ÉGLISE DU PEUPLE LANCE UN APPEL « POUR QUE TRIOMPHENT LES DROITS DES OPPRIMÉS »

Le Collectif pour une Eglise du peuple (1), mouvement réunissant quelque deux cents prêtres et religieux créé en 1979 pour lutter contre *« toute forme d'oppression dans la société et dans l'Eglise »* (*le Monde* du 23 mai 1979), vient de tenir sa deuxième assemblée nationale, à Paris.

Le travail des carrefours a porté notamment sur le sens de l'amour humain, sur la fonction politique du Collectif, sur la prière, sur la foi, sur la théologie du prêtre. Et le Collectif a lancé un appel à tous les croyants *« pour que triomphent enfin les droits des exploités et des opprimés »*, à l'occasion de l'élection présidentielle.

Engagés à titre personnel dans les luttes syndicales et politiques, contre toutes les formes d'oppression, les membres du Collectif, dont beaucoup ont des responsabilités dans l'Eglise, ont pendant l'année écoulée multiplié les contacts avec les prêtres et les laïcs, afin que *« l'Eglise devienne une Eglise du peuple »*. Les porte-parole du collectif ont été reçus, à trois reprises, par le secrétaire général de l'épiscopat français.

L'assemblée s'est félicitée de la création du mouvement Chantier 81-82 (*le Monde* du 10 février) et lui *« exprime son appui »*. Elle appelle les membres du Collectif à adhérer à titre personnel à ce mouvement et à y prendre leur part de la réflexion et de l'action communes. Elle a réélu enfin Robert Davezies et Jean Lajonchère, secrétaires nationaux du Collectif et élu un bureau national.

(1) Collectif pour une Eglise du peuple, Malintrat, 63510 Aulnat.



LES PROPOSITIONS DU PARTI RADICAL

M. Edgar Faure suggère un « impôt facultatif sur le capital »

Le parti radical a présenté à la presse, mardi 17 mars, le livre rassemblant ses plus récentes propositions et, en particulier, celles annoncées lors de son dernier congrès, à Aix-en-Provence, en octobre 1979. Intitulé *Sept priorités pour un septennat différent*, cet ouvrage est l'œuvre collective de MM. Didier Bariani, Michel Durafour, Edgar Faure, Yves Galland, Jean-Thomas Nordmann, Jean-Pierre Prouteau et André Rossinot.

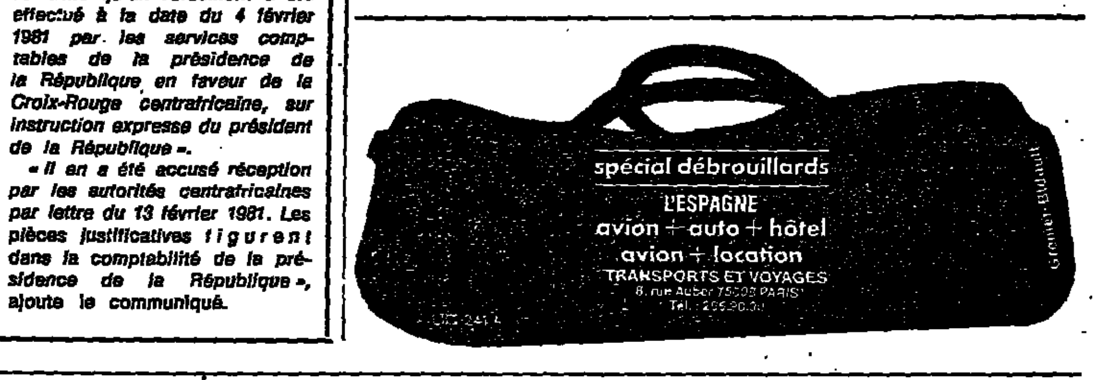
Dans l'introduction, M. Edgar Faure, président d'honneur du parti radical, député U.D.F. du Doubs, ancien président de l'Assemblée nationale, préconise, parmi les *« thérapeutiques à la contamination du chômage »* l'allègement des charges des entreprises (principalement des entreprises de main-d'œuvre) et des charges des particuliers, notamment de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. M. Edgar Faure suggère une sorte d'« *impôt facultatif sur le capital* ». Il écrit : *« Toute réduction de l'impôt direct est l'équivalent d'une augmentation des salaires à concurrence du même montant. Mais c'est une mesure bien plus favorable pour l'économie, car, à chiffre égal, s'il s'agit d'une augmentation des salaires, nous observons une ponction double (par addition des charges, taux, etc.) et qui grève le prix de revient, contribuant ainsi à aggraver le déficit extérieur et donc à élargir encore l'écart diabolique. »*

L'ancien président de l'Assemblée nationale ajoute : *« Cependant, il faut trouver une contrepartie. C'est ici que nous avançons notre proposition qui surprendra mais qui, à la réflexion, s'imposera. Le contribuable pourra diminuer lui-même, par simple décision de sa part, le montant de son impôt direct personnel, à concurrence d'un pourcentage dégressif de 25 % à 10 % selon les tranches (appliqué à l'assiette.)*

» Il lui suffira pour cela, mais par une option irréversible, d'accepter de faire une déclaration de sa fortune (déclaration renouvelable tous les cinq ans) sur laquelle sera perçue une taxation très modérée (avec exclusion de l'impôt spécial sur les plus-values). Ainsi s'acheminerait-on, par une voie non contraignante, vers la transparence de situation fiscale, laquelle permettrait de résorber, en tout cas de rétrécir, l'immense tache de la fraude. Cet incomparable avantage, à la fois financier et moral, justifie amplement une certaine diminution des recettes au départ du système.

» Une telle solution a aussi le mérite de mettre un terme aux polémiques permanentes et apparemment insolubles pour ou contre l'impôt sur le capital, pour ou contre l'impôt sur les plus-values, etc., et nous fait échapper au redoutable dilemme selon lequel toute mesure conçue pour éliminer la fraude commence par encourager l'évasion et l'anonymat. »

M. Didier Bariani, président du parti, écrit dans la conclusion de l'ouvrage : *« Ces sept priorités dépassent les frontières artificiellement construites par l'esprit partisan et qui divisent le pays en dépit de ses tendances profondes à l'unité. »*



(Publicité)

POUR la DÉFENSE et la RECONQUÊTE du SERVICE PUBLIC

La dégradation du service public se poursuit, s'aggrave et inquiète. L'administration, la police, les forces de sécurité, la justice sont, trop souvent, détournées de leur mission d'intérêt général. L'éducation nationale cesse d'être une priorité, permet les exclusions, renonce à son devoir de promotion et de formation pour tous. La santé publique est négligée, la protection sociale est bridée, les inégalités devant la maladie sont accrues. Les acquis sociaux du Front populaire et de la Libération, les droits démocratiques arrachés par les luttes de tout un peuple sont contestés et bafoués. L'accès au service public, égal pour tous et en tout lieu, est remis en cause. Les entreprises publiques sont progressivement soumises à l'emprise du profit.

La situation est préoccupante : une société à deux niveaux s'esquisse ; une minorité de privilégiés et une masse de chômeurs, de défavorisés et d'exclus. Il y va du sort de la solidarité nationale et de la démocratie. Si l'on n'y prend garde, la régression se poursuivra. Les services publics, activités prises en charge par les collectivités publiques pour satisfaire des besoins d'intérêt général, sont dominés progressivement par les intérêts privés. Cette évolution n'autorise plus le doute sur les desseins du pouvoir. La politisation croissante de la fonction publique, le développement d'une technocratie mal contrôlée par les assemblées élues, la confusion entre le pouvoir politique et les groupes d'intérêts privés, tout concourt au dévoiement de la démocratie : la philosophie des divers projets gouvernementaux en témoigne.

Nous appelons les Français au sursaut. Il faut :

— Pour une société juste, confier les activités nécessaires à la satisfaction des besoins d'intérêt général à la collectivité ;

— Pour une France solidaire, reconnaître à tous des droits égaux à la satisfaction de ces besoins ;

— Pour une société maîtresse de son avenir, organiser un contrôle démocratique des activités d'intérêt public, en vue de l'association des travailleurs et des usagers à leur gestion.

Nous refusons les démissions d'un néo-libéralisme. Il n'est pas de redressement économique sans volonté d'organisation collective liée à l'élaboration d'un plan digne de ce nom. Il n'est pas de société démocratique et solidaire sans égalité des citoyens devant un Etat républicain reconquis.

SI VOUS APPROUVEZ NOTRE INITIATIVE, FAITES-LE SAVOIR AUPRES DU COMITE POUR LA DEFENSE ET LA RECONQUETE DU SERVICE PUBLIC.

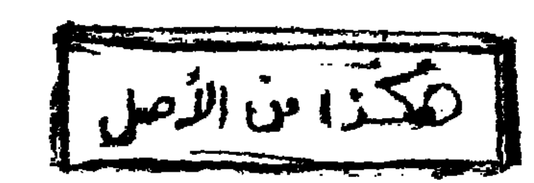
Envoyez vos signatures : 6, rue de Solférino, 75007 Paris, à Jean BROCAS, président du Comité pour la défense et la reconquête du service public.

Thomas ANTHIME, président de la fédération Loisirs-Vacances-Tourisme ; Marcel ASSOUN, ingénieur-conseil ; Louis ASTRE, syndicaliste-enseignant ; Gaston BESSEY, syndicaliste ; Pierre BASSAN, chef de service aéronautique ; Jean BLANPIET, secrétaire général de la fédération Loisirs-Vacances-Tourisme ; Marcel BONVALET, ancien recteur ; Jean BROCAS, universitaire ; Henri CAILLAVET, sénateur du Lot-et-Garonne, député européen ; Pierre CARASSUS ; André CASADEVALL, universitaire ; Robert de CAUMONT ; Louis CHAVANT, universitaire ; Robert CHERAMY ; Pierre COHEN, universitaire ; JEAN CROQUE, secrétaire national CNAFAL ; Gaston CUSIN, secrétaire général honoraire au ministère des finances ; Lucien DELMAS, sénateur de la Dordogne, vice-président de l'Association des maires de France ; Albert DETRAZ.

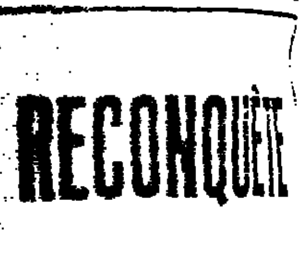
Marc DREYFUS, ancien président du Syndicat de la magistrature ; Hubert DUBEDOUT, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains ; Clotilde ELIE, secrétaire nationale du CNAFAL ; Maurice FAURE, député-maire de Cahors, député européen ; André FORTANE, président du CNAFAL ; Denis FORESTIER, universitaire ; René FROMAGER, délégué général de la fédération Loisirs-Vacances-Tourisme ; Albert GAZIER, ancien ministre ; Jacques GUENEE ; André HAUERTEBISE, ancien conseiller économique, président du CIRIEC (section française) ; Jean-Claude HENRARD, président du Syndicat de la médecine hospitalière ; André HIRSCHFELD, conseiller d'Etat honoraire, secrétaire général du CIRIEC ; Paulette LACAZE ; Marie-Jeanne LAFONT, syndicaliste santé ; Pierre LALUMIERE, universitaire ; Roger LAPEYRE, ancien secrétaire F.O. des travaux publics et des transports ; Louis LARENG, universitaire.

Augustin LAURENT, ancien ministre des P.T.T., ancien vice-président du gouvernement ; Emile LE BELLER, syndicaliste P.T.T. ; Louis LEGRAND, ancien directeur de l'Institut pédagogique national ; Georges LEMOINE, secrétaire général de l'Association des maires de France ; Louis-Paul LETONTURIER, syndicaliste enseignant ; Pierre LOMBARDO ; James MARANGE ; Pierre MARCILHACY ; Jean-Claude MARTIN, universitaire ; Clément MICHEL, directeur honoraire de la Fédération nationale des organismes de sécurité sociale ; Jean-Pierre MICHEL, ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature ; Jean MINJOZ, magistrat honoraire, avocat honoraire, ancien député du Doubs, ancien secrétaire d'Etat au travail et à la sécurité sociale, président honoraire de la Fédération hospitalière, maire honoraire de Besançon.

Gérard MONATE ; Maurice MONTEL, ancien député, secrétaire général des Quatre-vingts parlementaires ayant refusé la disparition de la République le 10 juillet 1940 ; Jacques PIETTE, inspecteur général honoraire de l'Economie nationale ; René-Victor PILHES, écrivain ; Roger QUILLOT, président de l'Association des maires des grandes villes ; Georges REBER, inspecteur général honoraire de l'Economie nationale ; Georges-Bernard RENOUARD ; Gabriel ROUANET, syndicaliste ; Antoine SANGUINETTI ; Raymond SOUCARET, sénateur du Lot-et-Garonne ; André SUDRE, maire ; Michel THIERCELIN ; René VIAUD, syndicaliste ; Paul VIGNAUX, ancien directeur de l'Ecole pratique des hautes-études ; Henri VIGUIER, conseiller d'Etat honoraire.



هكذا من الأصل



LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

LA CAMPAGNE SUR LA SÉCURITÉ

Le cinquième homme

A Rennes lundi, à Marseille mardi, jeudi à Toulouse, M. Peyrefitte sillonne la France comme un candidat à l'élection présidentielle. La campagne a relégué dans l'ombre la plupart des membres du gouvernement. Pas lui. Il n'est pas une station de radio, pas une chaîne de télévision où, depuis un mois, il n'ait, à propos de son dernier livre les Chevaux du lac Ladoga, *défendu la politique du gouvernement sur la sécurité. Il n'y aura bientôt aucune des vingt-deux régions métropolitaines où il ne soit allé expliquer la loi « sécurité et libertés ».*

Avant chacune de ses visites, les quotidiens régionaux sont sollicités pour des interviews. M. Peyrefitte apparaît le soir à FR 3. Au cours de conférences de presse trihebdomadaires, les journalistes des départements visités reçoivent le dossier, édité par la maison Plon, qui expose les grandes lignes des Chevaux du lac Ladoga *(1). Comme MM. Giscard d'Estaing, Mitterrand, Chirac et Marchais, M. Peyrefitte est omniprésent.* C'est le cinquième homme *de la campagne. Cela explique qu'il ait décidé de ne pas participer à celle-ci avant son ouverture officielle. Sa contribution actuelle est beaucoup plus précieuse.*

A M. Giscard d'Estaing, le thème prioritaire du chômage des jeunes. Au garde des sceaux celui de la sécurité. Depuis l'adoption du projet « sécurité et libertés » par le conseil des ministres, il y a onze mois, M. Peyrefitte s'est imposé dans ce rôle. Au point d'être parfois obligé de corriger le tir. Unique membre du gouvernement invité primitivement par Antenne 2 et Europe 1 à participer à l'émission sur la sécurité dans les villes, il souhaitait que M. Bonnet fût présent aussi. Explication de ses collaborateurs : l'opinion considère M. Peyrefitte comme le « ministre de la police ». Signe des temps.

L'augmentation de la délinquance et du sentiment d'insécurité sont des phénomènes réels auxquels le gouvernement répond à côté. Aux maires qui se plaignent de l'absence de rondes de police et de commissariats dans certains quartiers, M. Bonnet expliquait, l'autre jour, que cinq cents fonctionnaires supplémentaires ont été dotés, en un an, de gilets pare-balles.

Or, la grande criminalité reste stable. Ce qui inquiète et progresse, c'est la petite et moyenne délinquance, le vol de voiture ou à l'arraché. Pour rassurer les habitants des grands ensembles que la police déserte après 22 heures, et où elle ne fait parfois que de rares incursions le jour, il faut, réclament les maires, toutes tendances confondues, des gardiens de la paix, présents en permanence, intégrés à la vie du quartier, comme l'étaient jadis les gendarmes à la campagne. Le gouvernement s'est engagé dans cette politique, dite d'îlotage, mais timidement. Les effectifs, assure-t-il, sont insuffisants et l'îlotier est un policier que l'on distrait du service général (police-secours, car de ronde, service d'ordre, etc., etc.).

L'argument des effectifs n'est qu'à demi convaincant. Qu'une manifestation survienne, et des forces de police disproportionnées envahissent les rues et les abords de préfecture. La visite d'un ministre en province donne lieu à un déploiement de forces inutile, parce que excessif : parfois un policier à chaque carrefour, entre le centre ville et l'aéroport. Même lorsque la distance, comme à Grenoble, est de 40 kilomètres... D'où l'impression fâcheuse que la police, dont la présence devrait rassurer, est détournée de sa mission.

Grossissement

Le titre du livre de M. Peyrefitte est tiré de Kaputt. *Dans ce récit, Malaparte raconte la mésaventure de ces chevaux qui, pris de panique lors d'un incendie de forêt, se jetèrent dans un lac, où ils périrent gelés. S'ils avaient été moins fougueux, commente M. Peyrefitte, ils auraient suivi la rive, la voie du salut, entre les deux extrêmes, le feu et la glace. C'est l'illustration de la politique du juste milieu chère à M. Giscard d'Estaing.*

Le souci du garde des sceaux de se poser en adversaire des extrêmes, le laxisme d'un côté, la vengeance privée de l'autre, est la traduction de cette politique. On l'a vu à l'émission littéraire de TF 1, à laquelle avait été opportunément invité, le 4 mars, M. François Romério, ancien président de la Cour de sûreté de l'Etat et président du mouvement Légitime défense, censé faire contrepoids à Mᵉ Thierry Lévy et à notre collaborateur Casamayor.

Lorsque M. Peyrefitte déclarait à M. Romério qu'il était à la tête du « plus grand parti de France », ce n'était pas seulement pour apparaître, par contraste, comme l'homme du juste milieu. C'est aussi qu'il juge le thème de la légitime défense électoralement payant, tout comme les communistes qui encouragent « les travailleurs et la population à agir eux-mêmes pour faire reculer l'insécurité ».

La campagne électorale grossit les traits. Adversaire, si on se réfère à certains propos, de l'autodéfense, M. Peyrefitte absout et conforte par ses déclarations les partisans de la légitime défense, version légale et présentable de la première, risquant, par là même, d'encourager les esprits échauffés à franchir la frontière entre les deux.

Ce phénomène de grossissement atteint aussi la loi « sécurité et libertés ». Réponse inappropriée à un phénomène réel, celle-ci ne pourra produire, si elle en produit, d'effet que plus tard. De plus, huit Français sur dix ignorent, selon un récent sondage, son contenu. C'est dire si l'opinion a été insensible aux efforts déployés pour la rassurer. Il faut autre chose. C'est en ce sens qu'il faut interpréter les récents propos de M. Giscard d'Estaing, estimant que l'abolition de la peine de mort n'est plus à l'ordre du jour.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Les droits d'auteur de l'ouvrage sont destinés, selon M. Peyrefitte, à la protection de la jeunesse en danger et à la réinsertion des condamnés.

Dans le Haut-Rhin

DES PERSONNALITÉS LOCALES HÉSITENT A SOUTENIR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — M. Pierre Schiélé, sénateur, maire C.D.S. de Thann, avait demandé, à la surprise générale des autres parlementaires U.D.F. du Haut-Rhin, à être rayé de la liste des membres du comité de soutien à la candidature de M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 13 mars). Après la publication, par la presse alsacienne, de la composition des deux comités de soutien à la candidature du président de la République constitués dans le département, plusieurs élus ont adopté une position identique.

Ainsi, M. *Rémy* With, maire d'Altenach et conseiller général du canton de Dannemarie, a demandé le retrait de son nom prétextant de sa promesse aux électeurs de ne pas s'engager politiquement et de sa tentation de donner un coup de pouce en parrainant un petit candidat gêné par le barrage des cinq cents signatures.

M. René Arnold, maire de Wittelsheim, suivi par son premier adjoint, M. Gilbert Michel, attendent des mesures positives concernant l'avenir du bassin potassique d'Alsace, pour apprécier l'opportunité de soutenir, ou non, le président sortant. « *Qu'attend le gouvernement pour créer la saline de 1 million de tonnes réclamée par tous comme première étape de la diversification des activités minières ?* », s'interrogent les deux élus de l'une des plus importantes communes du bassin potassique.

BERNARD LEDERER.

● *M. Giscard d'Estaing* a réuni, mardi 17 mars, à son quartier général de la rue de Marignan, les cent cinq mandataires qui le représenteront dans chaque département lors des opérations électorales des 26 avril et 10 mai. Parmi ces mandataires, figurent trente-deux sénateurs, vingt-trois présidents de conseil général, huit députés et huit membres du gouvernement.

MM. GISCARD D'ESTAING CHIRAC ET DEBRÉ SE SONT ADRESSÉS AUX ÉLUS POUR OBTENIR LEUR SOUTIEN

M. Giscard d'Estaing a adressé, vendredi 6 mars, une lettre aux trente-six mille cinq cents maires de France pour leur demander de soutenir sa candidature. Dans cette lettre, rendue publique mardi 17 mars, le candidat dresse le bilan de son action en faveur des collectivités locales. Il écrit notamment : « *Mieux que d'autres vous pouvez me comprendre : lorsqu'il a ouvert un chantier ou conçu le développement de sa cité, le maire est souvent conduit à demander le renouvellement de son mandat pour mener sa tâche à bien (...). Mon expérience successive de maire et de président de la République m'a convaincu que c'est du renforcement des communes, et non de la multiplication des échelons intermédiaires entre l'Etat et les citoyens que dépendent les progrès de notre régime républicain.* »

Le 23 février, M. Chirac s'était également adressé aux élus pour leur faire part de « *ses ambitions pour la France* » et de ses « *principaux objectifs* ». Il avait notamment indiqué : « *Il nous faut parler à nouveau le langage de la fermeté, de la clarté, de la sagesse et de la raison (...). Il faut, lorsque la loi est votée, se donner à la fois la volonté et les moyens de l'appliquer sans faiblesse (...). Il faut lutter efficacement contre le chômage et réduire l'inflation qui ronge notre monnaie (...). Il faut enfin une politique sociale généreuse, s'assignant comme priorités fondamentales la famille, le logement, la participation.* »

Pour sa part, M. Debré s'était adressé aux élus, le 23 janvier. L'ancien premier ministre avait affirmé vouloir faire campagne « *pour organiser le redressement de la France sans recommencer certaines erreurs du passé et rendre aux jeunes la fierté d'un pays libre et influent* ».

1951. L'Alfetta 159
Alfetta Grand Prix T159. 305 km/heure à 9 300 tr/mn. Championne du monde, notamment en 1950 avec Nino Farina et en 1951 avec Juan Manuel Fangio.

1981. L'Alfetta GTV6 2.5
6 cylindres en V à 60°. 2492 cm³. Injection électronique. 160 ch Din. 205 km/heure. 29,5 sec. au km départ arrêté. Consommation : 6,9 l à 90 km/h, 9,6 l à 120 km/h, 13,9 l essai type urbain.
Coupé 4 places. 85.000 F (clés en main, tarif au 1.3.81). Existe en version GTV 2.0.
Trois garanties : totale 1 an, peinture 2 ans, moteur 2 ans ou 100.000 km et formule Alfassistance.

784 DMQ 75

Les chevaux de feu.
Alfa Romeo
Depuis toujours, une technologie qui gagne.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Debré à Londres : le choix est entre une « France forte » et une « France faible »

De notre envoyé spécial

Londres. — M. Michel Debré a effectué, mardi 17 mars, un rapide voyage à Londres qu'il considérait comme une « parenthèse » dans sa campagne. L'ancien premier ministre répondait à l'invitation du « groupe conservateur pour la réforme de l'Europe » qui rassemble, à la Chambre des communes, une quarantaine de députés britanniques hostiles à la supranationalité.

M. Debré a répondu à Westminster, aux questions des membres de la commission des affaires étrangères du groupe conservateur de la Chambre des communes. Il a exposé sa vision d'une Europe conçue comme une coopération entre Etats destinée à obtenir une moindre dépendance vis-à-vis du reste du monde et l'a opposée à celle des partisans de la supranationalité considérée par lui comme une *« erreur monstrueuse »*.

Un « appel au redressement »

Il a expliqué les raisons de sa candidature à une quarantaine de Français résidant à Londres, réunis dans le « salon président » d'un club privé de la capitale britannique. Après avoir lancé devant eux son *« appel au redressement »* de la France, M. Debré a déclaré : *« Le débat présidentiel est un choix, non pas entre la droite et la gauche, mais entre une France forte et une France faible. Voulez-vous une France faible ? Alors, vous n'avez qu'à choisir entre les autres candidats. Voulez-vous une France forte ? Alors, écoutez ce que j'ai à vous dire. »*

« Lorsque j'entends les discours (des autres candidats) *sur les pactes pour l'emploi, le travail partiel ou la création de deux cent mille emplois productifs, je crois rêver. Les premiers se comportent comme un médecin qui proposerait un onguent pour une inflammation sans en chercher la cause. Les seconds mettent du sel sur l'inflammation. »*

L'ancien premier ministre a été reçu, pendant près d'une heure, par lord Carrington, secrétaire au Foreign Office.

J.-Y. L.

Mme GARAUD : je n'ai pas l'habitude d'abandonner en route.

Mme Marie-France Garaud fera le point, vendredi 20 mars au cours d'une conférence de presse, sur les parrainages d'élus qu'elle tente de recueillir pour sa candidature. *« Je n'ai pas l'habitude d'abandonner en route »*, a-t-elle déclaré mardi 17 mars à Europe 1 aux journalistes qui l'interrogeaient sur son intention de continuer ou non sa campagne.

Mme Garaud a ajouté que le discours des autres candidats *« change tous les jours »*. *« M. Chirac*, dit-elle, *a commencé sa campagne dans la majorité, puis il est passé sur la troisième voie. Je me demande maintenant où il va passer. »* Mme Garaud a également critiqué M. Chirac sur les propositions qu'il avance afin de créer des emplois. *« M. Chirac dit par exemple : allégeons les charges fiscales des entreprises. Je suis d'accord avec lui, encore que s'il continue son tour de France comme il l'a commencé, il multipliera les impôts par trois, compte tenu de ce qu'il a promis. Or ce ne sont pas les charges fiscales qui sont les plus lourdes ou qui ont le plus augmenté sur les entreprises, mais les charges sociales et financières. Personne n'en a parlé ! » scec-,te—d.coles*

Dans les DOM-TOM

LES DIRIGEANTS DU P.P.M. DÉCIDENT D'APPORTER LEUR SOUTIEN A M. MITTERRAND

(De notre correspondant.)

Fort-de-France. — Le comité national du parti progressiste martiniquais (P.P.M., autonomiste), réuni le samedi 14 mars sous la présidence de M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, député apparenté socialiste, a décidé, par 11 voix contre 10, d'appeler la gauche martiniquaise à voter pour M. François Mitterrand, comme il l'avait fait en 1974. M. Camille Darsières, secrétaire général du parti, a notamment déclaré, à l'issue de la réunion : *« Deux préoccupations majeures ont dominé le débat qui s'est instauré à l'intérieur du P.P.M. : fallait-il utiliser l'élection présidentielle française pour mettre uniquement l'accent sur la nécessaire prise de conscience nationale, ce qui revenait à recommander l'abstention, ou fallait-il, à l'occasion de cette consultation, apporter notre contribution à la mise à bas de la politique giscardienne si néfaste à notre pays et à notre peuple, ce qui revenait à participer au scrutin ? Pas un orateur qui n'ait renouvelé sa foi dans la nécessité, voire l'urgence de la prise de conscience nationale. Pas un non plus qui n'ait souligné la nécessité et l'urgence que Giscard disparaisse. D'où la conviction de tous que la solution qui serait finalement adoptée ne serait pas la solution idéale, mais celle que le moment impose. »* Le comité national du P.P.M. a donc opté, à une voix de majorité, pour une participation à la consultation.

Interrogé par les journalistes sur l'attitude des dirigeants du parti à l'égard du P.C.F., M. Darsières a répondu : *« Personne, au sein du parti, n'a envisagé à aucun moment que nous puissions voter Marchais, tant il est vrai que les agissements du parti communiste, en France, à l'égard des émigrés, nous a profondément choqués... »*. — F. R.

LES INDÉPENDANTISTES DE NOUVELLE-CALÉDONIE N'ONT PAS ENCORE ARRÊTÉ LEUR POSITION

(De notre correspondant.)

Nouméa. — « Conquérir notre liberté et chasser le colonialisme », « Le combat pour la libération des peuples a toujours été un combat socialiste » : tels ont été les principaux thèmes débattus au cours de la première convention du Front indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, qui s'est tenue les 14 et 15 mars à Nouméa, en présence de deux cents personnes environ.

Le Front uni de libération kanak, le Parti de libération kanak, le Parti socialiste calédonien et l'Union calédonienne participaient à cette réunion des indépendantistes. Toutefois, l'Union calédonienne, principale force locale d'opposition, est demeurée en retrait des travaux se contentant d'être représentée, sans prendre aucune initiative particulière.

Outre leurs attaques contre le « pouvoir colonial », les différents orateurs ont appelé à l'union du mouvement indépendantiste.

Le « Front » n'a pas encore arrêté sa position à propos de l'élection présidentielle, mais les formations qui le composent envisagent, pour la plupart, d'appeler les électeurs à répartir leurs suffrages sur les différents candidats de gauche. L'Union calédonienne, qui avait adressé un questionnaire à M. Mitterrand, étudie actuellement les réponses du candidat socialiste avant de se déterminer. — J.-N. F.

CRÉATEURS D'ENTREPRISE et EXPORTATEURS
Votre siège à Paris ou à Londres
de 80 à 300 F par mois
Constitution de Sociétés
G.E.I.C.A. 56 bis, rue du Louvre. 75002 PARIS
Tél. 296-41-12 +

EXCLU DE FAIT DU P.C.F.

M. Guy Bois dénonce une direction « animée par le seul souci de sa survie »

M. Guy Bois, auquel sa carte de membre du P.C.F. pour 1981 a été refusée, en raison de son rôle dans le mouvement Union dans les luttes (*le Monde* daté 15-16 mars), a adressé aux habitants d'Antony (Hauts-de-Seine), ville dont il est conseiller municipal, une lettre dans laquelle il explique sa position.

« Le déroulement de la campagne présidentielle, écrit M. Bois, *m'a posé un difficile problème de conscience. Depuis des mois, j'ai la certitude absolue que la campagne du candidat communiste a pour objectif (au-delà de la volonté légitime d'affirmer son propre programme) d'empêcher, par tous les moyens, l'élection d'un candidat de gauche, fût-ce au prix de la réélection de M. Giscard d'Estaing. Dans la situation de crise, matérielle et morale, durable et profonde, qui affecte la société française dans son ensemble, je vois dans cette attitude davantage qu'une faute... Car elle contribue à repousser la perspective d'un renouveau et d'un changement, à ruiner l'immense aspiration unitaire qui existe dans le pays, à démobiliser les travailleurs, à démoraliser la jeunesse. »*

M. Guy Bois déclare, en conclusion : *« Militant communiste depuis vingt-sept ans, j'entends le demeurer en dépit de cette dérisoire mesure administrative. Je ne doute pas un instant que le mouvement communiste français retrouvera, à brève échéance, un visage conforme à ses idéaux et à ses principes fondamentaux et qu'il saura effacer les flétrissures qu'une direction animée par le seul souci de sa survie lui a imposées dans la dernière période. »*

[Professeur d'histoire médiévale à l'université de Besançon, co-auteur de *Ouvrons la fenêtre, camarades !* (Maspero édition, 1979), M. Guy Bois est, avec M. Stélio Farandjis (P.S.), l'initiateur de la pétition « Pour l'union dans les luttes », lancée en décembre 1979 et qui a recueilli, à ce jour, plus de cent soixante mille signatures.]

● *M. Jean-Claude Delarue*, président de S.O.S. Environnement, candidat à l'élection présidentielle, estime que la candidature de M. Brice Lalonde, représentant du mouvement écologique, est *« polluée »* par le soutien qu'apporte le C.D.S. à la recherche de ses parrainages (*le Monde* du 14 mars). *« Brice Lalonde*, a-t-il déclaré lundi 16 mars, *joue volontairement le jeux de l'U.D.F. Nous voulons faire capoter l'opération. »* A cet effet, M. Delarue lance un appel aux maires *« qui croyaient que Brice Lalonde était indépendant des partis »* et à ceux *« qui croyaient qu'il appellerait à voter Mitterrand au second tour »* afin qu'ils ne lui accordent pas leurs signatures.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, candidat du Front national (extrême droite) à l'élection présidentielle, a indiqué, mardi 17 mars, qu'il lui manque quatre-vingts signatures environ pour atteindre le seuil requis des cinq cents parrainages. *« Depuis dix jours*, a-t-il déclaré, *sur les cinq cent cinquante - trois engagements écrits dont je bénéficiais, 20 % des maires et conseillers généraux se sont dérobés à leurs promesses, à la suite de pressions plus ou moins discrètes de la part de l'administration ou de notables politiques. » « L'élection présidentielle va se dérouler sous le signe du magouillage, du truquage et du blocage »*, a-t-il conclu.

● M. BERNARD STASI, président délégué du C.D.S., a suggéré, à Calais, la possibilité pour les candidats à l'élection présidentielle de présenter, au choix, les cinq cents signatures d'élus, actuellement requises, ou cent mille signatures d'électeurs. Le C.D.S. envisage de proposer, après l'élection prochaine, cette réforme des conditions de validation des candidatures.

(*Publicité*)

Jean-Claude DELARUE

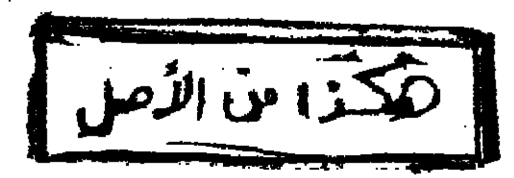
MOUVEMENT DES ÉCOLOGISTES INDÉPENDANTS DES PARTIS (*)

« Face aux manœuvres électorales de l'écologie politicienne, nous restons fidèles à l'écologie concrète, celle qui s'attaque aux vrais problèmes. »

Un exemple de l'« écologie concrète » ? 80 % des cancers sont causés par l'environnement : il faut donc que le prochain septennat donne la priorité à la lutte contre les agressions et les risques qui menacent notre santé et notre vie : la pollution de l'air, la pollution de l'eau (notamment par les engrais azotés), l'excès de l'alcool et du tabac — que l'Etat encourage en les incluant dans l'indice des prix, — le veau aux hormones et les carottes aux nitrates, et aussi le bruit, l'urbanisme inhumain, les villes envahies par l'automobile, le temps gaspillé dans les transports, les accidents de la route...

Nos associations examineront ce que font et proposent MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand dans ce domaine au cours du Conseil national écologique qui aura lieu SAMEDI 4 AVRIL à PARIS.

(*) 31, rue d'Enghien, 75010 Paris (523-49-84).



هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LES CAS

L'IMAGE que les artistes offrent d'eux-mêmes passe par une série de filtres *diversement colorés,* qui *correspondent à une* série de souvenirs : apparitions publiques, photos posées, affiches, interviews... Nous, spectateurs, pareils à d'innocents petits Frankenstein entassant dans nos têtes ces éléments hétéroclites, nous fabriquons des *créatures à leur ressemblance, et surtout à la* nôtre. Il ne s'agit pas d'identification, plutôt de ce phénomène culturel qui nous permet d'alimenter nos mythologies. Les traits de ces artistes nourriciers sont une écriture qui raconte ou révèle ce que nous savons.

Nos mythologies, ce sont les clichés à partir desquels nous saisissons le monde et laissons courir la fantaisie. Certains y adhèrent fortement. Ils nous paraissent cohérents, *même dans leur folie,* quand celle-ci reflète les images *que nous avons de la folie,* ils nous sont sans mystère. D'autres, en revanche, décalent un peu, l'espace d'un doute. On les appelle des « cas », ni pathologiques ni sociaux. Simplement, nous avons *l'impression que des pièces manquent,* ou sont en trop ou mal placées dans la créature que fabrique notre cerveau. Il arrive aussi que le mystère soit à ce point absent, que cela en devienne étrange.

Il n'est pas question *de* talent, ou de domaines particulièrement marginaux, — l'énigme est ailleurs, nous ne voulons surtout pas l'élucider, et puis c'est une affaire subjective. *L'actualité fait cadeau* de plusieurs « cas » mis dans des situations très officielles, mais sans aucun rapport les uns avec les autres, ni dans ce qu'ils sont, ni dans ce qu'ils font.

A l'Opéra, Daniel Mesguich, dont les mises en scène arrogantes et l'humour lacanien déclenchent à chaque spectacle des batailles d'Hernani, monte « le Grand Macabre » de Ligeti.

A l'Odéon, la Salamandre, centre dramatique du Nord, compagnie connue pour sa force comique, est installée avec « Britannicus ». Son directeur, Gildas Bourdet, est déjà retourné à Tourcoing pour répéter son prochain spectacle. Il est, se veut, s'affirme « provincial », ce n'est pas courant chez les hommes de théâtre, bien que ce soit en train de devenir une mode.

A l'Olympia, Dalida. A quarante ans, elle apprend la danse pour produire des shows à l'américaine. Elle se raconte dans de multiples interviews sans ôter le masque de son sourire. Elle lit Proust et chante « Bambino ».

Au Cirque d'Hiver, Yves Mourousi, motard à lunettes, locomotive de nuit, organisateur de fêtes militaires et de magazines télévisés, se lance dans la mise en scène de « Barnum », comédie musicale, genre maudit en France.

A l'Hôtel de Ville, Stéphane Grappelli, jazzman septuagénaire et toujours actif, aux allures de Français moyen, reçoit la médaille de la Ville de Paris.

Pas de récompense officielle pour Max Deutsch, compagnon de Schoenberg. Professeur de composition, il travaille dans l'ombre. Gérard Condé le met en lumière.

Le cas de Daniel Mesguich

Maîtres des temps

LE 23 mars a lieu au palais Garnier la première représentation du *Grand Macabre,* d'après la pièce de Ghelderode, une création en France. Pour cette œuvre contemporaine, Bernard Lefort a voulu un metteur en scène « moderne » — on pourrait dire « d'avant-garde » si le terme ne s'était bloqué aux années 50 pour se détériorer ensuite. Il a choisi Daniel Mesguich, l'iconoclaste, qui aborde pour la première fois l'opéra. Au théâtre, il a monté des classiques : Marivaux *(le Prince travesti),* Racine *(Andromaque, Britannicus),* Shakespeare *(Hamlet)* et bientôt au Festival d'Avignon *le Roi Lear,* si les moyens nécessaires sont réunis. Il a monté également, entre autres, Kafka *(le Château),* Claudel *(Tête d'or)* Les héritiers du grand homme, affolés, ont renoncé à empêcher la création à Saint-Denis (*le Monde* du 27 et du 28 janvier 1980) mais ont interdit la tournée.

Daniel Mesguich ne se reconnaît ni scandaleux, ni iconoclaste. Simplement, quel que *soit* le texte utilisé, il ne met jamais en scène d'autres histoires que celle des mots. Il arrache la parole à la lecture d'un récit. Il met l'écriture en crise, l'arrache aux conflits de personnages, nie la notion de personnage, n'accepte que les conflits de structures. Il s'attache aux interprétations multiples, multiformes, antagonistes, qui surgissent selon les différents éclairages dus aux recherches de pointe dans les sciences humaines — en particulier la sémiologie. Selon la façon dont les mots peuvent se grouper, se télescoper, se séparer, apparaître et disparaître, s'unir à des silences, à des gestes ou bien les combattre.

Daniel Mesguich dit qu'une mise en scène ne doit pas ajouter une lecture supplémentaire à toutes celles qui se sont accumulées, mais les montrer toutes, simultanément, là où elles se croisent comme des planches laissant passer le jour.

Pour cette raison, sans doute, la modernité baroque de son art *éclate avec brillance à l'occasion* de textes anciens, déjà chargés d'interprétations qu'il brise. La musique a d'autres lois ; il ne *pourrait agir de même avec un* opéra romantique. Verdi, Wagner ne s'y prêteraient pas : la continuité même du discours musical, garant de la logique dramatique s'y heurterait sans profit. En revanche, l'écriture fragmentaire de Ligeti enflamme son imagination.

« *D'ailleurs,* dit-il, *si je ne rencontre pas de résistance, c'est pour des raisons moins nobles. C'est qu'il n'existe pas encore, à propos de Ligeti, une tradition. On le découvre. On découvre ses harmonies qui grincent sitôt nées, qui fuient, explosent en étoiles : du Borges, quelqu'un rêve de quelqu'un qui rêve d'une dixième personne... Chacun, seul, aurait eu une ligne mélodique. Mais, ensemble, ils se cognent et se contredisent. Je mets en scène ces éclatements, ces temps contradictoires qui démultiplient la vision, donnent des reflets dissemblables.*

» *Ligeti est violemment moderne, comme Pasolini, avec tout l'enrichissement culturel du passé. Tous deux savent ce qu'ils font, d'où ça vient, ce que ça trimballe. Je ne m'occupe pas du livret, ni de la pièce de Ghelderode, je mets en scène très exactement la musique de Ligeti. Il se trouve que je la connaissais, par hasard j'avais utilisé des extraits de son* Requiem dans Andromaque. *Sinon, lui-même, je l'ai vu trois fois.* »

En quelques phrases, Daniel Mesguich raconte le livret de Michel Meschke, metteur en scène suédois qui habituellement travaille avec des marionnettes. C'est une base à son travail, dont il détaille le parcours complexe et les implications. Le texte français de Vitoz diffère sensiblement de l'original. La trame demeure la même. Lieu : des territoires imaginaires. Personnages : des amants à la recherche d'un lieu pour s'aimer, un clown enivré, pas seulement de vin, ivre de la curiosité de l'enfant. Un astrologue masochiste et sa femme, un roi puéril et ses ministres plutôt sadiques. Le Grand Macabre enfin, qui, mais ce n'est pas certain, représente la mort, déguisée peut-être, ou bien un chanteur qui se souviendrait d'avoir joué la mort. L'action : elle se divise en trois parties, l'annonce de la fin du monde, la destruction, le réveil dans un autre monde tristement pareil au nôtre.

Fiévreux, volubile, Daniel Mesguich martèle des phrases qui font voir des images fragiles et somptueuses. Car, connaissant sa manière, on sait qu'il crée avec une aisance confondante des beautés barbares, ironiques. Sophistiquées. Cependant, il conteste le formalisme : « *C'est,* dit-il, *l'envers du vieux psychologisme.* »

C. G. et G. C.

(Lire la suite page 16.)

Le cas de Stéphane Grappelli

LE jeudi 19 mars, il reçoit la médaille de la Ville de Paris. Il habite au sixième étage d'*un immeuble calme et un peu* sombre, dans le neuvième arrondissement, à l'orée des boulevards moins sages, non loin de Pigalle. *Il a soixante-treize ans. Dans la* rue ou les couloirs du métropolitain qu'il emprunte systématique*ment,* il ne se distingue pas des *centaines d'hommes tranquillement* parvenus à l'âge de la retraite, et dont on ne cherche pas à deviner grand-chose : leur visage sans complication, leur allure convenable, ordinaire, n'inspirent d'autres histoires que celles d'existences simples et régulières. Ils semblent avoir vécu sans aventures. Ils garderont longtemps un pas alerte, un bon sommeil et un raisonnable appétit.

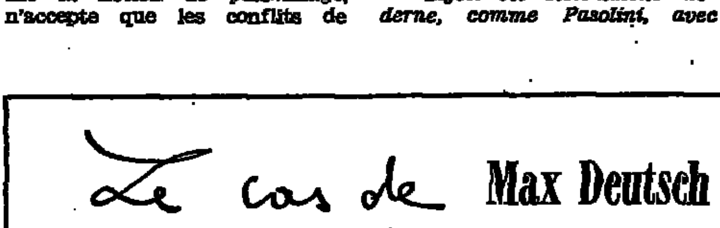
Et pourtant, cet homme qui vient d'acheter à l'épicier du coin des haricots en grains qu'il cuisinera *pour son petit-fils Stéphane,* ce monsieur à l'air méticuleux s'appelle Stéphane Grappelli. Peu d'oreilles qui, à ce nom, ne se *redressent. En France, Grappelli, on* connaît. On sait. Comme on a toujours su pour Piaf et Chevalier. Et cependant ce n'est pas un *chanteur : il appartient au jazz.* Au jazz des premiers temps, à celui d'aujourd'hui. Au jazz mondial. Parlez de lui en Amérique... On *le place au niveau du* héros violoniste Eddie South. Parlez de lui à Paris, en 1981, *et les spécialistes* vous diront ne *pas* manquer un *seul des fréquents concerts que le* septuagénaire donne en compagnie de petits jeunes en poupe, tels le guitariste Larry Coryell, ou Philip Catherinne, tel Orsted Petersen qui n'hésite pas à reprendre avec sa contrebasse acoustique les thèmes *inventés* par Stéphane Grappelli dans les années 30. Car Grappelli fut un inventeur, un pionnier du violon-jazz. Son nom restera, comme dans d'autres registres ceux de Louis Armstrong ou de Charlie Mingus.

Grappelli a joué avec tous les grands. Il a même enregistré avec Yehudi Menuhin deux disques — de jazz. Il a joué avec Duke Ellington, Gary Burton. Il joue souvent avec des musiciens comme Martial Solal, Baden Powell, Didier Lockwood ou Marc Fosset, de cinquante ans son cadet, avec qui il « s'amuse » comme s'ils « s'étaient toujours connus ». Ainsi, naguère, s'amusait-il avec Django Reinhardt, Django qu'il rencontra à la Croix du Sud, une boîte de Montparnasse, « *quand Montparnasse était le centre du monde* ». Là, se produisait le trio d'Alain Romance. Grappelli avait été engagé pour les tangos. Là, selon ses propres mots, « *sa destinée a changé* ».

Ses souvenirs évoqués d'une traite : (...) « *Je vois un jeune homme beau et brun qui me dit : « Je suis « guitare », je cherche « un violoniste qui joue comme « vous, un type qui fait du genre. » Il m'a emmené dans sa roulotte. Ce soir-là, j'ai réalisé que j'avais un potentiel. Ce soir-là, nous avions bu du vin. Les gitans sont très généreux. (...) Dans un hôtel des Champs-Elysées, je revois Django. Avec Louis Vola. Je jouais pour les fox-trot et le boston, lui dans un autre orchestre. Entre les tangos, il restait assis dans l'arrière-salle à fumer. Un beau jour, je casse une corde, et je le rejoins de l'autre côté du rideau. Il m'aide à réparer. En m'accordant, il a vraiment pris le goût à jouer avec moi. Tout ce qui est arrivé ensuite a tenu à cette corde.*

Vinrent d'autres. Ce fut la curiosité : *un orchestre de jazz* qui ne jouait pas des instruments de jazz — et allait se forger bientôt la *légende du Quintette du Hot Club.* Ce fut l'âge d'or.

(Lire page 16 l'article de Mathilde La Bardonnie.)



Le cas de Max Deutsch

Les dix doigts sur le piano

EN France, son nom n'est guère sorti du cercle des musiciens professionnels, *et certains* même feignent d'ignorer qu'il a écrit plusieurs symphonies, des mélodies, une messe, des chœurs, croyant *mettre* ainsi en question la valeur de son enseignement ; *mais qu'on aille en* Amérique du Nord ou du Sud, au Japon *et dans tous* les pays d'Europe, on est certain d'y trouver, parmi les compositeurs ou les pédagogues, bon nombre de musi*ciens* qui, un jour ou l'autre, sont allés *frapper* à la porte de Max Deutsch, rue de Constantinople, et sont revenus ensuite *pendant six mois* ou pendant trois ans, parfois même davantage...

Pour ceux qui ne le connaissent *qu'à travers ce qu'ils ont* entendu dire ici et là, Max Deutsch est le dernier prosélyte d'une discipline qu'on a baptisée en France le dodécaphonisme, cette « musique du tableau noir », pour reprendre l'expression de Cocteau, inventée par Schoenberg et « qui a fait long feu ». Autrement dit, le grand-prêtre d'un académisme d'hier entouré de disciples dociles et... dodécaphonistes.

Les légendes ont la vie dure, et elles seraient charmantes si elles n'étaient parfois bien en deçà de la réalité ; ceux qui ont approché Max Deutsch d'un peu plus près, les jeunes compositeurs qui, depuis plus de trente ans, sont venus trouver auprès de lui une assurance qui leur manquait, les interprètes qui ont travaillé ou joué sous sa direction, et même les mélomanes *qui, assistant* aux concerts qu'il organise régulièrement, l'ont entendu *présenter* les œuvres du programme avec une verve et une force de conviction irrésistibles, savent qu'il s'agit d'une *personnalité hors du commun* — de celles qu'on n'oublie pas, ne les aurait-on rencontrées qu'une fois, — mais *dont* on serait bien en peine d'analyser posément de quoi elle est faite.

Ce qu'on peut lire dans les dictionnaires bien informés se résume à peu de chose : Max Deutsch est né à Vienne en 1892. En 1912, il présente ses premières compositions à Schoenberg, dont le *Traité d'harmonie,* paru l'année précédente, l'avait subjugué. L'accueil de Schoenberg n'est pas des plus engageants : « *Combien de temps allez-vous rester sur ce ré ?* », lance-t-il brusquement au jeune compositeur qui lui jouait au piano le début d'un quintette. Là-dessus Schoenberg va enseigner à Berlin, puis c'est la guerre.

Lorsque Max Deutsch, libéré des obligations militaires, peut enfin songer à achever ses études de composition, la pénurie des transports oblige souvent les étudiants à quitter Vienne à *pied avant le jour pour être à* Mödling chez Schoenberg Bernhardgasse 9, à 8 heures, pour la leçon, qui le plus souvent se fait debout... Il fallait une santé de fer, et, à entendre parler Max Deutsch de ces prouesses de la quotidienneté, on n'est pas loin d'être persuadé que l'enseignement de Schoenberg, c'était cela aussi.

Toute musique

En 1920-1921, il accompagne Schoenberg à Amsterdam comme assistant. Nommé chef titulaire du Blüthner Orchestra à Berlin, il compose la musique du film de Pabst *Der Schatz* (que l'orchestre jouait pendant les projections), puis vient s'établir à Paris en 1924. Il dirigera notamment la première audition du *Kammer konzert* de Berg, fera entendre d'importants fragments des *Gurre-Lieder* avec Claire Croizat et sera pendant un temps l'accompagnateur de Mistinguett.

Naturalisé français en 1948 (il avait fait la guerre dans la légion étrangère), il va se consacrer à l'enseignement prenant comme point de référence les *Jardins suspendus, les Cinq pièces pour orchestre* et *Erwartung* de Schoenberg, puis fonde, en 1961, les Grands Concerts de la Sorbonne où les œuvres de ses élèves les plus marquants, données en création, voisinent avec *celles des principaux* compositeurs du vingtième siècle.

Ainsi, à deux pas du Conservatoire, Max Deutsch enseigne la composition en franc-tireur chez lui où, tous les vendredis après-midi, en plus des leçons particulières, il donne un cours public au programme duquel se succèdent la *Missa Solemnis, Don Giovanni, le Couronnement de Poppée, l'Art de la fugue, Mireille, Lulu, Moïse et Aaron...*

Cette situation marginale durera jusqu'en 1971 lorsque Henri Dutilleux, quittant la classe de composition dont il était titulaire à l'Ecole normale de musique, propose de nommer Max Deutsch à sa place. Le règlement qui fixait la retraite à soixante-cinq ans ne pouvait entrer sérieusement en ligne de compte, puisqu'il y avait longtemps (quinze ans !) que Max Deutsch avait passé cet âge... Et aujourd'hui, à quatre-vingt-huit ans, il fait encore découvrir à une nouvelle génération d'élèves qu'il n'y a pas la musique d'hier, celle de demain, celles d'aujourd'hui ou d'avant hier, *mais* seulement la musique, qui, d'où qu'elle vienne — d'un ordinateur, d'un piano, d'un haut-parleur ou de la gorge d'un chanteur, — est à la fois un mystère et une présence physique de tous les jours.

« *Vous ne jouez pas assez de musique !* » ou bien « *Mettez vos dix doigts sur le piano et déchiffrez une fois dans votre vie les* Maîtres Chanteurs, *après cela vous serez juste bon à aller au lit, mais le lendemain tous vos problèmes seront résolus.* » C'est avec ces conseils-là que Max Deutsch aime à réveiller la curiosité, toujours trop paresseuse à son gré, de ses étudiants, mais lorsque la situation est presque désespérée, lorsque rien de bon ne vient, que l'apprenti-compositeur s'avoue incapable d'écrire une seule note, alors, avec le sourire complice d'un vieux thaumaturge, le maître pose un doigt sur le *la* du piano, puis un autre sur le *sol dièze, juste à côté ; il écoute, il fait* écouter, attend. Le doigt du *la* monte au *si bémol,* celui du *sol dièse* va au *sol* naturel, la *main gauche entre* imperceptiblement et pendant qu'une valse s'élève graduellement son visage s'épanouit : « *Vous voyez, la musique c'est facile, elle vient à vous, il suffit de se baisser pour la prendre.* »

Qui donc a dit que Max Deutsch, dernier disciple de Schoenberg enseignait seulement le dodécaphonisme ?

GÉRARD CONDÉ.

Le cas de Stephane Grappelli

A cause d'une corde cassée

« DJANGO et moi on se retrouvera dans un autre monde. *Vous mettrez cela pour terminer l'article* », a dit, pour conclure, Stéphane Grappelli. « *Vous l'écrirez, n'est-ce pas? Vous écrirez bien que je n'ai jamais rencontré quelqu'un comme Django. Jamais.* » Il est devenu silencieux.

Le temps qu'il revienne de sa cuisine, portant deux verres, on repensait au récit que Stéphane Grappelli venait de donner, dans un respect exacerbé de la chronologie. Sa vie. Dans l'ordre. Sa vie, depuis le petit violon que son père, « par accident », lui offrit. C'était l'année de ses douze ans : 1920. Chez eux, il y avait juste un piano désaccordé. Il tapait dessus. Orphelin de mère, il accompagnait son père aux concerts des petits orchestres symphoniques (« *plus homogènes qu'aujourd'hui — les musiciens ne voyageaient pas* »).

On revoyait cette histoire et l'on ressentait un peu de peine à faire cadrer le personnage avec cette pièce aux dimensions réduites, son bureau, impeccablement propre, archi-rangé, ordonnancé d'un coin à l'autre. L'appartement de Grappelli surprend : identique à des milliers d'intérieurs petits-bourgeois où le moindre objet a sa place immuable, où les crayons même, alignés à la parallèle exacte du papier à lettres, évoquent des limites définitives, des frontières à ne pas transgresser. Aux murs, quelques cadres accrochés en toute symétrie.

A part un banal piano droit, toujours fermé, sur lequel sont disposés des objets à but décoratif, le seul signe prouvant au visiteur qu'il arrive dans la maison d'un musicien tient à quelques disques, également serrés au cordeau, en apparence peu utilisés. Grappelli, à un moment, d'ailleurs, l'a clairement dit : il a bien des « machines », mais il « *n'aime pas le bruit* ». Chez lui, il écrit sa correspondance. Chez lui, il se repose des voyages — qu'il aime beaucoup, — mais jamais, jamais il ne joue, ne travaille de ce violon qui depuis cinquante années lui vaut d'être un « grand » quasi mythologique.

« *A treize ans, je jouais dans les cours et les rues* », avait-il dit auparavant. Il avait dit aussi : « *Je ne lisais pas les notes, je les entendais. Je restais des heures à la vitrine des cafés à regarder ceux qui jouaient du violon, à les observer. La position du bras, si antinaturelle, m'évoquait des difformités. Je préférais la position noble du violoncelle, celle de la contrebasse. Mais j'avais un violon. Alors je violonais. J'étais plus pressé d'apprendre les airs que d'avoir l'air. J'ai été aidé par mon manque de technique. J'ai eu de la chance de n'avoir reçu aucune instruction classique ou scholastique. Sinon j'aurais joué du saxo.*

» *J'étais hypnotisé par le jazz. Je ne sais toujours pas, à l'heure actuelle, ce que ce terme veut dire. Mais à quatorze ans, en écoutant un disque d'un orchestre noir, j'ai su que le jazz permettait d'improviser. Il n'y a qu'avec Yehudi Menuhin que j'ai suivi ce qui était écrit. Et encore...*



» *Je crois bien que j'ai été en France le premier à introduire une façon néo-noire. Il y avait Joe Venuti, mais il ne jouait pas en jazziste. Je violonais. Je me dégourdissais les doigts en jouant beaucoup pour faire danser les gens, et pour gagner ma vie.*

» *J'ai toujours gagné ma vie en jouant. Et comme souvent les pianistes des petits orchestres arrivent en retard, j'ai appris le piano, tout seul. A quinze ans ainsi je me suis retrouvé pianiste à l'Hôtel de l'Etoile à Neauphle-le-Château — qui méritait une demi-étoile au maximum! Ensuite le café de la Renaissance m'a embauché. Il était proche de la porte Saint-Martin. Je me rendais donc souvent au tabac Le Pigalle. Un endroit cocasse où, entre deux parties de jacquet ou de billard, on pouvait toujours trouver quelqu'un qui vous demandait si vous étiez libre le samedi soir pour les dix-huit ans d'Alice ou la première dent du bébé.*

» *Il n'y avait pas de disques ni de radio. Alors on venait chercher des musiciens au Pigalle, une vraie Bourse du travail. Vers dix-sept ans j'étais dans l'affaire. Entre-temps j'avais un peu appris à lire la musique. Et je me suis retrouvé comme ça, en remplacement, deuxième violon au Gaumont-Théâtre à interpréter pour des films muets Schumann, Mozart. J'ai appris beaucoup là avec le premier violon, il me remettait sur mes pattes. Il s'appelait Meunier...*

» *Après, ça a été Menton dans un night-club monté par un chef de gare qui venait de faire un héritage. Il avait tout dépensé en achetant une baraque Villegrain. Il a vite fait faillite. Et moi avec. Puis, après la pluie le beau temps, Philippe Brun me fait entrer comme pianiste à l'orchestre Gregor et ses Grégoriens* ».

Grappelli cette fois parle au au présent « *A l'ouverture du Palais de la Méditerranée, à Nice, Gregor me dit après quelques libations :* « Mais tu jouais du violon dans le temps. » *J'avais bu un coup, ce qui me donnait du culot sinon du courage. Je joue* Diana *à ma façon avec le violon d'un autre. Le lendemain Gregor me dit :* « *Je* veux que tu aies un violon », *il m'envoie par sa secrétaire une mauvaise boîte à cigares, achetée à Nice, pour me dégourdir les doigts. C'est comme nager, quoi qu'on en dise, on n'oublie pas.* »

Puis Grappelli redevint violoniste. Et apprit l'alto en sus, gagnant sa vie l'hiver au Touquet-Paris-Plage et l'été à Nice. Ensuite, ensuite seulement, Django.

Il repense au temps du piano héroïque. « *Je ne peux pas aller dans un restaurant où il y a un orchestre. Car je n'oserais jamais manger devant quelqu'un qui fait de la musique. Même si je sais qu'il gagne ainsi sa vie.* » Quant au free jazz, Grappelli se montre subitement réservé : « *Il y en a qui prennent leurs aberrations cacophoniques pour du free jazz.* »

Sa chose à lui, Grappelli, s'appelle la ligne mélodique. Il improvise, oui, mais sur des accords. Et c'est la fête dès qu'il s'y colle. C'est la fête chaque fois, et le petit monsieur d'apparence si anonyme, à coups d'archet chahute les têtes. Ou donne envie de danser, comme cette fois où on lui avait demandé d'interpréter un morceau pour le tournage d'un film... L'équipe de cinéma avait dû renoncer à travailler. Le village entier était accouru. Plus moyen de filmer. Grappelli, à cause d'un public, donnait un concert. Imprévu. Improvisé. Il s'amusait. Comme partout, jusqu'à Carnegie Hall.

Il n'y a que les enregistrements en studio qui l'ennuient. « *Autant jouer dans une salle de bains* », dit-il. Pourtant, combien de disques... « *Gagner sa vie* » : le leitmotiv. Django était toujours à court d'argent.

Propos recueillis par
MATHILDE LA BARDONNIE.

Le cas de Yves Mourousi

L'homme pressé

SWEET-SHIRT gris, jeans délavés, tennis bleues, Yves Mourousi dirige l'équipe de *Barnum* au Cirque d'hiver : un projet de 7 millions de francs, une manière de défi et un hasard aussi. A New York, au mois d'août, Yves Mourousi va voir la comédie musicale de Michael Stewart et Mark Bramble. Il décide de la monter à Paris. Le lendemain, il rencontre les auteurs, contacte l'ALAP de retour à Paris : le spectacle débute le 25 mars.

Mourousi metteur en scène, on a peine à y croire. C'est vrai qu'il est irritant à force de maîtrise dans tout ce qu'il entreprend. Mais « *après tout*, dit-il, *quand on fait de l'audiovisuel, on fait de la mise en scène quotidienne, même au niveau de l'information* ». La mise en scène, c'est un vieux rêve. Mourousi a monté *Caligula* et *Antigone*, au lycée Lakanal, dont il dirigeait le groupe théâtral ainsi que la chorale. Depuis, il attendait de faire autre chose que les nuits de l'armée ou la grande parade de la gendarmerie. On le comprend !

« *Le fait de fréquenter beaucoup les théâtres et les spectacles de danse a fait que j'ai appris quelque chose du spectacle en piquant à droite et à gauche. Mon grand rêve aurait été d'être danseur, mais c'est arrivé trop tard. Rêver à vingt-cinq ans d'être Noureev, c'est un peu foutu quand même.* »

Mourousi, on aime ou pas. Pas la peine de se forcer. A l'image de ses passions musicales, le rock et la musique religieuse du dix-septième siècle, Yves Mourousi est un personnage multicolore : on le connaît homme de télévision, celui des *scoops* journalistiques, Brejnev en tête à tête, le Vatican en direct ; on a connu le Mourousi animateur de radio et puis le personnage nocturne et M. Moto ; il y a enfin l'instigateur de spectacles douteux, le général Mourousi aux Tuileries, ou encore Mourousi capitaine de gendarmerie. « *Je ne suis pas différent avec Barnum de ce que je suis dans mon activité de préparation au journal, et je ne suis pas différent au journal de ce que je suis quand je cours le Bol d'argent.* »

La cravate

Il y a un an, Mourousi s'est acheté un ordinateur, pendant trois mois il a appris le langage basique. « *On ne peut pas être dans son temps et le regarder en se disant : c'est formidable, sans savoir, sans essayer de l'approfondir*, affirme-t-il. *Lorsque vous avez trente-huit ans et que le monde est là en train de vivre autour de vous, vous vous devez de regarder en permanence ce qu'il s'y passe. On ne peut pas l'ignorer, ou on vit sur des chimères et on finit ancien combattant. Après tout, chacun a ses exécutoires, moi mon* trip. *C'est de rencontrer Brejnev dans son bureau, de rentrer au Vatican, parce que je crois que la télévision d'aujourd'hui doit être partout. Et puis, je préfère la moto au bateau tous les dimanches.* »

La moto, Mourousi ne la pratique plus actuellement, son contrat l'en empêche. Il a fini trop souvent à l'hôpital, et Barnum dépend trop de lui. « *M. Moto? J'ai démissionné. Je n'ai jamais été nommé ainsi d'ailleurs, c'est une simplification. On a essayé de faire ce qu'on a pu, on n'a pas réussi. J'ai vite compris que c'était inutile à cause de cette administration qui, de toute façon, domine, régente, organise et bloque en permanence tout ce qui pourrait être la simple expression dans les faits de la logique. Les cabinets ministériels sont redoutables, même pour les ministres.* »

De même, Yves Mourousi a mis un terme à son activité radiophonique — une émision de variétés sur Radio-Monte-Carlo qui ne volait pas très haut. « *C'était une radio alimentaire. Quand j'ai eu fait trente fois le tour de Sheila et vingt-sept fois celui de Joe Dassin, je me suis dit qu'il valait mieux chercher ailleurs un enrichissement. J'ai considéré que je n'avais plus rien à leur dire et que je ne savais même pas quoi leur demander. Mais Sheila existe et j'en tiens compte, même si je me demande pourquoi les gens écoutent ça.* »

Au journal de 13 heures, sur TF 1, Mourousi est le seul à accorder une place au rock. « *Je pense qu'on ne peut pas faire de la télévision aujourd'hui et diriger un journal de grande audience en ignorant notre époque. Je ne peux pas sacrifier l'actualité à laquelle les gens sont attachés pour passer quinze minutes de David Bowie à New-York ou de Béjart à Bruxelles. En revanche, je peux profiter d'une actualité un peu moindre pour passer ça aussi.* »

Bien sûr, cela n'est pas du goût de tous. Pourtant, une certaine insolence dans le ton, une manière de provocation dans l'attitude ont fait de Mourousi une star du petit écran. « *Si je suis aux actualités*, dit-il, *et que les gens appuient sur leur bouton pour voir ce que je vais faire, j'entre chez eux, et si j'y suis tous les jours autant faire partie de la famille. Comme il suffit aussi d'appuyer sur un bouton pour que je disparaisse, il vaut mieux essayer de s'installer. Le téléspectateur ne supporte pas qu'on n'ait pas de cravate, par exemple, alors évidemment, vous pouvez toujours essayer de le violer mais quand vingt mille lettres arrivent à la direction pour dire :* « On n'a pas gardé les cochons avec M. Mourousi », *il faut céder. Alors, comme de toute façon je suis obligé de mettre la cravate, il y a certainement un côté provocation dans le fait de s'asseoir sur son bureau et de sortir malgré tout une cigarette. Cela dit, je reçois encore des lettres d'insultes parce que je dis bonjour sans rien ajouter.* »

Un jour, Mourousi présente le journal à l'occasion du Bol d'Or avec un blouson UCLA. Il est poursuivi peu après par la commission de contrôle de la publicité dont le rapport d'un conseiller du premier ministre disait en substance : « *M. Mourousi a présenté pendant une demi-heure son journal avec, affiché sur son blouson, une marque de bière.* »

Une autre fois, alors que Giscard lui demandait comment allait la télévision, il lui répond qu'elle irait bien si ses secrétaires d'Etat ne passaient pas leur temps à vouloir paraître à l'antenne. « *Le lendemain, il y avait une instruction précise aux secrétaires d'Etat de ne plus intervenir sur la télévision. Les pressions viennent surtout des entourages. Alors, le tout est d'être plus important que les entourages, ou de se faire passer pour plus important. A partir du moment où vous vous dites :* « Après tout si demain ça ne m'amuse plus je m'en vais », *ça vous donne une totale liberté d'action. On ne subit des pressions que si on accepte d'être pressé.* »

S'amuser, c'est la vie

Au sein de la télévision, Mourousi possède l'image d'une certaine indépendance, entachée, dit-il, d'un « *certain giscardisme le jour où je reçois Giscard, d'une participation soutenue aux activités du parti communiste le jour où je reçois Marchais, d'une préparation à ma carrière dans un prochain gouvernement socialiste quand je reçois Mitterrand, d'une volonté d'avoir un portefeuille au cas où, lorsque je reçois Chirac, mais ça !... Le principal est que toute intervention en reste à ce niveau.*

» *Je ne fréquente jamais les milieux politiques. D'ailleurs, à force de refus, on ne me sollicite plus. De toute façon, nous sommes bloqués dans un système qui est tenu par quatre ou cinq personnes. La télévision ne pourra enfanter de nouveaux personnages qu'à partir du moment où les formations accepteront de le faire. Autrement, nous tournerons toujours autour de Sheila-Marchais, Line Renaud-Chirac et autres. Ça fait partie d'une même culture, de la vie quotidienne que l'on doit subir. Le palmarès de la politique, en somme, au lieu d'être le palmarès de la chanson.* »

Quand on lui demande ce qu'il fait aujourd'hui, Mourousi répond qu'il s'amuse, que c'est une notion très difficile à faire passer. Il s'amuse à la télévision, il s'amuse à faire *Barnum* « *Certains s'amusent à faire de la voile*, ajoute-t-il, *d'autres à s'acheter des maisons de campagne, moi c'est pas du tout mon genre de trip, alors je me prends mes trips et je m'éclate* ». Pas d'obligations familiales, le sommeil léger, Mourousi a tout son temps. La nuit, lorsqu'il est fatigué, il rentre se coucher, ce qui peut arriver entre deux et quatre heures du matin. Sinon, il fréquente le Palace, le Sept, parfois l'Elysée-Matignon. « *Je suis quelqu'un qui n'aime pas rentrer, donc je sors beaucoup. Curieusement je sors pour être tranquille. J'aime bien aller boire un verre dans une boîte et que personne ne me parle. Rien ne m'ennuie plus que de tenir salon. J'aime bien regarder la nuit, c'est passionnant. A partir du moment où vous n'essayez pas de tenir le rôle* qui est le vôtre *devant une caméra en permanence, si vous êtes comme vous avez envie d'être, ça va.* »

La nuit, Yves Mourousi ne porte pas de cravates mais, la nuit, chacun sait que toutes les cravates sont grises.

ALAIN WAIS.

Daniel Mesguich

(Suite de la page 15.)

« *Dans sa version moderne, il s'agit seulement d'un pot-pourri d'ingrédients nouveaux, vidéo, lasers, n'importe quoi, pourquoi pas, des gadgets sourds les uns aux autres. Autre chose est d'écouter des rapports dialectiques. Tout s'écoute, le décor écoute les mots, les mots écoutent les silences, la musique elle-même, qui ne se contente pas d'émettre.*

» *La musique dialogue, et encore une fois je ne parle pas du livret mais de ces phrases fragmentaires dont les éclats se rejoignent, se cassent... Le théâtre n'est pas un lieu où se rencontrent des gens, c'est une dimension qui n'existe pas et traîne du symbolique. Rien n'y est réel. Je pense à ce qu'écrit Manonni : quand un acteur censé être mort tousse, le public est furieux, bien qu'il sache très bien que la mort n'est pas vraie. Il se produit un dédoublement. La partie consciente du spectateur regarde la partie naïve de lui qui regarde le spectacle et croit à la mort fictive. A l'opéra, où l'artifice est plus poussé encore, la partie consciente et la partie naïve sont plus proches, le danger de fascination est plus grand.*

» *Rien n'est plus envoûtant que la voix seule, dans la mesure où elle éveille une émotion aveugle, incontrôlable. Rien n'est plus manipulateur que la musique, puisqu'elle impose son rythme inaltérable, étranger à la fiction, à la représentation. La différence entre le théâtre et l'opéra, ce n'est pas la musique en elle-même. Je peux la faire intervenir au théâtre sans pour autant monter un opéra. La différence, c'est le temps. Donné par le chef d'orchestre.*

» *Au théâtre, un acteur, par un geste, peut faire savoir qu'il s'est écoulé une heure ou une minute. A l'opéra, il s'est passé trois battues du chef. La mise en scène — de même que le public — doit se plier à cet impératif, à cette durée commandée de l'extérieur. Le chef d'orchestre, parce qu'il bat la mesure, qu'il « mesure » le temps, tient un peu la fonction du destin, de la mort. Il organise un temps différé que les chanteurs vivent au présent. Les spectateurs reçoivent ces deux temps, celui immédiat de la représentation et celui inventé ailleurs, parfois en d'autres époques, exactement reproduit, qui exige l'accord unanime. On ne peut pas y échapper. Alors, oui, la mise en scène fait de la surenchère visuelle, mais c'est pour dire : n'écoutez pas la musique sans l'interpréter, ne la laissez pas vous hypnotiser. Je n'en donne pas un mode d'emploi, je montre, je nomme ses composantes, je dévoile la symbolique, je dis « c'est à interpréter ».*

» *La mise en scène est un garde-fou, en toute circonstance, en particulier à l'opéra, je ne le dis pas par corporatisme.* »

C. G. et G. C.





BALLET NATIONAL DE MARSEILLE
ROLAND PETIT

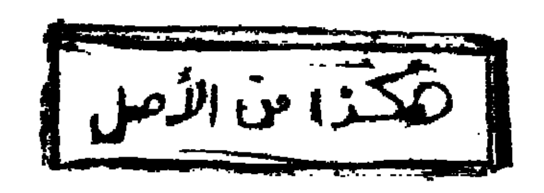
4 au 18 avril 1981
SIX DANSES DE CHABRIER (Création)
L'ARLÉSIENNE
Mireille BOURGEOIS et Jean-Charles GIL.
Loïpa ARAUJO et Denys GANIO,
CARMEN
Natalia MAKAROVA et Denys GANIO,
Dominique KHALFOUNI et Peter SCHAUFUSS.

21 au 30 avril 1981
CASSE-NOISETTE
Nouvelle version de Roland PETIT.
Dominique KHALFOUNI, Denys GANIO, Jean-Charles GIL,
Les Solistes et le Corps de Ballet.
Orchestre Colonne.
Direction Karolos TRIKOLIDIS.



Location ouverte aux caisses du théâtre, 14 jours à l'avance, de 11 h à 18 h 30
1, place du Châtelet, Paris

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



هكذا من الأصل

Le cas de Britannicus

En décembre 1979, la Salamandre, centre dramatique du Nord, présente à Tourcoing « Britannicus » — qu'elle présente à l'Odéon après une tournée en France. Pour la première fois, elle aborde un classique. La mise en scène de Gildas Bourdet transporte dans *les murs délabrés de l'Idéal-Ciné — la base de la compagnie —* Versailles, la pompe rigide de la légende, les soies râpées d'une antichambre-musée. De cette tragédie politique dont les dieux sont absents, naît un spectacle dont on peut apprécier la colère. On peut être secoué par ces personnages horriblement humains, qui, empruntés dans leurs habits *d'apparat*, vivent des passions primitives, se battent pour dominer, écraser, survivre (« le Monde » du 11 décembre 1979).

On peut aussi se révolter, comme Michel Cournot, contre cette *volonté de souligner la trivialité des personnages, de leur dénier* toute noblesse, contre la précision maniaque de leur environnement.

Un étalage de parvenu

LA présentation de *Britannicus* faite pas Gildas Bourdet et le Théâtre de la Salamandre est avant tout une affaire de décor et de costumes.

Pour ce qui est de la mise en scène proprement dite et de l'interprétation, pour ce qui est de la diction des vers, de la *manifestation des acteurs*, de leurs déplacements dans l'espace, pour ce qui est de la saisie des protagonistes de la tragédie, de la dramaturgie de l'œuvre, cette présentation de *Britannicus* propose platitude, *indétermination*, et jusqu'à un certain je m'enfichisme affiché, notamment *dans la prononciation de la* poésie traitée comme un langage trivial ; il faut préciser que le théâtre c'est avant tout, tout de même, pendant que la représentation a lieu, des acteurs qui jouent, or il semble bien que les acteurs de ce *Britannicus* ne disposent pas d'une présence *forte*.

Cette médiocrité particulière de toutes les composantes du jeu est insérée, comme dissimulée, dans un décor et des costumes on ne peut plus envahissants, comme si l'on avait glissé un échantillon sans valeur dans un très voyant *emballage-cadeau*.

Le décor, c'est Versailles. Une reproduction hyper naturaliste, hyper léchée, d'un coin d'un salon du château de Versailles, exactement comme si vous y étiez : il ne manque rien aux dorures des poignées des grandes fenêtres, rien aux éraflures de la pierre vue à travers les carreaux, rien aux touches de suie de la plaque de fonte au fond de la cheminée. Et tout cela est immense, de dimension du moins, puisque c'est Versailles.

Le fini du décor de théâtre, le pompiérisme du décor, est devenu *l'une* des conditions nécessaires de la réussite sociale des metteurs en scène ambitieux. Il y a eu, depuis des siècles, une manière de faire du théâtre qui envisageait la décoration de la scène comme une création de l'esprit, quelque chose qui participait, avec la parole, la lumière, la nature des comédiens, à une combinatoire de l'imaginaire. La décoration, ses perspectives changées, ses abstractions ou ses trompe-l'œil, ses folies ou ses privations volontaires, ses machines merveilleuses ou ses immatérialités, formait un espace spirituel qui s'alliait indistinctement au verbe, aux mouvements, aux voix, aux propos de l'esprit, au poids du monde absent-présent, pour inciter la conscience du spectateur à entreprendre un cheminement intérieur.

L'anti-imaginaire

Aujourd'hui, c'est le fric. Le gros ventre. Les centres commerciaux. Les forums. L'univers du réel abject. Un metteur en scène ne plaît, ne va faire carrière, que s'il lève ses rideaux sur quelque chose qui donne l'impression des vraies pierres, du vrai solide, des vrais biens, et du coin de vraie nature dans une vraie propriété.

Dans la *vie*, dans la *rue*, et même en pensée, qu'est-ce qu'un bosquet d'arbres, qu'est-ce qu'une rangée de bouleaux, qu'est-ce qu'un mur d'usine en briques sales, et après tout qu'est-ce qu'un salon de Versailles, par le temps qui court, sinon une débauche de boiseries et d'or et de peinture qu'on a le droit de trouver hideux ? Mais que Chéreau, Stein, et à présent Gildas Bourdet, lèvent leur rideau sur ces *réalités solides*, sur ces anti-imaginaires, sur ces souverains biens, et alors, du seul fait que ces *lieux communs* sont déménagés là, sur les planches d'un théâtre, par des machinistes qui auraient peut-être préféré faire quelque chose de moins obtus, ces metteurs en scène colporteurs d'arbres ou de murs sont fêtés comme des génies.

Sur le même élan, les costumes dont Gildas Bourdet a revêtu ses comédiens dans son salon de Versailles sont des costumes Louis XIV, hyper léchés, eux aussi, qui ont beaucoup moins l'air d'être des vêtements du temps de Racine que des prototypes de déguisements somptuaires sortis d'une vitrine d'un musée du costume. Là aussi, c'est le « patrimoine » qui prime, la richesse brute : soies, bijoux, rubans.

Contemplation des intérieurs fortunés de la famille royale du temps du pouvoir absolu, contem*plation des toilettes richissimes* des courtisanes et courtisans, voilà ce que propose aux publics le travail de Gildas Bourdet, et, loin derrière cette contemplation, il y a, expédié vite et terre-à-terre, une vague incompréhensible histoire de vestale et d'empereur dans la Rome anti*que, et l'on a par moments l'im*pression que c'est écrit en vers de douze pieds, bancals.

Il paraît que Gildas Bourdet est le nouveau grand *enfant gâté* de la mise en scène de théâtre. Et que ce *Britannicus* est un exploit. Du moins cette mise en scène, toute d'apparat et de frime, et de passéisme, et d'obsession de richesse, correspond-elle profondément à une détérioration, à une vulgarisation des esprits, qui préfèrent aujourd'hui le *chosisme* obtus à la poésie et à la méditation.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h. 30.

Le cas de Dalida

La recherche du temps perdu

LES bruits les plus extravagants couraient sur l'artiste de music-hall d'origine égyptienne, Yolana Gigliotti, plus connue sous le nom de Dalida. Ayant délaissé Dieu pour son psychanalyste, elle se serait finalement ralliée aux idées du philosophe allemand Emmanuel Kant, auteur des *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Mais la réalité était beaucoup plus bonhomme : le manager de Dalida s'appelait M. Orlando, et sa secrétaire Mme Nounou.

A partir du moment où l'on franchissait le portail vert de son petit château, dans le dix-huitième arrondissement, tout se



finissait en « a ». La bonne, Andréa, portait un tablier blanc. Et le bouledogue de race naine, Sacha, ne voulait pas lâcher le pied du visiteur. Il dut attendre dans un grand salon, entre des cigognes argentées, des masques de pharaons, des icônes, des chats abyssins, des lampes-poulpes et l'intégrale de *A la Recherche du temps perdu* en collection blanche. Enfin arriva Dalida elle-même, un gilet de cuir de couleur chameau sur un chemisier ouvert, sa magnifique chevelure sertie par le diadème d'une paire de lunettes noires.

« *Avant d'entrer en scène*, dit Dalida, qui fête ses vingt-cinq ans de musci-hall, à partir de ce mercredi 18 sur la scène de l'Olympia, *j'ai l'impression d'aller à un rendez-vous d'amour. J'ai le cœur qui bat, parfois la peur égale le désir. Beaucoup d'artistes ont besoin d'être accompagnés, moi il faut absolument que je reste seule. J'aime bien venir à l'avance, chauffer ma voix, voir la salle, je prends possession du lieu, je m'installe petit à petit, je me concentre en moi-même. Si je n'étais pas vraiment seule, je ne pourrais pas communiquer avec les gens. Si j'étais dispersée dans mes pensées, je ne pourrais pas canaliser mon énergie. Je ne peux pas chanter en regardant quelqu'un dans la salle. Je suis dans mes chansons.*

» *Les moments sur scène sont les seuls où je me sens totalement unifiée, où je vis vraiment le présent, sans l'agression du passé. Si on vit seulement le présent, on souffre moins, et en souffrant moins on souffre mieux. Le spectacle est un peu comme une cérémonie.*

» *La technique, on l'oublie sur la scène, la sensation prend le devant. Je poursuis mes cours de chant et je fais toujours mes vocalises, mais une fois que j'ai dépassé le rideau, la technique fait partie de moi-même, je dois interpréter. Je crois que c'est Brecht qui disait à ses comédiens :* « Oubliez tout ce que je vous ai dit, soyez le personnage. »

» *Je n'écris pas mes chansons moi-même, mais les paroliers s'inspirent très souvent de moi, des phrases que je dis, de ma manière de vivre ou de penser. Une de mes nouvelles chansons s'appelle* Une femme à quarante *ans. Je chante trente chansons et je vis trente scénarios différents. Quelquefois on me demande :* « Pourquoi ne faites-vous pas de cinéma ? » *Mais chaque chanson est un film de trois minutes.*

» *Je suis une chanteuse populaire, je chante les faits de la vie, tout le monde a eu une histoire d'amour. On devient un peu la mémoire des gens. Je reçois souvent des lettres où l'on me dit :* « Ah ! j'ai connu l'homme de ma vie en écoutant un de vos disques. » *Nous sommes des archétypes pour le public, s'il n'y avait pas d'identification, on n'existerait pas. Mes fans se sont mariés, ils ont eu des enfants et maintenant ils les élèvent dans le culte Dalida. Quelquefois je me demande comment des enfants peuvent connaître* Bambino *ou* Gondolier, *mais leurs parents repassent mes disques.*

» *Une carrière, c'est comme un train en marche. Il y a le départ, on part d'une station, il y a les arrêts, et il faut que les gens restent avec nous jusqu'au bout, il faut les empêcher de descendre. On n'est jamais arrivé. Les arrêts représentent l'évolution. On ne chante pas de la même façon. Aujourd'hui je ne pourrais plus chanter* Petit Bikini, *qui a été numéro un dans le monde, comme en 1959. En vingt-cinq ans, j'ai vu passer le twist, le jerk, le disco, le reggae. La technique a énormément évolué, l'écriture est différente, des sons nouveaux apparaissent. Mais il ne doit pas y avoir de violence dans l'adaptation, il ne faut pas suivre la mode, il faut que la mode nous habille.*

» *Dans mon nouveau spectacle, je chante un pot-pourri de mes anciens succès, qui dure presque huit minutes. Ce n'est pas la musique qui change, mais le rythme. Et je vais remettre la même robe qu'il y a vingt-cinq ans. Je n'y croyais pas, je l'ai sortie de sa valise, elle était impeccable, il faut dire que je suis très soigneuse, on l'a repassée, on l'a donnée à la teinturerie, et je rentre dedans. J'ai même dû la rétrécir parce qu'il y a vingt-cinq ans, je pesais 10 kilos de plus. A l'époque, on faisait les tailles petites comme ça, la poitrine bien haute et large, et très court sur les cuisses, comme des abat-jour, c'était très féminin — maintenant l'unisex nous a aplati les seins et enlevé les formes. Alors on va rafraîchir la mémoire du public. Il y aura un écran, on verra un document de l'époque en noir et blanc, quand je chantais à la télévision, et j'apparaîtrai. L'évolution a d'abord eu lieu en profondeur. Ce qui m'intéresse le plus, à part la chanson, c'est la connaissance de soi. Si on se connaît bien, si on s'aime, on devient plus indulgent avec soi-même puis avec les autres. C'est un effort de chaque instant qui ne cesse même pas le jour de sa mort. Je n'ai pas peur de la mort, elle fait partie de la vie, et je ne voudrais pas qu'on me vole la mienne. Je n'imagine pas ma vieillesse. Je me vois encore chanter en l'an 2000. Il y a deux ans, je ne pensais même pas faire un show... Une fois qu'une chanson est enregistrée, je ne l'écoute plus, je vais ailleurs, je ne me sens pas bien dans mes souvenirs. On m'a écrit une chanson qui s'appelle* l'Amnésique, *elle me ressemble un peu.*

Propos recueillis par

HERVÉ GUIBERT.

Le cas de Gildas Bourdet

La province, le grenier

« JE ne me vois pas vivre ailleurs qu'en province. *Là-haut*, à *Tourcoing*, nous sommes un peu cachés, protégés, donc. Comme des gosses qui joueraient dans le gre*nier pendant* que les parents terminent le repas du dimanche. Mais nous avons besoin qu'ils sachent où nous sommes, que Paris nous connaisse.

» A Paris, les points de repère me manquent. J'ai peur de changer, je vais dans les mêmes restaurants, tant pis si on y *mange mal. J'ai horreur de dé*ménager, de voyager, ou alors dans un but précis, et avec la Compagnie. J'ai juste un frère *et j'étais toujours* fourré chez les familles nombreuses. J'ai fait du théâtre parce que j'avais trouvé une tribu ; *quand elle* est devenue troupe *professionnelle*, j'ai suivi. Quand le chef a failli, j'ai pris sa place pour qu'elle ne meure pas. A l'époque, je me rêvais décorateur d'un grand metteur en scène. Depuis, le goût du commandement m'est venu.

» Jusqu'à ce que Michel Guy nous nomme à Tourcoing, je ne pensais pas quitter Le Havre. Je voulais le monde à mes pieds sans sortir de chez moi. Je *suis un mégalo casanier*. Proust me fascine : m'enfermer comme lui dans ma chambre — le grenier bien clos où on rêve le monde. Y rassembler des livres, des photos, les images vues au cinéma, à la télévision, écrire, raconter des histoires que l'on n'a pas vécues, comme Jules Verne. Les voyages sont plats, les souvenirs en sont formidables, ceux qu'on invente sont mieux encore.

» A *Paris*, je suis un touriste à l'affût, je ne vois pas le ciel. Je prends trop le métro, sans doute. J'y vis des coups de foudre de deux minutes sur lesquels je délire pendant des heures. Les centres-villes sont toujours érotiques, à Paris *plus* qu'ailleurs et plus nettement. La foule, les femmes, les regards, ça ne me laisse pas en repos.

» J'ai besoin de *m'enfermer* quand je travaille. Je ne vois personne, je me *sens* trop fragile pour séduire. Et puis, à Paris, je ne saisis pas bien les coutumes qui règlent le théâtre. A Lyon, à Strasbourg, à Grenoble, ça ressemble davantage à chez moi. Je ne sais pas où se situe la différence ni ce qu'elle est, *je sais qu'elle existe*.

» La province... Au Havre, j'étais dans ma ville. A Tourcoing, en arrivant je me suis démultiplié en — relatives — mondanités, pas toujours agréables, rapidement abandonnées. Sauf pour le plaisir : on finit par se *faire des amitiés*. En définitive, les spectacles sont notre meilleure défense. C'est un contrat avec soi. Si mon travail *me renvoie* une *image* vivable de moi-même, je me sens en droit de taper sur la table quand je parle subventions.

Vers les peurs

» L'idée que se font de nous les spectateurs est parfois faussée. A partir de la notion « création collective » certains s'attendent à quelque chose comme le Théâtre du Soleil. S'ils avaient le choix, ils iraient *ailleurs*. A Lille, la Rose des Vents, le Théâtre populaire des Flandres, *de petites compagnies travaillent*, il y a le Festival et, pour ma part, j'ai fait de l'accueil et je recommencerai... Mais là c'est encore mon choix que j'impose. Je *voudrais* que *l'agglomération* Lille-Roubaix-Tourcoing devienne au moins aussi active que Lyon.

» A Lyon, le public a tout *vu* : *le nombre de représentations* étant limité, il ne remet pas à plus tard. Je suis contre le monopole, même si je me bats comme un chien pour qu'on ne me marche pas sur les pieds. A l'Odéon, nous sommes en *compétition avec des souvenirs* grandioses et avec les spectacles parisiens. Le risque est stimulant. Tant qu'on peut se dire : « Jamais je ne m'en sortirai », ça va. C'est par la peur qu'on *se sent exister*, mais il faut la sécurité de la province, du grenier où on joue à se faire peur.

» Naturellement, j'aimerais qu'on me propose un grand théâtre à Paris, ne serait-ce que pour le refuser... Pour venir chercher une autre peur. Alors, j'habiterais une banlieue pavillonnaire, comme dans mon enfance au Havre, où je me promenais des nuits entières entre le port et le quartier industriel. J'aime les murs cradingues, les odeurs des rues. C'est le décor du *Dernier Détail*, la pièce que nous répétons et que j'ai écrite, ma première pièce, et j'ai peur.

Propos recueillis par

COLETTE GODARD.

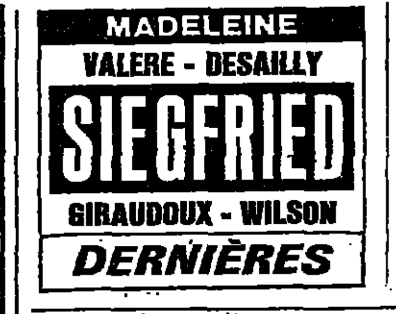
PASSIONNES DE TENNIS, FOUS DE GOLF, TOMBEZ AMOUREUX DE LA TUNISIE.

Au Diar El Andalous, entre la plage et une oasis de verdure, vous pratiquez votre sport favori toute l'année : stages de tennis intensif avec les professeurs du club Patrice DOMINGUEZ, drive élégant sur le somptueux golf 18 trous par 72 ou championnat de farniente au bord de la piscine... La semaine au paradis des sportifs ne coûte que 3 200 F, voyage compris. Réservez à l'agence LOIN, c'est tout près.

APRÈS L'EFFORT, LE CONFORT. JE COMPENSE, DONC JE SUIS.

LOIN voyages

19, rue St-Augustin, 75002 PARIS Tél. : (1) 297.53.10







UNE SELECTION

cinéma

RETROSPECTIVE PASOLINI
Du 18 au 31 *mars*, la presque « intégrale » de l'œuvre de Pier-Paolo Pasolini, cinéaste. Ses douze films de long métrage, de **Accatone** (1961) à **Salo** (1975). Des films en 16 mm, essais, reportages, repérages, enquête. Deux émissions de télévision (France, Italie) sur Pasolini. Un événement. A l'Action République.

III° FESTIVAL DE FILMS DE FEMMES
Du 21 au 29 mars, au Centre d'action culturelle de Sceaux, des femmes cinéastes du monde entier : entre autres, **le Voyage à Lyon**, de Claudia von Aleman. **Dimanche 22 mai**, de Claire Clouzot ; **Juliette du côté des hommes**, de Claudine Bories, *un film de Hongkong, un de Pékin.* Plus un séminaire sur l'image dirigé par Jutta Bruckner.

III° FESTIVAL DU TIERS-MONDE
Aux Trois Haussmann, du 18 mars au 7 avril, un remarquable programme de films du tiers-monde, avec, en première publique française, **Di Cavalcanti** et **l'Age de la terre**, de Glauber Rocha, dix films de Satyajit Ray, quatre films de Leopoldo Torre Nilsson, ainsi qu'un *hommage à Oumarou Ganda.*

LES PARENTS DU DIMANCHE DE JANOS ROSZA
La révolte des adolescents contre l'incompréhension des adultes. *Le mal des sociétés modernes, même socialistes.*

ANNA MAGNANI, DE CHRIS VERMOCKEN
Un portrait passionné, émouvant jusqu'aux larmes de la grande comédienne italienne

HOMMAGE A RENE CLAIR
Seul à Paris le Studio 43 présente en quinze jours un panorama de l'œuvre de René Clair.

L'Idiot, de Kurosawa, d'après Dostoïevski : magistral. **Raging Bull**, de Scorsese : boxe et rédemption. **L'amour handicapé**, de Marlies Grae : splendeur de la communication.

théâtre

LA CERISAIE AUX BOUFFES DU NORD
Depuis vingt ans, Peter Brook rêvait de monter Tchékhov. Il a choisi « la Cerisaie » *parce qu'il a donné*, à l'orgueilleuse pauvreté de la salle des Bouffes du Nord, la déchirante poésie de la maison détruite où une famille vouée au néant dévore le plaisir de l'instant. C'est beau comme la vie, bouleversant, un chef-d'œuvre.

LES AVIATEURS AU FONTAINE
L'humour élégant, le sourire mystérieux de Farid Chopel.

Un conseil de classe très ordinaire à l'Aquarium : la dérision d'un système qui tourne à vide ; **Phèdre** à la Resserre : Josette Boulvat, *pure* comme la Callas, mène un cérémonial de mort ; le **Bal** à Créteil : entre le 18 et le 22 mars, le Campagnol danse à Créteil ; **les Fiancés de la banlieue Ouest** à Bobigny : la splendeur et la sensibilité cruelle de Bruno Bayen ; **Edouard II** à Gennevilliers : austère et sanglante philosophie du plaisir et du désordre.

expositions

GRAVURES DE MATISSE A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE
Les cent cinquante estampes de la donation Jean Matisse à la B.N. Des œuvres de premier ordre, de toutes les époques, depuis les rares épreuves des années 1900-1904 jusqu'à la suite des derniers visages à l'aquatinte au sucre, contemporaine des études pour la chapelle de Vence.

PEINTURE ET GRAVURE EN ALLEMAGNE DE L'EST AU MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS
L'art en Allemagne de l'Est qui succède, dans ces mêmes murs, à *celui de l'Allemagne de l'Ouest.* C'est la première fois qu'on en voit en France. Ces cent trente-six tableaux et gravures montrent, trente-deux ans après, la création de la R.D.A., la nouvelle ouverture de la peinture dans un pays où l'art a commencé par être l'expression littérale de la politique de l'Etat avant de pouvoir exercer une certaine liberté d'expression. C'est un réalisme socialiste à part : lié à l'expressionnisme, *bien ancré*, lui, dans la tradition picturale germanique, qu'elle soit de l'Est ou de l'Ouest.

Les réalismes, entre révolution et réaction, au centre Georges-Pompidou : certains réalismes, une certaine vision de l'histoire de l'art, une exposition qui suscite certaines réactions. **Camille Pissaro** au Grand Palais et au Centre culturel du Marais : « L'humble et colossal » ; **Gainsborough**, au Grand Palais : un Anglais du dix-huitième siècle, qui n'a pas fait que du portrait. **La Gaule de Constantin à Childéric**, au Musée du Luxembourg : la fin de l'Antiquité et l'aube du Moyen Age : **L'Arbre**, au centre culturel de Boulogne-Billancourt : des arbres qu'on a peints, du dix-septième siècle à nos jours.

musique

LIGETI CHEZ UBU
Enfin une création réellement contemporaine à l'Opéra. le **Grand Macabre**, de Gyorgy Ligeti (Opéra de Paris, les 23, 26, 28, 31 mars, etc.).

(Voir notre article page 15.)

LE LYRIQUE EN VEDETTE
Le théâtre lyrique est partout en vedette : deux Wagner : **Tristan**, à Bordeaux (les 19, 22, 25, 29) et **la Walkyrie**, à *Nice* (les 20 et 22) ; **Nabucco**, mis en scène par J. Karpo à Marseille (les 20, 22, 24, 28) ; la **Voix humaine**, de Poulenc et **Antigone**, d'Honegger (Angers, les 20 et 22 ; Rennes, les 26 et 27), et à Tours, avec **la Poule noire**, de M. Rosenthal, la création mondiale de **l'Escalier de Chambord**, de Claude Prey (les 20 et 22).

DALBERTO, GULDA, DICHTER...
Dans une activité musicale très riche à Paris, signalons quelques points forts : grand programme français avec un quatuor de jeunes Français de premier ordre : Franck, Debussy, Fauré, par Dalberto, Dumay, Pasquier et Lodéon (Pleyel, le 19) ; le pianiste autrichien Frédéric Gulda, superbe et désinvolte, donne l'intégrale des sonates de Mozart (Champs-Elysées, les 19, 20 et 23) : Misha Dichter, dont les disques sont éblouissants, vient enfin se présenter à Paris dans des œuvres *pianistiques* de Beethoven, Schumann et Liszt (Gaveau, le 23) ; Theodor Guschlbauer dirige deux merveilleuses partitions de Schubert, **Lazarus** et la **Messe en sol**, avec le **NOP** et Sh. Armstrong (Saint-Louis-en-l'Isle, le 24), et l'exquise Edith Mathis donne *un récital* au Théâtre des Variétés (le 25).
Création de la **Troisième Symphonie**, de G. Augon, Mozart et Rimsky-Korsakov, par l'Orchestre de Paris, dir. E. Krivine, avec A. Fischer (Congrès, le 19 ; Champs-Elysées, le 21, à 10 h) ; A. Isoir (Saint-Germain-des-Prés, le 19) ; œuvres de Charpentier et Delalande, dir. J.-F. Paillard (Valence, le 20) ; **Deuxième Concerto**, de Prokofiev, et **Cinquième Symphonie**, de Mahler, Orchestre National, dir. J. Conlon, avec M. Zeltser (Champs-Elysées, le 21, à 17 h 30) ; Schumann et Debussy, *par J. Rouvier (59, rue Caulaincourt*, le 21, à 17 h 45) ; **Quintette piano et cordes**, et **Chants sérieux**, de Brahms (*Théâtre du Rond-Point, le 22, à 10 h 45*) : cycle G.R.M. : créations de D. Dufour et F. Bayle (Radio-France, le 23) ; ...Austbö (Théâtre Saint-Georges, le 23) ; Société française de musique contemporaine : œuvres de Ropartz, Landowski, Casanova, Martin et Schmitt (salle Cortot, le 23) ; la Catalogne aujourd'hui, à l'UNESCO : M. Caballe (le 23) et musique contemporaine catalane : Llach, Bonet (le 25) ; hommage à Paul Le Flem pour son centenaire (Maison de la culture de Rennes, le 24) ; Orchestre de Paris, dir. E. Krivine (Brive, le 24 ; Toulouse, le 25 ; Avignon, le 26, Dijon, le 27) ; M. Portal et ses amis (Théâtre de la Ville, du 24 au 28, à 18 h 30) : récital Orozco (Champs-Elysées, le 25) ; œuvres de Mefano Gehlhaar, Malaguashca, Pinot (IRCAM, le 25) ; **l'Histoire du soldat**, *représentation* avec l'Ensemble 2e2m (Théâtre du Ranelagh, le 25).

jazz

WILHELM BREUCKER A LA DEFENSE
Dix musiciens venus du Nord pour un époustouflant théâtre musical. La drôlerie et l'improvisation sans fin.

Sarah Vaughn, à Mogador, pour les amateurs de voix classiques (19) : **James Blood Ulmer**, à la chapelle des Lombards, le cri. (Jusqu'au 21.)

danse

DON QUICHOTTE A L'OPÉRA DE PARIS
Le ballet d'action et l'espagnolade, deux ingrédients favoris de l'époque romantique : Marius Petipa revu par Noureev.

JEUNES CHORÉGRAPHES FRANÇAIS
Gigi Caciuleanu à Beaubourg : 75 minutes non-stop d'improvisation, du grave au burlesque ; **Quentin Rouillier** à la Seine-Saint-Denis (une création pour l'enfance) ; **Agnès Denis** à la Grande-Roquette (un temps pour danser) : **Françoise Dupuy, Dominique Petit** et leurs invités au Théâtre présent (différents aspects de la danse contemporaine).

CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE
47 bis, av. Bosquet, (7e), 555-79-15
JUAN RULFO
écrivain et photographe
T.l.j. (sf dim.) 10 à 18 h. - Sam. 12 à 18 h.
19 *mars*-30 *avril*

PALAIS ROYAL
35, rue de Valois - 296-29-10
SIMON CHAYE
TAPISSERIES
Gouaches
11-25 mars - 14-18 h. 30

SAGOT-LE GARREC
24, rue du Four (6e) — 326-43-38
A. ANTONINI
Gravures Aquarelles
Jusqu'au 28 mars

GALERIE JEAN-LOUIS ROQUE
9, rue du Cirque - 75008 PARIS - Tél. : 225-84-80
Danièle PERRÉ
11 mars — 10 Avril

GALERIE LA CAVE
7, rue de Miromesnil, 75008 PARIS - 265-40-66
Maurice DENIS
Huiles, dessins, pastels
(1870-1943)
Du 17 mars au 26 mai

CENTRE CULTUREL DE YOUGOSLAVIE
123, rue Saint-Martin, 75004 PARIS
272-50-50
ZORKO
SCULPTURES
DU 18 FEVRIER AU 30 MARS

GALERIE LOUISE LEIRIS
47, rue de Monceau, 75008 PARIS
563-28-85 et 37-14
ANDRÉ MASSON
Exposition rétrospective
PROLONGATION JUSQU'AU 21 MARS

Galerie J. Camion 8, rue des Beaux-Arts, PARIS (6e)
REINE VIRELY
Du 15 au 28 mars. Ts les jrs de 11 h à 19 h 30

FIGURATION CRITIQUE
SALON 81
34, rue du Louvre, 75001 PARIS
Tous les jours jusqu'au 30 mars

GALERIE DE LA TOURNELLE
3, rue du Haut-Pavé - 75005 PARIS - 354-68-57
MAITRES CONTEMPORAINS
18 Mars — 18 Avril

GALERIE ARIEL
140 bd haussmann paris
SUBIRA-PUIG
jusqu'au 17 avril

ERMITAGE • MONTPARNOS • UGC OPERA • REX • MISTRAL
MAGIC CONVENTION • UGC GARE DE LYON • 3 SECRETAN
PARAMOUNT MONTMARTRE • 3 MURAT • UGC GOBELINS
Périphérie : ARTEL Villeneuve • ARTEL Nogent • CYRANO Versailles • FLANADES Sarcelles
ARGENTEUIL • MELIES Montreuil • CARREFOUR Pantin • UGC Poissy
4 TEMPS La Défense • MANTES • VELIZY • BUXY Boussy St-Antoine • ARCEL Corbeil



en 1re partie : « GRANDES GUEULES SUPERSTARS » un film d'après les caricatures de MORCHOISNE, MULATIER et RICORD

COUP DE THÉATRE
AU SALON DES
INDÉPENDANTS
DÉCORS - COSTUMES - MAQUETTES DES CHEFS-D'ŒUVRE
DE CINÉMA, THÉATRE ET TÉLÉVISION
TOUS LES JOURS, DE 11 H. ▶ 19 H.
5 MARS - 5 AVRIL ● GRAND-PALAIS

GALERIE LAMBERT
14, rue St-Louis-en-l'Ile, Paris-4e
En permanence :
Leonor Fini, Lebenstein, Lepri, Josaku Maeda, Raymond Mirande, Nikifor, Souchi, Stancic, Tepler, ainsi que dessins, gravures, affiches de peintres polonais.
Tél. 325-14-21 et 326-51-09

Antiquorum
GALERIE D'HORLOGERIE ANCIENNE
Achat – Vente – Expertises – Ventes aux enchères
Restauration – Courtage
29-31, Grand-Rue CH-1204 Genève
Tél. 022/21 51 74 Télex : 421 245
IMPORTANTES VENTES AUX ENCHÈRES
LE 5 AVRIL 1981
D'une collection de 230 lots de montres du XVIIIe au XXe, parmi lesquelles des montres compliquées, émaillées, Art Déco et chronomètres.
D'une collection de 150 lots de montres-bracelets.
D'une collection de pendules du XVIIe au XXe.
D'une bibliothèque de livres anciens d'horlogerie comprenant 117 lots.
Huissiers judiciaires : Me Jean CHRISTIN
Me Claude NAVILLE
Exposition : 29-31, Grande-Rue, Genève
les vendredi 3 et samedi 4 avril 1981
Catalogues illustrés sur demande :
des montres .... F.S. 30,00
des livres, pendules et montres-bracelets F.S. 20,00

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h.; le samedi à 11 h.; entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée)

LES REALISMES entre révolution et réaction, 1919-1939. Entrée : 12 F. Jusqu'au 20 avril.

PANAMARENKO. Le dirigeable aéromodellet. — Jusqu'au 4 mai.

MARTIAL RAYSSE. — Entrée : 5 F. Jusqu'au 23 mars.

ANDRE RAFFRAY. Dix paysages, onze paysagistes. — Salles d'art graphique. Entrée : 9 F. Jusqu'au 4 mai.

BJORN LOVIN. L'image Bac. — Jusqu'au 23 mars.

LA PHOTOGRAPHIE POLONAISE. 1900-1980. — Jusqu'au 23 mars.

DONATION FLORENCE HENRI. — Entrée : 9 F. Jusqu'au 22 mars.

LA FETE EN LANGUEDOC. — Jusqu'au 12 avril.

LES INDIENS D'AMERIQUE DU NORD. — Jusqu'au 25 mai (à la Bibliothèque des enfants).

A VOS JEUX... des lignes, des formes, des couleurs. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 4 avril.

C.C.I.

DE METROS EN TRAMWAYS. — Conception de systèmes de transport pour des capitales régionales. Jusqu'au 30 mars.

DESSINS ET MODELES DEPOSES. — Jusqu'au 8 juin.

DIFFERENCES / INDIFFERENCE ? Handicaps et vie quotidienne. — Jusqu'au 8 juin.

B.P.I.

LA GRECE AU PRESENT. Photographies. — Jusqu'au 15 juin.

Musées

DONATIONS CLAUDE ROGER-MARX. — REVOIR CHASSERIAU. — PASTELS DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — JEAN FOUQUET. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 19 avril.

CAMILLE PISSARRO (1830-1903). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 12 F, le samedi : 9 F (gratuite le 23 mars). Jusqu'au 27 avril.

GAINSBOROUGH. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 3 avril. Jusqu'au 27 avril.

LA COLLEGIALE DE THANN. — Grand Palais (voir ci-dessus). Espace 404. De 10 h. à 18 h. Entrée libre. — Jusqu'au 31 mars.

SALON DES INDEPENDANTS. Les grands décorateurs de théâtre, de cinéma et de télévision. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (225-86-39). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

L'ART DU JAPON ETERNEL DANS LA COLLECTION IDEMITSU. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. A partir du 20 mars.

PEINTURES CHINOISES TRADITIONNELLES, 1975-1980. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 26 avril.

PEINTURE ET GRAVURE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40; mercredi, jusqu'à 20 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 26 avril.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales (collections du Mobilier national) ; Portrait et société en France 1715-1789 ; Un clavecin peint par Chagall. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F; le dimanche : 3,50 F.

LES METIERS DE L'ART. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h. à 18 h.; mercredi, de 12 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 27 avril.

EDOUARD PIGNON. Œuvre gravé. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

GUSTAV VIGELAND (1869-1943). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 30 mars.

VITULLO. Sculpteur argentin. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 18 mai.

A L'AUBE DE LA FRANCE. La Gaule de Constantin à Childéric. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h.; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; sam. : 6 F (gratuite le 10 avril). Jusqu'au 3 mai.

LA MODE ET SES METIERS, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier de Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 octobre.

NICOLAS EVREINOFF. 1879-1953. — Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue Sully. Sauf dim., de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

VALERY LARBAUD. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 13 h. à 17 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 12 avril.

OUVERTURE DU MUSEE DU CABINET DES MEDAILLES ET ANTIQUES. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus).

HENRI MATISSE. Gravures et monotypes. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 21 juin.

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE POPULAIRE. Usages et symboles. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne, métro : Sablons) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F; le dimanche : 4 F; jusqu'au 19 avril.

Centres culturels

STATUES DU MAUSOLEE DE SHI HUANG DI, premier empereur de la dynastie Qin. — Galerie d'art du Printemps, 64, boulevard Haussmann (4e étage, magasin Havre). Jusqu'au 28 mars.

L'EPOQUE DE LUCAS DE LEYDE ET PIERRE BRUEGEL. Dessins des anciens Pays-Bas. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 avril.

PISSARRO, monde rural, art et politique (cinquante dessins, deux cents documents). — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 26 avril.

HERBIN. Peintures, dessins, aquarelles et gouaches. — Jusqu'au 22 mars. — DANIEL PONTOREAU. Lieux intérieurs, parcours plastique. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars.

POMPEI. Travaux et envois des architectes français au dix-neuvième siècle. — Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 mars.

BERNHARD JOHANNES BLUME. Pour l'amour de Kant, dessins 1976-1981. — Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 7 avril.

JEUNES ARTISTES LATINO-AMERICAINS. — Hôtel de Ville (salle Saint-Jean). Jusqu'au 13 avril.

MARIEKE. Peintures. — M.J.C. Poterne des Peupliers, 1, rue Gouthière (588-69-51). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 22 h.; sam., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

GAGNAIRE. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel. Jusqu'au 28 mars.

MAGIES ET FACETIES DE L'ILLUSTRATION EUROPEENNE. — C.I.D.J., 101, quai Branly. Sauf dim., de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

1930. QUAND LE MEUBLE DEVIENT SCULPTURE. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Entrée : 10 F. Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 6 juin.

LA VIE QUOTIDIENNE DES PORTUGAIS EN FRANCE. Cent soixante photographies de Octavio Pawel. — I.C.E.I., 43 bis, rue des Entrepreneurs (705-69-81). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 27 mars.

PARIS ET ROME, vus par Israël Silvestre. — Mairie annexe du dixième arrondissement, 72, rue du Fg Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 29 mars.

FEUX D'ARTIFICE ET ILLUMINATIONS A PARIS, du dix-septième au vingtième siècle. — Mairie annexe du dix-septième arrondissement, 18-20, rue des Batignolles. Jusqu'au 5 avril.

BOIS ET ARCHITECTURE. Evolution typologique d'un habitat populaire aux XVIIIe-XIXe siècles. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h.; sam. et dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

PIERRE CLERK. Œuvres récentes. MONTREAL DE PLUS PRES. L'architecture vue par les enfants. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

ZORKO - Sculptures. — Centre culturel de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

WILLIAM KLEIN. Photos, œuvre graphique, films. — American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). De 12 h. à 19 h.; sam., de 12 h. à 17 h. Jusqu'au 28 mars.

CINE D'ANIMATION. — Bibliothèque-discothèque Beaugrenelle, 38, rue Emeriau (577-83-40). Jusqu'au 4 avril.

Galeries

LIVRES D'ART ET D'ARTISTES. Exposition internationale de livres à exemplaire unique ou à tirage limité inédits. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 28 mars.

LE PEUPLE DU CEDRE. Art des Indiens de la côte ouest. — Forum des Halles, 252, rue de la Réale (porte Rambuteau). Jusqu'au 29 mars.

PAULE GARRIGUE. Dessins - MARGALL. — Centre de recherche « Créer », 33, rue Saint-Honoré (261-78-50). Jusqu'au 29 mars.

BABOU - DA ROCHA - FANTI - LIMERAT. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 4 avril.

BOITES, PEINTURES, OBJETS SURREALISTES. Œuvres de Bellmer, Dominguez, Fridéberg, Karskaya, Man Ray, etc. — Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 15 avril.

NEUF ARTISTES GRECS DE PARIS : Karavousis, Lakeridou, Maltezos, Pierrakos, Santantonio, etc. — Atelier-galerie Berthe, 7, rue Berthe (259-20-06). Jusqu'au 20 avril.

BORGEAUD - LAVEILLIER. — Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 25 avril.

LILIANE CAMIER - NADJIA MEHADJI. Traits pour traces. Encre et fusain. — Frac, 103, rue de la Tombe-Issoire. Jusqu'au 28 mars.

KOICHI TANIKAWA - JUNZO WATANABE. L'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 4 avril.

SIEGES D'AFRIQUE DE L'OUEST - TAPISSERIES DU LESOTHO. — Galerie Frida, 9, rue du Dragon (222-57-03). Jusqu'au 31 mai.

DIX-NEUF PEINTRES CATALANS. — Galerie Drouant, 52, rue du Faubourg Saint-Honoré (265-79-45). Jusqu'au 24 mars.

MAITRES CONTEMPORAINS : Belmondo, Brayer, Buffet, Clavé, Mac'Avoy, Picasso, etc. — Galerie de la Tournelle, 3, rue du Haut-Pavé (354-68-37). Jusqu'au 10 avril.

BERT ANDREAE. — Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 27 mars.

A ANTONINI. Gravures et aquarelles. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 28 mars.

ARSLAN. Œuvres politiques 1975-1979. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 15 avril.

YVES BAUME. — Bar de l'Aventure 13, rue Mazarine (325-90-84). Jusqu'au 25 avril.

BIGOT. Si le regard ne ment. Œuvres récentes. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 28 mars.

JULIUS BISSIER. Tempera, aquarelles, encres de chine. — Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-arts (326 97-07). Jusqu'au 25 avril.

ALIGHIERO BOETTI, 1965-1981. — Galerie C. Crousel, 80, r. Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 26 mars.

BERNADETTE BOUR. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 18 avril.

PIERRE CAPPERON. Sculptures, biscuit de porcelaine. — Galerie D. Sarver, 20, rue Saint-Paul (274-52-07). Jusqu'au 23 mars.

ROLAND CAT. — Galerie Isry Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 25 avril.

JEAN COCTEAU. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 mai.

PIERRE COMTE. Art espace : le projet horus. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-85). Jusqu'au 2 avril.

CONDE. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 28 mars.

PETER DEAN. — Galerie D Speyer, 6, rue J.-Callot (354-78-41). Jusqu'au 28 mars.

ETIENNE DELAMARE. — Hôtel Saint-Aignan, 75, rue du Temple (296-42-08). Jusqu'au 29 mars.

BERTRAND DORNY. Gravures récentes. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Du 20 mars au 14 avril. — Bois et collages. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Du 19 mars au 4 avril.

FRANÇOISE DUMAYET. Peintures et dessins. — Galerie M. Kaganovitch, 66, boulevard Raspail (548-47-32). Du 19 mars au 11 avril.

DUNOYER DE SEGONZAC. Gravures : Colette à la « Treille Muscate ». — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-03). Jusqu'au 11 avril.

ERHARDY. Sculptures. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 21 avril.

YANNICK FRANÇOIS. — Galerie Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 4 avril.

ELIZABETH FRANZHEIM. Œuvres récentes 1980-1981. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 4 avril.

MORIS GONTARD. Peintures, fusains. — Galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 15 avril.

DEVIS GREBU Dessins et illustrations. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 30 mars.

HARRY GRUYAERT. Made in Belgium. Photographies. — Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Du 20 mars au 18 avril.

GUERSHON. Œuvres récentes. — Galerie Aleph, 38, rue de l'Université (261-29-05). Jusqu'au 5 avril.

NIGEL HALL. Sculptures et dessins. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (563-13-39). Jusqu'au 30 avril.

HASTAIRE. Dessins. — Arts contemporains, 22, rue de l'Odéon (633-49-24) Jusqu'au 31 mars.

HIPSKI. Peintures, dessins et vidéo. — Artériel, 13, rue André-del-Sarte (255-25-76) Jusqu'au 18 avril.

MAURICE JULLY. Œuvres récentes. — Espace 2, galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 15 avril.

RAFFI KAISER. — Galerie Noire, 20, rue Molitor (651-62-90). Jusqu'au 2 avril.

KAZANDJIAN. Œuvres de 1979 à 1980. — Galerie Furstenberg, 8, rue Jacob (325-89-58). Jusqu'au 26 mars.

WILLIAM KLEIN. Cent photographies 1954-1980. — Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher (272-35-47). Jusqu'au 18 avril.

LANSKOY. — Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 4 avril.

PASCAL MAHOU. Entropie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 28 mars.

ALBERT MARQUET. Rétrospective. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70) Jusqu'au 30 avril.

FRANÇOISE MARTINELLI. Textures, transparences. — Galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 12 avril.

ALAIN MATHIOT. Peintures. — Galerie J.-P. Mouton, 7, rue Casimir-Delavigne (633-66-70). Jusqu'au 28 mars.

MITCHELL. Dessins. — Galerie P.-Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-81). Jusqu'au 28 mars.

JACQUES MONORY. Ciels, nébuleuses et galaxies. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 30 avril.

LES VENISE DE ZORAN MUSIC. — Galerie de France, 3, Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 mars.

GEORGES NOEL. Sculptures. — Galerie de France, 3, Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 mars.

JEAN-JACQUES OSTIER. De l'autre côté. Encres-dessins. — La Passerelle, 81, rue Pernety (543-72-45). Jusqu'au 4 avril.

MICHEL PELLOILLE. — Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (548-45-15). Jusqu'au 15 mai.

DANIELE PERRÉ. Aquarelles, peintures. — Galerie J.-L. Roque, 9, rue du Cirque (225-84-80). Jusqu'au 11 avril.

OSWALD PERRELLE. Œuvres récentes. — Galerie R. Prouté, 12, rue de Seine (326-93-22). Jusqu'au 11 avril.

PIERRAKOS. Dessins de Venise. — Le Roi des Aulnes, 159 bis, boulevard du Montparnasse (326-86-92). du 19 mars au 15 avril.

ROTELLA. Œuvres récentes. — Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 4 avril.

BRUNO SCHMELTZ. Peintures récentes. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 avril.

ARMANDO SENDIN. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 8 avril.

SUBIRA-PUIG. Sculptures récentes. — Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 17 avril.

ARPAD SZENES. Gouaches et tempéras, 1949-1980. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 avril.

MOUNIRA NOUSSEIBEH TOUKAN. Peintures récentes. — Galerie Katia Granoff, place Beauvau (265-24-41). Jusqu'au 27 mars.

GER VAN ELK. Grandes études. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 22 avril.

VOSTELL. Le mort qui a soif. Triptyque. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 21 avril.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL. Epreuves d'artistes. — Centre culturel municipal, 3, rue des Gobelins (961-25-29). Jusqu'au 4 avril.

AULNAY - SOUS - BOIS. Histoire d'images (Maurice Sendak, Jörg Muller, Hériberto-Cogollo Cuadrado, Frédéric Clément, Nicole Claveloux et Jean-Jacques Loup). — Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, 134, rue Anatole - France (868-00-22). Jusqu'au 7 avril.

BOBIGNY. Pierre Zvénigorosky. Sculptures sonores. Espaces. — Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 18 avril.

BOULOGNE - BILLANCOURT. Portraits d'arbres, du dix-septième siècle à nos jours. — Centre culturel, 22, r. de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h. à 23 h.; dim. de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 23 avril.

BRETIGNY-SUR-ORGE. Christian Jaccard. Repères 1969-1979. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68), poste 475). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 18 avril.

COLOMBES. Mythologie de notre temps. Peintures de Dimitris Sakelloridis. — M.J.C.-Théâtre, 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70). Jusqu'au 4 avril.

ISSY - LES - MOULINEAUX. Salon Sud 92. Hommage à Léon Zack. — Théâtre municipal, 25, avenue Victor-Cresson. Jusqu'au 22 mars.

IVRY-SUR-SEINE. Lieux de l'imaginaire. Dessins de sculpteurs : Chavignier, Clareboudt, E.-Martin, Giacometti, Ipoustéguy, etc. — Théâtre, 1, rue Simon-Dereure. Sauf lundi, de 15 h. à 20 h. Jusqu'au 3 avril. (Voir également Vitry.)

JOINVILLE-LE-PONT. Art africain de la collection Saferis. — Hôtel de ville, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 mars.

JOUY-EN-JOSAS. Art et culture iraniens. — H.E.C., 1, rue de la Libération (956-43-63). Jusqu'au 20 mars.

LE VESINET. Broderies civiles et religieuses du quinzième au dix-neuvième siècle. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-73). Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

MARLY-LE-ROI. Photosérigraphie affiche culturelle. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal (958-49-11). Jusqu'au 29 mars.

(Lire la suite page 20.)



● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39, 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs — Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et SON BANC D'HUITRES.

DINERS

RIVE DROITE

LE BISTRO DE LA GARE, 30, rue Saint-Denis, Angle square des Innocents (1er). — Propose ses nouvelles suggestions. 3 menus : 36,90 F s.n.c. Grande carte des Desserts. Egalement 38, bd des Italiens; 59, bd du Montparnasse; 73, Chps-Elysées. Ouv. t.l.j. jusqu'à 1 heure du matin.

LE BŒUF DU PALAIS ROYAL F/d. 18, rue Thérèse, 1er. 296-04-29 — 35 F : Salade aux fines herbes, FILET de BŒUF sauce « Fine Royale », Pommes Pont-Neuf à volonté. Sa carte. Ses desserts réputés. Fantastique BEAUJOLAIS. Accueil chaleureux. Jusqu'à 23 heures.

ASSIETTE AU BŒUF, 9, boulevard des Italiens, 2e. — « Formule Bœuf » et salade aux pignons 36,90 F s.n.c. Nouveaux plats de bœuf mijotés. Carte de desserts. Egalement 103, bd du Montparnasse; place St-Germain-des-Prés, 123, Champs-Elysées. Ouv. t.l.j. j. 1 h. mat.

LE PETIT CARUSO 296-18-73, 44, rue N.-D.-des-Victoires, 2e F/dim. — A la Bourse. DINERS-SPECTACLE D'UN GENRE NOUVEAU. Chants d'Opéra, d'Opérettes et de Broadway. Cuisine de qualité.

LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34, 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs — Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.

LA GENTILHOMMIÈRE 296-54-69, 10, rue Chabanais, 2e, Sq. Louvois. — Tard le soir, ds cadre rust. Sp. SAVOYARDES. Rac. Fondue. Foie gras aux cèpes. Conf. et Magret de canard mitonnés par la patr. Env. 100 F.

LES BALCONS 387-57-41. T.l.jrs, 45, rue de Léningrad, 8e (1er étage) — Jusqu'à 23 heures. Dans un cadre de verdure et confort, formule gastronom. à 78 F, vins à discrét., s.c. Magnif. carte avec spécialités.

PUB SAINT-LAZARE 292-15-27, 10, rue de Rome, 8e. — Jusqu'à 2 heures du matin : ses savoureuses grillades, toute sa carte et sa tarte tatin. Service permanent à partir de midi.

INDRA 359-46-40. F/dim. 10, rue du Commandant-Rivière, 8e. — GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGREE PAR L'AMBASSADE ET LE BUREAU DE TOURISME INDIEN. P.M.R. 120. Salles pr récept., cockt., mariages.

COPENHAGUE 359-20-41, 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim. — De midi à 22 h 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival de saumon, mignons de rennes, canard salé.

RELAIS BELLMAN F/s. soir-dim. 37, rue François-Ier, 8e. 723-54-42 — Jusq. 22 h. Cadre élégant, confort, salle climatisée. Cuisine française trad. Sole aux courgettes. COTE DE BŒUF. Soufflé glacé chocolat.

PONTCARRAL 720-67-89, 18, rue Quentin-Bauchart, 8e. — Une table digne de votre gourmandise, surtout si vous tenez compte des sugg. du chef. Ass. nordique. Jusq. 23 h. Vendredi, samedi, 23 h. 30.

AU PETIT RICHE 770-86-50/68-68, 25, rue Le Peletier, 9e. F/dim. — Jusqu'à 1 heure du matin dans un DECOR AUTHENTIQUE 1880. Cuisine bourgeoise. Vins du Val de Loire. Fruits de mer. Grillades.

LA MENARA 742-06-92, 8, bd de la Madeleine, 9e. F/dim. — Restaurant marocain au cadre royal. Une cuisine authentiquement marocaine, aussi originale que raffinée. Déjeuner d'aff. Dîners spect.

LE LOUIS XIV 208-56-56/19-90, 8, bd St-Denis, 10e. F/lundi-mardi — Déjeuner, Dîner, SOUPER APRES MINUIT. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie. Salons. Parking privé assuré par voiturier.

EL PICADOR F/lundi-mardi, 80, bd des Batignolles, 17e 387-28-87 — Déjeuners, Dîners jusqu'à 22 h. Spécialités ESPAGNOLES. ZARZUELA, GAMBAS, BACALAO, CALAMARES, TINTA. P.M.R. 80 F. Sal. pr banq.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PERIGORD, 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e. — Déjeuners d'affaires. Dîners. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. 331-69-20. Ouvert tous les jours, sauf dimanche. Parking gratuit.

LES MINISTERES o./dim. 261-22-37, 30, rue du Bac. Mo Bac. Parking — REPAS ECONOMIQUES DANS UN CADRE ELEGANT. Fruits de Mer, Marée du Jour, Grillades, Plats du Chef

AU VIEUX PARIS 354-79-22, 2, place du Panthéon, 5e. F/dim. — J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : Saucisson d'oie farci, Foie gras de canard, confits, piperade, chipirons à la basq. Sa cave. P.M.R. 80 F.

LE REVEREND CROUMI 335-96-85, 18, r. des Fossés-Saint-Bernard, 5e — Jusqu'à 23 h. Ambiance piano-bar. Formule 79 F. Plat. de Fr. de mer plus un plat au choix, carte variée, Spéc. poissons cuits à la vapeur.

LAPEROUSE 326-90-14 et 68-04, 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim. — J. 23 h. Grande Carte. Menu d'affaires : 100 F. Menu dégustation : 190 F. Salons de 2 à 50 couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.

HORS DE PARIS

OCEAN PARIS BAR, 5, place Parmentier, Neuilly. — Huîtres et Coquillages. Dégustation et vente à emporter. Commandes et réservations : 722-92-05. Fermé le lundi.

JARASSE 624-07-56, 4, av. de Madrid, 92 Neuilly-s/Seine — Huîtres. Fruits de mer Coquillages. Spécialités de poissons. Vivier à crustacés. Fermé dimanche soir et lundi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CHAMPAGNE 10 b., pl. Clichy 874-44-78 J 3 h. Huîtres - Coquillages tte l'année. LE RESTAURANT DE LA MER.

WEPLER 14, place Clichy, 14 522-53-24. SON BANC D'HUITRES. Foie gras frais - Poissons

CHEZ HANSI 3, pl 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer. Jusq. 3 h. matin. 548-96-42

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14, 9, place Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. POISSONS SPEC. GRILLADES

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 354-21-68. Au piano Yvan Mayer

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e 354-79-34. Huîtres - Poissons - Vins de pays

LA CHOPE D'ALSACE 824-89-16 T. les jrs. 4, r. du Faubourg-Montmartre, 9e. SON BANC D'HUITRES. Ses choucroutes, Jarrets, Grillades

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h mat. 574-17-24. 80, av. Grande-Armée. POISSONS. BANC D'HUITRES toute l'année. Spéc. de viandes de bœuf grillées

LE MUNICHE 25, r. de Buci, 6e 633-62-09. Choucroute - Spécialités

LE LOUIS XIV 208-56-56 200-19-90. 8, bd Saint-Denis. Fermé lun. mar. Huîtres - Fr de mer. Crustacés. Rôtisserie. Park. assur. pr voitur.

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19. Cadre élégant et confort. T.l.jrs. De 12 h à 1 h 15 mat. Grill. Poiss. BANC D'HUITRES

AUBERGE DAB J. 2 h. matin 500-32-22. 161, av. Malakoff. Tous les jours. Toute l'année FRUITS DE MER. CHOUCROUTES - ROTISSERIE

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

L'ALSACE 39, Champs-Elysées 359-44-24. Foie gras Choucr Banc d'huîtres. Boutique de Produits régionaux. Sa boutique de comestibles

LE GRAND CAFÉ. BANC D'HUITRES REFRIGERE. POISSONS GRILLADES. 4, bd des Capucines - 742-75-77

AU PIED DE COCHON. Le fameux restaurant des Halles. Fruits de mer - Grillades. 6, rue Coquillière - 236-11-75 +

MICHEL GLOTZ

RÉVÉLER LES DIEUX

"Lanceur de vedettes, Michel Glotz fait le tour de la question et a parfaitement réussi. Son livre intéressera les lecteurs de tous azimuts."

Bernard Gavoty, Le Figaro-Magazine

Ph. Roberto Estrada

Collection "Un homme et son métier"

ROBERT LAFFONT

COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT

THEATRE DU ROND-POINT

ouverture
vendredi 27 mars

création

L'AMOUR DE L'AMOUR

d'après
Apulée La Fontaine Molière...
spectacle de
Jean-Louis Barrault
éléments scéniques et costumes Pace
éléments sonores Michel Fano
musique Marc Monnet
effets cinématographiques Michel Boyer
chorégraphie Vittorio Biagi

en alternance
à partir du 11 avril
samedis et dimanches à 16 h

LE SOULIER DE SATIN

de Paul Claudel
(version intégrale)

location ouverte
entrée Avenue Franklin Roosevelt
tél. 256.70.80

Expositions

(Suite de la page 19).

MEUDON. Georges Tcherkessof. Paysages de Meudon. — Musée municipal d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres. Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 19 avril.

NEUILLY - SUR - SEINE. Gilles Roussi, plasticien de la troisième vague. Calliomètres ultrasensibles. — Galerie Iris Clert, 19, rue Madeleine-Michelis (745-66-30). Jusqu'au 5 avril.

PANTIN. Ernest Pignon-Ernest. — Centre administratif, 1, rue Victor-Hugo. De 8 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 28 mars.

PONTOISE. Quelques peintures du bord de l'Oise : Pissarro, Guillaumin, Piette Daubigny, Bourges, Jimenez, Thornley, etc. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (032-06-75) Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 26 avril. — Margaret Bolza. Tapisseries, peintures, dessins. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 19 avril.

SAINT-DENIS. L'histoire de Saint-Denis de 1870 à 1920. — Musée municipal, 6, place de la Légion-d'Honneur (820-63-83), poste 230). De 10 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'à fin juin.

SAINT - QUENTIN-EN-YVELINES Christoforou : les abîmes. — Centre culturel de La Villedieu, C.D. 58 à Elancourt (050-51-70) Sauf lundi de 13 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

VILLEPARISIS. Alain Péclard. — Centre culturel municipal Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-09). Jusqu'au 5 avril.

VITRY-SUR-SEINE. Lieux de l'imaginaire. Sculptures. — Galerie municipale, parc de la Mairie (680-85-20) De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 avril. (Voir également Ivry.)

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 18 et 24, à 19 h. 30 ; le 19, à 20 h. 30 : Don Quichotte ; le 19, à 18 h. 15 : Conférence G. Ligetti ; le 22, à 18 h. 30 : Concert musique de chambre ; le 23, à 21 h. : le Grand Macabre.

SALLE FAVART (296-12-20), le 23, à 18 h. 30 : Une heure avec Léonard Pezzino.

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 18, 21, 23 et 24, à 20 h. ; les 21 et 25, à 14 h. : les Plaisirs de l'île enchantée ; les 19, 20 et 22, à 20 h. 30 : Sertorius ; le 22, à 14 h. 30 : la Mouette.

CHAILLOT (727-81-15) : Salle Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : les Pieds dans le plat.

ODEON (325-70-32) (lun., dim. soir). 20 h. 30 ; dim., 15 h. : Britannicus.

PETIT ODEON (325-70-32), (lun.). 18 h. 30 : Détruire l'image.

T.E.P. (797-96-06), les 20, 21 et 24, à 20 h. 30 ; le 21, à 14 h. 30 ; le 22, à 15 h. : Tueur sans gages ; les 18 et 19, à 20 h. 30 : Henri Tachan.

PETIT T.E.P. (797-96-06), les 18, 20 et 21, à 20 h. 30 ; le 22, à 15 h. : Figuren Theater Triangel ; le 24, à 20 h. 30 : Albrecht Röser.

CENTRE POMPIDOU (277 - 12 - 33), (mardi). — Débats : le 18, à 18 h. : Mario Botta ; 20 h. 30 : Hommage à Alberto Savinio ; le 19, à 18 h. 30 : L'idéologie républicaine ; le 20, à 19 h. : Serge Sautreau ; 20 h. 30 : Alain Robbe-Grillet ; le 23, à 19 h : J.-Ph. Domecq et A. Jouffroy ; 20 h. 30 : l'Oulipo. — Cinéma : le 18, à 18 h. : Les transformations socio-économiques du Brésil ; 19 h : Unheimlich III ; le 19, à 19 h. : Maria Klonaris, Katerina Thomadaki (et le 20, 21 et 22, à 19 h.) ; le 20, à 18 h. : L'armée américaine. — Danse : les 18, 19, 20, 21 et 23, à 18 h. 30 ; le 22, à 16 h. : Centre national chorégraphique de Rennes.

CARRE SILVIA - MONFORT (531-28-34), les 18, 20, 21, 23 et 24, à 21 h. ; le 22, à 16 h. : Petit déjeuner chez Desdémone ; mercr., à 15 h. 30 ; sam., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), le 19, à 18 h. 30 : Lluis Llach ; les 18, 20 et 21, à 18 h. 30 : Rossel/Isaac ; le 24, à 18 h. 30 : Michel Portal ; les 18 et 20, à 20 h. 30 ; le 22, à 14 h. 30 : le Bonheur des dames ; les 19, 20 et 24, à 20 h. 30 : le Canard sauvage.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 20, 21 et 24, à 20 h. 30 ; le 22, à 14 h. 30 : Cendrillon ; le 23, à 18 h. 30 : A Cœur joie ; les Cantilènes de Paris, dir. C. Carrot et J. Sourisse ; à 20 h. 30 : Orchestre des concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Beethoven, Berlioz).

Nouveaux spectacles

VISITATION DE L'INDE : Cité internationale, la Galerie (589-38-69), 20 h. 30 (18 mars au 4 avril).

COLPORTEURS D'IMAGES : Galerie Nane Stern (705-52-76), 19 h. 30 (18 au 21 mars).

HIC PARADE : La Tannière (337-74-39), 20 h. 30 (18 au 21 mars).

ALEXANDRE REVEREND : 20 h., la Grande Shirley ; 21 h. 15, Programme de la Cour des miracles à la Comédie de Paris (281 - 00 - 11). (18 mars au 4 avril).

AMOUR ET POESIE : Théâtre 13 (589-05-99), 20 h. 30 (18 mars).

GLACES : Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 (18 mars).

L'ILLUSION COMIQUE : Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 45 (19 mars).

LA NUIT DES ROIS : Boulogne T.B.B. (603 - 60 - 44), 20 h. 30 (19 mars).

TELL ME : Marie-Stuart (508-17-80), 21 h. (20 mars).

ET CRIC ET CRAC : Théâtre Noir (797 - 85 - 14), 20 h. 30 (20 mars).

FESTIVAL DU THEATRE POPULAIRE D'INTERVENTION : Levallois, M.J.C. (270-83-84), (20 mars au 5 avril).

LOUP Y ES - TU ? : Plessis-Robinson, Centre Gérard-Philipe (631-15-00), 20 h. 30 (du 20 au 26 mars).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78), I. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Elle lui dirait dans l'île. — II. (D. soir, L.), 22 h., mat. dim. 17 h. 30 : Une heure avec F.-G. Lorca.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Potiche.

ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Mémoires d'une tache d'encre sur un buvard (dernière le 22).

ATELIER (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.

ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Cher menteur.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : la Cerisaie.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Diable d'homme.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., j., mar. 20 h. 30 : les Dilemmes de la Balance.

CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61) (D., L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Un conseil de classe très ordinaire. — Epée de bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. 16 h. : Hernani.

CHEZ GEORGES (326-79-15) (D., L.), 20 h. : la Voiture (dernière le 25).

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65), 20 h. 30 : Germination II (dernière le 21).

CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Prévert Jacques, Breton André.

CINQ DIAMANTS (588-01-00) (D., L.), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 21 h. : les Fiancées de K ou l'Eternel Masculin. — la Resserre (D., L. soir, Mar.), 20 h. 30, mat. L. 14 h. : Phèdre.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Madame est sortie.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : les Malheurs de Pantalon.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Et ta sœur ?

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir., L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Deburau.

ESPACE MARAIS (271-10-19) (D. soir, L.), 22 h., mat. dim. 15 h. : les Bonnes.

ESSAION (278-46-42) (D.), I. : 21 h. : la Vie en douce. - II. : 20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (236 - 54 - 39) (D., L., Mar.), 21 h. : Brandon, Fourbon et Cie.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; (D., L.), 22 h. : les Aviateurs.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (L.), 22 h., dim. 20 h. 15 : Elle voit des nains partout.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.

LE LIERRE (586-55-83) (D. soir, L.). 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Œdipe roi ; le 22 à 15 h. 30 : Désormais.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. : 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — II. : 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — III. : 18 h. 30 : Parlons français.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Siegfried ; sam., 18 h. : F. Chopin.

MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Garçon d'appartement.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Huis clos, Petition.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dînera au lit.

MICHODIERE (742-95-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Président.

MODERNE (874-10-75) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Rêveur.

MONTPARNASSE (320-89-90), I. (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h. 30, dim. 15 h. : Exercices de style ; du mer. au vend. 18 h. 45, sam. 15 h., dim. 17 h. 30, lun. 21 h. : l'Evangile selon saint Marc. — II. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Pierrot d'Asnières.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 16 h. et 19 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, L.). 21 h., sam. 20 h. 30 et 22 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : le Butin.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.

STUDIO - THEATRE 14 (539-88-11) (D., L.), 20 h. 30 : Antigone.

TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51), jeu., ven., sam. 20 h. 45, dim. 15 h., sam. 18 h. : l'Ecume des jours.

THEATRE ADYAR (304-20-97) (J., D., L.), 20 h. 30 : l'Ecume des jours.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h. 30 : le Pique-assiette.

THEATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), le 21 à 18 h. 30, le 22 à 15 h. : la Passion à Ménilmontant.

THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D. soir, L.), 18 h. 30, mat. dim. 15 h. : Liesl et Karl.

THEATRE DE LA MER (589-70-22) (D., L., Mar.), 19 h. 30 : Ode maritime ; 21 h., mat. sam. 18 h. : le Silence de la mer.

THEATRE DE PARIS (281 - 25 - 10) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 19 h. : Vu du pont ; le 18 à 20 h 30, les 19, 20 à 14 h. 15, le 21 à 15 h. : le Goûter des généraux.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Pinok et Matho.

THEATRE SAINT - GEORGES (878-74-37) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.

THEATRE 18 (266-47-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, matinée dim. 16 h. : Richard II.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Fils de personne.

VARIETES (Mer., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : l'Intoxe.

Dans la région parisienne

ASNIERES, Grand Théâtre (790-63-12), le 24, à 20 h. 45 : Baudelaire ou le mal de vivre.

ARGENTEUIL, Salle des fêtes Jean-Vilar (961-25-29), le 22, à 15 h. 30 : Estudiantina d'Argenteuil, dir. : M. Monti.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 18, 20 et 21, à 20 h. 15 ; le 22, à 17 h. ; le 24, à 19 h. 30 : Histoires de la forêt viennoise.

AULNAY - SOUS - BOIS, M. C. (868-00-22), les 19, 20, à 14 h. ; le 21, à 20 h. 30 : Cie Quentin Rouillier-Moebius, danse.

BAGNEUX, Théâtre Victor - Hugo (633-10-54), les 20, 21, à 21 h. : l'Anneau.

BOBIGNY, M. C. (831 - 11 - 45), à 20h. 30 : Critique du voyage (dernière le 21).

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 19, à 21 h. : la Bonne Ame du Se-Tchouan.

CERGY, C.C. A.-Malraux (030-46-01), le 21, à 21 h. 30 : Groupe Lo.

CHATILLON, C.C.C. (657-22-11), les 18, 19 et 20, à 21 h. : le Zympa.

CHATOU, Maison pour tous (071-13-73), les 20, 21, à 21 h. : G. Curbillon, J.-L. Caillon, B. Stern, G. Salinas, M. Svarda, J.-P. Clarencon.

CHELLES, C.C. (421-20-36), le 20, à 20 h. 45 : Ballet-Théâtre J. Russillo.

CHEVILLY-LARUE, C.C. A.-Malraux, (686-54-48), le 20, à 20 h. 30 : N. Khemir, S. Alaoui ; le 21, à 20 h. 30 : L. Cordes, R. Reynaud ; le 22, à 14 h. : les Montre-Petits ; le 24, à 21 h. : Un nuage à la mer.

DERNIÈRE LE 21 MARS

MAISON DE LA CULTURE
DE LA SEINE SAINT DENIS

LES FIANCÉS DE
LA BANLIEUE OUEST
Deuxième spectacle du 3 au 21 mars
LA CRITIQUE
DU VOYAGE
de Bruno BAYEN
réalisé avec
Louis-Charles SIRJACQ

Boulevard Lénine à BOBIGNY / centre ville
Location : 831-11-45 et 3 FNAC

DANS LE NUMERO DE MARS

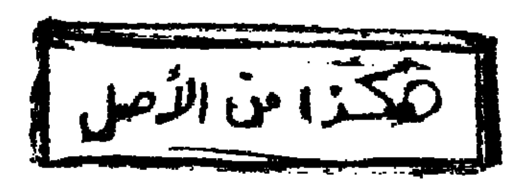
MAIS OÙ SONT
LES PIEGES DE LA HI-FI ?

HI-FI HI-FI

LE PROCES BARTOK
ROCK : 12 DISQUES HISTORIQUES
DANSE : CAROLYN CARLSON
ENTRETIEN AVEC
GYORGY LIGETI
9 F

LE MONDE DE LA MUSIQUE

MIOU-MIOU + LAUTNER + AUDIARD



هكذا من الأصل

Théâtres

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (390-89-79), le 21, à 21 h. : Mimi Lorea.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 20, à 20 h. 30 : Aragon la douleur.
CORBEIL-ESSONNES, M.J.C. (496-97-86), le 24, à 21 h. : Holocaustum ou le Borgne.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 20, à 21 h. : L. Cabasso (Beethoven, Schubert, Chopin, Prokofiev) ; le 21, à 21 h. : Haute Surveillance.
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (838-92-60), le 21, à 20 h. 45 : Tessier, Humair, Jeanneau.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), I. : (D. soir, L., mar.), à 20 h. 30 ; mat. dim., à 15 h. 30 : le Bal ; le 24, à 20 h. 30 : Un cœur simple. — II. : le 20, à 20 h. 30 : Le farre sifflera trois fois ; le 24, à 20 h. 30 : Art Blakey.
ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 20, à 21 h. : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Isquierdo (Stravinsky, Schoenberg, Amy) ; le 21, à 14 h. 30 : Grugru.
ERMONT, Théâtre P.-Fresnay (959-09-48), le 22, à 15 h. : l'Envers du music-hall.
FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. P.-Neruda (460-20-65), le 21, à 20 h. 30 : Duel plus Elle.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (Mer., D. soir, L.), à 20 h., mat. dim., à 17 h. : Edouard II.
ISSY-LES-MOULINEAUX, M. J. C. (554-87-28), le 19, à 20 h. 30 : P. Val.
IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43), à 20 h. 30, mat., dim., à 16 h. (dernière) : la Chose sacrée.
MEUDON, C.C. (626-41-20), le 21, à 21 h. : M.-Cl. Aujeu.
NEUILLY, Théâtre Saint-Pierre (380-81-10), les 23, 24, à 14 h. 30 : les Femmes savantes.
POISSY, C.A.C. (974-70-16), le 21, à 21 h. : Albert.
PORT-MARLY, salle polyvalente (958-44-34), 20 h. 30, le 18 : Kolinda ; le 19 : Vermanton-Plage ; le 20 : Morrigane ; le 21 : Gwendoline.
SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : *la Bête dans la jungle* ; les 20, 21 à 23 h. : Diamanda Galas.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), les 19, 20, 21 à 20 h. 30 ; le 22 à 17 h. : Le deuil sied à Electre.
SENLIS, auditorium Franz-Liszt (453-39-09), le 22 à 16 h. : Conservatoire de musique de Saint-Denis (Haendel, Debussy, Milhaud, Clément).
SEVRES, Agora (544-88-91), le 20 à 20 h. 45 : Quintette à vents (Milhaud, Ibert, Hindemith).
SUCY-EN-BRIE, CC (590-25-12), le 21 à 20 h. 45 : Un cœur simple.
SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80), le 20 à 21 h. : R. Fontarosa (Bach).
LES ULIS, M.J.C. (907-48-04), 21 h., le 20 : Quintet de R. Urtreger ; le 23 : Quartet E. Barret.
VERSAILLES, théâtre Montansier (950-71-18), le 20 à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, direction U. Meyer, sol. P. Devoyon (Wagner, Bartok, Mendelssohn) ; le 21 à 21 h. : Le Farré sifflera trois fois ; le 22 à 15 h. : l'Apollon de Bellac.
VILLE-D'AVRAY, *Château* (926-44-02), le 24 à 21 h. : Atelier musique de Ville-d'Avray, M. Sartova.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 21 à 21 h. : le Miroir des jours.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (S.), 21 h., mat. dim. à 18 h. (dernière) : Avant le petit déjeuner ; l'Homme avec la fleur à la bouche ; le Bain de l'oiseau.
VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), les 19, 20, 21 à 21 h., le 22 à 17 h. : Caserta-Pomares.
YERRES, *Gymnase* (948-38-06), le 21 à 21 h. : B. Haller.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; *22 h 45 : la Revanche* de Nana.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (L.) 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. II. 20 h. 15 : Tribulations à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; II. J., V., S., 23 h. 15 : Camisole Blues.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 19 h. 15 : le Cracheur de phrases ; 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 21 h. 30 : J. Rigaux. 22 h. 30 : Duo S. Ferry.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : le Petit Prince.
DEBARCADERE (607-79-39) (D., L.), 20 h. 30 : A. Cuniot.
GALERIE PEINTURE FRAICHE (551-00-85), les 18 et 19, à 20 h. 30 : la Couleur.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 30 : Sauvolle.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), L. 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : *le Concerto déconcertant.* — II., 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
OPERA-NIGHT (296-62-56) (L.), 20 h. 30 : Votez Frankenstein (dernière le 20).
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie.
SELENITE (354-53-14) (Mar., Mer.), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. 30 : Amours noires, humeurs tendres. Le 22, à 20 h. 30 : Tierra Caliente.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 22 h. : le Troisième Jumeau.
LA TANIERE (337-74-39), 23 h. : D. Desmas.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Mélodie en duplex ; V., S., 23 h. 30 : P. Chevalier.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Bonjour, les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h. 30 : Y'a des grillons dans le foyer, G. Sagel, J. Serizier, Cl. Prechac ; 22 h. 30 : J.-C. Asselin, J.-Y. Lacombe.

Les comédies musicales

MOGADOR (874-33-74), Mer., V., S., Mar., 20 h. 30 ; Mer., Sam., 14 h. 30 : Dim., 15 h. : Magic Story.
RENAISSANCE (208-21-75), le 20, à 14 h. 30 et 20 h. 30 ; le 21, à 20 h. 30 ; le 22, à 14 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Mer., Sam., 14 h. 30 ; Dim., 15 h. : Rose-Marie.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

MERCREDI 18 MARS

15 h. : Cinéma britannique : Quand les vautours ne volent plus, de H. Watt ; 19 h. : Le cinéma grec, Marinos Kondaras, de G. Tzavelas ; 21 h. : Le couple témoin, de W. Klein. Petite salle, 21 h. : Le jeune cinéma français : le G.R.E.C.

JEUDI 19 MARS

15 h. : Les réalismes entre les deux guerres : Moana, de R. Flaherty ; 19 h. : Le cinéma grec : Electre, de M. Cacoyannis ; 21 h. : Un seul amour, un grand amour, de G. Sidney.

VENDREDI 20 MARS

15 h. : Les réalismes entre les deux guerres : A l'Ouest, rien de nouveau, de L. Milestone ; 19 h. : Le cinéma grec : Les Protecteurs, de P. Tassios ; 21 h. : Mister Freedom, de W. Klein.

SAMEDI 21 MARS

15 h. : Les réalismes entre les deux guerres : Le journal d'une fille perdue, de G. W. Pabst ; 17 h. : Le cinéma grec : L'Homme à *l'œillet, de N. Tzimas* ; 19 h. : Hommage à Lotte Eisner : Asphalte, de J. May ; 21 h. : Les sœurs de Gion de K. Mizoguchi.

DIMANCHE 22 MARS

15 h. : Les réalismes entre les deux guerres : Haute Pègre, de E. Lubitsch ; 17 h. : Le *Grand Café*, de W. Klein ; 18 h. 15 : Grands soirs et petits matins, de W. Klein ; 20 h. 30 : Mai 68, de G. Lawaetz.

LUNDI 23 MARS

Relâche.

MARDI 24 MARS

15 h. : Hommage à Lotte Eisner : Le Trésor, de G. W. Pabst ; 19 h. : Le cinéma grec : Quartier de rêve, de A. Alexandrakis ; 21 h. : Qui êtes-vous, Polly Magoo ? de W. Klein.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 18 MARS

15 h. : Trique, gamin de Paris, de M. de Gastyne ; 17 h. : cinéma tunisien : Aziza, d'A. Ben Ammar ; 19 h. : les réalismes entre les deux guerres : Variétés, d'E. A. Dupont.

JEUDI 19 MARS

15 h. : hommage à Lotte Eisner : la Rue, de K. Grune ; 17 h. : cinéma tunisien : le Mariage de Sabrina ; Guellala, de S. Ferchiou ; 19 h. : les réalismes entre les deux guerres : Salvation Hunters, de J. von Sternberg.

VENDREDI 20 MARS

15 h. : hommage à Lotte Eisner : Sous l'Inquisition, de R. Oswald ; 17 h. : l'Enfer à dix ans, d'Y. Akika, G. Benededdouche, A. Bouguermouth... ; 19 h. : la Jeune Fille au carton à chapeau, de B. Barnett.

SAMEDI 21 MARS

15 h. : hommage à Lotte Eisner : Tartuffe, de F. W. Murnau ; 17 h. : cinéma tunisien : Soleil des hyènes, de R. Behi ; 19 h. 30 : les réalismes entre les deux guerres : la Terre, d'A. Dovjenko ; 21 h. : Mes chers amis, de P. Germi et M. Monicelli.

DIMANCHE 22 MARS

15 h. : hommage à Lotte Eisner : Raskolnikoff, *de R. Wiene* ; 17 h. : cinéma tunisien : la Noce ; 19 h. : les réalismes entre les deux guerres : Okraina, de B. Barnett ; 21 h. : Vierge moderne, de M. Pagliero.

LUNDI 23 MARS

15 h. : hommage à Lotte Eisner : la Femme du pharaon, d'E. Lubitsch ; 17 h. 30 : Vanina, d'A. von Gerlach ; 19 h. : cinéma britannique : Commando dans la Gironde, de J. Ferrer.

MARDI 24 MARS

Relâche.

Les exclusivités

ALICE DANS L'ESPACE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LES FILMS NOUVEAUX

ACCROCHE-TOI, J'ARRIVE, film américain d'Alvin Rakoff. V.o. : *Studio Alpha, 5e* (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; *Paramount-Bastille, 12e* (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR, film belge de Chris Vermocken : Olympic, 14e (542-67-42).
LE *CHENE D'ALLOUVILLE, film* français de Serge Penard : Ermitage, 8e (359-15-71) ; *U.G.C.-Opéra, 2e* (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétans, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).
LE CONCOURS, film américain de Joël Oliansky. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE MONSTRE QUI VIENT DE L'ESPACE, film américain de W. Sachs (**). V.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, *18e* (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; *Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).*

LA BIDASSE (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (F.) : Richelieu, 2e (233-56-70), *Paris, 8e (359-53-99), U.G.C.-*Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Passy, 16e (288-62-34).
BRUBAKER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), St-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassiens, 14e (329-83-11). V. f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18).
ÇA PLANE LES FILLES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo 9e (246-66-44), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e *(343-79-17), Paramount-Odéon, 6e* (325-59-83), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), h. sp.
C'EST LA VIE (Fr.) : Saint-Ambroise, *11e* (700-89-16), h. sp.
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE CHINOIS (A., v.o.-v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gare de *Lyon*, 12e (343-01-59), Tourelles, 20e (364-51-98).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LA *DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.,* v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, *6e* (544-14-27), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Pagode, 7e (705-12-15), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Athéna, 12e (343-00-65).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Parnassiens, 14e (329-83-11), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : *Colisée, 8e* (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26), Concorde, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
DINASTY (Chi.-Taïwan, v.f.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), George-V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07), Images, 18e (522-47-94).
EUGENIO (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (354-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; *14-Juillet-Beaugrenelle, 15e* (575-79-79). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Nations, 12e (343-04-67)* ; Fauvette, 13e (331-56-86).
FAME (A. v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-*Point-Show, 8e* (225-67-29).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-*Carlo, 8e* (225-09-83) ; *Olympic, 14e* (542-67-42).
LA FIANCEE DU PIRATE (It., v.o.) : U.C.G.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : *U.C.G.-Opéra, 2e* (261-50-32) ; U.C.G.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FLASH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES *FOURBERIES DE SCAPIN* (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), mat., Athéna, 12e (343-00-65) H.Sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
GRAU ZONE (Suis., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, *14e (329-83-11).*
HURLEMENTS (A., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LE LAGON BLEU (A., v.o) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

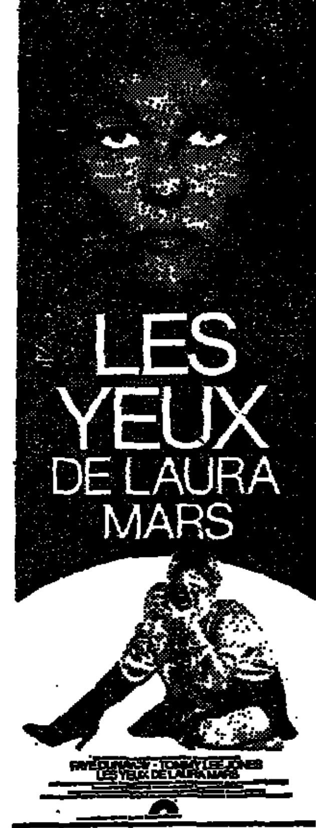
PARAMOUNT CITY TRIOMPHE, v.o. STUDIO ALPHA, v.o. - PARAMOUNT MONTPARNASSE
PARAMOUNT MARIVAUX - PARAMOUNT MONTMARTRE, - PARAMOUNT GALAXIE
PARAMOUNT BASTILLE - CONVENTION SAINT-CHARLES
ARTEL, Villeneuve - FLANADES, Sarcelles - GAMMA, Argenteuil - MAJESTIC, Meaux
UGC, Conflans - ERMITAGE, Fontainebleau - VARIÉTÉS, Melun - ARTEL, Corbeil
CLUB, Les Mureaux - CLUB, Colombes - PARAMOUNT, Orly - BUXY, Boussy
PARAMOUNT, La Varenne



ELYSÉES LINCOLN - SAINT-LAZARE PASQUIER - SAINT-GERMAIN VILLAGE
7 PARNASSIENS - FORUM CINÉMA



NORMANDIE, v.o.
UGC DANTON, v.o. - REX, v.f.
RIO OPÉRA, v.f. - MONTPARNASSE
BIENVENUE, v.f. - 3 MURAT, v.f.
ST-CHARLES CONVENTION, v.f.
PARLY 2 - UGC POISSY
FRANÇAIS Enghien - ARTEL Nogent - CARREFOUR Pantin
PARAMOUNT La Varenne



PUBLICIS MATIGNON VO • PARAMOUNT MARIVAUX • MAX LINDER
PARAMOUNT BASTILLE • PARAMOUNT MONTPARNASSE
PARAMOUNT MONTMARTRE • PARAMOUNT ORLEANS
PARAMOUNT GALAXIE
Périphérie : PARAMOUNT La Varenne • PARAMOUNT Orly

FADEL KASSAR présente
LE MONSTRE QUI VIENT DE L'ESPACE
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

EST-CE BIEN RAISONNABLE !

Cinéma

LES MOTOS SAUVAGES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-10-03) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PALERMO (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA PROVINCIALE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

PSY (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97).

LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

RAGING BULL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

RECHERCHE (Ira., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE ROI DES CONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

RUDE BOY (Ang., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SHINING (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

SUPERMAN II (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).

UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ZOLTAN (A., v.f.) (**) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

AMERICA, AMERICA (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.

L'AMI AMERICAIN (All.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

ASPHALT JUNGLE (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).

BABY DOLL (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.

LE BAL DES VAMPIRES (A. (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

BOB MARLEY LIVE EXODUS (A.), v.o. : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

CARABINE NATIONALE (Esp.), v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).

LES 101 DALMATIENS (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.), v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE CHRIST S'EST ARRETÉ A EBOLI (It.), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA CONSEQUENCE (All.), v.o. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DÉLIVRANCE (A.) (*), v.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Tourelles, 20e (364-51-98), mardi 21 h.

DERSOU OUZALA (Sov.), v.o. : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE DIBBOUK (Pol.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FANTASIA (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

LA FEMME A ABATTRE (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).

HESTER STREET (A.), v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'IDIOT (Jap.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A.), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LENNY (A.), v.o. : Studio-Logos, 5e (354-26-42).

MACADAM COW-BOY (A.), v.o. : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

LE PARRAIN No 1 (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

POURQUOI ? (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

QUAND LA VILLE DORT (A.), v.o. : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPECIALE (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA REGLE DU JEU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA RUE SANS JOIE (All.) (F. muet) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SALSA (A.), v.o. : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap.), v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), h. sp.

LA STRADA (It.), v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES YEUX DE LAURA MARS (A.) (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Rex, 2e (236-83-93).

Les festivals

FESTIVAL BOGART, v.o., Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) : mer. : High Sierra ; jeu. : Une femme dangereuse ; ven. : La mort n'était pas au rendez-vous ; sam. : les Anges aux figures sales ; dim. : Casablanca ; lun. : les Folles Années 20 ; mar. : la Comtesse aux pieds nus.

CINÉ-SEINE, 5e (325-95-99), v.o., en alternance : India Song, la Hyène intrépide, la Dernière Femme, De la vie des marionnettes, Rockers, Répulsion, Moi, Pierre Rivière..., Le shérif est en prison, Qui a peur de Virginia Woolf ?, les Nouveaux Monstres, le Combattant des sept tigres.

HOMMAGE A RENÉ CLAIR, Studio, 9e (770-63-40) : A nous la liberté, le Million, 14 Juillet, Sous les toits de Paris, Le silence est d'or. — Séance spéc., 12 h. (sauf mardi), film vidéo : Profession : comédienne.

MEL BROOKS, v.o., Cluny-Palace, 5e (354-07-76) : mer. : les Producteurs ; jeu. : le Mystère des douze chaises ; ven. : le Grand Frisson ; sam. : la Dernière Folie de Mel Brooks ; dim. : Un drôle de producteur ; lun. : les Aventures du frère le plus futé de Sherlock Holmes ; mar. : Mon beau légionnaire.

LUIS BUNUEL, v.o., Palais des Arts, 3e (272-62-98) : 14 h. : la Mer, Don Quintin ; 16 h. : Viridiana ; 18 h. : la Montée au ciel ; 20 h. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; 22 h. : la Mort en ce jardin.

STUDIO GALANDE, v.o., 5e (354-72-71) : 12 h., 16 h. 45 : Portier de nuit ; 14 h. : les Damnés ; 18 h. 50 : Flesh Gordon (**) ; 20 h. 30 : Taxi Driver ; 22 h. 30, 0 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show.

LA CAMERA ILLUSION : Semaine de film documentaire et d'ethnologie : Marais, 4e (278-47-86), mer. : Kape le crocodile ; Mécanique matinale ; Histoire de Vicente ; jeu. : le Soulier ; le Pays de la terre sans arbre ; ven. : Dedans le Sud de la Louisiane ; les Chemins du square ; sam. : Bidalou ci, Bidalou là ; Nord Tchad ; dim. : Conférence sur le Chili ; Estrabourgo de Chile ; lun. : Vers l'île des Dragons ; Pea Soup ; mar. : Saisie ; Belle famille.

J. CAGNEY, v.o., Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : A chaque aube, je meurs ; Johnny le vagabond ; le Fauve en liberté.

FILMS DU TIERS-MONDE, v.o., Haussmann, 9e (770-47-55).

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.) : I. 13 h. 15, J., V., L., Mar. : Iphigénie ; 14 h. : If ; 18 h. 30, J., V., L., Mar. : Heart Beat ; 17 h. 45 : L'important c'est d'aimer ; 19 h. 45 : Amarcord ; 22 h. : Breaking Glass ; V., S., 24 h. 15 : Easy Rider. — II. 13 h. 45, Mer., S., D. + 16 h. 10, Mer., S., D. : le Seigneur des anneaux : 13 h. 45, J., V., L., Mar. : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 10, J., V., L., Mar. : Mes petites amoureuses ; 18 h. 30 : J'irai cracher sur vos tombes ; 20 h. 30 : A bout de souffle ; 22 h. 15 : Pierrot le fou ; V., S., 24 h. : Panique à Needle-Park.

CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o.) : I. 13 h. : Molière (1re époque) ; 15 h. 15 : Molière (2e époque) ; 17 h. 30 : les Damnés ; 20 h. 5 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Taxi Driver ; V., S., 24 h. 15 : Bonnie and Clyde. — II. : Cary Grant : 14 h. : Sylvia Scarlett ; 16 h. : l'Impossible Mr. Bébé ; 18 h. : Honey Moon ; 20 h. 15 : My Favorit Wife ; 22 h. : Soupçons ; V., S., 24 h. : Rollerball.

RIVOLI-CINEMA (v.o., v.f.), 4e (272-63-32), 12 h. 10 : Courts métrages burlesques américains ; 14 h. : Une nuit à Casablanca ; 16 h. : Buster Keaton s'en va t'en guerre ; 18 h. : les Disparus de Saint-Agil ; 20 h. : l'Ange exterminateur ; 22 h. : Un chien andalou + Freaks.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), Mer. : Plumes de cheval ; Jeu. : Monkey Business ; Ven. : Une nuit à l'Opéra ; Sam. : la Soupe au canard ; Dim. : les Marx au grand magasin ; Lun. : Un jour aux courses ; Mar. : Un jour au cirque.

ELIA KAZAN (v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34), en alternance : America-America ; Baby Doll.

TEMPLIERS (v.o.), 3e (272-62-98), en alternance : Goldorak ; le Shérif est en prison ; The Last Waltz ; les Sentiers de la gloire ; Chinatown ; les Aventures de Titi et de Sylvestre ; le Crabe-Tambour ; l'Année dernière à Marienbad ; la Revanche d'un homme nommé cheval ; Je t'aime moi non plus.

CINE-POCHE, 3, Luxembourg, 6e (633-97-77) en alternance : v.o., American Graffiti, Quoi de neuf Pussycat, Rachel, Rachel, la Religieuse, Un Eté 42, Lisztomania, Harold et Maude, Mort à Venise, Que le Spectacle commence, Breaking Glass.

PALACE CROIX-NIVERT (v.o.-v.f.) 15e (374-95-04), en alternance : les Aventures de Pinocchio, Aladin et la lampe merveilleuse, la Fée du Temps ; — Fesetival P.P. Pasolini : Médée, Porcherie, Caligula.

SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68), v.o./v.f., en alternance : Tintin et le Temple du Soleil ; les Voyages de Gulliver ; la Flûte à six schtroumpfs ; le Locataire ; Clair de femme ; Music Lovers ; Délivrance ; Nous nous sommes tant aimés ; Satyricon ; les Mille et une nuits.

STUDIO 28, 18e (606-36-07), v.o., mer. : la Bête s'éveille ; jeu. : la Foule en délire ; ven. : les Sept Samouraïs ; sam. : Harlequin ; dim., mar. : Gloria.

RETROSPECTIVE P.P. PASOLINI, Action République, 11e (805-51-33), v.o., mer. : Théorème ; jeu. : l'Evangile selon Saint-Matthieu ; ven. : le Décaméron ; Orestie africaine ; sam. : Médée ; dim. : Mamma Roma ; lun. : Salo ; mar. : Accatone.

ESCURIAL, 13e (707-28-04). Festival d'après M. Duras : Moderato Cantabile ; le Marin de Gibraltar ; Une aussi longue absence. — Festival Guy Gilles : Absences répétées ; le Jardin qui bascule ; Clair de terre ; l'Amour à la mer. — Marguerite Duras : la Musica ; Nathalie Granger ; Détruire dit-elle. — J.L. Godard : Vivre sa vie ; Bande à part ; Une femme mariée. V., S., 0 h. 15 : Cherchez l'idole.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.), en alternance : le Voleur de Bagdad ; Tintin et le Temple du Soleil ; les Fourberies de Scapin ; la Sorcellerie à travers les âges ; le Chagrin et la Pitié ; Hester Street ; Extérieur Nuit ; Phantom of the Paradise ; les Chevaux de feu ; Derzou Ouzala ; Bugsy Malone ; C'est la vie ; Family life ; Casanova (F) ; Tommy.

HOMMAGE A DOSTOIEVSKI, Cosmos, 6e (544-28-80) (v.o.) : les Vingt-six Jours de la vie de Dostoïevski ; l'Idiot (de Lampin) ; l'Idiot (de Pyriev) ; Crime et Châtiment ; les Frères Karamazov.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), 14 h. : If ; 16 h. (+ sam. 0 h. 10) : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : les Visiteurs ; 20 h. (+ vend. 0 h. 10) : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Marathon Man. — 13 h. 50 : Persona ; 15 h. 40 : Johnny Got His Gun ; 17 h. 30 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50 (+ sam. 0 h. 30) : le Dernier Nabab ; 22 h. (+ vend. 0 h. 30) : Hello Dolly (v.f.).

ACTION LA FAYETTE, 9e (878-80-50) (v.o.), les perles de la série B, mer., jeu. : le Grand Couteau ; ven., sam. : Un Américain bien tranquille ; dim., lun., mar. : Strawbery Blonde.

Les séances spéciales

BERNARD FRANK EST INSUPPORTABLE (Fr., vidéo) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), 18 h. 15.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LILY LA TIGRESSE (A., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Jeudi 21 h.

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.

PROFESSION ? COMEDIENNE (Fr., vidéo) : Studio-43, 9e (770-63-40), 12 h.

ROLLERBALL (A., v.o.), (*) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h. 15.

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.)

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Théâtre de la Cité Int. Un., 14e (589-38-69), L. 21 h.

VIDEO, American-Center, 14e (321-42-20), le 20, 21 h. 15.

Concerts

MERCREDI 18 MARS

SALLE GAVEAU, 18 h. 15 : R. Boubouldi (Beethoven). 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez ; sol. P. Badura-Skoda (Schubert, Mozart).

SALLE PLEYEL, 21 h. : W. Kempf (Schumann, Schubert).

EGLISE ALLEMANDE, 20 h. 45 : M. Goldstein (Françaix, Bach).

CRYPTE SAINTE-AGNES, 22 h. : J.-Cl. Mara, P. Stinga.

EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 20 h. 30 : Ensemble Bach de Paris, Chorale J. von Websky (Bach).

LUCERNAIRE, 21 h. : P. Perrette, P. Ruby (Lawes, Scarlatti, Albeniz, Duarte).

JEUDI 19 MARS

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : M. Dalberto, A. Dumay, F. Lodéon, B. Pasquier (Franck, Debussy, Fauré).

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. E. Krivine, sol. A. Fischer (Hugon, Mozart, Rimsky-Korsakov).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : F. Gulda (Mozart).

SALLE BERLIOZ, 20 h. 30 : F. Kondo, D. Salzer (Wolf, Menotti) ; E. Berchot, A.-M. Rochard-Ballichon (Fauré, Strauss).

SALLE CORTOT, 21 h. : E. Naoumoff (Bach, Mendelssohn, Schumann, Naoumoff).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 20 h. 30 : A. Isoir (Bach, Mozart, Buxtehude, Grigny, Franck).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Duo Ondine (Bach, Schubert, Hindemith, Gaubert, Martinu).

CRYPTE SAINTE-AGNES, 22 h. (voir le 18).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h. 30 (voir Saint-Etienne-du-Mont le 18).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Cl. Gonzales (Bach, Busoni, Mozart, Chopin, Ravel, Debussy). 21 h. : (voir le 18).

GALERIE A. OUDIN, 20 h. 30 : G. Buquet.

VENDREDI 20 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 19.

EGLISE SAINT-JEAN, 21 h. : J. Sachs, A. Marie, D. Comtois (Bach, Haendel).

F.I.A.P., 20 h. 30 : A. Stajic, M.-P. Soma (Beethoven).

SORBONNE, Amphithéâtre Richelieu, 12 h. 30 : H. Horreaux, J.-M. Trehard (Johnson, Jolivet, de Falla).

CRYPTE SAINTE-AGNES, 22 h. : voir le 18.

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 19 ; 21 h. : voir le 18.

GALERIE A. OUDIN, 20 h. 30 : voir le 19.

PLEYEL, 20 h. 30 : Chorale de Sèvres (Gluck, Chabrier, Debussy).

SAMEDI 21 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : Voir le 19, Palais des Congrès.
17 h. 30 : Orchestre national de France, dir. H. Soudant ; sol. M. Zeltser (Prokofiev, Wagner, Brahms).
20 h. 30 : Maîtrise de R.-F., Orchestre P. Kuentz (Haendel, Vivaldi, Mozart).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : D. Vellard, M.-P. Brun (Haydn, Mozart).

CHAPELLE DES PERES-DU-SAINT-ESPRIT, 21 h. : La Sinfonietta de Paris, dir. P. Botti (Vivaldi).

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : J. Rouvier (Debussy, Schumann).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : R.C. Espana (Albeniz, Soler, Turina, Williams, Aguirre, Ginastera).

FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 20 h. 30 : X. Chabot, M. Simon, G. Talbot (Haydn, Weber) ; Y. Belloq, F. Drenos, S. Saluchet (Debussy).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 19 ; 21 h. : voir le 18.

GALERIE A. OUDIN, 20 h. 30 : voir le 19.

DIMANCHE 22 MARS

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 19.

THEATRE DU ROND-POINT, 10 h. 55 : M. Piquemal, G. Causse, A. Meunier, S. Gazeau, C. Ivaldi (Brahms).

EGLISE SAINT-JEAN, 18 h. 30 : J. Sachs, M. Roujou, D. Comtois (Bach, Haendel).

EGLISE SUEDOISE, 18 h. : Quatuor de la Maison des concerts de Stockholm (Haydn, Larsson, Welin).

EGLISE AMERICAINE, 18 h. : L. Lukas, R. Loiselle, S. Sauerwein, C. Burke, M. Sporaccio (Bach, de Boismortier, Berlioz, Schumann, Villa-Lobos, Messiaen).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : D. Haro (Bach, Clérambault, Franck, Messiaen).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : J.-J. Kantorow (Bach).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : M. Mehl (Tunder, Czerny, Mendelssohn, Magin).

RANELAGH, 17 h. 30 : D. Brebbia, S. Baschera, C. Chanel (Kovats, Tomasi, Badings, Linde).

SALLE ROSSINI, 10 h. 45 : Orchestre des Jeunes A. Loewenguth

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Quatuor Français (Beethoven).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : D. Walter, Y. Henry.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : A. Bedois (Cerreira, Coelho).

FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 20 h. 30 : C. Josse (Cimarosa, Scriabine, Beethoven, Liszt) ; K. Waring, I. Koudela (Bach, Reineke).

LUNDI 23 MARS

THEATRE ST-GEORGES, 21 heures : H. Austro (Brahms, Janacek, Scriabine, Schumann).

THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Trios et Quatuors à cordes (Beethoven).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. 30 : INA-G.R.M. (Dufour, F. Bayle).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30, voir le 19.

SALLE GAVEAU, 21 h. : M. Dichter (Beethoven, Schumann, Liszt).

MICHODIERE, 20 h. 45 : Jay Gottlieb (Knussen, Ohana, Fauré, Ives).

POINT-VIRGULE, 21 h. : J. Miller, M. Dibnern (Brahms, Poulenc, Ravel, Chabrier).

VIEILLE GRILLE, 21 h. : M. Muller, R. Wale, M. Cook (musique ancienne et baroque).

FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 20 h. 30 : M. Simon, G. Talbot (Vivaldi, Beethoven, Chostakovitch).

LUCERNAIRE, 21 h. : M.-H. Dupard.

MUSEE GUIMET, 21 h. : M. Nardeau, Cl. Villevieille, X. Givelet (Meier, Murgier, Jammes, Martinelli).

UNESCO. — 21 h. : M. Caballé et R. Sabater.

MARDI 24 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h. : Orchestre philharmonique de Lodz, dir. Z. Szostak, sol. B. Gorzynska (Szabelski, Szymanowski, Tchaïkowski).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Rouen, dir. J.-Cl. Bernède (Ropartz, Landowski, Casanova, Martin, Schmitt).

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. T. Guschlbauer, Chœurs de R.-F., dir. : J. Jouineau (Schubert).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Haendel).

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Ensemble vocal J.-P. Loré, récitant : Cl. Nollier (Claudel), sol. : J. Galara, F. Paderni, P. Sausy (Scarlatti, Schubert).

LUCERNAIRE, 21 h., voir le 23.

EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : Ensemble vocal et instrumental Massillon, dir. : R.P. F. Picard (Delalande, Lully).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : Y. Le Gaillard (Bach).

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 21 h. : J. Ballot, J.-M. Mourat (Carulli, Méranger, Dubois, Chopin) ; Trio Albeniz de Grenade (Scarlatti, Boccherini, Albeniz, Sor, Barrios, Granados).

SALLE GAVEAU, 21 h. : N. et F. Lasson, Baudet-Gony, A. Bellanger, J. Wiederker, sextuor de clarinettes Leblanc.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Quatuor de la Maison des concerts de Stockholm (Welin, Larsson, Kraus).

FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 20 h. 30 : Quartetto de Venezia (Beethoven, Mozart).

UNESCO, 18 h. 30 : Orchestre Pro Unesco (Mozart, Bach, Boccherini, Bottesini).

EGLISE NOTRE-DAME-DE-LORETTE, 12 h. 45 : J.-P. Millioud (du Caurroy, Falcinelli, Bach, Dupré).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Ensemble Rameau, J. Satournet, J.-P. Vasseur (Bach, Vivaldi).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. : J.-P. Gonzales, sol. : A.-M. Miranda, N. Nozawa (Vivaldi).

variétés

Les music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim. 17 h. : Guy Bedos.

CASINO SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Pierre Péchin.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) (D., L., Mar.), 20 h. 45 : Malambo latino.

CIRQUE D'HIVER (806-63-30) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Sam. 16 h., Dim. 15 h. et 17 h. 30 : Barnum (à partir du 21).

CRYPTE SAINTE-AGNES (624-83-25) (D., L.), 20 h. 10 : Kirjubel, Toulai, Kremski (à partir du 24).

ESPACE-GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. Dim. 17 h. : F. Léa. (L.) 22 h., Dim. 20 h. 15 : Riou-Pouchain.

FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : Plume Latraverse.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. : H.-F. Thiéfaine.

GYMNASE (246-79-79) (Mer. D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. : Coluche.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 15 : Sylvie Joly.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir), 21 h., mat. Dim. 14 h. 30 : Dalida. Le 22, 20 h. 30 : Harout.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D. soir, L.), 20 h., mat. Dim. 17 h. : Serge Lama. Les 18, 22, à 14 h., et le 22, à 10 h. 30 : Chantal Goya.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 22 h. 30 : Bob Kerky.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. Mer., 15 h., S. et Dim. 14 h. 15 et 18 h. 30 : Holiday On Ice.

RANELAGH (825-20-09), les 22 et 24 à 20 h. 15 : Musique traditionnelle persane.

THEATRE DE LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 15 h. : Popeck.

(Pour les salles, voir les lignes programmes.)

Danse

AMERICAN CENTER (321-42-25), les 19, 20, à 21 h. : Tirana.

C.I.S.P. (343-19-01), le 23, à 20 h. 45 : Danse Pluriel.

ROQUETTE (805-78-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 16 h. : Cie TAMAR.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (723-47-77), le 18, à 20 h. 30 : la Sylphide.

THEATRE PRESENT (203-02-55), les 18, 24, à 20 h. 30 : Ballet M. Casarta ; les 19, 21, à 20 h. 30, le 22 à 17 h. : F. Dupuy ; le 20, à 20 h. 30 ; le 21, à 17 h. : O. Cougoule.

CONCORDE MARIGNAN, v.o. (dolby) - GAUMONT HALLES, v.o. (dolby)
HAUTEFEUILLE, v.o. (dolby) - 7 PARNASSIENS, v.o. et v.f. - IMPÉRIAL, v.f. (dolby)
GAUMONT CONVENTION, v.f. (dolby) - CLICHY PATHÉ, v.f. - 3 NATION, v.f.
FRANÇAIS Enghien, v.o. - CYRANO Versailles - PATHÉ Champigny - TRICYCLE Asnières
GAUMONT OUEST Boulogne - AVIATIC Le Bourget - 3 VINCENNES

Il n'y a pas de place pour l'amour dans un concours...



Le concours

COLUMBIA FILMS Présente
UNE PRODUCTION RASTAR-WILLIAM SACKHEIM
RICHARD DREYFUSS
AMY IRVING • LEE REMICK
"LE CONCOURS"
SAM WANAMAKER Musique Originale de LALO SCHIFRIN
Producteur exécutif HOWARD PINE Histoire de JOEL OLIANSKY et WILLIAM SACKHEIM
Scénario de JOEL OLIANSKY Produit par WILLIAM SACKHEIM
Réalisé par JOEL OLIANSKY Une production RASTAR
Distribué par WARNER-COLUMBIA FILM

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI (A.F.C.A.E.)
PANTHEON 13, rue Victor-Cousin 033-15-04
LE RISQUE DE VIVRE de Gerald CALDERON

BRUNO CREMER et CATHERINE ALRIC avec la participation de CHARLES VANEL
LA PUCE ET LE PRIVÉ
un film de ROGER KAY

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Ignorants s'abstenir

On venait de voir Robert Manuel, ou menteur, ou vantard, gagner haut la main les paris de TF 1 : mon chauffeur est le cousin du pape, j'ai fait partie du deuxième bureau, vrai ou faux ? Excellent, soit dit en passant ce nouveau jeu de Pierre Bellemare. Et de le retrouver aux « Dossiers de l'écran », sur la chaîne à côté, nous a fait bien plaisir. D'autant qu'il s'est lancé dans une analyse à mon avis très pertinente du Molière somptueux et irritant d'Ariane Mnouchkine, en regrettant notamment qu'elle ne nous ait pas montré comment ses pièces étaient jouées.

Le malheureux, qu'est-ce qu'il n'avait pas dit là ! Ça a été le tollé, la curée. Tout le monde lui est tombé dessus. Ce film, c'était un pur chef-d'œuvre à classer au rang des Enfants du paradis. C'était Carné, c'était Fellini. Bas les pattes ! Pas touche ! Il n'y a rien à faire, le terrorisme intellectuel est si fort dans ce pays qu'il a eu peur. Il s'est cru obligé de battre en retraite : son opinion, au fond, rejoignait celle des autres, il était d'accord en réalité, le génie, ça ne se discute pas.

Après lui avoir réglé son compte, les invités de Joseph Pasteur ne se sont pas gênés pour nous remettre à notre place, à notre tour, nous les pauvres péquenots qui appelions, timidement, S.V.P. — on a toujours une petite appréhension en décrochant le téléphone, — dans l'espoir d'en savoir davantage sur la vie de Molière. Est-ce qu'il n'avait pas été bien imprudent en épousant Armande de vingt ans sa cadette ? Est-ce qu'elle le trompait vraiment ? De qui était-elle la fille ? Et Madeleine Béjart, c'était vache de l'avoir plaquée comme ça, après tant de joies et de difficultés partagées... Questions stupides. Questions vulgaires Ses amours ne regardaient que lui Qu'il ait souffert ? Sans doute, et tant mieux Jamais il n'aurait écrit le Misanthrope s'il n'avait aimé une coquette.

Bon, bon, très bien... On n'a pas insisté On s'est efforcé de se montrer à la hauteur de nos interlocuteurs, des comédiens, des professeurs d'histoire et de littérature, en demandant comment il se faisait que Molière, pourtant confronté aux révoltes paysannes, lors de sa longue tournée en province, n'y ait jamais fait allusion dans son théâtre. Ça n'a pas eu le bonheur de plaire ça non plus. Remarque ridicule et ignare A l'époque du roi Soleil, les gros René et les Lucas n'étaient là que pour amuser le parterre Bien plus tard, en 1680, Fénelon, Vauban et La Bruyère se feraient l'écho de la misère et de la colère qui soulevaient nos campagnes. On aurait aimé signaler que 1680 n'était quand même pas tellement éloigné de 1673, date de la mort de Molière On n'a pas osé.

CLAUDE SARRAUTE.

Mercredi 18 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h Sport : Football.
Sochaux-Zurich (en direct de Sochaux).

22 h Magazine : La rage de lire.
De G Suffert. Histoires de « Psy ».
Avec Mme C. Clement (« Vies et légendes de J. Lacan »), M A. Verdiglione (« la Peste »), D. Karim. T Laine (« le Petit Donneur d'offrandes ») R. Major pour la collection « La psychanalyse prise au mot », et « America Latina : Confrontation V » ; « l'Agonie du jour ».

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Collaro show.
21 h 40 Objectif demain.
De Laurent Broomhead.
Du Loto aux sondages d'opinion : le jeu des grands nombres.
22 h 40 Magazine : Zig-zag.
Par T Wehn-Damisch. *Pissarro Camille, chambre 161.*
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 *Cinéma : « le Bagarreur ».*
Film americain de W Hill (1975), avec C Bronson, J Coburn. J Ireland. M. Blye. S. Martin, M McGuire, R. Tesler.
Au début des années 30, à la Nouvelle-Orléans, un vagabond en quête de travail s'acoquine avec un organisateur de matches de boxe clandestins dans la rue il joue des poings pour s'enrichir Reconstitution trop pittoresque d'une certaine réalité sociale de l'Amérique en crise économique Charles Bronson est, évidemment, toujours le plus fort

2 h Journal.



FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Théophile Gautier.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Le carnaval de Trinidad.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert (Perspectives du vingtième siècle) : « Einspielung n° 3 », d'E Nunes : « Electrochronik », de P Eötvos, par l'Ensemble instrumental, dir P Eötvos : œuvres de Schubert et Nunes, par l'Orchestre national de France, dir J.-P Izquierdo.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Intermezzo (Beethoven) ; 23 h. Les mémoires de la musique : hommage à *Alexander Kipnis* (Rossini. Mozart, Wagner. Moussorgski. Schubert, Brahms).

Jeudi 19 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 *Objectif santé : le chanvre.*
14 h Les émissions du jeudi.
Les montreurs de rêve ; 14 h 28, Transports d'enfants ; 14 h 33, Une journée à la ville ; 14 h 50, Les enfants immigrés ; 15 h 2, *Les classes préparatoires* ; 15 h 30, Les émissions pour la jeunesse ; 15 h 45. Les images qui tombent du ciel ; 16 h. La roue de la vie ; 16 h 50, D'un jeudi à l'autre ; 17 h. Une boîte à problèmes ; 19 h 45, Le paysage physique.
18 h C'est à vous.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
L'opposition.
20 h *Journal.*
20 h 35 Série : Pause-café.
De S.-R. Leroy ; avec V. Jannot, J. François, G. Werler...
21 h 30 *Magazine : l'Evénement.*
De J.-M. Caveda.
Au sommaire : la saisine directe, ou les nouveaux flagrants délits ; Boat people ou la force anti-pirates ; les prisonniers d'Algésiras.
22 h 30 Visions : Arman.
De J.-P Mirouze.
Visite chez le sculpteur qui transfigure les objets usuels.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

En cas de grève, le programme de remplacement suivant sera diffusé :

12 h 5 : Le jardin derrière le mur (Le vautour fauve), au lieu de Passez donc me voir ; 15 h 55 : François Perrier remplacera Serge Lama comme invité du jeudi ; 18 h 30 : Septième continent (Le chiffre magique), à la place de C'est la vie ; 20 h 35 : Cinéma, « Accident », film anglais de J. Losey (1967), avec *D. Bogarde*, S. Baker, J. Sassard, M. York, V. Merchant, D. Seyrig.
Après un accident de voiture qui a coûté la vie a son élève préféré, un professeur de philosophie d'Oxford se souvient de certains événements qui précédèrent le drame.
Sur un scénario d'Harold Pinter, un film d'atmosphère feutrée empreint d'ambiguïtés psychologiques et laissant affleurer des passions secrètes. Mise en scène et interprétation remarquables.
Le film sera suivi de « Cinéaste de notre temps : René Clair », en hommage au cinéaste disparu, à la place de « Jeudi cinéma ». En cas de grève, le dernier journal serait supprimé.

---

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Il n'y a pas que les forts en thème.
15 h Série : le Saint.
L'argent ne fait pas le bonheur.
16 h L'invité du jeudi : Serge Lama.
17 h 20 Fenêtre sur... Zang Hiang.
Une émission de Philippe Decaux.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie : Discopuce ; Sido Rémi ; La bande à bédé.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 *D'accord, pas d'accord* (I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 *Jeudi cinéma : Trafic.*
Film français de J. Tati (1971), avec J. Tati, M. Kimberley, M. Fraval, H. Bostel, M. Maisongrosse, T. Kneppers.
Désopilante comédie sur les inconvénients de la civilisation de l'automobile. Des gags directement inspirés d'une réalité que Tati, fin observateur, fait voir de tout près.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Flash : le plan Berthe.
18 h 55 Tribune libre.
Comité pour l'indépendance et l'unité de la France (M Debré)
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Super-Bécanes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : la Veuve Couderc.
Film français de P. Granier-Deferre (1971), avec S. Signoret, A. Delon, J. Tissier, O. Piccolo, M. Chapmette, M. Lapointe. (Rediffusion.)
En 1934, en Bourgogne, un jeune homme, évadé du bagne, devient l'ouvrier agricole et l'amant d'une fermière d'âge mûr.
Une adaptation parfaite d'un roman de Simenon. Réalisme psychologique. Climat insidieux de passions et de conflits. Simone Signoret donne une étonnante dimension humaine à son personnage.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Agora : La stratégie secrète de la drôle de guerre, avec F Bedarida.
12 h 45, *Panorama.*
13 h 30, Renaissance des orgues de France : L'orgue suédois.
14 h, Sons : Wall Street.
14 h 5, Un livre, des voix : « La liberté au cœur », de J. Cassou.
14 h 47, Souvenirs d'égotisme : Les quatre âges de M Kundera.
15 h 50, Contact.
16 h, *Le magasin des nouveautés* : Les nouvelles convergences.
16 h 50, *Départementale* : A. Neuchâtel.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'interféron.
20 h, La Fête manquée, de M. Boulgakov ; adapt. : P. Ritzengorsky.
22 h 30, Nuits magnétiques : *Le magazine des objets.*

FRANCE-MUSIQUE

12 h, Musique de table : Musique légère (Massenet, Dubois) ; 12 h 35, Jazz classique : les années 20 et 30 en Europe ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Jean-Claude Veilhan.
14 h, Musiques : Aspects et formes de la musique traditionnelle turque en 1981 ; 14 h 30, Glenn Gould (Grieg, Sibelius) ; 15 h 30, L'opéra de la semaine : « Chérubin », de Massenet, par les Chœurs de Radio-France, dir J. Jouineau, et le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P Marty.
18 h 2, Six-Huit : Jazz time (Ch. Parker) ; 18 h 30, « Trois intermezzi », de Brahms, « Les tableaux d'une exposition », de Moussorgski, par Janis Vakarelis, piano ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert (en direct de la salle Pleyel) : « Sonate *pour violon et piano* en la majeur », de C. Frank, « Elégie pour violoncelle et piano en ut mineur », de G Fauré, « Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur », de Debussy, « Quatuor pour piano et cordes n° 1 en ut mineur », de G. Fauré, avec Augustin Dumay, violon, Bruno Pasquier, alto, Frédéric Lodéon, violoncelle, Michel Dalberto, piano.
23 h, Ouvert la nuit : Les compositeurs composent et proposent : Francis Miroglio (Monteverdi, Bach, Miroglio, Varèse, Mozart, Webern).

Extraordinaires ! les lave-vaisselle
ROSIERES
Documentation gratuite, B.P. 44 - 18001 Bourges Cedex.

GRÈVES DANS LES SOCIÉTÉS DE PROGRAMMES ET DE PRODUCTION LE JEUDI 19 MARS

Les programmes de radio et de télévision risquent d'être perturbés ou modifiés pendant la journée du jeudi 19 mars, en raison du mouvement de grève lancé sur l'initiative de la Fédération des travailleurs de l'information de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FTIAAC) C.F.D.T. qui groupe divers syndicats (journalistes, réalisateurs et créateurs de télévision, personnels des radios périphériques, etc.).

Cet arrêt de travail s'inscrit dans la semaine d'action lancée depuis le 16 mars parmi les professionnels de l'audiovisuel, y compris les intermittents du spectacle, afin que la radio et la télévision (nationale ou privée) soit reconnue comme une branche nationale d'activité et que soit mise en place une convention collective nationale dans ce secteur.

Dans les chaînes nationales de radio et de télévision, on ne sait pas encore, ce mercredi 18 mars, dans quelle mesure les programmes seront affectés par cet arrêt de travail. Toutefois, la C.F.D.T. étant majoritaire dans les sociétés de programmes, on peut penser que le mouvement sera suivi et qu'il pourrait perturber les journaux de fin de soirée *ainsi* que les émissions réalisées en direct.

A TF 1, aucune modification de programmes n'est encore prévue en cas de non-diffusion d' « Avis de recherche » (18 h. 50) ou du magazine « l'Evénement » (21 h. 30).

Antenne 2 communique un programme de remplacement en cas de grève effective.

A Radio-France, rien n'est encore décidé.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 18 MARS

— *MM. Laurent Fabius*, porte-parole du P.S., et *Jacques Barrot*, ministre de la santé et de la sécurité sociale, évoquent la politique de la santé, au cours de l'émission « Duel » de France-Inter, à 19 h. 10.

JEUDI 19 MARS

— *MM. Roger Garaudy*, auteur de *l'Appel aux vivants*, candidat à l'élection présidentielle, et Jean-Jacques Servan-Schreiber, ancien président du parti radical, sont les invités de l'émission « Face à *face* » de R.T.L., à 18 h. 30.

— *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, candidat à l'élection présidentielle, participe au journal d'Europe 1, à 19 h.

● *Une commission de terminologie de l'audiovisuel* et de la publicité vient d'être créée auprès du ministre de la culture et de *la communication.*

VENTES

LA DISPERSION DE LA COLLECTION CHLOMOVITCH EST REPORTÉE

M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal de Paris, a ordonné, le 17 mars, en référé, le report de la « vente Chlomovitch provenance Ambroise Vollard », qui était prévue pour les 19 et 20 mars. Il s'agit d'un ensemble exceptionnel d'estampes originales, de dessins et de tableaux modernes, comprenant des œuvres signées Bonnard, Cézanne, Derain, Dufy, Matisse, Forain, Picasso, Rouault, Vuillard, etc. Il avait été découvert, l'année dernière, dans le coffre loué, il y a une quarantaine d'années, à la Société générale par M. Erich Chlomovitch. Le prix de la location du coffre n'avait jamais été payée. Ces œuvres se sont récemment trouvé des héritiers possibles. Les avocats de ces héritiers ont demandé l'annulation de la vente.

La collection Chlomovitch reste exposée à l'hôtel Drouot, du mercredi 18 mars au vendredi 20 mars, de 11 heures à 18 heures.

Vols verts

L'Irlande se rapproche de la France.
1345 F.
(Aller-retour)
Quand les prix grimpent, Aer Lingus baisse les siens. Cette année, l'Irlande est vraiment toute proche. Aer Lingus vous propose des vols quotidiens vers Dublin, Cork ou Shannon. Renseignez-vous auprès de votre Agent de Voyages ou directement à Aer Lingus.
Aer Lingus
L'Irlande toute proche.
Paris – 38, av. de l'Opéra. Tél. 742.12.50 / Lourdes – Tél. (62) 34.59.85
INTERMARCO-CONSEIL

TÉLEX PARTAGÉ
ÉTRAVE SERVICE TÉLEX / PARIS ☎ 345.21.62

MODELAGE SUR BOIS - MAQUETTES
MENUISERIE SUR MESURE
le bois universel
6, rue Bouin - 92 700 Colombes
Téléphone : 782-40-69

Atelier de poterie
« LE CRU ET LE CUIT »
accueille en groupe les amateurs de 3 à 83 ans
5, RUE LACEPEDE, PARIS-5e
Téléphon. (le soir) : 707-85-64


parlez ANGLAIS en 3 mois...
chez vous, grâce à la méthode audio-visuelle active LINGUAPHONE
Linguaphone permet de parler anglais en quelques mois. Grâce aux disques et aux cassettes, des Anglais viennent chez vous pour vous parler et vous faire parler.
...ou
ARABE, CHINOIS, POLONAIS, GREC, RUSSE, JAPONAIS, etc.

Mais oui ! Et sur les mêmes principes pédagogiques que pour l'anglais. Linguaphone est présent, depuis des années, dans 88 pays différents et a mis au point des méthodes audio-visuelles pour (presque) toutes les principales langues du monde avec la collaboration des spécialistes et des pédagogues des pays concernés.
renseignez-vous vite !


LAQUELLE DE CES LANGUES AIMERIEZ-VOUS PARLER ?
(cochez ☒ la langue choisie)
allemand, anglais, anglais-américain, arabe, chinois, danois, espagnol, espagnol (sud-américain), finnois, français (pour étrangers), gallois, grec, hébreu, hindi, indonésien, irlandais, italien, islandais, japonais, malais, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, russe, serbo-croate, suédois
Expliquez-moi comment, grâce à la méthode Linguaphone, je pourrai commencer à parler, en quelques mois seulement, la langue que j'ai cochée. Sans aucun engagement de ma part, envoyez-moi votre brochure et : un disque / une cassette de démonstration (cochez)
NOM ______ PRENOM ______
AGE ______ PROFESSION ______
N° ______ RUE ______
TEL ______ CODE POSTAL ______
LOCALITÉ ______
MD 25
renvoyez ce coupon à :
LINGUAPHONE 12, rue Lincoln - 75008 PARIS

Le Monde

société

Le médiateur doit être un «contre-pouvoir»

estime M. Robert Fabre dans son rapport pour 1980

Le huitième rapport annuel du médiateur a été remis au président de la République, lundi 16 mars, par M. Robert Fabre, qui occupe cette fonction depuis le 30 septembre 1980 (le Monde *du 2 octobre). Le médiateur est, selon M. Fabre,* «un contre-pouvoir, à la fois au service des citoyens et de l'administration elle-même», *et ayant pour but essentiel de réconcilier les citoyens et l'Etat.*

Six mille quatre cent dix dossiers pour le médiateur en 1980, soit 48,5 % de plus qu'en 1979 : M. Fabre ne se sent pas pour autant submergé et constate avec satisfaction que, pour le seul mois d'octobre — qui suivait sa nomination, — il a reçu mille soixante-neuf dossiers, contre quatre cent soixante-six en septembre.

Le rapport est constitué, pour sa majeure partie, d'« *exemples significatifs* » des dossiers traités et de propositions de réforme faites à cette occasion. M. Fabre, de son propre aveu, ne veut pas s'« *enfermer dans le simple traitement des dossiers* ». C'est le rôle politique du médiateur qui l'intéresse, « *rôle qui consiste à faire des propositions de réforme* ».

La procédure législative est lourde, difficile et longue, *constate le médiateur. On a déjà* beaucoup de lois, et on a tendance à en promouvoir à l'excès, sans se donner les moyens de les appliquer. La tâche du médiateur face à cet « *arsenal législatif* » est donc essentiellement de chercher « *à harmoniser et à simplifier* ». Chaque fois qu'il le peut, le médiateur doit encourager des réformes réglementaires. Ainsi M. Fabre veut-il obtenir une liquidation plus rapide des pensions au moment de la retraite, notamment pour les artisans.

Les timbres qu'on appose sur les passeports ou les contraventions lui semblent être un « *procédé périmé* ». Il envisage un simple règlement des contraventions par chèque. En matière de fiscalité, il relève l'insuffisance du nombre des contrôles et, lorsqu'ils ont lieu, « *un acharnement sur les établissements contrôlés* ». « *Il ne faut pas tuer les entreprises avec des redressements fiscaux. Il faut espacer les délais.* » A l'inverse, on remarquer que, lorsque l'Etat est client, il paie avec retard.

Le médiateur a, en outre, demandé avec succès à E.D.F. de ne plus couper le courant après un seul avertissement à l'usager qui n'avait pas payé dans les délais. Il y aura désormais un second avertissement et, pour les cas sociaux, une enquête individuelle.

Pour les personnes âgées, M. Fabre propose la suppression de la redevance de télévision en cas de revenus modestes et pas seulement, comme aujourd'hui, pour les personnes bénéficiant du Fonds national de solidarité.

« *Je veux par-dessus tout modifier les comportements*, commente le médiateur. *Ceux de l'administration comme ceux des administrés. Je n'ai pas pour objectif de m'en prendre à l'administration pour aller dans le sens d'une opinion publique anti-fonctionnaires. Je veux la collaboration de tous pour aller à l'encontre d'un certain nombre de traditions. Par exemple pour obtenir l'application de la loi sur l'accès aux documents administratifs, il faut vaincre des siècles de secret administratif.* »

A propos de l'élection présidentielle, le médiateur, estime M. Fabre, « *ne peut exprimer publiquement son opinion* ». Il ne dira donc pas pour quel candidat il va voter. « *Je n'ai pas changé d'opinion* », affirme-t-il seulement. — Jo. S.

CATASTROPHE

Au Pérou

TRENTE-CINQ PERSONNES TUÉES DANS UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Trente-cinq personnes ont été tuées et plus de cent autres blessées, le lundi 16 mars, dans un accident de chemin de fer survenu dans le sud du Pérou. La collision d'un train de marchandises et d'un train de voyageurs est à l'origine de cette catastrophe qui a eu lieu entre Puno et Arequipa, seconde ville du pays. — *(A.F.P.)*

JUSTICE

La cour d'assises de la Nièvre juge le meurtrier d'un gendarme

Nevers. — *La cour d'assises de la Nièvre, présidée par M. Jean-Charles Jubien, juge depuis le lundi 16 mars trois hommes, dont un, Jean-Luc Della Guistina, vingt-huit ans, est accusé, outre d'avoir commis de très nombreux vols à main armée, d'avoir tué, le 9 août 1977 à Varzy (Nièvre), le gendarme Jean-Louis Leblond, trente-trois ans, marié et père de deux fillettes. Dans le box, à ses côtés, Frédéric Landrieux, vingt-huit ans, inculpé de complicité d'homicide volontaire d'agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions et des mêmes vols qualifiés, et Claude Laputet, trente-neuf ans, accusé lui aussi d'avoir participé à plusieurs des hold-up reprochés aux deux précédents, mais qui n'était pas présent lors du meurtre du gendarme Leblond. Les débats devraient s'achever le vendredi 20 mars.*

De notre envoyé spécial

Le 9 août 1977, vers 15 h. 30, deux gendarmes de la brigade de Varzy, Jean-Louis Leblond et Denis Tonetti, reçoivent l'ordre d'intercepter un taxi qui a quitté le centre hospitalier de Nevers en direction d'Auxerre, avec deux clients à son bord. En fin de matinée, une Citroën GS transportant deux hommes et une femme a renversé et tué un piéton près de Varzy (Nièvre). Le conducteur a présenté aux agents de la force publique un permis de conduire établi au nom de Daniel Vermeersch. Tandis que les trois occupants de la GS sont conduits à l'hôpital de Nevers pour y subir un examen de routine, les gendarmes vont constater très vite que le permis produit par le chauffeur est un document falsifié. Ils alertent aussitôt les services compétents, puis l'hôpital, où on va leur apprendre que les intéressés ont pris le large à bord du taxi que les deux gendarmes vont interpeller peu après au carrefour formé par les nationales 151 et 977.

Ils ne s'entourent pas de précautions spéciales : il s'agit pour eux d'interpeller les auteurs d'un simple délit de fuite, les recherches entreprises n'ayant pas encore *établi* que le possesseur du faux permis est un dangereux malfaiteur. Aussi vont-ils simplement prier les passagers du taxi de régler leur course, ce qu'ils font, puis de les accompagner, pour vérification, jusqu'à leur estafette. Les deux hommes s'exécutent. Mais, alors qu'ils traversent la route, ils dégainent simultanément leurs armes. Tandis que Frédéric Landrieux obtient du gendarme Tonetti que celui-ci lève les bras, Jean-Luc Della Guistina, qui marche à quelques mètres derrière le gendarme Leblond, lui tire une balle dans le dos. M. Leblond, touché au poumon, s'écroule sans avoir pu tirer son pistolet de l'étui. Après, tout va très vite. Della Guistina rend inutilisable le poste radio du véhicule de la gendarmerie, revient sur ses pas et, avec son complice, s'empare des armes, puis d'une voiture. C'est au moment où les deux malfaiteurs s'enfuient que la brigade de Varzy apprendra simultanément le meurtre et la véritable identité de celui qui l'a accompli. Jean-Louis Leblond mourra le 13 août.

De nouveaux hold-up, une cavale effrénée de deux mois, et le 7 septembre 1977, enfin, les policiers du S.R.P.J. de Marseille tissent autour d'une villa d'Aix-en-Provence un filet serré. Jean-Luc Della Guistina se fait arrêter sans manifester de résistance. Mais il n'en va pas de même pour Frédéric Landrieux qui se retranche et va tenir seul, résolu, un siège de près de quatre heures, tirant quelque cent-cinquante cartouches avant de se rendre enfin quand les policiers le menacent d'attaquer à la grenade offensive.

Politesses

Ils sont là tous les trois dans le box. Della Guistina, cravate, complet veston, bien élevé, attentif. Landrieux, le forcené de quelques heures, interminable silhouette d'un mètre quatre-vingt-dix, et Claude Laputet, rigolard, goguenard, chauve et barbu, qui n'a rien à voir dans l'affaire de Varzy, mais qu'on retrouvera épisodiquement sur le parcours des deux autres. Un long parcours crapuleux, jalonné depuis 1971, l'année où Landrieux déjà déserteur deux fois commence par un vol de cyclomoteur une carrière de petit braqueur sans envergure, en passant par 1973, l'année où il va rencontrer Della Guistina, se lier d'amitié avec lui, et, mauvais génie, saura le convaincre bien vite de l'inutilité d'être honnête. Condamnations, prison, cambriolages, vols qualifiés, pistolet sur la nuque, réclusion, permission de sortir qui se change en cavale : triste palmarès. Les deux hommes, qui sont parfois trois — Laputet apparaissant et s'éclipsant comme un feu follet, — se sont fait une spécialité du hold-up improvisé. Bureaux de poste, caisses de crédit dans le département du Nord, magasins à grande surface de la Seine-Saint-Denis, au total une bonne douzaine de « coups ».

Aujourd'hui, ils déconcertent la cour. Attentifs, polis, se levant pour répondre aux questions, dans un français châtié, Della Guistina et Landrieux ne nient rien, se contentant de rectifier toujours poliment un infime détail, un nom de personne ou le calibre exact d'une arme. Seul Laputet finaude, joue les malins, les matois, et semble arguer de sa présence presque insolite dans un faux trio qui, de fait, se résume à deux, qui ont été parfois trois, comme par accident.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Au Conseil d'État

L'ANNULATION DES OPÉRATIONS DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE DE TREMBLAY-LÈS-GONESSE EST CONFIRMÉE

Pendant la période ouverte pour la révision de la liste électorale de la commune, le maire communiste de Tremblay-lès-Gonesse (Seine-Saint-Denis) avait fait recueillir à domicile, par des personnes qu'il avait habilitées à cette fin, des demandes d'inscription d'habitants sur la liste électorale. Le préfet, estimant que ces démarches étaient contraires aux dispositions du code électoral, avait demandé au tribunal administratif de Paris d'annuler le tableau rectificatif de la liste électorale de la commune. Par jugement du 21 janvier 1981, le tribunal a fait droit à sa demande, annulé le tableau et ordonné que les opérations de révision de la liste soient refaites dans les quinze jours.

L'appel formé par le maire de Tremblay-les-Gonesse contre ce jugement vient d'être rejeté par une décision du Conseil d'Etat du 13 mars 1981, rendue sur le rapport de Mme Marie-Eve Aubin, conformément aux conclusions de M. Jean-François Théry.

Le Conseil d'Etat a en effet jugé que, en vertu des dispositions du code électoral, les électeurs remplissant les conditions requises doivent solliciter leur inscription sur la liste électorale en déposant une demande à la mairie. Sans doute ne sont-ils pas tenus d'effectuer personnellement ce dépôt : ils peuvent en charger une personne qu'ils ont librement choisie et mandatée à cet effet. Mais leurs demandes d'inscription ne peuvent être recueillies à domicile par des personnes habilitées par la municipalité, sans que soit méconnu le code électoral et sans que soit entachée d'irrégularité la procédure suivie pour la révision de la liste électorale.

HOMSY DELAFOSSE & ASSOCIÉS

NOS ACTIONS EN ACTION.

Aujourd'hui, 30% des marchandises produites dans le monde traversent les frontières. 4e exportateur mondial, la France participe à ce mouvement, et ses exportations requièrent des financements appropriés.

Présent sur toutes les places financières importantes du monde, possédant des représentations dans de nombreux pays, le CCF appuie les entreprises qui exportent dans le monde entier.

En devenant actionnaire du CCF, vous contribuez à équilibrer la balance commerciale du pays, et vous investissez dans une banque privée indépendante qui, parce qu'elle croit à la libre entreprise, traite ses 45 000 actionnaires en partenaires : en 30 ans, pendant que le coût de la vie était multiplié par 6, l'avoir d'un actionnaire CCF, dividendes compris, était lui multiplié par 41.

Devenez actionnaire du CCF. Ceux qui l'ont fait avant vous en ont tiré profit. Sur simple envoi de votre carte de visite au Département Actions CCF, 103 Champs-Elysées, 75008 Paris, nous vous ferons parvenir un dossier complet sur les avantages liés à l'achat d'actions CCF.

CCF
BANQUE PRIVÉE INDÉPENDANTE

ACTIONS DU CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE.
DES ACTIONS QUI STIMULENT NOS EXPORTATIONS.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



ÉDUCATION

L'autonomie des universités étrangères

(Suite de la première page.)

Elles ne sont donc pas régies par une législation nationale, mais ont élaboré elles-mêmes leurs propres statuts. M. Frederick Ridley, professeur de droit à l'université de Liverpool, explique que *« l'université, aux yeux de la loi est une personne morale constituée par l'ensemble des membres de ses instances, de ses étudiants »*. Il insiste sur son caractère non étatique et précise qu'en conséquence *« les enseignants ne sont pas fonctionnaires, les universités ne sont pas soumises au droit administratif et surtout il n'existe pas de relations hiérarchiques directes entre les ministères et l'administration des universités »*.

Cette autonomie par rapport au gouvernement ne fait pas, pour autant, des universités britanniques des établissements privés. *Leur financement principal est* en effet assuré par le gouvernement. Ce système — typiquement britannique — n'est pas simple. Un organisme indépendant a été créé en 1919 : l'University Grants Committee (U.G.C., « commission des subventions aux universités »). Composée de vingt membres (universitaires, enseignants du secondaire, personnalités de l'industrie et du commerce) nommés par le ministre de l'éducation, cette commission est présidée par un universitaire, éminent lui aussi, choisi par le gouvernement.

« Ces personnalités sont toutes indépendantes, précise M. Spence, un administrateur de l'U.G.C., *et ne sont pas nommées pour des raisons politiques, mais en fonction de leur compétence et de leur sérieux.* » Les responsables de l'U.G.C. vont donc conseiller le gouvernement en matière universitaire, mais aussi répartir entre les établissements d'enseignement supérieur les fonds versés par les pouvoirs publics, auxquels s'ajoutent des dons, des subventions et des droits d'inscription. Cette commission va faire office *« de tampon entre les universités, Westminster (le Parlement) et Whitehall (l'administration) »*, pour reprendre l'expression de lord Annan, de l'université de Londres.

En 1977-1978, c'est un budget de près de 900 millions de livres que l'U.G.C. a ainsi partagé entr les différentes universités. *Le gouvernement a abandonné le système* de plans quinquennaux en vigueur et verse annuellement ses fonds à l'U.G.C. Cette dernière et, par ricochet, les universités ont donc beaucoup de peine à établir des budgets prévisionnels, *puisqu'ils* ne connaissent souvent que très tard la somme mise à leur disposition par le gouvernement. Pour M. Spence, c'est la crise économique et la volonté des *« politiques »* de réduire les dépenses qui expliquent cette mesure.

Chaque année, des membres de l'U.G.C. visitent les universités pour obtenir des renseignements sur les besoins et les demandes qu'elles formulent. Ensuite, en fonction de critères complexes faisant intervenir le nombre d'étudiants inscrits et les disciplines enseignées, l'U.G.C. attribue des subventions destinées aux frais de fonctionnement.

Ce financement représente une part importante du budget des universités britanniques, même pour des établissements considérés comme « riches » : Oxford ou Cambridge. Dans ce dernier établissement, de 11 000 étudiants, le budget de 1979-1980, *de l'ordre de 50 millions de livres*, était financé à 56 % par l'U.G.C. ; cette proposition atteint 74 % si on ajoute les sommes destinées à la recherche. Les autres revenus de l'université de Cambridge ont les droits de scolarité, payés le plus souvent par les autorités locales — 15 % (1) — les revenus provenant des investissements de l'établissement, les *services* de location de l'ordinateur...

A l'université de Liverpool (8 000 étudiants), le budget est composé à 70 % par les subventions de l'U.G.C., auxquelles s'ajoutent 16 % provenant des droits de scolarité, 9 % des crédits de recherche, le reste étant constitué par des subventions privées ou publiques et des revenus provenant des investissements de l'université.

La situation des universités britanniques a bien évolué depuis la deuxième guerre mondiale, époque où la majorité des établissements subsistaient sans l'aide du gouvernement. *Mais cet avantage a aussi des inconvénients* et, en particulier, celui d'entamer quelque peu l'autonomie des universités. Ainsi en opérant des restrictions budgétaires, le gouvernement peut-il obliger les universités à réduire le nombre d'étudiants qu'elles accueillent.

Pendant l'année universitaire 1979-1980, *Mme Margaret Thatcher*, premier ministre — ancien ministre de l'éducation du gouvernement Heath entre 1970 et 1974, — a souhaité limiter le nombre de places à l'entrée dans les universités. Environ 300 000 étudiants sont actuellement inscrits dans les universités britanniques. Par une diminution des crédits qui leur sont affectés, le chef du gouvernement espérait *influencer l'orientation des diplômés* de l'enseignement secondaire vers des établissements plus techniques (2). Le gouvernement, cependant, connaît la force de résistance du milieu universitaire, et il n'avance dans cette voie que de façon prudente.

A Cambridge, des responsables soulignent que le nombre d'étudiants *« a très peu varié au cours des vingt dernières années »*, mais se montrent quand même inquiets de la volonté gouvernementale de réduire les crédits. *« Nous prévoyons de grandes difficultés dans les années à venir »*, commente *M. Gardener, trésorier de l'université*. Heureusement, cet établissement sage et prévoyant a su *« accumuler de substantielles réserves au cours des bonnes années »*, qui doivent lui permettre de subvenir dans une période de restriction.

Pourtant, malgré ces tracasseries et les tentatives d'empiètement du gouvernement, l'autonomie existe bien. Elle se manifeste dans la liberté qu'ont les *universitaires, de définir eux-mêmes* le contenu de leurs cours, de leur enseignement, et de choisir l'objet de leur recherche.

Ce sont les universités qui délivrent les grades et les enseignants anglais ignorent tout des problèmes de reconnaissance ou d'habilitation des diplômes. Lorsque des professions réclament des *qualifications* particulières, les contacts qui existent entre les universitaires et les milieux professionnels facilient la prise en compte de ces qualifications.

L'Université est libre de recruter son personnel administratif et enseignant, et elle seule fixe ses règles dans ce domaine. Lorsqu'un poste d'enseignant, de professeur ou d'assistant est vacant, des avis sont publiés dans la presse nationale. Pour la catégorie des professeurs, un comité formé du vice-chanceller (3), de membres du conseil et de professeurs, dont certains d'autres universités, définit le *« profil du poste »* et examine les candidatures. Pour les assistants, des comités de sélection sont formés à l'intérieur des facultés.

Une commission d'étude sur les universités avait calculé, dans un rapport déjà ancien, que l'universitaire britannique travaillait trente-sept heures par semaine, réparties de la façon suivante : huit heures d'enseignement, quatre heures de préparation, deux heures de correction, onze heures de recherches, cinq heures d'études privées, cinq heures d'administration et deux heures réservées aux autres travaux universitaires.

En Angleterrec omme en France, il existe évidemment des professeurs qui se consacrent plus à des activités personnelles — en Anactivités personnelles mais ils sont plus présents dans les universités. Ils sont nombreux à fréquenter les Senior Common Rooms, clubs avec bar et restaurants réservés aux enseignants, ou à participer aux fêtes, aux réceptions, aux conférences organisées par leur établissement.

Libre sélection

Autre élément de l'autonomie des universités : elles fixent elles-mêmes leurs procédures de sélection des étudiants. L'université décide du nombre d'étudiants à admettre dans chaque discipline, elle procède au choix des candidats, l'organisme national des admissions (Universities Central Council on Admissions) assurant seulement la centralisation des demandes (voir encadré).

Cette autonomie a toutefois connu un échec en ce qui concerne les étudiants étrangers. A la rentrée 1979, le gouvernement a en effet décidé, pour réduire les dépenses publiques, de faire payer aux étrangers leurs frais de scolarité aux coûts réels, ce qui représente de fortes sommes. *« Les universités sont libres de fixer, pour les étudiants étrangers, des frais de scolarité plus faibles ; mais comme la commission (U.G.C.) ne comptera plus ces étudiants dans le calcul des crédits. Les universités enregistrent là une grave diminution des recettes »*, commente M. Ridley (4).

Il risque donc d'y avoir quelques étudiants en moins l'an prochain dans Trinity Street à Cambridge ou dans Broad Street à Oxford déambulant et regardant les vitrines de Castell and Son — *specialist in club colours* — chez qui on affiche les cravates aux armes des collèges, à cinq livres.

Les enseignants ne semblent pas encore tous préoccupés par les restrictions budgétaires et la situation qui risque d'être *« very difficult »* dans les années à venir, comme l'explique un professeur de mathématiques de Liverpool. Et, pourtant, si le gouvernement continue de réduire les crédits universitaires, les enseignants devront accepter de travailler plus ou d'avoir moins de contacts avec leurs élèves.

« Le système universitaire garantit la liberté de l'enseignement et de la recherche, et c'est bien ce qui suscite le dévouement de la plupart des enseignants envers les étudiants. Là réside la force des universités britanniques. Mais comment réagiront-elles en période de crise financière ? », interroge M. Ridley, qui, depuis vingt ans qu'il enseigne, a aussi perçu le manque d'innovation de certains universitaires britanniques. Des structures de pouvoir très démocratiques, a-t-il constaté, peuvent aboutir à un certain conformisme. Peu d'enseignants souhaitent en effet remettre en cause leurs conditions de travail, leur « bien-être ».

SERGE BOLLOCH.

(1) Les bourses sont très nombreuses en Grande-Bretagne. Octroyées la plupart du temps par les autorités locales de l'éducation, elles permettent de payer les frais d'inscription plus une contribution aux frais d'entretien de l'étudiant calculée en fonction du revenu des parents.

(2) Voir l'article de John Gretton dans *le Monde de l'éducation*, n° 55, du mois de novembre 1979.

(3) Le titre de chancelier (voir l'élection de la princesse Anne comme chancelier de l'université de Londres, *le Monde* du 20 février) est honorifique. C'est le vice-chancelier qui est chargé de la gestion quotidienne de l'établissement bien que l'exécutif de l'université soit le conseil (Council), composé d'une majorité de membres extérieurs à l'université et de quelques professeurs. C'est lui qui a la charge de l'administration financière.

(4) *L'Administration d'une université britannique* in *la Revue française d'administration publique*, n° 14, avril-juin 1980.

En France

Depuis la loi d'orientation de 1968...

Les universités françaises sont, depuis la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968, des « établissements publics à caractère scientifique et culturel jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière ». La réforme de 1968, réforme rapide, surtout destinée après les événements du mois de mai à permettre aux établissements d'enseignement supérieur de fonctionner, avait voulu casser le système des facultés contrôlées par les professeurs titulaires. Le législateur de 1968 a défini trois principes essentiels : la pluridisciplinarité, l'autonomie et la participation.

Le premier point a été réalisé, mais souvent de manière administrative, en regroupant dans une même université des facultés à dominantes différentes. Dans bien des cas, il n'y a pas eu pluridisciplinarité dans un même établissement mais juxtaposition à l'intérieur d'une université de différentes unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.).

La participation voulue par la loi d'orientation a pour conséquence d'associer les salariés et les usagers de l'université lors de l'élection du conseil. Depuis une révision intervenue en 1980, les professeurs de rang magistral occupent 50 % des sièges dans les conseils.

L'autonomie est d'abord administrative. Etablissement public, l'université est dirigée par un président élu par un conseil. C'est ce conseil qui a la charge de préparer et de voter le budget. L'essentiel du financement de ce budget provient de l'Etat. En moyenne entre 70 et 80 % des ressources des universités sont fournies par des subventions versées par l'Etat en fonction de règles très précises faisant intervenir le nombre d'étudiants inscrits, les disciplines enseignées et les surfaces, bâties ou non.

Le complément de budget est fourni par les droits d'inscription (1), les produits des contrats de recherche passés avec des établissements publics ou privés, les subventions des collectivités locales et les recettes provenant des publications ou de la formation continue. Selon le type d'université considéré, ces proportions peuvent varier de façon sensible. Les universités parisiennes, par exemple, sont peu aidées par la région, contrairement aux établissements de province. Les universités « scientifique » gèrent plus de contrats que des établissements à dominante juridique ou littéraire.

Les subventions accordées par l'Etat concernant la recherche, le fonctionnement ou les heures complémentaires constituent des ressources affectées qui ne peuvent donc être utilisées à d'autres fins.

L'autonomie pédagogique des établissements est, en principe, totale. Mais un système de reconnaissance nationale des diplômes impose aux universités qui veulent recevoir une habilitation — bien souvent demandée par les étudiants — de respecter des programmes précis. Autre obstacle à l'autonomie absolue, les personnels enseignants et non enseignants sont fonctionnaires et donc rétribués directement par le ministère, qui procède également à leur nomination.

S. B.

(1) Depuis le mois de septembre 1969, les droits d'inscription dans les universités sont fixés à 95 F, soit 80 F pour l'université et 15 F pour la bibliothèque. Un décret de septembre 1971 laisse la liberté aux universités d'augmenter, mais non de diminuer ce chiffre.

Prochain article :

L'EXEMPLE ALLEMAND : AUTOGESTION, RIGIDITÉS ET GRIGNOTEMENTS

RELIGION

Reçu par les informateurs religieux

Mgr Lustiger veut être à l'écoute des prêtres de Paris

L'œil pétillant derrière des lunettes sévères, le nouvel archevêque de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger, a engagé, mardi 17 mars, à Paris, un dialogue avec les quatre-vingts journalistes invités au déjeuner de l'Association professionnelle des informateurs religieux. Reconnaissant l'importance du rôle de médiation joué par les mass média aujourd'hui, il a ainsi défini le *« bon journaliste »* : *« Ce n'est pas celui qui pose des questions, mais celui qui se pose des questions, car, alors, il pose toujours de bonnes questions. »*

« Depuis hier, a-t-il dit, *j'ai commencé à recevoir les prêtres de Paris, par petits groupes de dix à quinze, ce qui représentera, dans les jours qui viennent, plus de soixante réunions de deux heures chacune... »* Avant toute chose, l'archevêque entend *« écouter la base »*, en laissant les gens s'exprimer en toute liberté, et sans même prendre de notes. De plus, il a découvert en arrivant dans la capitale que les réunions, que l'archevêque de Paris doit présider ès-qualité, lui prennent *« un quart de son temps utile »*. La formulation de cette remarque laisse entendre que cette tradition pourrait être modifiée, car Mgr Lustiger n'aime pas les paroles inutiles.

Interrogé sur l'intérêt suscité par sa nomination, il a répondu — en bon journaliste — que cela lui posait des questions. *« Au-delà de la curiosité provoquée par le côté insolite de ma nomination*, dit-il, *l'intérêt du grand public pour ma fonction fournit une des clés pour comprendre le besoin spirituel de ce temps. »*

Mgr Lustiger s'est-il reconnu dans les portraits que la presse a brossés de lui ?

« J'avoue, a-t-il répondu, *que je n'ai pas lu la plupart des articles qui ont été écrits sur moi, car je n'ai ni le temps ni le goût pour le vedettariat. J'en connais le piège, et notamment celui du miroir de l'opinion, qui risque de rendre narcissique. »* A des questions plus précises, il a refusé de se laisser enfermer dans les classifications habituelles, comme un homme de *« certitudes doctrinales »* ou un *« homme à poigne »* dont la nomination représente *« un tour de vis »*. *« Mon arrivée à Paris*, s'est-il contenté de dire, *pousse beaucoup de gens à phantasmer, en y projettant leurs espoirs ou leurs craintes. »* Toutefois, la réponse sèche à un journaliste qui insinuait que Mgr Lustiger avait voté contre le recueil de textes *Pierres vivantes*, à la dernière assemblée de Lourdes — *« Qu'en savez-vous ? Le vote était secret ! »* — laissait apparaître un instant l'homme d'autorité et de principes.

« Je refuse de m'enfermer dans l'administratif »

Mgr Lustiger s'est également refusé à définir son « programme ». *« Je n'ai pas de plan préétabli*, reconnaît-il, *sinon justement d'élaborer un programme avec les prêtres et les laïcs que je commence à rencontrer. J'ai été un homme de la base et non des états-majors, et je ne vais pas ériger mon expérience de terroir en règle générale. »*

Une des idées maîtresses du nouvel archevêque — déjà mise en œuvre par lui à Orléans — est la formation des laïcs pour pallier la pénurie des prêtres dans les dix années à venir. *« En effet*, dit Mgr Lustiger, *c'est un des objectifs majeurs, mais je ne parle pas d'une formation scolaire ou académique, à la manière de la formation permanente. Je cherche à faire jaillir les sources d'énergie spirituelle. Si vous voulez une image pétrolière : je m'intéresse moins aux problèmes de raffinement ou de distribution du pétrole, car c'est celui-ci qui manque et il faut trouver de nouvelles sources ! »*

Pour ce qui est de l'œcuménisme, Mgr Lustiger est optimiste. *« J'ai la conviction profonde*, dit-il, *que ce qui était impensable il y a dix ans, n'est pas chimérique aujourd'hui : nous appartenons à la génération qui verra les Eglises renouer les liens de l'unité. Sans oublier, toutefois, que la division n'est pas accidentelle mais une constante de l'histoire, et que l'unité parfaite est toujours devant nous. »*

Mgr Lustiger a terminé par une définition de sa conception du rôle de l'évêque. *« Je ne me vois pas en « manager » ou en préfet spirituel de la Seine ! Cela fait trois semaines que j'essaie de sortir de mon bureau — et il m'arrive de prendre le métro... Mais, même s'il est impossible d'être le « curé de Paris » pour des millions de gens, je refuse de m'enfermer dans l'administratif. Je veux célébrer, être disponible aux prêtres et aux laïcs, bref, jouer un rôle sacerdotal, sacramentel, un rôle de témoin de la parole. »*

ALAIN WOODROW.

MÉDECINE

LA POLITIQUE SANITAIRE DE LA FRANCE EN AFRIQUE

Une lettre de l'ambassadeur des États-Unis à Paris

La révélation de l'accord passé entre les six Etats membres de l'ACDA (Action concertée pour le développement de l'Afrique) aux termes duquel la responsabilité du développement sanitaire en Afrique noire est confiée aux Etats-Unis continue de susciter de nombreuses réactions (*le Monde* du 3 et du 6 mars).

En premier lieu, nous avons reçu de M. Arthur A. Hartman, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, une lettre dont voici l'essentiel :

« Il n'existe pas d'accord signé entre les membres de l'ACDA (Action concertée pour le développement en Afrique) concernant la coordination de programmes de santé en Afrique, et, de ce fait, pas d'accord « confidentiel » comme il l'a été dit. Le programme d'immunisation décrit dans l'article n'est pas un programme de l'ACDA, mais un programme déjà développé par les Etats-Unis ces deux dernières années, faisant partie de ses actions régionales en Afrique, et en étroite collaboration avec les autorités médicales africaines. Il représente seulement une faible part des programmes de santé dans le monde rural financés par les Etats-Unis. L'essentiel est que désormais la mise en exécution de ce projet sera coordonnée avec les actions des autres pays membres de l'ACDA. En aucune façon, il ne remplace ou ne se substitue à aucun autre programme mis en œuvre par d'autres pays membres de l'ACDA.

» Comme c'est le cas d'autres secteurs dans lesquels les membres de l'ACDA ont décidé de coordonner leurs efforts, les opérations dans le domaine de la santé publique continueront à être menées sur une base bilatérale, chaque pays mettant en œuvre ses projets selon ses propres critères et en accord avec les pays africains concernés.

» Il est donc complètement faux de laisser entendre que quelque pays membre de l'ACDA ait pu abandonner ses intérêts en Afrique ou songer à réduire ses actions.

» Les Etats membres de l'ACDA ont demandé aux Etats-Unis de prendre le rôle de responsable pour le programme de santé que l'organisation mène en Afrique, de la même façon que les autres Etats membres sont désignés comme responsables dans d'autres secteurs.

» L'affirmation selon laquelle la France aurait abandonné son rôle et que les Etats-Unis auraient pris la direction des programmes de santé en Afrique est sans fondement. Déclarer que ces programmes, dont l'Afrique a désespérément besoin pour sauver ses enfants, sont liés à des motifs commerciaux et à des rivalités entre laboratoires et firmes pharmaceutiques est absolument ridicule. »

De son côté, M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, a notamment déclaré à l'hebdomadaire *Tonus* : *« Il s'agit d'organiser à l'échelle du monde le dialogue entre les pays riches et les pays du tiers-monde, afin de réduire les inégalités et les tensions qui le menacent (...). Comme pour les autres programmes, l'action en faveur des vaccinations envisagée dans le cadre de l'ACDA en est encore au stade des études (...) Comment la France pourrait-elle renoncer au rôle qui est le sien dans le développement de l'Afrique ? (...) Les bonnes relations qui se nouent actuellement entre le gouvernement français et la nouvelle administration américaine permettent de penser que, sur le continent africain, les Etats-Unis considèrent bien la France comme un partenaire privilégié et non comme un concurrent. (...) »*

La Confédération des syndicats médicaux français, quant à elle, fait part, sur ce sujet, de sa *« vive inquiétude »*. Elle redoute dans un communiqué *« qu'une telle décision ne soit préjudiciable à la position médicale française en Afrique, alors qu'elle souhaiterait, au contraire, la voir renforcée par l'arrivée de jeunes médecins qui pourraient y trouver un important créneau d'exercice au service de la population africaine.*

» Il est aussi permis de penser que les Etats-Unis ne manqueront pas — et c'est logique compte tenu de la conjoncture économique actuelle — de tout faire pour implanter à cette occasion leur industrie pharmaceutique et leur technologie médicale. On peut craindre, enfin, que ce soient la culture et la langue françaises qui courent à terme le risque de régresser sur le continent africain.

» La Confédération des syndicats médicaux français mesure l'importance et l'urgence de l'aide sanitaire qui doit être apportée à l'Afrique. Mais, afin de dissiper toute équivoque, elle demande que soient rapidement portées à la connaissance de tous les modalités et les limites des engagements pris. »

Mme Cécile Goldet, sénateur (P.S.) de Paris, a posé au ministre des affaires étrangères sur ce sujet une *« question orale avec débat »* dans laquelle elle fait part de sa *« très vive indignation »* devant la révélation d'un tel accord, *« d'autant*, écrit-elle, *« qu'il ne s'agit pas d'un acte isolé. D'autres mesures (...) peuvent faire craindre un désengagement de la politique de coopération de la France en Afrique, en matière d'action sanitaire et sociale »*.

M. FRANÇOIS-PONCET : une polémique artificielle.

M. François-Poncet déclare, au sujet de la polémique sur le rôle sanitaire des Etats-Unis en Afrique, dans une interview à *France-Soir*, du 16 mars :

« On a inventé une polémique entièrement artificielle sur je ne sais quel renoncement de la France à poursuivre sa coopération sanitaire en Afrique. C'est un mensonge. Cette coopération, loin de diminuer, va croître encore. Elle est souhaitée par l'Afrique, elle est souhaitée par la France qui dispose, avec ses laboratoires et ses instituts de recherche, d'instruments incomparables.

» D'autres pays se joindront à nous : leur action complètera la nôtre. Il n'est pas question qu'elle s'y substitue. Je laisse à ceux qui veulent faire de la maladie en Afrique leur chasse gardée la triste responsabilité de leur égoïsme. »

[Si, comme l'écrit l'ambassadeur des Etats-Unis, il n'existe pas d'accord signé à propos de la coopération sanitaire en Afrique, le télégramme du Quai d'Orsay était-il sans objet ? Etrange, dans ce cas, qu'il n'ait été suivi d'aucun démenti.

D'autre part, il n'a jamais été écrit dans « le Monde » que la France « renonçait » à sa coopération sanitaire en Afrique mais qu'elle va être placée sous la responsabilité des Etats-Unis. Dans l'interview qu'il a accordée à « France-Soir », de quel mensonge parle donc le ministre des affaires étrangères ?]

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

jeunes ingénieurs

Vous avez acquis 2 à 3 ans d'expérience dans les domaines de **l'AERONAUTIQUE.**

La Division **SIMULATEURS** vous propose de participer à la **MODELISATION** de turboréacteurs et de leur régulation.

Connaissance **MITRA** ou **SEL 32** appréciée.

PRATIQUE DE L'ANGLAIS INDISPENSABLE ET DU RUSSE APPRECIEE.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence **IC 81.16 M** à **Alain de BEJARRY**, **THOMSON-CSF** DIVISION SIMULATEURS
Etablissement de **CERGY**,
26 Chaussée Jules César, Z.I. les Beaux Soleils
B.P. 226 - 95523 CERGY PONTOISE CEDEX



Administration recherche
AGENTS TECHNIQUES
pour négociation rédaction de marchés industriels d'Etat. DUT ou équivalent minimum. Ecrire au S.C.C. 48, bd Bessières, 75017 Paris.

COLLABORATEUR bt niveau. Ecrire M. LAMARQUE 149, r. St-Honoré, Paris-1er, qui tr.

Agence immobilière, gare MONTPARNASSE, fond. 1942, 320-70-12 RECHERCHE NEGOCIATEURS (TRICES) vente RIVE GAUCHE

SOCIÉTÉ offre CLIENTÈLE, BUREAU, PERSONNEL et ORDINATEUR à
JEUNE EXPERT-COMPTABLE
diplômé souhaitant créer son cabinet à moindre coût
Ecr. N° 3250 sur enveloppe à JEAN REGNIER PUBLICITE 39, rue de l'Arcade, Paris 8e qui transmettra.



BORDAS
DUNOD
GAUTHIER-VILLARS

recherchent

CONTROLEUR DE GESTION

Sous l'autorité du Directeur Financier, il aura pour mission :

- d'élaborer les budgets de l'ensemble des sociétés du groupe BORDAS (350 M.F/1.200 personnes et d'en contrôler la réalisation
- *de contrôler la gestion de tous les départements du groupe*
- de faire toutes les recommandations nécessaires pour améliorer les outils de gestion et la rentabilité du groupe.

Ce poste requiert :

- une solide formation comptable (DECS apprécié)
- une expérience *dans un poste similaire ou dans un poste d'audit.*
- un esprit vif et de sérieuses qualités d'adaptation.

Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel - 37, *rue* Boulard 75014 PARIS

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST, recherche

CHEFS TECHNIQUES GRANDS PROJETS

- Formation Grande Ecole (X - ECP - Télécomm - ESE - ENSI - Sup Aéro)
- expérience du développement de matériels associant l'électronique, *l'optique et la mécanique*
- qualités d'animateur et de gestionnaire.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES

ATTACHÉE DE DIRECTION recherchée par direction de société, secrétariat, comptabilité, sans commercial. Expérience immobilier indisp. Tél. : JEPAM S.A. 260-00-48.

Journal gratuit ch. vendeur pub. pour région IVRY. Tél. h. b. M. BRAY. 672-32-50.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour diriger son **DÉPARTEMENT de MARQUES**
UNE PERSONNE
ayant expérience dans le domaine des
DÉPOTS de MARQUES FRANÇAISES et ÉTRANGÈRES
Connaissance de l'anglais indispensable
Formation juridique souhaitable
Adr. C.V: manuscrit dét. à ORBIS-NZ, 28, avenue Franklin-Roosevelt 75008 Paris



emplois régionaux

SOCIETE DE CONSEIL REGION RHONE-ALPES
recherche
INGENIEUR EN ORGANISATION
Formation supérieure - 5 ans d'expérience minimum *en :*
- diagnostic de fonctionnement
- étude de structure
- mise en place d'organisations
- conseil de gestion.

grande ville Rhône-Alpes
Ecrire avec c.v. sous réf. 6997 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui tr.

TRAITEMENT DES EAUX
Drew Ameroid France *filiale française de l'un des leaders internationaux dans le traitement chimique des eaux industrielles et des combustibles*
recherche
UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL NORD DE LA FRANCE
Il sera chargé de développer les ventes de la société dans cette région;
assurer l'assistance technique et le suivi des clients.
Ce poste nécessite des qualités de vendeur et de technicien. Nous demandons un ingénieur chimiste ou équivalent avec une forte expérience de la vente des produits industriels et une bonne connaissance de ce milieu, du traitement des eaux et/ou des combustibles.
ANGLAIS SOUHAITÉ
Envoyer candidature, c.v., prétentions à
DREW AMEROID S.A.R.L.
66, boulevard Notre-Dame, 13006 Marseille.

doux

1er producteur et exportateur français de volailles, 1200 salariés, 1 milliard de C.A. de N.F., en expansion régulière (30 % par an). Les nécessités de notre production actuelle et future nous conduisent à renforcer notre équipe technique. Nous cherchons

1 JEUNE AGRO-AGRI ou équivalent (réf. BB 275)
âgé de 30 ans environ, il aura pour mission de diriger les techniciens (7 actuellement) chargés du suivi des élevages (environ 300). d'organiser leur travail' d'assurer à tous les plans leur encadrement. Ce CHEF DES TECHNICIENS D'ELEVAGE basé à Châteaulin (29), sera rattaché au directeur du service «Production-élevage».

Envoyer C.V. - lettre - photo à notre conseil SCORE 3, *rue P.* Sabatier 29239 GOUESNOU



Important institut médico-éducatif région Midi recherche
1) DIRECTEUR 2e groupe.
2) CHEF DE SERVICE éducatif.
3) ÉCONOME 2e classe ayant de sérieuses bases comptables (CCN. 66)
4) UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO.
Ecrire avec C.V. ss/nº T 028.055 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Entreprise spécialisée dans les infrastructures de télécommunications recherche TECHNICIEN pour son département
ANTENNES HYPER FRÉQUENCE
Connaissances en mesures de rayonnement, mécanique de précision appréciées. Lieu de travail SAINT-NAZAIRE. Envoyer C.V., photo, prétent., à C.G.T.I., rue Marcel, 44570 TRIGNAC.



Cii Honeywell Bull
Établissement d'Angers recherche des
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES ECP - ESE - ENSEEIGHT - AM

a – pour renforcer ses équipes de fabrication, de qualité, de méthodes et d'entretien (Bâtiments et réseaux). Réf. 1
b – pour prendre en charge le démarrage d'un complexe automatisé de stockage industriel et la maintenance des automatismes de ce complexe, unique en Europe. Réf. 2
c – pour renforcer ses équipes de gestion de lignes de produits dans le cadre du Centre International de Livraisons. Réf. 3

Tous ces postes peuvent être tenus par des débutants fortement motivés à travailler dans un environnement industriel de haute technicité et en constante progression.
Adresser dossier de candidature en rappelant la référence à l'attention de F. FERNEX, Cii Honeywell Bull, Établissement d'Angers, 331, avenue Patton - 49005 ANGERS CEDEX.

URGENT, INSTITUT de LANGUES cherche
PROFESSEURS
Anglais, Allemand pour cours. Téléphone : 226-62-30.

Lycée technique privé recherche pour enseignement de 20 heures de dessin en classe, B.E.P et C.A.P. électromécanicien. PROFESSEUR titulaire du BTn F3 + B.T.S. électrotechnique ou B.T.S : F.M. ou B.E. Téléphone : 22-93-60.

Organisme financier cherche jeune
COLLABORATEUR
destiné à l'examen de dossiers de financement secteur petites entreprises, connaissances en gestion et comptabilité nécessaires ainsi qu'esprit analyse et synthèse. Adresser lettre, candidature manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée.
Ecrire s/nº 8.084 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris

Etablissement Financier PARIS recherche
2 RÉDACTEURS
(Hme-Fme) SOUS CONTRAT A DUREE DETERMINEE
Formation Capacité DEUG en Droit, ayant bonne aptitude aux chiffres.
Se verront confier l'étude de dossiers au plan juridique et économique, devant déboucher sur la rédaction d'un rapport.
DISPONIBILITE IMMEDIATE.
Envoyer C.V., s/s réf.3.903, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

O R E F
recherche pour son client
DESSO FRANCE
situé à
ROSNY-SOUS-BOIS

RESPONSABLE FINANCIER et ADMINISTRATIF

DESSO FRANCE est la filiale française d'un important groupe hollandais (C.A. groupe 1980 : 320 millions de francs, bonne rentabilité).

La filiale française commercialise les tapis et moquettes fabriqués dans les quatre usines de **DESSO en HOLLANDE et en BELGIQUE.**

Ses principales fonctions concernent :
- La comptabilité avec établissement du bilan, des déclarations fiscales et sociales ;
- La rédaction de rapports financiers pour la Maison Mère ;
- La gestion des clients et des assurances ;
- Les problèmes douaniers et de transports ;
- Les contacts avec les organismes financiers et les experts comptables.

Pour ce faire, il dirige et coordonne un service de quatre personnes, le DECS et une expérience minimale de cinq ans sont exigés.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à
O R E F 8, rue de l'Hôtel-de-Ville 92522 Neuilly.





Contrôle et Prévention
Société de Contrôle Technique agréé, recherche pour poste à
MAGHREB
INGENIEURS DIPLOMES BATIMENT GENERALISTE
Envoyer C.V. et prétent. au CEP 34, rue Rennequin 75017 PARIS, sous réf. 91.

Filiale informatique d'un important groupe de sociétés d'assurances recherche, pour son Département Exploitation, un

informaticien de haut niveau

Rattaché directement au Responsable du Département, il aura la responsabilité de promouvoir toutes les actions visant à améliorer le niveau de service de l'Exploitation et d'assurer, dans ce but, les liaisons avec le Département Etudes.

Il est demandé :
- une excellente formation d'ingénieur système,
- une bonne connaissance de la mise en œuvre de grands projets informatique sur matériel IBM de grande puissance.

Envoyer CV + photo sous référence 3265 à GIE, Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11. 92081 Paris La-Défense.



média-system

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
Section d'Etudes et Fabrications des Télécommunications
recherche
pour son Service Technique département Installations Mobiles
UN INGÉNIEUR
Diplômé électronicien (ENSI, ESME ou équivalent). Libéré des obligations militaires, pour activité de protection contre les rayonnements électromagnétiques.
Formation souhaitée :
Electronique télécommunications, connaissances en informatique.
Qualités exigées :
Esprit d'initiative, sens des responsabilités, bonne qualité d'expression.
Connaissance de l'anglais souhaitable.
Adresser lettre manuscrite référencée ST/DIM avec photo, curriculum vitae et prétentions au Directeur de la SEFT - Fort d'Issy, 18, r. du Docteur-Zamenhoff, 92131 Issy-les-Moulineaux.

ORGANISME D'ÉTUDES, PRESTATAIRE DE SERVICES DE COLLECTIVITÉS LOCALES recherche
INGÉNIEUR SYSTÈME
Formation supérieure, trente ans minimum, trois ans d'expérience. Compétence technique de démarrage IBM 4300 sous DOS. VSE avec CICS et DL/1. Sens des relations humaines. Larges facilités d'expression orale et écrite
GRANDE VILLE RHONE-ALPES
Adresser curriculum vitae sous référence 6.977 à Axial Pub., 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

GRANDE ADMINISTRATION PARISIENNE
recrute
VINGT COMPTABLES
Par concours écrit le 31 mars 1981.
Emploi : Secrétaire administratif catégorie B fonction publique. Inscriptions jusqu'au 26 mars.
Bac ou diplôme équivalent exigé.
Pour tous renseignements s'adresser :
32, boulevard Henri-IV, 75004 Paris, tél. 274-20-30.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour région parisienne avec éventuellement affectation future sur un chantier, dans une agence ou filiale à l'étranger.
contrôleur de gestion
Ecole Commerciale ou Ingénieur
DECS apprécié
Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.
Adresser CV, photo et prétentions, sous référence 3670 à Média System, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Spécialisé dans le financement à long et moyen terme des investissements des entreprises

LE CRÉDIT NATIONAL

renforce la capacité de son

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

(IBM 370-148/4341), à concevoir et à réaliser des applications nouvelles dans divers domaines de gestion (traitement de textes et bureautique, applications juridiques, gestion en temps réel...), il recherche :

● **INGÉNIEUR**

de formation grande école, ayant au moins 3 ans d'expérience pour prendre la responsabilité du développement de nouveaux projets. (140.000 F +.)

● **ANALYSTE PROGRAMMEUR SYSTÈME**

de formation BAC + 2, connaissant si possible C.I.C.S. et/ou OS/VSI. (120.000 F +.)

Il offre des facilités de formation complémentaire, une ouverture de carrière et des avantages sociaux motivants.

Vous pouvez compléter votre information et téléphonant à M. le Chef de Département Informatique (555-91-10, poste 380).

Adr. lettre man., C.V. et PHOTO (retournée), avec prétentions au service du personnel et des relations sociales, 45, rue Saint-Dominique, 75700 Paris.

Discrétion absolue garantie.

Kienzle Informatique

crée pour sa Direction Nationale Promotion des Ventes, le poste de :

ASSISTANT TECHNICO-COMMERCIAL

Formation d'analyste-programmeur expérience des installations en PME/PMI - et des mini-ordinateurs multipostes, multiprogrammes.
- connaissance de la programmation en COBOL
- 2 à 3 ans d'expérience
- poste à responsabilités
- déplacements en Province.

Envoyer c.v., photo et prétentions sous référence 6993 à la Direction du Personnel KIENZLE INFORMATIQUE 50, avenue Daumesnil - 75012 Paris.

JEUNES GENS

diplômés IUT, DUT ou niveau licence de Math, sciences économiques

Un important Groupe de Sociétés vous offre d'acquérir une expérience comme

PROGRAMMEUR

avec évolution vers des postes de

CONCEPT de SYSTEME

Formation (ou complément de formation) rémunérée.

Lieu de travail : PARIS.

Envoyer lettre manuscrite à No 91115, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Section d'Etudes et Fabrications des Télécommunications recherche pour son service des Marchés.

1 RÉDACTEUR-NÉGOCIATEUR

titulaire d'une Maîtrise de Droit, de Sciences Economiques, de Sciences et Techniques Comptables et Financières, de Sciences de Gestion, d'un diplôme d'une E.S.C.A.E. ou d'un I.E.P.
Grande disponibilité. Embauche niveau II.

Adresser lettre manuscrite référencée SM avec photo et curriculum vitae à :
Monsieur le Directeur de la SEFT - Fort d'Issy, 18, r. du Docteur-Zamenhoff, 92131 Issy-les-Moulineaux.

Filiale COMMERCIALE de société Allemande recherche pour ANIMER groupe de produits plastiques un cadre ayant EXPÉRIENCE DE LA VENTE en milieu industriel ou bâtiment ALLEMAND courant indispensable.

Envoyer curriculum vitae et photo à :

ROHM France
B.P. 59, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Alsys

Applications, Logiciel et Systèmes - Ada Language Systems

RECHERCHE

INGÉNIEURS

pour participer :
- au développement d'une famille de compilateurs,
- au suivi du langage ADA.

Expérience de la compilation et connaissance des langages de haut niveau particulièrement appréciées.
Anglais courant.

Envoyer C.V. et prétentions à :
JEAN ICHBIAH - ALSYS, 29, avenue de Versailles 78170 LA-CELLE-SAINT-COUD.

L'E.S.I.E.E.

LABORATOIRE D'AUTOMATIQUE recherche

UN INGÉNIEUR
ARTS ET MÉTIERS

Option ou expérience automatique ou micro-informatique pour enseignement et travaux sur projets industriels avancés.
Poste à plein temps.

Envoyer curriculum vitae à Claude LEFÈVRE, E.S.I.E.E., 91, rue Falguière, 75015 PARIS.

Spécialisé dans le financement à long et moyen terme des investissements des entreprises, le

CREDIT NATIONAL

recherche pour animer l'Unité chargée de la Gestion Comptable de ses filiales

Diplomé d'Etudes Supérieures +DECS complet

ayant assumé pendant 5 ans au moins des responsabilités dans le domaine de la comptabilité générale.

Les qualités humaines seront un atout pour réussir dans cette fonction qui comporte l'encadrement d'une dizaine de personnes.

NOUS OFFRONS :
des facilités de formation complémentaire, une ouverture de carrière et des avantages sociaux motivants.

La rémunération ne sera pas inférieure à 120.000 F (brut annuel).

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec prétentions et photo (retournée) au Service du Personnel et des Relations Sociales, 45, rue Saint-Dominique - 75700 PARIS

PROCHE BANLIEUE NORD-EST
Importante Société industrielle en constante expansion recherche

INGENIEUR HAUT NIVEAU
ou
AUTODIDACTE DE VALEUR

en vue de prendre par la suite la responsabilité du secteur recherche et développement.
- 30 ans minimum
- connaissances thermiques et électroniques
- plus spécialement chargé de la conception et de la mise au point d'appareils à gaz

Adresser C.V., photo et prétentions N. 924 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

SYSCOM
recherche

JEUNES ANIMATEURS

- Fortement motivés par la formation ;
- Solides compétences en gestion ou en psycho-sociologie ;
- Aimant déplacements fréquents ;
- Rémunération selon compétence.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à SYSCOM, 18, place de France, les Flanades, 95200 Sarcelles.

Examen attentif de chaque candidature assuré et réponses dans les meilleurs délais.

ING. ÉLECTRONICIENS
Notices techniques. 790-40-30.

INGÉN. RADARISTES
ELECTRONICIENS. 733-20-46.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour son bureau de SENS COLLABORATEUR QUALIFIÉ
Expérience cabinet souhaitée Position cadre. Avant. sociaux. Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 8.055 le Monde Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

ÉTUDIANTS 2e année IUT informatique préparez dès maintenant votre insertion professionnelle. Nous proposons d'ici à septembre 1981 des postes

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Pour notre informatique de gestion à « PARIS - LA DÉFENSE »

Env. C.V. à M. CHARPENTIER, B.P. 97, 92405 COURBEVOIE CEDEX

---

directeur administratif et financier
200 000 F

Nous sommes la filiale française d'un groupe américain et nous commercialisons en France une gamme de matériels de haute technicité ayant trait notamment à l'audio-visuel.

Compte-tenu de notre fort développement, nous recherchons actuellement le responsable de la gestion administrative et financière de notre société. Vous aurez donc en charge : la Comptabilité, Finances et Reporting, les Services Généraux, le Personnel et l'Informatique.

Pour réussir dans un tel poste, il nous paraît indispensable d'avoir une formation type Ecole Supérieure de Commerce ou equivalent, faire la preuve d'une expérience réussie dans une fonction similaire.

Notre contexte étant international, l'anglais est bien sûr indispensable.

Nous nous attacherons enfin à vos qualités de souplesse, de diplomatie mais aussi de rigueur et de fermeté.

Merci d'envoyer votre CV sous Réf. 4960 à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

IBD — média-system — CSNCR

FILIALE FRANCAISE D'UNE SOCIETE INTERNATIONALE recherche

ingénieur électromécanicien

ayant expérience de 5 à 8 ans des contacts techniques et commerciaux au sein d'une clientèle industrielle pour

LANCEMENT NOUVEAU PRODUIT

intéressant les industries de l'emballage et de la manutention pour la transmission des mouvements.

- connaissances d'électronique appréciées
- anglais indispensable
- déplacements de courte durée
- lieu de travail : Banlieue Ouest

Adresser première lettre et C.V. avec photo en précisant salaire souhaité à no 90130 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, r. Montyon 75429 Paris Cedex 09.

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travail à domicile

J.F. cherche tous travaux secrétariat dactylographie à domicile. Téléphone 943-50-52.

automobiles

divers

BMW OCCASIONS
320-323-520-525-528-728
80/81 peu roulées garantie.
AUTO PARIS XV - 533-69-95
63, r. Desnouettes, Paris (15e).

secrétaires secrétaires

MARQUE MONDIALE CAMERA, VIDEO,...

FILIALE COMMERCIALE FRANÇAISE (50 pers.)
PARIS (19) : Métro Colonel FABIEN
recherche pour décision rapide

2 SECRÉTAIRES
• 1 BILINGUE ALLEMAND
• 1 BILINGUE ANGLAIS

POUR LES DIRECTIONS COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE : Secrétaires très confirmées (35 ans minimum), CAPABLES. LARGES INITIATIVES. T.B. Sténo/dact., sachant rédiger et taper leur courrier. Telex, téléphone - Tournure d'esprit très commerciale.

LIBRES RAPIDEMENT

Lettre manuscrite, C.V., salaire, photo (retournée) ss réf. 4635 à

SC sélection conseil
98, AV DE VILLIERS 75017 PARIS

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE DE CONSEIL EN ORGANISATION offre opportunité immédiate pour une

SECRÉTAIRE TRILINGUE

(Allemand langue maternelle, français, anglais) ; les trois langues parlées et écrites couramment.

Trois ans d'expérience minimum.

Adr. curriculum dét. en anglais sous n° 91.534, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ADMINISTRATEUR DE BIENS PARIS (1er), recherche

SECRÉTAIRE
EXPERIMENTÉE POUR SERVICE IMMEUBLES LOCATIFS
Min. 35 ans, notions informat. et comptabilité, dactylo ou correspondancière.
Téléphone : 260-31-31.

Société en expansion recherche pour sa nouvelle direction maintenance à Rungis (94)

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Pour assurer Secrétariat, courier, téléphone, classement, organisation des voyages, contacts avec la clientèle, expér. souhaitée.
Env. C.V., photo et prét. à : Somepost Silic 210, 74, rue d'Arcueil, 94518 Rungis cedex.

formation professionnelle

Dirigeants, Ingénieurs, Cadres,

ou assimilés ayant une expérience professionnelle de plusieurs années en entreprise.

Le CEFAGI organise la FORMATION de CONSEILLERS d'ENTREPRISES et de CADRES de GESTION pour les petites et moyennes entreprises industrielles.

DEBOUCHES POSSIBLES :
Les Cabinets de Conseil, les Entreprises et tous organismes publics ou privés concernés par la promotion de la P.M.I. S'adresse également aux repreneurs d'entreprises.

OBJECTIFS :
- Connaître, savoir utiliser et mettre en place les techniques de gestion,
- Acquérir une compétence réelle en matière de diagnostic d'entreprise P.M.I.

DUREE ET DATES DU STAGE :
- 24 semaines dont 9 semaines en entreprises.
- Session débutant le 18 mai 81.
- Interruption de 4 semaines en août.

Rémunération de l'Etat et indemnité de formation de l'Assedic.

Une réunion d'information aura lieu le 25 mars à 9h30, s'inscrire au

CEFAGI 87-89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16 Tél. 727.51.49

PERFECTIONNEMENT POUR INGENIEURS

- CANDIDATS : 118, rue de Crimée ou 17, rue de Lorraine
- EMPLOYEURS : tour le Belvédère - 118, 130, av. J. Jaurès

renseignements Paris 19e



Centre International de Traitement Informatique
205.24.63+ - 241.83.83+

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE DE DIRECTION recherche poste :

ORGANISATION, ANIMATION ET DEVELOPPEMENTS DES VENTES.

20 ans d'expérience en gestion, production, achat, administration commerciale.
Contacts à hauts niveaux.
HOMME DE TERRAIN, REFLEXION, ACTION
Sens de l'entreprise

Tél. : 365-47-77 après 15 h. ou écrire : R. DELAUNAY 7, allée Georges-Pompidou 94300 VINCENNES.

CADRE SUPERIEUR PETROLIER 59 ans, licencié raisons économiques, 25 ans expérience ravitaillement dans groupe international recherche situation. Ecrire sous n° 3247 le Monde Pubublicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE SUPERIEUR, 47 ans, ESC, Sciences Po, DIRIGEANT importante entreprise industrielle province depuis 1967, hautes compétences administratives et commerciales acquises par exercice responsabilités secteur tertiaire et industriel Paris/province, mentalité chef entreprise cherche situation équivalente, Paris 1981, raisons familiales impératives. Ecrire s/n° 8079 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H., 29 ans, étudiant Grande Ecole, activités littéraires. Bilingue allemand/français. Etudie toutes propositions. Ecrire s/n° 6.097 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉTUDIANT rech. emploi pour la période des vacances Pâques. Ecrire s/n° 6096 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Professeur Maîtrise Philo cherche complément 3 heures minimum, philo ou français des cours privé. Tél. : 572-32-41.

F. diplômée I.E.C.A.S. ayt expériences sociales diverses, libre immédiatement examine ttes propositions, posts à responsabilités secteurs social ou culturel région parisienne. A. Salmon, 12, rue de Clichy (9e). Tél. 874-02-18.

Responsable export, 35 ans, 10 ans exp., produit grande consommation, anglais, espagnol, recherche poste à responsabilités, Région Valence/Drôme. Ecr. s/n° T026087M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 28 ans, maîtrise Sc. et Tech., communication, diplômé concepteur audiovisuel, 4 ans d'expérience professionnelle, stage gestion personnel, étudie toutes propositions domaine relations, gestion et commerce. Ecr. s/n° T25973M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Étudiant Egyptien donnerait cours **ARABE** Tél. 377-45-68 à part. 19 h.

MATHÉMATICIEN (Agrégé, docteur d'Etat) efficace cherche travail temps partiel (enseignement-édition) traduction scientifique). A partir du 1-05-1981. Ecr. s/n° T025995M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE cherche tous dossiers juridiques ou contentieux. Tél. : 267-20-11 - h de bureau.

Jeune femme 28 ans
Maîtrise Lettres franç. Diplôm. en Sc. Politiques
(relations internationales)
Expérience en marketing et relations publiques.
Langues : Polonais (maternelle), Russe et Anglais courants, spécialisée dans les relations aves les pays de l'EST.
cherche
Un travail en rapport avec ses capacités
Ecr. s/n° T026100M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL confirmé, 33 ans, autodidacte, 13 ans expérience vente Chefs d'entreprise sur réseau national (marketing, gestion commerciale) dans Stés services, grande disponibilité. RECHERCHE : situation similaire dans ttes stés commerciales désirant développer réseau de vente. Déplacements acceptés. (Section BCO/JCB 25).

ASSISTANTE DE DIRECTION, 46 ans, formation américaine (Business school), anglais courant, arabe, italien, grec parlés, 15 ans expérience secrétariat haut niveau dont 7 ans dans le secteur bancaire, grande disponibilité, discrète. RECHERCHE : situation similaire dans P.M.E./P.M.I. ou organisme financier, Paris (Section BCO/JCB 26).

CADRE DE DIRECTION P.M.E., 42 ans, C.N.A.M., 12 ans expérience de direction usine et direction générale, Anglais courant, homme de contact et animation d'équipe. RECHERCHE : poste correspondant à expérience, Paris, R.P., déplacements province, étranger acceptés. (Section BCO/DK 27).

Jeune français 30 ans, D.E.S.S. science politique, D.E.A. droit relations internationales (I.H.E.I. Paris) arabe courant, notions d'anglais. Stages divers (conseil de l'Europe, OTAN), grande connaissance des pays arabes, africains, disponibilité totale. OFFRE : services à organisme public ou privé à vocation internationale. (section BCO/JCB 28).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

PARTICULIER VEND
Métro Sentier
80 m², chambre, salle de séjour, cuisine, salle de bains, w.-c. indépendant. Cave. 3e étage sur cour. Calme. Plein sud. Libre.
Prix : 350.000 F
Téléphoner pour rendez-vous : 874-61-65 ou 742-72-39

4e arrdt

PLACE DES VOSGES (près)
APPART. UNIQUE - 210 m²
Vaste réception, bureau, chbre.
Prix élevé justifié
GARBI- 567-22-88

5e arrdt

JUSSIEU Studio tt confort kitch. équip. Excellent état. 150.000. 325-97-16.

PANTHÉON MOUFFETARD
Exceptionnel duplex 4 P. verdure, caractère, soleil.
1.130.000 - 745-05-20.

6e arrdt

Ch.- MIDI-RASPAIL-Caractère
DUPLEX 220 m²
Charme - Soleil - 354-42-70.

RUE DE RENNES magnifique 5 pièces. Entrée, cuis. éq., bains, w.-c., chauff. cent. Refait nf + 2 serv. Exceptionnel. Tél. 325-75-42.

SUPERBE DUPLEX 200 m² SUR
PARC OBSERVATOIRE
6 P. entr. priv. Décor. Napoléon III, 13.500 F le m2, box. DORESSAY 548-43-94.

7e arrdt

38, RUE VANEAU
Pied-à-terre. 36 m² s/jardin. Imm. Directoire gd standing. S/pl. 14-18 h. Tous les jours
NEVEU 550-48-83 743-98-96

8e arrdt

VIIIe MONCEAU
BEL IMM. PIERRE DE TAILLE
2e ETAGE BALCON
GRAND 5 Pièces, salon + salle-à-manger + 3 chbres, cuisine, salle de bains + 2 chambres service
PX 1.375.000 F
Jeudi, vendredi de 14 h. à 18 h.
2, RUE CORVETTO ou TÉL. : 723-91-22.

11e arrdt

AVENUE DE LA **RÉPUBLIQUE**
COTÉ SOLEIL - PRÈS MÉTROS
SUPER ANCIEN PIERRE TAILLE
3e ét. 140 m² + chbre service.
Prix justifié. - Tél. 367-03-03.

CHARONNE VOLTAIRE PARFAIT
105 m² dont 3 chambres 2 bains, état neuf. Imm. gd st. Park. 265-64-11.

STUDIO avec petit GRENIER, 3e étage, à rénover, 50.000 F. Crédit propriétaire : 260-29-61.

13e arrdt

J.-D'ARC Me Nationale et Campo-Formio
Propriétaire vd appt tt cft, 88 m² + 12 m² balc. Immeuble récent. Grand séjour - 2 chambres Nombreux rangements. Parking. Téléphone : 734-94-55

PRÈS 5e VUE IMPRENABLE dernier étage immeuble récent, dble liv. + 2 chbres, soleil, terrasse 90 m², box. 1.100.000 F justifié. Paul GARBOUA Tél. : 296-10-11.

14e arrdt

DENFERT EXCEPTIONNEL
cause départ imm. Pierre taille. ascenseur, MAGNIFIQUE 4 P. tt conft 95 m² réels + chbre serv., 1.060.000 F. 322-31-75.

14e Calme, charme, constr. de caract. 9 ateliers duplex, gd liv. mezzanine + 1 ou 2 chbres, jardins, terras. Livrable 1er trim. 82, premières réservations à prix fermes. 260-00-48.

25-27, RUE CAMPAGNE-1re
CHARME, dans VOIE PRIVÉE
— 24, PASSAGE D'ENFER —
MAISON ravissante, gd salon, atelier, salle à manger, 4 chbres. 2.400.000 F. Jeudi, samedi, 14 h.30/17 h. ou DORESSAY - 548-43-94.

Porte Orléans, sur Montrouge, dans bel imm., 14, rue Radiguey, *pptaire vend appt 2 p.*, entrée, cuis., bains, w.-c., 45 m² + cave. 265.000 F à débat. 520-13-57.

15e arrdt

LECOURBE - CROIX-NIVERT
INVESTISSEUR - 322-69-10
Petit studio conft, chauff., asc.
LOCATION ASSURÉE
Garantie loyer. Prix 150.000 F.

5, RUE LECOURBE
CHARME PROVINCIAL
Living + 2 chbres - Sur arbres
Visite jeudi 14 à 17 heures

15e. Plusieurs 4 pièces, bon stand., récent. De 725.000 F à 925.000 F - Tél. : 548-58-16.

Pr. PARC MONCEAU récent. Beau STUDIO tt cft, balc., 7e ét., park., cave. 560.000. 783-62-74.

MÉTRO DUPLEIX pr. Champ-de-Mars
dans bel imm. p. de taille, 2e étage, asc., APPT de 100 m² à rénover. Cave, chbre de service. Prix : 1.100.000 F. CABINET DESLANDES. Tél. : 293-64-78.

16e arrdt

V.-HUGO LAMARTINE
HABITABLE DE SUITE
ÉLÉGANT ET LUMINEUX
6 P. 200 m² env., 5e étage. GD BALCON. Garage possible. 723-81-23

PRÈS PLACE V.-HUGO
Pptaire vend salon avec balc. 3 chbres dont 1 s/jardins. Cft. MERCREDI JEUDI 14/18 H 148, R. DE LA POMPE

18e arrdt

CUSTINE
Dans immeuble pierre de taille

APPARTEMENTS	OCCUPÉS
3 pièces en 1er ét.	175.000 F
3 pièces en 3e ét.	131.000 F
2 P. en rez-de-ch.	85.000 F

TÉL. : 281-27-69

39, avenue ST-OUEN
Immeuble neuf
Façade pierre de taille
3 PIÈCES 69 m²
+ BALCON 6 m²
Très bon standing.
Habitable immédiatement.
Visite sur place les vendredi, *samedi, dimanche et lundi* de 14 h. à 19 h
ou Z. IMMOBILIER - 267-37-77.

MONTMARTRE
grand atelier d'artiste
3 p. 95 m², living 42 m²
2 chambres, jardin d'hiver
A.E.I. 267-58-24.

MONTMARTRE. Unique, vue panoram. Superbe atel. d'artiste, loggia, 2 chbres tt cft. 130 m². 1.600.000 F. Tél. 264-03-64.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
POUR INVESTISSEUR
Studio confort + jardinet. Prix 150.000. LOCAT. ASSURÉE. *Garantie loyer. T. 322-69-10.*

BON 19e Très beau 2 pièces 52 m² + box
Sur canal et jardin.
Tél. : 202-57-79, le matin.

78 - Yvelines

FACE AU CHATEAU DE MAISONS-LAFFITTE
Très belle demeure ancienne 400 m² + sous-sol + pavillon gardien 100 m², piscine, jardin planté 2 700 m², état intérieur et extérieur remarquable.
BOURDAIS 562-51-32.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY M. BARRÈS Beau studio
Excellent investiss. 727-84-76.

NEUILLY-SAINT-JAMES
240 m². Appt exceptionnel, vaste réception, salle à manger, 4 chambres, terrasse 150 m², chambre de service. 2 parkings. GARBI - 567-22-88.

NEUILLY Dans imm. luxe en construction, appartements 2 pièces, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., 48 m². Prix ferme à la réservation avec 5 %. Livraison octobre 81. Tél. : 757-84-50.

NEUILLY-SABLONS
Mod. séjour, 3 ch., 2 bns, 2e ét., 115 m², impeccable.
MICHEL ET REYL. 265-90-05.

NEUILLY BINEAU 125 m² environ
Grand living + 2 chambres sur jardin, PLEINE VERDURE, ENSOLEILLÉ, tout confort, cave, parking - Prix : 1.250.000 F
Téléphone : 227-93-30.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ Bel appartem. bourgeois
4 P. cuisine, bains, w.c., asc., tapis. Prix : 900.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h-18 h : 55, rue Jeanne-d'Arc, 3e étage.

LES TERRASSES DE LA MARNE - A JOINVILLE (94)
RER 200 MÈTRES
12 APPTS de STAND.
2-3 et 4 pièces
Livraison juillet
Prix fermes et définitifs
S/pl. du samedi au lundi de 11 heures à 18 heures
15, Quai de la Marne
ou tél. 563-57-66.

Province

60 MN LYON
SAVOIE PRÈS LAC
Proche ski, proximité gare, *dans bel immeuble ancien,* bon état, grand parc privé, petits appartements à partir de 60.000 francs. — CATRY, téléphone : 16 (74) 80-10-24.

appartements occupés

16e Place MEXICO (proche), dans bel imm, pierre de taille, asc., tapis escalier, concierge,
3 P. cuis., gd débarras, w.-c. Poss. s. de bains. Occupé couple âgé. Prix 364.000 F. Voir prop., jeudi, 14 h. 30 à 16 h. 30, *25, rue des BELLES-FEUILLES.*

appartements achats

Particulier
de préférence à particulier, cherche appart dans 11e, 12e (Nation ou proche), double liv. + 3 chambres, 110 m² environ + park., calme, immeub. récent. Ecrire sous no 100, PUBLIFOP, 29, r. Bleue, 75009 Paris, q. tr.

ACHETE comptant *chez notaire*
2-3 Pièces, Paris. Bon quartier
Mme LEULIER - 251-39-78
ou le soir 900-84-25

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e, 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant.

RECHERCHE appts 1 à 2 pièces, *Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e,* 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx PAIEMENT CPT chez notaire. Tél. 873-23-55, même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e)
rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTS, HÔTELS PARTICULIERS et VILLAS.
ACHAT OU LOCATION **562-02-37**

AGENCE DE L'ÉTOILE
764-03-17 recherche apparts. standing et villas
CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE.

locations non meublées offres

Paris

200 m² + EN DUPLEX TERRASSES 60 m² living 85 m² + 3 chbres, 2 bains, *2 park. 7.950 F net. 566-72-53*

OLYMPIADES, Prop. loue direct. lux. 3/4 p., 75 m², 28e ét. Imp., cuis. équ. Cave, park. 2.500 + ch. Tél. 583-34-93 apr. 19 h. Libre.

16e AUTEUIL. Luxueux plusieurs 3, 4 ET 5 p., ét. élevés en DUPLEX. Terrass., park. 8.000 à 10.000 F net. 548-54-99.

SACRÉ CŒUR
ATELIER d'artiste + chbre. mézzanine, tt cft, parking, 4.200 F + charges. Libre de suite.
Serge KAYSER : 329-60-60.

CHALIGNY, très agréable 3 P., cft. dans imm. moderne, 4e ét., asc., 1.700 F + ch. *Tél. matin,* SEGECO, 522-69-92.

DAUMESNIL, dans belle imm. ancien, 2e ét., asc., beau 2 P., cft. 1.700 F + ch. Téléphone matin, SEGECO, 522-69-92.

Région parisienne

PONT NEUILLY (près)
splendide, récept. + 3 chbres, 2 bains, cuisine équipée. LUXUEUX. ét. élevé. Vue sur SEINE et PARIS, park., tennis. 5.500 F + CH. - 548-54-99.

NEUILLY, château, standing, pierre. Très beau séjour double, 2 chbres, 2 bns, cuis. équ. tt cft. *5.800 F net - Tél. 222-08-19.*

A louer vide dans immeuble de standing
grand studio 47 m² avec grand balcon 12 m², tout confort à 150 m du lac d'Enghien.
Prix 1.300 F + charges 300 F. Tél. 415-02-92.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appts ss/24 h. Nous garantissons vos loyers. Services gratuits. 272-02-62.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 p., pour banques et ambassades - Tél. 705-54-78.

Importante sté rech. URGENT 4 et 5 P. std. 4.000 à 6.000 F. Loyer gar. 548-27-13, p. 410.

locaux commerciaux

3e, MARAIS, magnifique local à vendre dans bel immeuble à usage de bureaux, exposition, entrepôt, confection, 675 m². TREVAL : 277-82-23.

RUEIL-MALMAISON
Sté cède bail dans imm. récent pour cause déménagement, 420 m² de burx sur 2 niveaux, 2e et 3e étages, entièr. clois. + 8 parkings. Prix location annuel : 450 F/m². Extension possible sur immeuble attenant en fin de construction, locaux libres de suite.
TÉL. : 024-20-21.

COURS ALBERT-Ier
Idéal pour investisseur, 90 m² loués à Sté de Ier plan, 1.100.000. Rapports annuels de *90.000 F. Tél. : 359-13-77.*

bureaux

PARIS - PORTE BAGNOLET part. loue burx 220 m² avec tél. standard 5 lignes + 4 park. imm. très bon stand., r.-de-ch. 50 rue de la Justice, Paris-20e. Tél. : 340-20-92.

DOMICILIATION 8e
R.C.-R.M. 150 à 300/mois
TELEX-SECRETARIAT
AGECO 294-95-28.

1 à 10 bureaux tous quartiers depuis 500 F par mois
AGENCE MAILLOT **293-45-55**
Spécialiste burx depuis 1961.

8e BD ST-MICHEL, à saisir pour ttes profes. Bureaux luxueux de 30 à 200 m² et plus. 742-32-52.

PARIS FLASH BUREAU
Siège social
Constit. de Stés **605-43-21**

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., télex
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES.
Acte S.A. 261-80-88 +

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TÉLEX secrétariat téléphonique - Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services **355-17-50**

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
G.E.I.C.A. - 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8e 293-80-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

fonds de commerce

AJACCIO
Vieille ville
Vend Pizzeria, ouverte toute l'année, matériel très bon état, très bonne affaire. 270.000 F. Ecr. s/no 6.067 *le Monde Pub.,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NOUMÉA (Nouv.-Calédonie) urg. cause maladie GÉOMÈTRE céder. cabinet imp. act. gr. client. cont. Tél. av. 9 h. 976-03-73.

immeubles

URGENT par Mandaté institutionnel recherche immeubles libres ou occupés, Paris ou proche banlieue. - Tél. : 280-67-97.

RÉPUBLIQUE. Murs de boutique. Bel imm. ravalé s/bd MAGENTA. Loyer 48.000 F. Prix 480.000 F.
Sur rue CHATEAU-D'EAU.
Loyer révisable. Prix 300.000 F. Tél. propriétaire : 720-89-18.

hôtels particuliers

ROUEN, 24, RUE THIERS
Hôtel particulier, 226 m² au sol + 2 niveaux. Prix intéressant. Ecr. s/no 26.015 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

pavillons

CACHAN, près gare, pavillon meulière, 5 P. à rénover. 466.000. Peschard 666-00-27.

A vendre dans LOIRET, 100 km Paris, pavillon en construction. Gros œuvre terminé, sans toit, en L, 150 m² au sol. Sous-sol, *rez-de-ch.,* combles, donc trois fois 150 m². - Terrain 2.000 m².
Prix : 350.000 F.
St-Loup-les-Vignes. 888-16-97.

CAEN. Sortie mer, part. vend maison récente, pierre, exc. état sur sous-sol total, 150 m² habitables, comble aménageable, 1000 m² jardin. Prix 750.000 F. Téléphone (31) 74-41-12.

villas

MELUN proche forêt
Résidence, piscine, tennis, VILLA parfait état, séjour 35 m², 5 chambres. *Prix : 485.000 F.*
MELUN NORD
Maison de ville, séjour, 5 chambres, jardin 600 m².
Prix : 695.000 F.
AGENCE COGNET
Téléphone : 437-17-45.

VOISIN LE BRETONNEUX
VILLA 180 m² habitables sur 910 m² de terrain.
Prix 860.000 F.
TÉL. : 050-03-36.

LE VÉSINET
Dans une somptueuse demeure située au milieu d'un magnifique parc boisé au Vésinet centre, appartement de très grande classe avec maison de gardien indépendante. Ag. RHODES, Vésinet. Tél. : 071-33-84.

10 KM VERSAILLES
villa récente 200 m² habitables. Sél. 54 m². Cheminée. 5 chbres, 3 bains. Jardin 800 m² 875.000 F. Tél. 954-68-00.

maisons de campagne

Entre mer et montagne dans petit village près de Béziers, maison de campagne, 6 pièces, garage, terrasse et jardin d'agrément.
Prix 380.000 F.
Téléphone (67) 28-82-47.

propriétés

MARLY-LE-ROI
ancienne FERME restaurée, entrée, salle à manger, salon, cuisine équipée, salle de bains, 3 chambres. Possible aménager 50 m² de grenier et hangar agricole 100 m². terrain 1.000 m².
Prix 1.400.000 F.
AGENCE DE LA FORET
78620 ÉTANG-LA-VILLE
Tél. : 916-30-05. 958-04-47.

Multipropriétés DEAUVILLE. Votre appt 2 p. meublées luxe (TV), 4-5 pers. SUD-OUEST. Vue mer. Planche voile à disposition par période 4 mois à vie à partir 89.000 F. Crédit possible. Renseign. : DOC. 567-28-29.

PROPRIÉTAIRE vend près
FONTAINEBLEAU
BOIS-LE-ROI, 50 km Paris. Vue sur Seine et parc s/3.000 m² entièrem. clos, arbres, permis const. une maison 240 m² utile. Rez-de-ch. + 1 ét., cave, gar. tout conf. Prix : 1.350.000 F.
IMMOBIL. DAUPHINE,
220, bd Raspail, 75014 PARIS.
Téléphone : 069-61-78.

EXCEPTIONNEL
aux confins du Berry et du Bourbonnais, à la sortie du hameau, magnifique DEMEURE de caractère rénovée comprenant cuisine, salle à manger, salon, chbre, salle eau, autres pièces à terminer + magnifique grenier amén., avec lucarnes. Garage, cave voûtée, courtillage et jardin, surface totale *1.200 m², eau, électr., tél.*
PRIX : 180.000 F
Crédit personn. jusqu'à 80 %.
Progeco II 107, r. Nationale 36400 La Chatre Téléph. : (16-54) 48-10-66.

DROME SUD. Gde villa sur 2 ha. Dépendances. Prix : 900.000 F. Cab. DROARD. (75) 49-00-57.

AIX-EN-PROVENCE
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Part. vend très belle ferme XVIIIe siècle, restaurée, 320 m² (2 appart.). Vastes dépend. Parc, source, ruisseau. Piscine + 5 ha. Prix : 3.500.000 F. Ecr. s/no 8.071 *le Monde Pub.,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

manoirs

MORBIHAN, dans cadre magnifique, MANOIR du XVIIe, séjour de 130 m², 7 p., dépend. Parc boisé de 12.000 m². 1.300.000 Tél. (97) 37-31-49.

PARTICUL. VEND PÉRIGORD
MANOIR DU 17e SIÈCLE
entièr. restauré. 10 P. principales tout conft, pavillon de gardien, dépendances, piscine, parc 3 ha. Px justifié. tél. (53) 90-68-37.

domaines

Près Lyon, DOMAINE AGRICOLE, 150 ha seul tenant. 2 fermes + résidence. Libre. Autoroute à 6 km. Excellent placement. Ecrire chiffre R. 18-118344 à Publicitas, CH 1211 Genève 3.

fermettes

VALLÉE DE CHEVREUSE
sur 2.100 m², terrain clos, fermette XVIIIe, restaurée. 150 m² habit. + grange 100 m² à saisir. 940.000 F. Sofia. 460-31-22.

viagers

17e, BD PEREIRE, GRAND 3 P. 100 m² + chbre de service. Imm. tt conf., 3e ét., asc. 280.000 F + 2.600 F. Occupé femme 70 a.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Sté spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.
Prix indexation et garantie.
Etude gratuite discrète.

CANNES près Croisette, 3 pces, 93 m², terrasse. Vue mer. Libre 1983. Loué 3.400, 80 ans, 500.000, rente 6.900. Etude LODEL, 50, av. J.-Médecin, Nice. 37-25-24. Choix Imp. Côte d'Azur, catal. gratuit sur dem.

FONCIAL VIAGERS
19, boul. Malesherbes (8e).
Tél. : 266-32-35. Spécialiste.
42 ans d'expérience.
Etude gratuite. Rente indexée.

17e LIBRE dans 1 an GRAND 5 PCES tt cft + 2 chbres serv. + garage. Cpt + 8.250 F/mens. Hme 79 a.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.

l'agenda du Monde

Ameublement

CANAPÉS : LE BON TUYAU
CAP, importateur de canapés haut de gamme, propose ses prix directs aux particuliers
Le MANHATTAN 3 PLACES en veau pleine fleur, coussins et dos en plume : 8.900 F
Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plume...
Allez voir son show room

Antiquités

ÉTOILE ANTIQUITÉS ACHÈTE TOUS :
MEUBL., TABL., LUSTRERIE, HORLOGERIE, TAPISSERIE et BEL OBJET DE DÉCORATION.
19, AV. MAC-MAHON
MÉTRO ÉTOILE
380-80-07

Artisans

Transformation d'appartements coordination tous corps d'État. Téléphone 201-90-26.

ARTISAN PEINTRE, TRAVAIL SOIGNÉ, RAPIDE, GARANTIE. Prix modéré. Tél. : 578-09-17.

Bateaux

Echange KETCH Evasion 32 1979, super équipé. Valeur neuf *25.000 F + équipement contre* beau studio Paris (16e) ou environs. Inventaire sur demande. Tél. (99) 60-70-94.

Bijoux

BIJOUX SUR MESURE
Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT.
OCCASIONS : dépôt-vente.
Diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises, photos.
L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. 320-88-03

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET,
19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT *BIJOUX OR - ARGENT*
Me Cité ou Hôtel de Ville.

PAUL TERRIER
achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or.
35, rue du Colisée, 75008 Paris.
Me Saint-Philippe-du-Roule
lundi au vendredi. 225-47-77.

SOCIETE COMMODORE
achete COMPTANT
AU PLUS CHER
OR - ARGENT
266.90.75 P. 54

Carrelages

SACRIFIÉS BOCAREL
113, avenue Parmentier (11e)
357-09-46 + +

Graphologie

ANALYSES ET ENTRETIENS GRAPHOLOGIQUES
SUR RENDEZ-VOUS
380-37-24 ou 766-96-78
ou PERMANENCE LE JEUDI de 14 h à 18 h.
C.P.E. 17, rue des Acacias, 75017 PARIS.
ANNEXE : 235, boulevard Pereire, 75017 PARIS.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Enseignement

Apprendre l'américain à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS (14e)
TÉL. 633-67-28
Cours de conversation *dans la journée et le soir*
Lycéens à partir de 15 ans.
Inscription immédiate.
Début 30 mars.
Cours privés, préparation au TOEFL - Cours pour enfants.

Foie gras

AU BON PORC
50, 52, rue du Fg St Denis, 75010 Paris
Tél. 770.06.55
FOIE GRAS D'OIE FRAIS ENTIER AU NATUREL
AU DETAIL
LE KILO .... 370 F
Tarif d'expédition de terrines sur demande

Instruments de musique

URGENT - Vends très beau petit piano droit français « Bord » 1925. Excellent état. Tél. 836-37-85.

Linge

Vous rêvez au linge d'autrefois
UN FABRICANT vous l'offre
Une visite au
TISSAGE DE L'ETOILE
10, rue de Cléry, 75002 Paris
et vous serez ravies.
Choix des parures, des broderies.
Tél. 233-94-11.

Matériel de bureau

A PERSONNEL INTERIMAIRE...
MATERIEL INTERIMAIRE !
RUBY LOUE
TOUTES DUREES
TOUT MOBILIER DE BUREAU.
RENSEIGNEMENTS : 651-39-27.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures - Ivoires
Objets cadeau - Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris.
Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Cours

J.F., prof. anglais, formation perman., donne cours groupés et indiv. entrepr. Tél. : 329-93-51.

Matériels spéciaux

MICRO-SECRET
Pas plus qu'une boîte d'allumettes, il transmet SANS FIL toute conversation, bruit, etc. en provenance du lieu où il est dissimulé : portée 50 à 100 m à TRAVERS MURS, CLOISONS... Fonctionnement minipiles. Aucune installation. Récept. sur *N'IMPORTE QUEL POSTE DE* RADIO comport. la F.M. (transistor, tuner, auto-radio) 2 modèles : S.I.S.-50 portée 50 m, 450 F, S.I.S.-100 portée 100 m, 790 F, port compris, livré avec piles et notice en français.
Garantie totale 1 AN.
Env. anonyme et disc. par colis post. recomm.. Règlem. ou demande *document (5 timbres)* R. DISPATCHING L.M.B.P. 60. 13203 Marseille Cedex 01

Mode

SS PAYER LA GRIFFE
COSTUMES GDES MARQUES
Vente à marges réduites. 5, av. de Villiers (17e). Me Villiers.

Transports

LE « RODRIGUEZ » de la course transports en voiture colis, personnes, Paris, banlieue, province. *Tél. 569-81-01.*

Moquettes

MOQUETTES PURE LAINE **50 %** DE SA VALEUR
Tél. : 842-42-62 et 250-41-85.

MOQUETTE PURE LAINE
traditionnelle depuis 59 F le mètre lin. Stock 10.000 m. Pose assurée. Tél. : 757-19-19.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES. - Ecrire : Pagnanini, 35, Ch.-Elysées. T.: 359-76-98.

Philosophie

Initiation à la philosophie (adultes) par titulaire doctorat. Tél. : 700-13-86.

Sanitaire

Ne CHANGEZ PLUS votre VIEILLE BAIGNOIRE
1er procédé de rénovation de vos sanitaires
« sans aucun démontage »
RÉNOVBAIN - FRANCE
TÉL. : 486-51-24.

VU A LA TÉLÉ, w.c. avec Sanibroyeur SFA complet
PROMOTION 1 995 F PARIS
SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire PARIS-6e - OUVERT LE SAMEDI - Tél. 222-44-44

Vidéo

TOUS REPORTAGES VIDEO
Inaugurations, discours, mariages, etc. A.R.V.I.
24 heures sur 24 - 983-14-14.

Vacances - Tourisme - Loisirs

GUADELOUPE Stud. plage, juillet, août, 2.500 F mens. (49) 46-02-92.

CORSE, LOCATIONS
de juin à sept. : studios, appart. à partir de 870 F semaine.
Hubaud, 92, rue Pelleport, 75020 Paris. Tél : 362-54-18.

A louer, chalets, appartements, studios à Pyrénées 2000. Superbolquère. Font-Romeu. Pâques, semaines, quinzaines, mois, *été 1981. MONTJOIE Immobilier.* Téléphone (68) 30-01-60.

Loue villa, 3 pces, garage Corse Propriano, juin, août, sept 81. Ecr. Zafrila Courthezon 84350.

NICE Libre avril, mai, juin
A louer 4 pièces meublées
Tout confort
Près Promenade
Tél. Paris : 289-17-77
avant 10 heures et heures repas

COURCHEVEL
Le New Solarium
Hôtel *** NN
Accès direct aux pistes
Restaurant panoramique
Excellente table
Piscine - Sauna - Gymnase
Du 22 mars au 3 avril
280 F/jour en pension complète
Encore quelques places disponibles Pâques
Réservation
Paris 526-27-20 de 10 à 14 h.
Courchevel 16 (79) 08-04-13

GOLF - CLUB COSTA BRAVA
Villas à la semaine ou hôtel 4 étoiles demi-pension.
Golf 18 trous - 8 Tennis - Piscines
Tél. : 651-55-10

SUD-FINISTERE
A louer gîtes ruraux, 3 épis, tout cft. pleine campagne, 25 km mer, juin, septembre 700 F/semaine. Tél. : (98) 59-13-36.

SKI EN SAVOIE
25 km de Chambéry
Aillon-le-Jeune : station familiale, forfait ski 160 F, 7 jours hébergement. Chalets, apparts, studios. Renseignements : Syndicat d'initiative. 73340 Aillon-le-Jeune. Tél. : (79) 63-87-72.

AVORIAZ. Loue du 5 au 12 avril de résidence hôtelière, 2 pièces, 5 personnes minimum, prix 880 F par personne et par semaine. Forfait sports et loisirs compris. Tél. : 16 (91) 66-13-63.

VACANCES au SKI
pour JEUNES et ADULTES. *Mars, Pâques,* tél. 906-70-02

Stages

40 stages d'artisanat à Pâques, juillet et septembre. « *La Cour Roland* » vous accueille dans ses ateliers au milieu des bois à côté de Versailles. Vannerie, peinture sur soie, patchwork américain, chiffon, coupe-couture, tissage, tapisserie, encadrement, poterie, sculpture, menuiserie, photo. Le centre est agréé formation permanente en entreprise. Le prix est de 600 F pour 35 h. Pour tout renseignement appelez le 946-69-98.

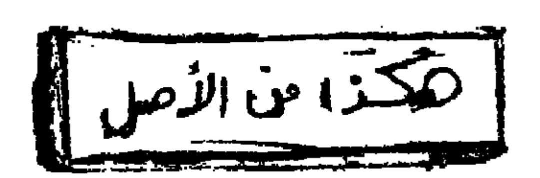
Randonnées pédestres

Randonnée pédestre insolite Larzac Luberon, Pâques, été, accessible à tous, petit groupe. A. NICOLLET, 34380 VIOLS.

Yachting

Port de Pornic, emplacement 10 m D29 ouest à vendre ou à louer. Tél. : 16.1.346-83-51.

هكذا من الأصل



LETTRES

Qui est fou ?

(Suite de la première page.)

Avec la gouge et les ciseaux, le sculpteur a extirpé son passé, sa « culpabilité ». Mais nous n'avons pas tous accès au salut par l'art. La plupart du temps, nous cadenassons notre part de folie ou l'évacuons dans nos rêves, domestiquons nos fantasmes. Par quel cheminement devient-on psychiatre, profession « sensée » s'il en est ? C'est la question refoulée que se pose tout à coup le narrateur quand, jeune interne, il ouvre son premier dossier, celui de « Coco », qui se trouve en fait porter le même patronyme que lui... De même, n'a-t-il pas désiré la mort de son père, ex-brillant sujet déchu par la sénilité, qui lui répète sans cesse que « *l'assassin est dans la chambre* » ? Message ultime, clignotant au fond des ténèbres...

Une situation insolite peut déclencher un « malaise ». Dans un train, *un homme s'endort, jambes écartées,* sur sa banquette. Son pantalon révèle bientôt une intense et persistante érection. Les autres voyageurs se figent ; l'un deux regarde obstinément le signal d'alarme... Cette manifestation, réservée d'ordinaire à l'intimité, « déstabilise » et provoque les fantasmes des autres occupants du compartiment. Supposons un moment le voyageur triomphant non protégé par l'innocence du sommeil...

La folie aux frontières indéterminées surgit par instants sous la forme d'une brève et cinglante interrogation ; on ne l'identifie pas souvent comme telle — et pour cause — quand elle se dissimule dans des comportements secrets. Cette jeune femme rejoint, depuis deux ans, son amant, médecin et marié, dans une chambre d'hôtel. Elle lui fait « tout », dit-elle... sauf ce qui signifie la consommation. Lui s'y refuse, arguant de sa fidélité au mariage et à la religion. « *C'était mieux que d'être toujours seule* » avoue-t-elle. Vous avez dit fous ? Bizarre...

L'incompréhension, la peur et le regard des autres enferment l'être sensible dans sa différence. Dédé a tout fait pour s'en sortir, comme on dit. Malgré sa famille du « quart-monde » et une enfance tragique, il est devenu professeur de philosophie par sa volonté et son optimisme inébranlables. Ses élèves obtiennent d'étonnants résultats au bac : il a « *le pouvoir d'éveiller chez les autres l'intelligence* ». Il confie, l'imprudent, des opinions peu orthodoxes à l'inspecteur. Résultat : « expertise » psychiatrique. Il a désormais un « dossier indéfendable ». Il est maintenant manutentionnaire et se considère justement puni d'avoir voulu s'évader de son milieu...

Un autre, grâce à la patience des praticiens, est sorti d'une enfance engloutie dans la frayeur, est devenu un ouvrier habile. On lui a donné une carte d'invalidité qui signale à jamais son séjour hors de la norme. La volonté administrative de protection (mais pour protéger qui ?) efface son désir de reconnaissance et sa victoire sur lui-même.

Folie particulière, individuelle, intime, circonscrite ? Allons donc ! Il y a aussi la folie collective, sociale, portée par les superstitions, qui contient l'interrogation des déviants dans l'institution asilaire. Voici une véritable histoire de fous : Bournier et sa femme sont tous les deux internés d'office et leurs enfants confiés à l'assistance parce qu'ils se vengent de leurs déboires sur des poupées de cire. Le voisinage les accuse de sorcellerie et de magie. Les autorités déplacent trois cars de police pour procéder à l'internement. Dans le cas de Bournier, il eût suffi vraisemblablement de trois semaines d'entretiens pour le débarrasser de ses obsessions. Abandonnée par son amant, cette femme promène son enfant dans un landau, ne cesse de marcher et de parler toute seule. Pour assurer sa protection, le maire ordonne au garde-champêtre de suivre la femme. Au bout de trois semaines, sous la pression de la population, la « folle » est internée. Le maire perd les élections suivantes. Qui est fou ?

Le jeune Abel est intelligent. Il brille en classe. Malheureusement, il est atteint de nanisme. Au collège, le nain dérange. Ne vaudrait-il pas mieux le diriger vers une institution « spécialisée », adaptée à son cas ? Abel provoquera lui-même son internement : là-bas, les autres sont tous différents. Mme Tirault et son mari ont travaillé toute leur vie pour construire une maison. Alors qu'elle est modeste retraitée et veuve, il faut pratiquer une greffe de la cornée à l'un des yeux. Pour payer l'opération, elle doit vendre sa maison. Elle refuse ; sa maison, c'est le sens de deux vies. Eh bien, elle s'est arrangée. Pour mettre à l'abri l'œil malade, Mme Tirault s'est fait coudre les paupières.

Où sont les fous ?...

BERNARD ALLIOT.

★ *Le Petit Donneur d'offrandes... et autres histoires de fous,* de Daniel Karlin et Tony Lainé, Éditions sociales, 285 p., environ 70 F.

HERMÈS
24 Faubourg Saint-Honoré
SOLDES
MERCREDI 18 MARS
JEUDI 19 MARS
VENDREDI 20 MARS
9 h 30 à 12 h / 14 h à 18 h
Carrés · Cravates · Gants
Couture · Mode masculine
Horlogerie · Bijouterie
Maroquinerie · Chaussures

MADAME DESACHY
Mariages réussis depuis 40 ans
4, place de l'Opéra, 75002 PARIS
Tél. : 742.09.39

CHAUVES ! DES CHEVEUX COLLES
Nous pouvons enfin vous faire bénéficier de la dernière technique pour remplacer définitivement les cheveux perdus ! Entretien toutes marques. DANIEL VERFAILLIE
Renseignements confidentiels à :
Institut MEN'X (M° Miromesnil)
30, rue Cambacérès 75008 Paris - 266.67.06
M.-J. Institut Au Masculin
116, rue de Rome 13006 Marseille - (91) 37.45.73
Consultations de 14 h 30 à 19 h sur rendez-vous.



CARNET

Naissances

— M. et Mme Rémi DONNEAUD ont la joie d'annoncer la naissance de

Nathalie,

au foyer de :
Bernard, Claudie et Alice DONNEAUD
le 16 février 1981

et de

Lucie,

au foyer de :
Thérèse et Roger MATTERA,
le 2 mars 1981.

11, rue de l'Armorique,
75015 Paris.

— Danielle HASSOUN,
Gabriel et Benjamin GUENOUN,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Elias, Joseph,

le 2 mars 1981.

Fiançailles

— M. Philippe QUENNOUELLE et Mme, née Nicole Hébrard,
Le marquis de BARTILLAT et la marquise, née Thérèse Roche de la Rigodière,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Nathalie et Gérard.

Décès

— Toute la famille de

M. SHAPURJI BLOWNAGARY

a la tristesse de faire part de son décès, survenu le 15 mars 1981, dans sa quatre-vingt-sixième année.

— Mme André Corone,
sa grand-mère,
Les docteurs Pierre et Anne Corone,
ses parents,
Isabelle, Stéphane, Sonia et François Corone,
ses frères et sœurs,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Ariel CORONE,

survenu le 12 mars 1981, à l'âge de trente et un ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

2, boulevard Emile-Augier,
75016 Paris.

— Mlle Georgette Embarek,
Sa famille,
font part du décès de

Mme veuve EMBAREK.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 14 mars 1981.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge,

M. Jacques HARMEGNIES,
veuf de Mme Hélène Sagebien,

ingénieur H.E.C. Paris,
président honoraire
de la
S.A. câbleries et corderies du Hainaut,
à Dour,
président
du conseil d'administration
de la S.A. télécâble, à Dour,
président
de la
Société française de bienfaisance
de Mons,
président
du Centre sociomédical de Dour,
médaille militaire française,
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'ordre national
de la Légion,
chevalier de l'ordre de Léopold,
officier de l'ordre de la Couronne,

De la part de :
M. et Mme A. Lavenne,
M. et Mme G. Cartier,
M. et Mme A. Laurent,
Le capitaine et Mme J.N. Peters-Dickie,
ses enfants,

Jacques et Agnès Lavenne,
Adrien et Catherine Franeau,
Albert et Carine Lavenne,
Sabine Lavenne,
Louis Lepersonne,
Marc Lepersonne,
Gilles Lepersonne,
Yves et Daphné Collart,
Sophie Lepersonne,
Jean-François et Sylvia Laurent,
Jean-Louis et Agnès Franeau,
Arnould et Sylvie Van de Walle,
Béatrice Laurent,
John Peters-Dickie,
Helen Peters-Dickie,
Edward Peters-Dickie,
ses petits-enfants,

Arnaud et Barbara Lavenne,
Julien, Nicolas et Gaspard Franeau,
Céline Lavenne,
Sylvain, Virginie et Marie Franeau,
ses arrière-petits-enfants,

La générale Cartier,
sa belle-sœur,

M. et Mme J.F. Cartier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme J. Filloux, leurs enfants et petit-fils,
ses neveux,

Les familles Harmegnies, Cavenaille, Caudron, Trocmé, Drancourt, Funck, Martin, Sagebien, Carmichael, Tellier, Gabrielli, Gyselincx,
Toutes les personnes qui lui furent si dévouées.

Les funérailles auront lieu le jeudi 19 mars 1981, en l'église protestante de Dour, à 11 heures.

60, rue du Roi-Albert,
72700 Dour.
46150 Sals par Catus (Lot).
16, avenue des Courses,
1 050 Bruxelles - B.P. 4.
55, avenue Alphonse-XIII,
1 180 Bruxelles.

« J'ai combattu le bon combat
« J'ai achevé la course
« J'ai gardé la foi. »
(2. Timothée, Ch. IV, V. 7.)

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

— M. Jacques Masson,
M. et Mme François Pochon et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Masson et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques MASSON,
née Marie-Louise Ruet,

leur épouse, mère et grand-mère, survenu le 15 mars 1981, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques auront lieu le samedi 21 mars 1981, à 10 h. 45, en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, 36, rue Klock, 92110 Clichy.

— Montrichard, Paris, Besançon.
Mme Albert Saint Maxen,
Frère Louis Saint Maxen,
M. et Mme Didier Saint Maxen,
M. et Mme Elie Paul Rémy et leurs enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Albert SAINT MAXEN,
ancien professeur
à l'E.N.S.I.A.A.,
ancien chef de travaux pratiques
au C.N.A.M.,

survenu le 12 mars 1981, jour de son quatre-vingtième anniversaire.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière parisien de Pantin.
« Résidence Chaumont-Touraine-1 »
41400 Montrichard.
Les Franciscains,
B.P. 11 - 4, rue L.-X.-de-Ricard,
94120 Fontenay-sous-Bois.
« Les Géraniums »,
18, rue G.-Brochet,
25000 Besançon.
1, avenue de Bussy-Vecqueville,
52300 Joinville.

— Mme Malka Weksler,
Le docteur et Mme Maurice Weksler,
Michel et Nathalie Weksler,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marjem WEKSLER,
née Fiszow,

veuve de Szmuel WEKSLER,
mort en déportation à Auschwitz,
leur mère, belle-mère et grand-mère, survenu le 12 mars 1981, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 17 mars, à 14 h. 30, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
35, rue Broca,
75005 Paris.
15, rue Daru,
75008 Paris.

Remerciements

— Thonon, Paris, Rome.
Maurice et Anne-Marie Brelaz remercient très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, messages ou envois de fleurs se sont associées à leur peine lors du décès de leurs chers parents

M. François BRELAZ,
Mme Valentine BRELAZ.

Communications diverses

— Le Père Gounon recherche moniteurs bénévoles (au moins dix-huit ans) pour encadrer dans le Gard, du 1er au 24 août, un camp d'adolescents « difficiles ».
Ecrire : Camp A.J.D., 3, montée du Petit-Versailles, 69300 Caluire.

— Le professeur Saül Friedlander ne pourra pas donner la conférence qu'il devait tenir le mercredi 25 mars au Cercle Bernard-Lazare et Michmar.

— Le banquet annuel de l'Association des anciens élèves du lycée Buffon aura lieu le mercredi 1er avril 1981, à 20 heures, au lycée Buffon, sous la présidence d'honneur de M. le professeur Alfred Grosser.
Inscriptions : Jean-Pol Hindré, 7, rue Falguière, 75015 Paris. Tél. : 734-96-97.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-XII, jeudi 19 mars, à 17 h. 30, salle des thèses (bât. P.), M. Serge Duckett : « La neurotoxicité du tellure ».

— Université de Paris-I, lundi 23 mars, à 15 heures, salle 314 (centre Sorbonne), Mlle Nene Sissoko : « L'évolution du droit civil au Mali (sources et droit de la famille) ».

spécial aventuristes
L'AMÉRIQUE LATINE
TRANSPORTS ET VOYAGES
8, rue Auber 75008 PARIS
Tél. : 266.90.90



ÉDITIONS LÉGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES

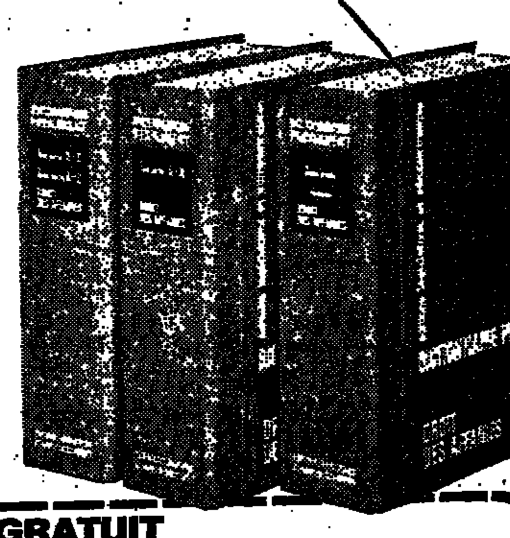
tout le droit du commerce et de l'industrie tout le droit des sociétés *dans le* DICTIONNAIRE PERMANENT DROIT DES AFFAIRES

Une documentation de base
En trois volumes et plus de 4.000 pages (sur feuillets mobiles, format 21 x 27) le Dictionnaire Permanent Droit des Affaires présente :
I/ Tout le droit du commerce et de l'industrie : distribution, concurrence, consommation, entreprises en difficulté, financement des entreprises, baux commerciaux, brevets et marques, droit bancaire, droit des transports, commerce extérieur, etc.
II/ Tout le droit des Sociétés : les grands types de Sociétés (S.A., S.A.R.L., S.N.C., Société Civile, Société coopérative...) leur vie juridique, leur contrôle, la responsabilité des mandataires sociaux, les actions et parts, les G.I.E., les sociétés de fait, en participation, entre époux, les SICAV, etc., l'information des actionnaires et du public, la situation des minoritaires, etc.

Un formulaire
Plus de 1.100 formules, couvrant tous les aspects du droit des affaires, aident l'abonné dans la rédaction des actes et contrats qui interviennent le plus souvent dans la vie des entreprises.
L'ensemble des 3 volumes (710 F franco-TTC) peut être envoyé pour une période de deux mois à titre d'essai gratuit.

Un service de mise à jour
Deux fois par mois, l'abonné reçoit un bulletin qui l'informe des modifications intervenues – Plusieurs fois par an les feuillets périmés du Dictionnaire sont remplacés.

FORMULES



Veuillez me faire parvenir sans engagement de ma part à titre d'essai gratuit et pour une période de deux mois, le Dictionnaire Permanent Droit des Affaires.
Je bénéficierai pendant cette période d'essai du service de mise à jour permanente.

BON D'ESSAI GRATUIT
Bon à découper et à retourner aux Éditions Législatives et Administratives, 19, rue Péclet, 75739 Paris cedex 15 - Tél. : 828.40.15
MO-03
Nom ________ Profession ________
N° ________ Rue ________
Code postal ________ Ville ________
Téléphone ________ Date ________ Signature

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Boutiques d'étoffes

Coudre pour décorer sa maison peut être à la fois un plaisir et une source d'économie. Celles qui s'adonnent à cet utile passe-temps recherchent des tissus pas trop cher et, souvent, aussi des conseils.

Depuis dix-huit mois, cinq magasins à l'enseigne « Etoffe et maison » se sont ouverts successivement à Lille, Parly-II, Paris et la Défense. Installée l'été dernier, la boutique de la rue de Rennes attire une clientèle de jeunes couples ; leurs achats concernent surtout l'aménagement de la chambre d'enfant et de la résidence secondaire. Dans un décor de terre cuite au sol et de lattes de pin aux murs, les tissus sont présentés en rouleaux posés verticalement, à portée de main.

La collection, partiellement renouvelée à chaque saison, comprend des tissus de coton exclusifs, unis ou imprimés de tout petits motifs, dans une gamme de huit coloris. Parmi les nouveautés de ce printemps : des semis de mini-feuilles ou de fleurettes multicolores, des petits éventails blancs sur fond coloré, un fin cannage en camaïeu (à partir de 30 F le mètre en 130 cm). Des papiers peints sont assortis à la plupart des imprimés ou sont compatibles avec eux ; ils coûtent 42 F le rouleau.

Les conseils sont largement prodigués à « Etoffe et maison », tant pour la prise des mesures que pour la confection des rideaux ou la pose de tissu mural. Les plus inexpertes trouvent des ouvrages prêts à coudre : un tissu matelassé imprimé, coupé aux dimensions d'un couvre-lit (220 F pour lit d'une place) ou des nappes rondes et des serviettes, à découper selon un pointillé et à ourler (56 F la nappe de 1,60 m de diamètre). Vendus tout faits, dans des tissus imprimés, il y a aussi des coussins (de 17 à 35 F), des sets de table, des gants de four, des trousses diverses et un sac à linge.

En lisière des Halles, à deux pas de la rue Montorgueil, Monique Lyonnet et Monique Duveau viennent d'installer « le Comptoir des étoffes ». « *Plus qu'une simple boutique de tissus,* disent-elles, *c'est un endroit où l'on peut tout réaliser soi-même, pour s'habiller et pour la maison.* » Les tissus qu'elles ont choisis sont classiques mais de coloris gais : du pilou uni à 25 F le mètre (pour pyjamas douillets) du zéphyr, des piqués de toutes sortes (nid d'abeille, côtelé, jacquard), du voile imprimé, du tissu éponge.

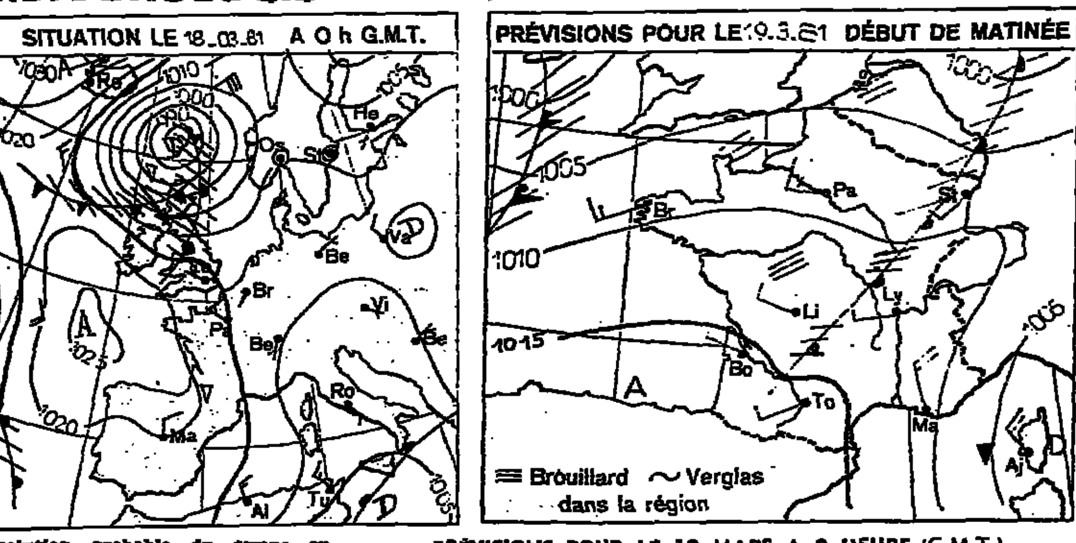
Pour assortir plusieurs tissus, des échantillons épinglés sur un tissu mural sont à la disposition des clients, qui les manipulent à loisir. Un autre panneau donne des idées d'association entre tissus et galons, biais unis ou imprimés et autres bordures fantaisie. Ces accessoires de finition raffinée sont vendus au mètre (de 1 à 4 F) et groupés dans le coin mercerie.

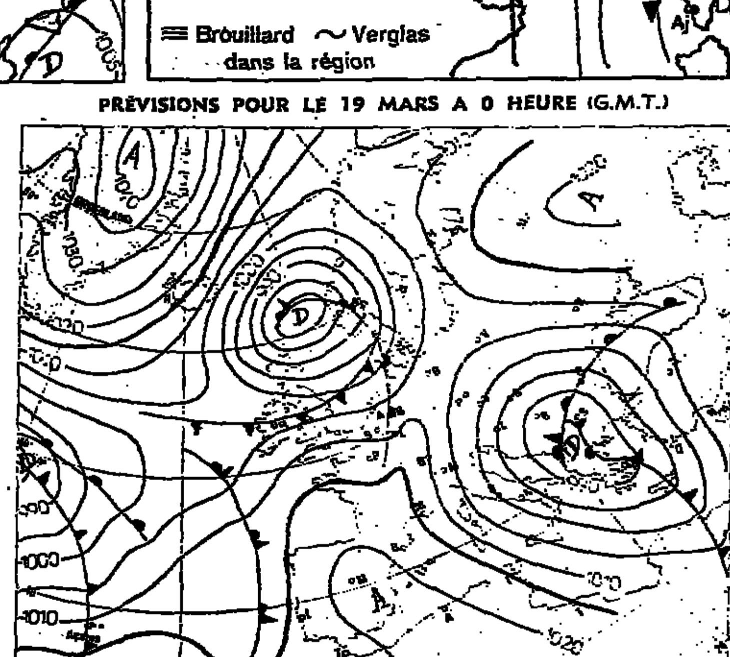
Des coussins, de diverses tailles, s'achètent en blanc, prêts à être revêtus d'un tissu de son choix. On peut les confectionner sur place (comme tout autre ouvrage) dans la grande salle de couture aménagée au sous-sol de la boutique. Monique Lyonnet, qui souhaite « dédramatiser » la couture, y a installé des machines à coudre que les clientes peuvent utiliser ; elle les aide volontiers de ses conseils. Celles qui veulent vraiment apprendre à coudre peuvent assister aux cours de coupe, donnés par un professeur le samedi après-midi (60 F la séance de deux heures). Le mardi, on peut aussi s'initier aux techniques du patchwork.

JANY AUJAME.

★ « Etoffe et Maison », 74, rue de Rennes, et Forum des Halles à Paris ; Parly II ; centre commercial les Quatre Temps à la Défense ; Lille, 9, rue Nationale.
« Le Comptoir des étoffes », 4, rue Bachaumont. 75002 Paris.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 18 mars à 0 heure et le jeudi 19 mars à 24 heures :

Précédé d'un affaiblissement rapide des hautes pressions du proche-Atlantique, le courant perturbé océanique s'établira à travers la France.

Jeudi 19 mars, quelques gelées matinales seront encore observées sur les régions s'étendant du Bas-Languedoc au Jura et aux Alpes, mais, sur le reste du pays, les températures minimales seront souvent en hausse assez sensible. Le flux de secteur ouest qui tendra à se généraliser donnera dans la plupart des régions un temps nuageux, passagèrement couvert avec des pluies ou des averses éparses et généralement faibles en début de journée. Des périodes ensoleillées demeureront prédominantes sur le Midi méditerranéen où un mistral modéré persistera en s'atténuant. En revanche, une aggravation pluvieuse se développera sur le nord-ouest de la France, puis sur la Vendée, la Flandre et la moitié ouest du Bassin parisien, tandis que les vents se renforceront et deviendront forts sur les côtes de la Manche.

Le mercredi 18 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,9 millibars, soit 761,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 mars ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 11 et 5 ; Bordeaux, 10 et 0 ; Bourges, 6 et 0 ; Brest, 8 et 2 ; Caen, 7 et 1 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 7 et 0 ; Dijon, 8 et 1 ; Grenoble, 4 et 0 ; Lille, 7 et 1 ; Lyon, 7 et 1 ; Marseille, 13 et 4 ; Nancy, 6 et 0 ; Nantes, 9 et 0 ; Nice, 16 et 8 ; Paris-Le Bourget, 6 et 1 ; Pau, 9 et 3 ; Perpignan, 12 et 3

Températures relevés à l'étranger : Alger, 18 et 8 degrés ; Amsterdam, 5 et —1 ; Berlin, 5 et 1 ; Bonn, 7 et 0 ; Bruxellees, 6 et 0 ; Le Caire, 27 et 19 ; îles Canaries, 21 et 13 ; Copenhague, 4 et —1 ; Genève, 6 e —1 ; Jérusalem, 25 et 10 ; Lisbonne, 18 et 6 ; Londres, 7 et 0 ; Madrid, 13 et 1 ; Moscou, —4 et —13 ; New-York, 3 et —6

PARIS EN VISITES

VENDREDI 20 MARS

« Les Ateliers des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Pennec.

« Les Thermes de Cluny », 15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Allaz.

« Exposition Jean Carlu », 15 h., 18, rue de Paradis, Mme Meyniel.

« L'art gothique », 15 h., 24, rue de Poissy, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Pissarro », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« L'Assemblée nationale », 15 h., 4, place du Palais-Bourbon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« M. de Balzac en sa maison », 15 h., 47, rue Raynouard, Mme Ferrand.

« Eglise Saint-Sulpice », 15 h. 30, entrée, Mme Fleuriot.

« Jardins de Montmartre », 14 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Ambassade de Roumanie », 15 h., 2, rue de l'Exposition (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

14 h., 195, rue Saint-Jacques, M. G. Amy : « Les houlomotrices » ; M. C. Beauverger : « Aperçu sur les autres sources d'énergie marine » (Institut océanographique).

18 h. 30, mairie du sixième arrondissement, Mme Chevaley : « Rachel la tragédienne » (Association des amis de Napoléon III).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « M. W. Q. Judge, un grand pionnier de la théosophie » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 18 mars 1981 :

DES DECRETS

● Relatif aux aides de l'installation des jeunes agriculteurs.

● Prononçant la nullité de dispositions illégales d'une délibération du conseil régional de Picardi.

DES ARRETES

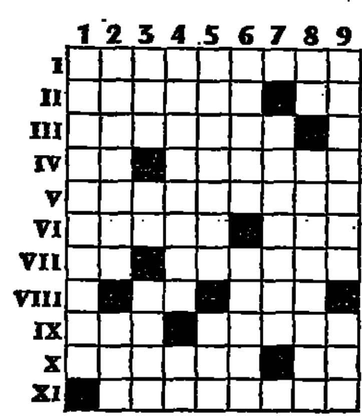
● Relatif à la capacité professionnelle agricole ;

● Modifiant un précédent arrêté relatif à la révision des pensions de certains militaires retraités ;

● Relatif aux échanges avec certains pays et territoires d'outre-mer.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2889



HORIZONTALEMENT

I. Ceux qui en pincent pour elle, en sont évidemment épris. — II. Zone dangereuse pour un doigt trop curieux ; Personnel. — III. Où l'on voit des mortels gagner le paradis. — IV. Note ; Paradis des mustangs. — V. Des fayots y sont souvent de service à la caserne. — VI. Promet une bonne tisane à celui qui lui donne la « trempe » ; Républicaine, elle fut une époque épique. — VII. Personne ; Assomment les militaires tout en les mettant en valeur. — VIII. Parfois un cœur battant ; On n'en trouve mie dans une croûte. — IX. Porte son vêtement non sans noblesse ; Homme affligé d'une atrophie cervicale ou animal promis à une hypertrophie du foie. — X. L'air préféré de Jésus ; Un prince n'avait d'yeux que pour elle. — XI. Beaux, ils prennent les femmes au mot.

VERTICALEMENT

1. Instruments de musique ne manquant pas de rythme mais d'harmonie. — 2. Fleuve dont la traversée ne s'effectuait qu'en aller simple ; Pied tordu responsable de bien des marches en zigzags. — 3. Monta le plus beau bateau qu'on nous ait monté ; Ce qui peut ressortir en fin de compte ; Signe précurseur ou forme de futur. — 4. S'ils veulent gagner, il n'est pas question pour eux de capituler à Sedan ; Manger à sa fin. — 5. Quatre-vingts, en 1780 ; Vieil agent de liaison. — 6. Ministre de Philippe II ; Dont la suffisance n'a d'égale que l'insuffisance. — 7. Travaillent dans l'ombre en vue d'éclairer leur lanterne. — 8. Négation ; Oblige systématiquement à respecter le stop. — 9. Dans ses Champs, on ne récolte que des amendes ; Possessif.

Solution du problème n° 2888

Horizontalement

I. Parapluie. — II. Avenues. — III. Pavés ; Est. — IV. Ire ; Trio. — V. Lérida. — VI. Ino ; Aar. — VII. Obédience. — VIII. Nu ; Egrène. — IX. Extase. — X. Ut ; Sa. — XI. Evasion.

Verticalement

1. Papillons. — 2. Avare ; Bu ; EV. — 3. Rêverie ; Eta. — 4. Ane ; Index. — 5. Pus ; Doigt. — 6. Le ; Ta ; Erato. — 7. User ; Anes. — 8. Si ; Acnés. — 9. Entourée ; An.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

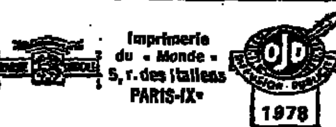
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1978

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

Voici pourquoi vous devriez consulter la banque qui a implanté 3100 établissements en Hollande.

La Rabobank Nederland est à la tête d'une organisation de banques coopératives qui compte 3100 établissements répartis sur les 41.000 km² de la Hollande. C'est donc l'assurance d'un service adapté à travers tout le pays.

C'est la banque qui octroie le plus grand volume de crédits au secteur agricole hollandais; elle joue un rôle-clé dans le financement de l'industrie agro-alimentaire tant en Hollande qu'à l'étranger.

Les importateurs et les exportateurs bénéficient de son expérience et de sa connaissance constamment mises à jour, du financement du commerce international.

La Rabobank Nederland est également très active sur le marché des Euro-monnaies et des Euro-obligations, des devises étrangères, des Euro-crédits et des nouvelles émissions.

Elle fait partie de l'Unico Banking Group, qui réunit 6 grandes banques coopératives européennes, lesquelles disposent de 36.000 établissements. Le total de leurs bilans dépasse 400 milliards de dollars U.S.

Un bilan total qui dépasse 94 milliards de florins hollandais (environ 47 milliards de dollars U.S.) place la Rabobank parmi les 25 plus grandes banques du monde.

Voilà de solides raisons pour consulter la banque qui a implanté 3100 établissements en Hollande.



Le Pays de Rembrandt est le Pays de la Rabobank.
Le pays qui a inspiré à Rembrandt ses chefs-d'oeuvre a aussi inspiré à la Rabobank la création de services d'importance mondiale.

Pour plus de renseignements: Rabobank Nederland, Département des Affaires Internationales, Catharijnesingel 30, 3511 GB Utrecht, Pays-Bas. Telex 40200.
Représentant à Frankfurt, Friedrich-Ebert-Anlage 2-14, D-6000 Frankfurt am Main 1, R.F.A. Telex 413873.

Rabobank
Le Pays de Rembrandt est le Pays de la Rabobank.

* Membre du UNICO BANKING GROUP.

8010081

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

La C.G.T. durcit sa position

(Suite de la première page.)

Ce comportement peut-il encourager les opposants à créer ces tendances, qui, dans le passé, furent fatales à l'unité de la C.G.T. ?

La direction actuelle affirme ne pas le croire. Elle *contre-attaque : « L'objectif majeur de nos détracteurs est de réduire le poids de la classe ouvrière le 26 avril »*, déclare M. Séguy. *« Dès lors que nous plaçons au-dessus de toute considération l'intérêt des travailleurs, nous serons accusés de faire le jeu du parti communiste (...) l'heure est à la riposte, avec l'ensemble des travailleurs. »*

De fait, dans un climat social indécis, on note des durcissements ponctuels. A côté des mobiles politiques, le mécontentement de la base est bien réel. Il éclate à propos de probèmes concrets, tels que les licenciements ou la compression du pouvoir d'achat, ce qui *explique certaines grèves*, dont quelques-unes « sur le tas ».

Tel est le cas de l'occupation, mardi 17 mars, du bâtiment communal de Grand-Croix (Loire). La personne visée est *certes M. André Chazalon, un* député U.D.F., mais les manifestants sont des personnes licenciées qui occupent leur usine depuis le 31 décembre et sont révoltées par la fajon dont sont traités et leur cas *et* celui de cette affaire : une usine de construction métallique (ex-Voyer) qui, de restructuration en dégraissage, passe d'une société à l'autre, d'une location-gérance à une autre, un jeu pénible où l'on joue avec des machines et des hommes. Tous ces avatars accumulés, indique notre correspondant de Saint-Etienne, expliquent l'amertume et la colère de ces grévistes.

D'autres conflits durs sont menés pour la défense de l'emploi, par exemple aux mines de fer de Lorraine comme dans les centres parisiens de télécommunications, où C.G.T. et C.F.D.T. dénoncent les projets de démantèlement.

Vide contractuel

Mais certains conflits portent aussi sur des revendications salariales, ce qui est plus nouveau : débrayage d'une demi-heure à une heure et demie deux *fois* par jour, depuis plusieurs semaines, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O., dans les deux unités de Turbomeca des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, où les salariés de Bordes (2 700 personnes) et de Tarnos (1 700 employés) réclament le treizième mois, l'échelle mobile et le maintien des avantages acquis ; vote d'une grève illimitée avec occupation aux Ateliers français de l'Ouest (700 salariés), à Brest, sur l'initiative de la C.G.T., pour la *« reconnaissance des métiers de la réparation navale, le rattrapage sur les salaires des autres chantiers, la semaine de quarante heures et la cinquième semaine de congés payés »*. Certes, la crise économique et la campagne électorale n'autorisent pas de grands mouvements revendicatifs. Les pouvoirs publics et le patronat en jouent pour geler les négociations sociales. Le vide contractuel (hormis la simple reconduction des deux accords sur le chômage) risque d'être une incitation supplémentaire à la politisation de l'action syndicale.

JOANINE ROY.

« Vas-y Krasu ! »

Pas un siège vacant, une salle *combie et enthousiaste : la* C.G.T. avait rassemblé, mardi soir 17 mars à la Mutualité, le ban et l'arrière-ban des meilleurs *militants de la région parisienne, parmi les plus fidèles et les* plus sûrs. Le secrétaire de section et le métallo en congé de « trois-huit » voisinaient avec le *chauffeur* d'autobus en grève et l'apparatchik d'âge moyen. Quelques centaines de femmes, en minorité, n'étaient pas les moins ardentes au moment des applaudissements.

Dans les travées, pas une seule banderole à l'exception de *celle d'un* groupe de jeunes travailleurs et d'un calicot de *la Vie ouvrière : « Avec* la V.O., *soyons plus forts dans l'action pour la vérité... »* Sur la scène, au-dessus de la tribune, une seule inscription : *« Avec la C.G.T., luttons pour le changement. »*

A l'entrée, des membres du bureau confédéral, le ton est donné : *« Union, action avec la C.G.T. ! »* Quelques cris fusent, *s'adressant surtout à M. Henri* Krasucki, dont on sait déjà qu'il prononcera le discours le plus important : *« Vas-y Krasu ! »*, tandis que « Georges », qui préside la séance, s'installe au micro. Si *la C.G.T. s'estime agressée, son* secrétaire général rend bien les coups : contre les grands moyens d'information *« qui nous boycottent et nous calomnient »*, *« les réactionnaires qui nous haïssent »*, *« Edmond Maire qui nous insulte »* et les pétitionnaires d'Union dans les luttes *« de plus en plus récupérés et manipulés ouvertement par les gauchistes »*, ou encore contre les quelques éléments qui s'organisent en tendance *« pour le compte de leur parti »* et se livrent à *« une activité de sape au sein même de la C.G.T. »*.

« L'objectif majeur de nos détracteurs est de réduire le poids de la classe ouvrière le 26 avril. » Face au pouvoir et au patronat, qui rêvent de *« casser »* la C.G.T., *« l'heure n'est pas aux jérémiades, aux attendant que l'orage passe ; elle n'est pas aux pérémiades, aux dissertations byzantines, à la défense frileuse, elle est à la riposte, à la lutte avec l'ensemble des travailleurs... C'est le bon chemin, celui qui conduit à de nouvelles perspectives d'unité et d'action syndicale, d'union de la gauche, pour le vrai changement »*.

Des formules-choc

Avec « Krasu », c'est un autre registre, redoutablement froid, *d'un humour plus incisif*, avec une série de formules chocs : *« Nous nous découvrons des amitiés inattendues parmi des gens dont l'inquiétude sur notre santé pourrait être touchante. Rassurons-les donc : la défunte se porte bien, merci* (rires dans la salle) *et la C.G.T. a le dos solide. »* La C.G.T. dérange parce qu'elle est *« un anti-brouillard efficace »*, et M. Krasucki entend montrer pourquoi, *« les yeux grands ouverts et sans complaisance »*.

Et d'enchaîner sur les silences ou les mensonges, les déformations systématiques *« de la plupart des médias »* à propos de la C.G.T. : ou bien *« c'est la sinistrose cultivée »* quand on glose sur *« la grande déprime »* qui frapperait la centrale de la rue La Fayette, ou bien, lorsqu'elle agit dans les luttes, *« c'est l'apocalypse, c'est criminel »*. Pourtant, *« après huit ans de crise, avec deux millions de chômeurs, ce n'est pas la résignation, mais l'action qui caractérise l'attitude des travailleurs »*. Autosatisfaction ? Ceux de la C.G.T. sont *« présents partout, et actifs »* ; mais quoi qu'ils fassent, *« c'est toujours communiste, et c'est affreux »* (rires). Tous ceux qui veulent un changement réel, *« qui veulent faire régner la propreté dans la vie publique »*, tous ceux-là *« seront taxés de communisme »*. D'ailleurs, *« on est toujours le communiste de ceux qui veulent maintenir l'ordre capitaliste »*, et ce que l'on reproche à la C.G.T. *« ce n'est pas d'être communiste, c'est de ne pas être anti-communiste »*.

En fin de discours, M. Krasucki se fera soudain pus tranchant pour avertir ceux qui songent à des clivages internes : *« Pas question*, s'écriera-t-il, *de nous laisser neutraliser de l'extérieur ni de l'intérieur ! Nous sommes une organisation de lutte, et non pas un club* (rire). *Dans ce genre d'organisation, il faut savoir, le cas échéant, être minoritaire ; il faut savoir aussi être majoritaire. »*

Quant aux éventuels alliés électoraux : *« Ce n'est pas notre genre*, conclut M. Krasucki, *de donner un chèque en blanc à qui que ce soit... Battre Giscard, oui, mais pour changer réellement les choses. »*

Après un nouvel appel de M. Séguy en faveur d'un numéro spécial de *la Vie ouvrière* qui sera diffusé à un million d'exemplaires en fin de semaine, toute l'assistance, debout, entame *l'Internationale*.

JEAN BENOIT.

Dans les transports parisiens

● ÉCHEC DE LA GRÈVE DU MÉTRO

● LA POLICE CONTINUE A « SURVEILLER » LES DÉPÔTS D'AUTOBUS

Le mot d'ordre d'arrêt de travail donné par la C.G.T. et la C.F.D.T. — séparément — dans le métro parisien n'a été que fort peu suivi. Le R.E.R., ce mercredi 18 mars au matin, fonctionnait normalement et il ne manquait que six rames sur cent dans le métro lui-même. C'est très peu, surtout quand l'on sait que, aux dernières élections professionnelles, 44,1 % des conducteurs de train avaient voté soit pour la C.F.D.T. soit la C.G.T. Aussi, ces deux syndicats hésitaient en fin de matinée ce mercredi à maintenir une consigne de grève qui, au départ, était pour vingt-quatre heures reconductible.

En revanche, la situation reste toujours confuse dans les autobus. D'après la direction, la moitié du trafic était normalement assurée ce mercredi 18 mars au matin *(il l'était à 36 % la veille à la même heure)*. Mais les forces de police doivent continuer à « surveiller » les vingt-trois dépôts (le dernier dépôt occupé par les grévistes, celui de Nanterre, a été investi par les policiers le mardi 17 au soir), ce qui a entraîné quelques incidents. Résultat : la grève est diversement suivie selon les dépôts et l'importance du dispositif policier.

La solidarité n'a guère joué entre autobus et métro, alors même que les syndicats affirment que les problèmes de sécurité y sont les mêmes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,8690	4,8720	— 85	— 60	— 175	— 130	— 480	— 380
$ can.	4,1165	4,1205	— 165	— 130	— 285	— 230	— 590	— 445
Yen (100)	2,3540	2,3585	+ 90	+ 120	+ 195	+ 250	+ 620	+ 715
DM	2,3590	2,3620	— 15	+ 5	— 10	+ 25	+ 65	+ 160
Florin	2,1310	2,1340	+ 20	+ 40	+ 45	+ 80	+ 185	+ 265
F.B. (100)	14,3720	14,3860	— 180	— 70	— 400	— 170	— 995	— 390
F.S.	2,5960	2,6000	+ 75	+ 105	+ 170	+ 210	+ 525	+ 645
L (1 000)	4,8275	4,8330	— 265	— 190	— 525	— 420	—1475	—1230
£	11,0670	11,0790	— 95	+ 5	— 155	— 5	— 175	+ 140

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 1/4	10 3/4	11 11/16	12	11 13/16	12 3/16	11 1/2	11 7/8
$ E.-U.	41	41 1/2	15 5/16	15 11/16	13 7/8	14 1/4	14 1/4	14 5/8
Florin	9 3/4	10 1/2	10	10 3/4	10 1/16	10 13/16	10 1/16	10 13/16
F.B. (100)	13	14	12 5/8	13 3/8	13 1/8	13 7/8	13 3/8	14 1/8
F.S.	5 1/8	5 7/8	8 1/8	8 5/8	8 1/8	8 5/8	8 1/8	8 5/8
L (1 000)	14 3/4	16 1/4	17	18 1/2	17 1/2	19	18	19 1/2
£	11 1/2	12 1/2	12 5/16	12 15/16	12 3/8	13 1/8	12 5/16	13 1/16
F. français	11 5/16	11 7/16	11 1/8	11 3/8	11 5/8	11 7/8	12 1/8	12 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

APRÈS L'ACCORD ENTRE LE C.N.P.F. ET LES SYNDICATS

L'indemnité de chômage partiel est portée à 14,50 F l'heure au 1er avril

Le C.N.P.F. et les cinq syndicats représentatifs ont reconduit, mardi 17 mars, l'accord relatif à l'indemnisation du chômage partiel. Cet accord a toujours été signé par l'ensemble des partenaires sociaux — sauf un avenant en 1975 — depuis son instauration en février 1968. La négociation portait sur trois points : la revalorisation de la garantie minimale horaire, la validation des périodes de chômage partiel pour la retraite complémentaire et la situation des travailleurs licenciés pour fin de chantier. L'initiative gouvernementale, prise par le conseil des ministres du 25 février et visant à *« faciliter le chômage partiel pour éviter les licenciements »*, n'a pratiquement pas été évoquée au cours de cette réunion, qui n'a duré que deux heures.

● *La garantie minimale horaire.* — Lors de l'accord 1980, signé un an jour pour jour, les partenaires sociaux avaient conservé le taux d'indemnisation en vigueur (50 % du salaire brut) et ils avaient élevé le minimum horaire garanti de 11,80 F au 1er octobre 1979 à 12,70 F au 1er avril 1980, et à 13,60 F au 1er octobre 1980. Ils ont procédé, mardi, à une augmentation identique, c'est-à-dire voisine du SMIC (95,4 %), en deux étapes : 14,50 F au 1er avril 1981 et 15,50 F au 1er octobre. Actuellement, l'Etat verse près de 6 F de l'heure — la différence étant supportée par l'employeur — mais, dans certains cas, il peut indemniser les entreprises jusqu'à 80 %. Les syndicats, qui avaient demandé que le taux soit porté à plus de 50 % du salaire brut et que l'accord soit pérennisé, n'ont pas obtenu satisfaction. Le C.N.P.F. a repoussé l'examen de ces revendications à l'année prochaine.

● *La validation des points de retraite complémentaire* pendant les périodes de chômage partiel a été également entérinée par les partenaires sociaux mais, là non plus, les syndicats qui réclamaient un accord d'une durée illimitée, *ainsi que la suppression de la* « franchise des soixante heures » (les premières soixante heures de chômage partiel ne sont pas prises en compte en matière de retraite complémentaire), *n'ont pas été suivis par le C.N.P.F.*

● *L'allocation spéciale*, enfin, a été reconduite pour les travailleurs licenciés pour fin de chantier. Il s'agit de l'indemnité de chômage pour *raisons* économiques, qui est dégressive, par trimestre (de 75 % à 60 % du salaire brut), et qui est attribuée pendant un an.

Le chômage partiel, qui avait atteint un record en 1975 avec quelque 14 100 000 journées perdues et qui avait considérablement régressé ensuite, a doublé de 1979 à 1980, passant de 5 067 896 à 10 140 883 journées perdues. C'est surtout au cours du dernier trimestre de 1980, avec notamment les mesures de chômage technique décidées dans l'industrie automobile, que ce *sous-emploi a sensiblement* augmenté : 1 287 000 journées perdues en octobre, 1 520 000 en novembre et 2 347 000 (« record » mensuel absolu) en décembre. Et la tendance ne s'infléchit guère : 1 768 000 *journées perdues et* 388 000 salariés touchés en janvier 1981, contre 383 000 journées perdues (soit quatre à cinq fois moins) et 152 000 travailleurs concernés en janvier 1980.

« Développer le chômage partiel pour éviter des licenciements » : le gouvernement et le patronat *« font aujourd'hui les deux »*, estime notamment M. Calvetti (C.G.T.), tandis que M. Bodin (C.F.D.T.) considère que les propositions gouvernementales du 25 février ont été *« lancées à la cantonade »*, avant la négociation *du 17 mars*.

Elles sont, en tout cas, imprécises et elles n'ont été que rapidement évoquées au cours de la réunion de mardi. M. Neidinger (C.N.P.F.) a simplement indiqué *que des éclaircissements allaient* être demandés aux pouvoirs publics. — M. C.

Faits et chiffres

Affaires

● *La vente de la collection Marcel Boussac* par le groupe Willot, à Lille, les 14 et 15 mars, a dépassé les 10 millions de francs.

● *Des mesures contre les importations frauduleuses de textile.* — Le gouvernement a décidé de tout mettre en œuvre pour « casser » le rythme des importations de produits textiles à bas prix, déclare le ministre de l'industrie, M. Giraud, dans une interview publiée, mercredi 18 mars, par *l'Est républicain.*

Cette action se manifeste par une lutte renforcée des douanes françaises contre les fraudes : depuis plusieurs semaines, des contrôles approfondis sont effectués aux frontières et portent sur l'origine réelle des produits. Quatre-vingt-seize infractions ont été relevées en février et en mars. D'autres fraudes ont été constatées ces derniers jours, la plus importante, qui fera l'objet de poursuites judiciaires, ayant trait à des fils de coton qui provenaient de pays non européens, alors que leur origine déclarée était la R.F.A.

Conjoncture

● *Forte augmentation des chèques sans provision en 1980.* — Un million trois cent mille chèques sans provision ont été émis en 1980, ce qui représente une progression de 33,2 % par rapport à 1979, indique l'Association française des banques (A.F.B.). Cette progression fait suite à une augmentation de 22,4 % en 1979. *Dans le même temps*, le nombre de chèques traités, évalués à trois milliards, a augmenté de 15 %. Pour l'A.F.B., la dégradation du climat économique explique la progression des « chèques en bois ».

Energie

● *Précisions britanniques au sujet des permis d'exploration en mer du Nord.* — Un porte-parole du ministère de l'énergie britannique a démenti, le 17 mars, que ce ministère ait refusé d'attribuer de nouveaux permis d'exploration pétrolière aux compagnies françaises Elf et Total au large des côtes de Grande-Bretagne (*le Monde* du 17 mars).

Le porte-parole a ajouté que le ministère de l'énergie se fait une règle de garder confidentiels ses rapports particuliers avec les compagnies et de ne pas justifier l'octroi ou le non-octroi de tel ou tel permis à telle ou telle compagnie. — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF : Dans le dernier paragraphe d'un encadré intitulé *« Le président et la croissance »*, publié dans *le Monde* du 18 mars, page 39, nous avons indiqué que les services du ministère de l'économie prévoyaient que le volume du P.I.B. français pourrait décroître de 0,5 % en 1981. En fait, cette estimation ne concernait pas la France, mais la Communauté européenne.

P.T.T.

LES INSTALLATEURS S'INQUIÈTENT DE LA CONCURRENCE DE L'ADMINISTRATION

Le Syndicat *national des installateurs en télécommunications* (SNIT), qui regroupe trois cent trente-cinq entreprises employant quinze mille personnes, s'est inquiété, mardi 17 mars, des ambitions des P.T.T. en matière de commercialisation de produits nouveaux télématiques.

Les adhérents au SNIT sont spécialisés dans l'installation et l'entretien des installations téléphoniques des entreprises industrielles

Constatant que les nouveaux centraux électroniques nécessitent trois fois moins de temps pour leur installation, le SNIT estime nécessaire, pour éviter *« un choc sur l'emploi »*, un *« ferme engagement »* de ses adhérents *« dans les produits et services nouveaux »*.

Or le SNIT craint que ces produits télématiques (les terminaux notamment) ne servent *« au contraire à renforcer et à étendre le monopole de l'Etat »*. *« Déjà, on peut constater*, indique-t-il, *que, par le canal de sociétés, filiales « de droit privé » de l'administration, qui bénéficient de la part de cette dernière d'avantages abusifs, exorbitants du droit commun, les conditions d'une concurrence libre et équitable avec le secteur privé ne sont plus respectées. »*

DES SOCIÉTÉS FRANCAISES ÉQUIPENT LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE JORDANIEN

Un consortium de sociétés françaises regroupant C.I.T.-Alcatel, les Câbles de Lyon (groupe C.G.E.) et T.R.T. (groupe Philips) vient de signer un contrat de 600 millions de francs avec la Jordanie, pour installer un réseau téléphonique « clés en main », en trente et un mois. C.I.T.-Alcatel fournira notamment des centraux temporels (type E 10 B) d'une capacité totale de 92 000 lignes. La part de T.R.T., sur ce contrat, est d'environ 20 % (faisceaux hertziens, génie civil) dont une partie sera confiée au groupe Thomson.

La négociation de ce contrat a été longue et difficile. Les entreprises françaises se trouvaient en concurrence avec les Japonais, la société canadienne Northerm Telecom et surtout le groupe I.T.T.

COMMENT GAGNER PLUS EN RISQUANT MOINS ?



RENSEIGNEZ-VOUS.

Quel est le secret d'une bonne rentabilité ? La diversification des placements ? La compétence ? Plus encore ? Demandez-le à un Agent de Change, il vous expliquera.

Pour en savoir plus et obtenir réponse à toutes vos questions, venez 4, Place de la Bourse, Paris 2e, Bureau d'Accueil des Agents de Change, ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 18 h 30. Vous pouvez aussi écrire ou téléphoner : Paris 297.55.55 / Bordeaux (56) 44.70.91 / Lille (20) 55.68.20 / Lyon (7) 842.54.71 / Marseille (91) 39.70.32 / Nancy (8) 336.56.97 / Nantes (40) 48.41.96.

BUREAU D'ACCUEIL DES AGENTS DE CHANGE

4, Place de la Bourse, Paris 2e.

(Publicité)

PRÉFECTURE DE LA SAVOIE. 1re Direction, 1er Bureau

AVIS

LE PRÉFET DE LA SAVOIE communique :

Une instruction administrative est ouverte sur la demande présentée par Electricité de France en vue de la déclaration publique de la ligne à 2 × 400 KV GRANDE ILE - ALBERTVILLE.

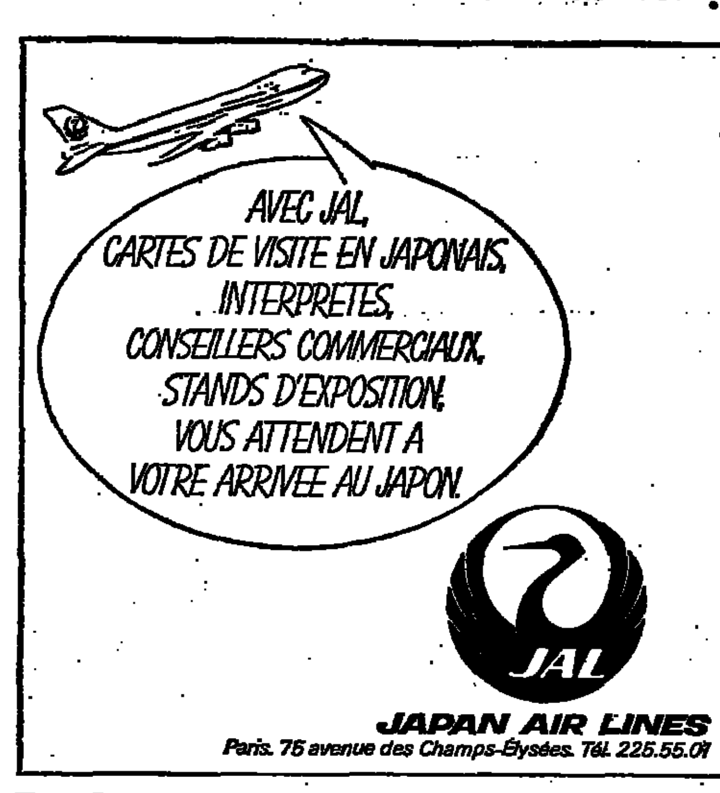
Conformément au décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977, le dossier présenté par Electricité de France comporte une étude d'impact.

Pendant deux mois, à dater du 30 mars 1981, le public pourra en prendre connaissance aux lieux, jours et heures ci-après :
— à la Préfecture de la Savoie à CHAMBERY,
du lundi au vendredi inclus de 9 h. à 11 h. 45 et de 14 h. à 16 h.30 ;
— à la Sous-Préfecture d'ALBERTVILLE,
du lundi au vendredi inclus de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. ;
— à la Sous-Préfecture de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE,
du lundi au vendredi inclus de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. ;
— à la mairie de MONTMELIAN,
du lundi au vendredi inclus de 8 h. 15 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ;
— à la mairie de LA ROCHETTE,
du lundi au vendredi inclus de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ;
— au secrétariat de la mairie de CHAMOUX-SUR-GELON,
les lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h. 30 à 11 h. 30 ;
— à la mairie d'AIGUEBELLE,
du lundi au vendredi inclus de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ;
— à la mairie de GRESY-SUR-ISERE,
les mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h. 30 à 11 h. 30, le mercredi de 17 h. à 19 h. ;
à la mairie d'ALBERVILLE,
du lundi au vendredi inclus de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ;
à la Direction Interdépartementale de l'Industrie, région Rhône-Alpes, Division du Contrôle de l'Electricité - 3, rue de la Liberté à GRENOBLE, tous les jours ouvrables, sauf le samedi, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

Il pourra faire part de ses observations éventuelles sur un registre prévu à cet effet.

CHAMBERY, le 11 mars 1981.

LE PREFET,
Pour le Préfet,
Le Directeur de Cabinet,
René KERN







ÉTRANGER

L'ÉCONOMIE ESPAGNOLE EN CRISE

Une industrie malade des carences du secteur privé et de l'impuissance de l'État

De notre correspondant

Madrid. — Les responsables des organisations patronales, les dirigeants des syndicats et les hommes politiques sont d'accord au moins sur un point : l'économie espagnole est en crise. Après le boom qui commença à la fin des années 1960 et dont l'achèvement coïncida, au grand dam de ses successeurs, avec la mort de Franco, l'heure est à la stagnation. Comme dans le reste de l'Europe occidentale, dira-t-on, mais l'impact de la crise affecte plus violemment une Espagne qui venait seulement d'effectuer son décollage, et dont la machine économique est encore loin de présenter la solidité de celles de ses voisins du Nord. Aussi l'inquiétude est-elle réelle, et il n'est question que de plans d'urgence, de pactes sociaux et de mesures douloureuses.

Le problème du chômage est le plus préoccupant. En 1974, dernière année du boom, près d'un demi-million d'emplois avaient été créés. Depuis, le nombre de postes de travail n'a cessé de baisser : plus d'un million ont été perdus entre 1975 et 1979, 400 000 en 1980. Le taux de chômage atteignait 12 % de la population active à la fin de l'an dernier et devrait se situer au-dessus de 12 % à la fin de cette année (14 % selon une étude de la banque Pastor). Chiffres d'autant plus préoccupants que la population active ne représente que 32 % du nombre total des habitants, contre une moyenne de 38 % dans les pays de la C.E.E.

L'Espagne compte 1,6 million de travailleurs sans emploi, dont 200 000 à Madrid. Le problème n'épargne pas les pôles industriels : dans les trois provinces basques, suivant un rapport du département du travail du gouvernement local, le chômage a augmenté de 25 % en 1980 (de 47 % dans la province d'Alava !), et touche quelque 120 000 personnes. Au niveau national, un quart des travailleurs sans emploi, comme le reconnaissait à la fin de 1980 le ministre du travail, M. Felix Manuel Perez, ne bénéficient pas de la couverture des allocations de chômage.

La récession explique ce phénomène. Le P.N.B. a augmenté de 0,8 % à peine en 1979, et de 0,5 % à 1 % (selon les sources) en 1980, alors que le taux de croissance démographique est de 1 % par an. Rien n'indique que la situation s'améliorera en 1981, car le niveau des investissements privés reste au plus bas. La formation brute de capital est négative depuis cinq ans. L'appel aux investissements étrangers (qui n'ont crû — en termes réels — que de 6 % en 1980) ne suffit pas à compenser l'absence d'épargne interne et augmente la dépendance de l'industrie espagnole à l'égard de l'extérieur. Il pèse en plus sur les comptes extérieurs : la balance commerciale accusait en 1980 un déficit de 15 milliards de dollars, qui se traduit, malgré le tourisme et les devises envoyées par les travailleurs émigrés, par un solde négatif de 5 milliards de dollars de la balance des comptes courants.

L'exemple de la sidérurgie

Un exempe sectoriel illustre cette crise : celui de la sidérurgie, qui compte 45 000 travailleurs. Suite à la conjoncture dépressive, la demande d'acier en Espagne n'a cessé de baisser, étant passée de 12 millions de tonnes en 1947 à 8 millions en 1979. A titre de compensation, un effort a été fait en direction de l'extérieur : l'Espagne, qui n'exportait en 1970 que 4,5 % de l'acier qu'elle produisait, en vendait à l'étranger dix fois plus en 1979. Mais la crise qui affecte la sidérurgie européenne dans son ensemble, les réflexes protectionnistes qu'elle a provoqués dans les pays de la C.E.E., rendent les opérations difficiles. D'autant que la sidérurgie espagnole n'est pas très compétitive : la valeur ajoutée par personne dans ce secteur atteint 69 % seulement de celle enregistrée en moyenne dans l'industrie de l'acier des pays de la CECA.

Face à la concurrence, la sidérurgie espagnole a donc dû vendre à bas prix, avec une faible marge bénéficiaire, alors que ses coûts montaient. Coûts salariaux d'une part (qui représentent maintenant 30 % du prix de revient, contre 20 % en moyenne dans les pays de la C.E.E.), énergie de plus en plus chère de l'autre. Le secteur s'est décapitalisé, puis endetté : les charges financières représentent 16 % des ventes. Un plan de restructuration auquel participent à la fois entreprises, syndicats et banques est sur le point d'être adopté.

Le panorama est identique dans le secteur automobile. Entre janvier et septembre 1980 ont été achetés en Espagne 13 % de véhicules en moins que durant la même période de 1979, qui avait déjà été une mauvaise année. A l'exception de la FASA (Renault), tous les fabricants d'automobiles ont constaté une baisse de leurs ventes en 1980. La solution du problème est d'autant plus complexe que le secteur est surtout composé de filiales d'entreprises étrangères, d'abord préoccupées de l'emploi dans leur pays d'origine.

La situation est critique dans la grande usine de SEAT, alors que la FIAT italienne, autrefois associé majoritaire, a refusé de participer à deux augmentations de capital. Le gouvernement espagnol a essayé, jusqu'ici sans succès, d'intéresser les deux « grands » de l'automobile japonaise, Toyota et Nissan, à une prise de participation dans la SEAT. Celle-ci a vendu 200 000 véhicules sur le territoire national et en a exporté 100 000 en 1980, alors que sa capacité de production annuelle est de 470 000 unités. Seule une augmentation des ventes permettrait à l'entreprise de retrouver sa rentabilité, ce qui paraît exclu sur le marché national dans le contexte actuel, et le ministre de l'industrie, M. Ignacio Bayon, reconnaissait en octobre 1980 qu'il y avait dix mille travailleurs de trop à la SEAT.

Les difficultés de la sidérurgie et de l'automobile sont *grosso modo* celles de tous les secteurs industriels. Le pays paie les conséquences de ses progrès dans la lutte contre l'inflation : en recourant essentiellement à des mesures de type monétaire, le gouvernement a réussi — ce qui constitue son principal succès — à freiner la hausse des prix, qui de 26,4 % en 1977 a été ramenée à 15,1 % en 1980. Mais la baisse de la demande a limité les ventes des entreprises sur le marché intérieur, alors que l'industrie espagnole n'est pas suffisamment compétitive à l'échelle européenne pour y développer ses exportations.

M. Carlos Ferrer, président de la C.E.O.E. (*Confédération espagnole des organisations d'entreprises*), le puissant syndicat patronal qui regroupe plus d'un million de firmes de tous les secteurs, nous expose sa vision de la crise : « *Le gouvernement a appliqué une politique monétariste pour contrôler l'inflation, sans nous laisser de soupapes de sûreté pour que l'appareil productif puisse s'adapter*, affirme-t-il. *Il aurait fallu une plus grande flexibilité dans le domaine de l'emploi, mais l'esprit dirigiste qui était celui du franquisme s'est maintenu. Franco ne tolérait pas les grèves et interdisait en revanche les licenciements. Après sa mort, les grèves se sont multipliées, mais les licenciements sont restés interdits.* »

Face à l'aggravation du chômage qui met aux abois les syndicats et le gouvernement, les milieux patronaux ont cependant obtenu, avec le statut des travailleurs en 1979 et la loi de base de l'emploi en 1980, cette flexibilité qu'ils réclamaient : la nouvelle législation permet notamment les contrats temporaires et à temps partiel, et modifie les modalités de licenciement. Les investissements n'en continuent pas moins de stagner, et le chômage de croître. Dans ce contexte, les syndicats sont sur la défensive. « *Cette année, nous n'espérons pas obtenir une croissance des salaires en termes réels*, nous affirme M. Marcelino Camacho, principal dirigeant de la plus importante organisation syndicale, les commissions ouvrières, proches du P.C. *Nous nous contenterons d'essayer de maintenir le pouvoir d'achat tel qu'il est, et d'obtenir une réduction progressive des heures de travail. La priorité doit être donnée au problème du chômage.* »

A la C.E.O.E., cependant, on invoque la croissance des coûts salariaux et les faibles marges bénéficiaires pour justifier la « *grève des investissements* » : les frais de main-d'œuvre, qui s'élevaient à 56 % de la valeur ajoutée du total des entreprises espagnoles en 1972, en représentaient 71 % en 1979. A l'inverse, les bénéfices nets (amortissements déduits) se réduisaient, dans le même laps de temps, de 14,7 % à 9,6 % de cette valeur ajoutée.

L'argument n'est pas sans fondement. De M. Carlos Ferrer à l'économiste du parti communiste Ramon Tamames, tout le monde s'accorde pour affirmer qu'il y a bien eu une certaine redistribution du revenu au cours de la décennie qui vient de s'achever. Entre 1970 et 1974, les rémunérations des salariés représentaient en moyenne 55,8 % du revenu national. Entre 1975 et 1979, la proportion est passée à 60,5 %. Jusqu'en 1978, les salaires ont augmenté en Espagne plus rapidement que dans les pays d'Europe occidentale ; mais ils n'ont pas encore atteint pour autant le niveau moyen de la C.E.E. Dans le contexte politique nouveau qui a suivi la fin du franquisme, l'Espagne ne pouvait en tout cas continuer — et c'est là la clef de la crise actuelle — à faire dépendre exclusivement sa compétitivité internationale de ses salaires trop faibles.

Les nouveaux coûts salariaux, cependant, n'expliquent pas tout. Les charges financières ont elles aussi joué leur rôle : après les taux d'intérêt contrôlés de l'époque du franquisme, les entreprises ont dû faire face, à partir de 1977, à une libéralisation des taux à laquelle elles n'étaient pas préparées. La hausse du prix de l'énergie a elle aussi compté, de même que la réforme fiscale du ministre, M. Fernandez Ordonez, en 1977, qui a tenté de donner à l'impôt un caractère plus progressif.

L'« atelier de l'Europe »

Tous ces facteurs sont venus s'ajouter aux failles traditionnelles de l'industrie : sa faible productivité et sa technologie limitée. La productivité a augmenté plus vite que dans les pays voisins, mais elle reste faible : en 1977, elle était évaluée à 47,3 % de celle observée en moyenne dans les pays de la C.E.E. (contre 40 % douze ans plus tôt). Quant à la faible technologie, elle est surtout due à l'absence d'investissements dans ce domaine. Désireuse de brûler les étapes et de combler son retard vis-à-vis de l'Europe occidentale, l'Espagne a préféré acheter massivement de la technologie étrangère, espérant ainsi créer plus vite de nouveaux postes de travail. Résultat : les investissements destinés au développement technologique représentent seulement la moitié des sommes payées pour l'achat de « savoir faire » étranger, alors que, en France ou en Allemagne fédérale, ils sont cinq fois plus élevés. « *Nous sommes devenus l'atelier de l'Europe* », s'exclame un homme d'affaires désabusé.

Face à la crise du secteur privé, peut-on compter sur l'Etat pour relancer l'économie ? Entre la C.E.O.E., qui veut limiter les investissements publics aux dépenses d'infrastructure, et les partis de gauche, qui affirment que l'Etat doit suppléer aux « *carences* » des investisseurs privés, la polémique bat son plein. L'importance croissante du déficit du secteur public donne un argument de poids aux défenseurs de la première position, qui évoquent le danger d'une relance de l'inflation si le « *trou* » du budget augmente encore.

En fait, le problème est complexe : l'Etat dépense beaucoup, mais mal. Ses recettes ont doublé durant les cinq dernières années, mais elles ont été essentiellement absorbées par les dépenses courantes, qui ont crû de 125 %, alors que les investissements publics n'ont augmenté que de 50 %. Si l'on veut permettre au secteur public de relancer l'économie sans alimenter l'inflation, il faudra donc avant tout modifier la répartition des dépenses, et donner la priorité à celles qui sont directement productives. Encore faudrait-il que l'Etat ait un plan d'action précis. « *Le grand problème est l'absence totale de prévisions économiques à long terme*, affirme M. Tamames. *Le seul grand projet actuellement prévu est la construction de centrales nucléaires. On ne peut diriger efficacement une économie alors que les investissements publics eux-mêmes ne sont pas planifiés.* »

Après avoir consacré toute son attention à l'évolution politique, l'Espagne découvre que celle-ci dépend et dépendra de la solution des problèmes économiques. La démocratie espagnole, déjà en péril depuis la tentative de coup d'Etat du 23 février, pourra difficilement se consolider sur un fond de faillites d'entreprises et d'accroissement brutal du chômage. La conjoncture difficile devrait en principe faciliter l'accord entre les différentes forces sociales et politiques pour préserver l'essentiel et empêcher la chute de la démocratie, comme cela avait été le cas en 1977 avec le pacte de la Moncloa. D'autant que l'entrée dans la C.E.E., plus souhaitée que jamais à Madrid pour éloigner le spectre militaire, risque de rendre indispensables des reconversions douloureuses de l'économie.

THIERRY MALINIAK.

AVEC LE CREDIT AGRICOLE DANS LE BON SENS.



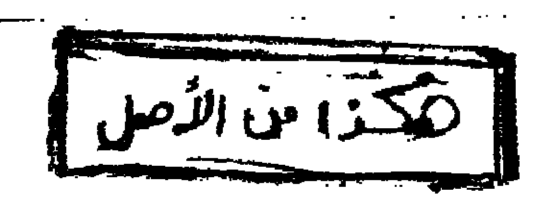
EN FONCTION DE VOS OBJECTIFS
Au Crédit Agricole, il n'y a pas de solutions toutes faites en matière de placements. Selon vos désirs, on vous conseillera les formules les mieux adaptées pour la réalisation d'un projet à court, moyen ou plus long terme.

SELON VOS BESOINS ET VOTRE SITUATION FISCALE
Au Crédit Agricole, tous les placements sont aussi étudiés en fonction :
– de votre situation fiscale : formule à intérêts nets ou bruts par exemple
– de votre recherche de valorisation de votre capital, de gestion personnalisée de votre patrimoine (Fonds commun de placement), etc.
Renseignez-vous, dans un des bureaux du Crédit Agricole.



CREDIT AGRICOLE

Tous les vendredis « Fonctions Commerciales » La rubrique d'offres d'emploi pour les nouveaux vendeurs.



هكذا من الأصل

ÉTRANGER

En abaissant le coût du crédit le gouvernement japonais entend soutenir les investissements et les exportations

Tokyo. — Le gouvernement japonais a annoncé, mardi 17 mars, des mesures de stimulation de l'activité et de stabilisation des prix (nos dernières éditions d'hier). Celles-ci portent principalement sur une baisse du taux d'escompte qui revient de 7,25 à 6,25 %, l'octroi anticipé de contrats de travaux publics, une relance de la construction dans le secteur privé, des mesures d'assistance financière aux petites et moyennes entreprises très touchées depuis des mois, comme le montrent les nombreuses faillites qui se sont produites parmi elles (environ mille trois *cents par mois*).

La réduction de 1 % du taux de l'escompte, qui détermine le coût du crédit bancaire — le *troisième depuis six mois*, — a été décidée sous la pression du patronat. Ce taux était en août dernier de 9 %. Par comparaison le loyer de l'argent est trois fois plus *élevé aux Etats-Unis et près de* deux fois en France. Cette politique de crédit bon marché, qui creuse davantage l'écart entre le Japon d'une part, les Etats-Unis et *l'Europe d'autre part, ne* devrait avoir d'effets ni sur le niveau de l'inflation (environ 7 %) ni sur le cours du yen, estiment les spécialistes.

Les difficultés de l'économie japonaise, qui s'est fixé un taux de croissance de 5,3 % en 1981, paraissent légères par rapport à *celles que connaissent les autres* pays de l'O.C.D.E. Cependant les mesures adoptées montrent les préoccupations des dirigeants politiques et des milieux d'affaires nippons, qui s'inquiètent d'un ralentissement probable du rythme de croissance des investissements et des exportations, les *deux principaux moteurs de la* vitalité japonaise. Ce ralentissement pourrait résulter d'un stagnation de la demande intérieure et des obstacles que rencontrent *les produits manufacturés japo*nais sur les marchés étrangers (1).

On a noté ces derniers mois l'existence de stocks importants *et une baisse des profits avant* impôts dans plusieurs secteurs, notamment ceux des produits manufacturés, des industries de base et de la construction. Paral*lèlement* le revenu des ménages a baissé et la situation de l'emploi s'est détériorée : le nombre des chômeurs a atteint en pourcentage 2,2 % de la population active en décembre, soit près de un million deux cent mille personnes. Encore les statistiques officielles ne tiennent-elles pas compte des entreprises sous-traitantes...

PHILIPPE PONS.

(1) Cependant les chiffres de février indiquent toujours des exportations automobiles records vers les Etats-Unis et l'Europe. Les exportations automobiles ont été supérieures à 500 000 le mois dernier (près de 100 000 pour la C.E.E.). Par rapport à février 1980, les exportations destinées à l'Europe ont augmenté en valeur de 22,5 % alors que les importations en provenance des Dix ont chuté de 4 %.

● *Découverte d'hydrocarbures par Elf-Aquitaine au Cameroun.* — Elf-Aquitaine a annoncé le 18 mars la découverte *offshore* d'hydrocarbures au Cameroun, à 90 kilomètres au nord-ouest de Victoria. Des réserves de gaz et de pétrole ont été décelées. D'autres forages seront nécessaires pour apprécier l'intérêt commercial de la découverte.

Aux États-Unis

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS SIX MOIS LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A RECULÉ EN FÉVRIER

Washington *(A.F.P.).* — L'in*dice de la production industrielle* américaine a fléchi de 0,5 % en *février*, après six mois consécutifs de hausse, s'inscrivant à 150,8 (base 100 en 1967). Ce léger fléchissement a touché particulièrement les secteurs des métaux, du bois et du meuble. Dans l'automobile, l'activité s'est accrue de près de 7,5 %, après il est vrai un mauvais mois de janvier.

Au cours des derniers mois, le taux de progression de la production industrielle n'avait cessé de se ralentir — en janvier l'indice n'avait progressé que de 0,4 % (chiffre révisé), — ce qui paraît confirmer les indications selon *lesquelles l'activité économique a* désormais atteint un palier. En un an la production a baissé de 1,2 %.

Cependant, l'office du budget du Congrès vient d'affirmer que M. Reagan a sous-estimé de quelque 25 milliards de dollars les dépenses du prochain exercice financier. L'enveloppe serait alors de 715 à 720 milliards, et non de 695 comme prévu, et le déficit représenterait de 69 à 70 milliards, au lieu des 55 milliards estimés pour cette année.

IMPORTANT REGROUPEMENT DANS LE SYSTÈME BANCAIRE BRITANNIQUE

La fusion de la Standard and Chartered Bank et de la Royal Bank of Scotland va créer un cinquième *« Grand »* de la banque anglaise, aux côtés de la Barclays, de la *National Westminster*, de la Midland et de la Lloyds. Pour la Standard and Chartered, réputée autrefois « banque d'outre-mer » (Overseas Bank), et dont les activités sont principalement internationales, l'intérêt de l'opération est de s'introduire en force dans le secteur domestique de la Banque de dépôts en Grande-Bretagne, aussi bien en Ecosse par la Royal Bank of Scotland que dans la région de Londres par la William and Glyn's Bank, filiale de la Royal.

Une telle opération coupe court à des rumeurs selon lesquelles la Citibank, deuxième établissement des Etats-Unis, avait *des vues sur* la Royal Bank of Scotland, son *rachat étant le seul moyen de* s'introduire dans le secteur de la Banque de dépôts britannique : le contrôle des autres banques est apparemment verrouillé.

MONNAIES

NOUVEAU RECUL DU DOLLAR HAUSSE DE L'OR

Le recul du dollar, largement amorcé ces jours derniers, s'est poursuivi mercredi 18 mars 1981 sur le marché des changes. A Paris, le cours de la monnaie américaine est revenu de 4,91 F à moins de 4,87 F, et à Francfort il s'est inscrit à 2,0625 DM contre 2,0825 DM. Ce repli, comme les précédents, est en relation avec la poursuite de la baisse du taux d'intérêt sur le marché de l'euro-dollar, où un fléchissement de 0,25 % a encore été enregistré sur toutes les échéances (14 1/4 % à six mois et un an). En Allemagne fédérale, en revanche, les taux se sont tendus à nouveau après leur recul du mardi 17 mars, remontant à plus de 11 % au jour le jour, et à plus de 12 % à trois mois, ce qui a provoqué un nouveau raffermissement du mark (2,36 F) à Paris.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once, qui avait frôlé le niveau des 500 dollars en début de semaine, l'a franchement dépassé mercredi, s'établissant à plus de 510 dollars.

ABBAYE ROMANE XIIe

CLASSEE MONUMENT HISTORIQUE PRES VICHY

Deux bâtiments de 340 m2 reliés par une galerie couverte. Appartement 280 m2, 9 pièces, séjour 45 m2, hall d'entrée 38 m2. TOUT CONFORT. Logement gardien. Dépendances. Parc et Pré. Plantations sur 2 ha 15 longeant rivière.

PRIX : 2.500.000 F. - M. MULLER,

19, rue Victor-Hugo, GENNEVILLIERS. 16 (1) 203-28-01.



JAL

JAPAN AIR LINES

Paris. 75 avenue des Champs-Élysées. Tél. 225.65.01

FRANCEXPORT

Centre Français du Commerce Extérieur

EXPORTATEURS

pour développer vos ventes à l'étranger

il faut mieux vous faire connaître.

FRANCEXPORT C.F.C.E.

vous y aidera

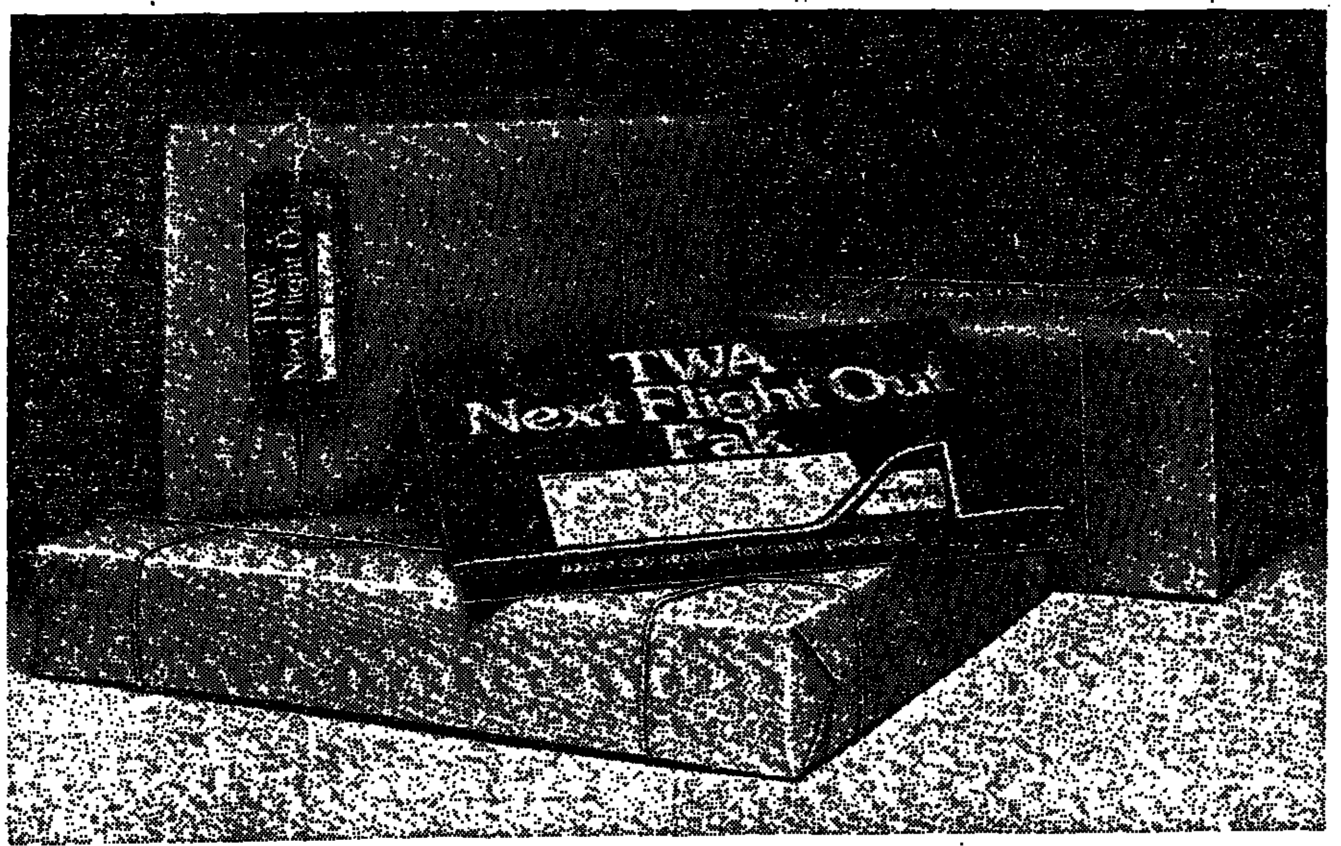
- Répertoire des Exportateurs Français (17000 Entreprises répertoriées)
- diffusé dans le monde entier (80 % des exemplaires sont vendus ou mis en *service hors de France*).
- Bible de l'Acheteur étranger.

FRANCEXPORT *est votre meilleur* support pour trouver de nouveaux Clients à l'exportation.

Renvoyez-nous le coupon ci-dessous, nous vous informerons rapidement.

à renvoyer à REGIE-PROMOTION FRANCEXPORT-C.F.C.E.
57, avenue *Franklin Roosevelt* - 75008 PARIS
Société ....
M. / Mme ....
Adresse ....
....
Tél. ....
Fonction ....
souhaite être renseigné - sans engagement - sur la 3e édition de FRANCEXPORT et ses possibilités de publicité informative.
A le Signature :

Toujours plus vite avec TWA! Le service "Next Flight Out" livre vos envois urgents à New York l'après-midi même du départ!



C'est la 1ère fois qu'un service aussi rapide et sûr est proposé aux hommes d'affaires et aux sociétés.

"Next Flight Out" est rapide: pour les envois vers New York le décalage horaire combiné aux horaires TWA, permettent d'effectuer la livraison l'après-midi même du jour de départ.

"Next Flight Out" est sûr: c'est un service complet, assuré de porte à porte par des coursiers express à Paris et à destination qui prend en charge le dédouanement.

"Next Flight Out" est opérationnel dans tous les Etats-Unis: en plus de New York, votre envoi peut être expédié vers plus de 50 grandes villes des USA desservies par TWA.

"Next Flight Out" est fiable: à tout moment, l'ordinateur TWA contrôle votre envoi de Paris jusqu'à destination.

"Next Flight Out" n'est pas cher: 356 F, c'est le premier prix pour un envoi d'1 kg jusqu'à New York. Les tarifs pour les autres villes sont également très économiques. Par exemple, un paquet d'1 kg de Paris à Los Angeles coûte 612 F. Il est livré le lendemain du départ.

De Paris à New York	1 kg	de 1 à 10 kg	de 10 à 23 kg
	356 F	482 F	671 F

"Next Flight Out" est simple: vous avez un *envoi urgent*? Appelez tout simplement le (1) 862.23.45.

Pour recevoir de plus amples informations, demandez notre brochure à: TWA Cargo, Boîte 10303, 95705 Roissy Charles-de-Gaulle.

Profitez-en dès aujourd'hui.

TWA CARGO

Vous plaire, ça nous plaît.



*sans valeur commerciale.

N'IMPORTE QUEL JOUR DE LA SEMAINE, PARTEZ AU JAPON AVEC JAL EN VOL DIRECT!

JAL

JAPAN AIR LINES

Paris. 75 avenue des Champs-Élysées. Tél. 225.65.01

RÉGIONS

Le ministre de l'intérieur «règle d'office» le budget du Centre de formation des personnels communaux

Le conseil d'administration du Centre de formation des personnels communaux (C.F.P.C.) se réunit le 19 mars sous la présidence de M. Pierre Schielé, sénateur du Haut-Rhin (C.D.S.) et maire de Thann, dans une atmosphère tendue. Le 24 février, en effet, le ministre de l'intérieur, mettant en avant une nécessaire compression des dépenses des communes (dont le C.F.P.C. est une émanation), a arrêté unilatéralement le budget 1981 de cet organisme selon la procédure dite du règlement d'office. C'est la première fois que l'autorité de tutelle, qui tient à exercer sans faiblesse les prérogatives que lui attribue la loi, utilise une méthode qualifiée de « diktat » au C.F.P.C.

Engagé en novembre, ce conflit concerne cinq cent soixante-dix mille fonctionnaires communaux de tous grades et conduit à s'interroger sur les intentions réelles du gouvernement quant au transfert de responsabilités et de pouvoirs de l'Etat aux collectivités locales.

Ingérence politique et libertés locales

Tout a commencé le 13 novembre 1980. Ce jour-là, le conseil d'administration du C.F.P.C., réuni sous la présidence de M. Pierre Schielé, sénateur (C.D.S.) du Haut-Rhin, maire de Thann, vote son budget pour 1981 : 199,6 millions de francs. Pour ce faire, il décide d'appliquer un taux de cotisation de 1 % — comme la loi l'y autorise — sur la masse des salaires versés par les communes à leurs agents en 1979. En 1980, ce taux avait été fixé à 0,92 %. C'est ce petit écart — 0,08 % — qui indispose le ministère de l'intérieur et la direction générale des collectivités locales, déclenche l'escalade, et ouvre le plus grave conflit qu'ait connu le C.F.P.C. avec son autorité de tutelle depuis sa création par la loi du 13 avril 1972. « *Un conflit qui, au point où il en est, met en question l'existence même de notre établissement* », dit M. Alain Crenn, directeur du centre.

Cet organisme de formation, présidé par M. Schielé depuis 1974, est au service de quelque cinq cent soixante-dix mille fonctionnaires communaux, depuis les aides-ouvriers professionnels jusqu'aux secrétaires généraux des villes de plus de quatre cent mille habitants. Il est non seulement chargé de la formation et du perfectionnement professionnel de ces agents, par le relais de centres régionaux, mais aussi de l'organisation de nombreux concours de recrutement. « *Si nous avons jugé nécessaire d'accroître notre budget 1981, c'est parce qu'il fallait rembourser des emprunts relatifs à des immeubles, faire face à de nouvelles orientations (économies d'énergie, informatique) et assumer des tâches transférées par l'Etat sur le C.F.P.C., par exemple la formation des attachés communaux dans une école spéciale décentralisée à Angers, ce qui représente 11 millions de francs* », explique M. Crenn.

Mais le ministère de l'intérieur, qui a deux représentants au conseil d'administration du C.F.P.C. (1), ne voulut pas entendre ces arguments. « *L'Etat ayant décidé de modérer son budget en 1981, il faut que les collectivités locales, elles aussi, freinent leur pression fiscale, et donc que les cotisations prélevées sur leurs ressources, elles aussi, soient raisonnables. Un taux de cotisation de 1 % aboutirait à faire croître le prélèvement sur les finances des communes de 26 % par rapport à 1980. 0,92 % c'est bien suffisant* », écrivait, en substance, M. Christian Bonnet le 24 novembre. Et le ministre de l'intérieur, disant n'avoir d'autre objectif que d'aider M. Schielé à ne pas s'engager sur une voie dangereuse, ajoutait : « *Je vous propose une mission d'assistance et de conseil dans le domaine budgétaire et comptable, mission qui pourrait être menée conjointement par le ministère du budget et le ministère de l'intérieur.* »

Redressement et économies

Cette dernière « petite phrase » fit déborder le vase, car elle insinuait que le C.F.P.C. — doté aux termes de la loi de la personnalité morale et de l'autonomie financière — ne savait pas gérer ses propres affaires. Elle constituait surtout ce qu'on appelle déjà au C.F.P.C. « *le diktat du ministère de l'intérieur et la tentative d'ingérence du pouvoir sur les communes et leurs établissements publics* ».

Fin 1980, le C.F.P.C. persiste et signe. Il vote son budget 1981 sur la base d'une cotisation de 1 %. Et le ministre de l'intérieur s'entête lui aussi. Les échanges de lettres ne se terminent plus par les formules chaleureuses et personnelles de jadis. M. Bonnet fait connaître, le 26 janvier, unilatéralement, un train de mesures de redressement et d'économies portant sur différents chapitres : le personnel propre du C.F.P.C., la documentation générale, les fêtes et cérémonies, la gestion.

Bref, le budget initial doit être ramené à 182,8 millions. Le 4 février, c'est le conflit ouvert. Par 22 voix pour et 3 contre (les représentants du ministère de l'intérieur et du ministère des universités), le C.F.P.C. reconfirme toutes ses décisions antérieures : le budget s'établira à 199,6 millions de francs, et il ne sera pas tenu compte des redressements gouvernementaux.

Vingt jours plus tard, M. Bonnet signe — c'est la première fois qu'est utilisée cette procédure autoritaire — un arrêté réglant d'office le budget du C.F.P.C. La loi lui en donne certes la possibilité, mais on ne peut pas dire — alors que le président de la République et les ministres ne perdent pas une occasion de dire qu'il faut alléger la tutelle de l'Etat sur les communes et leur transférer des responsabilités nouvelles — que le moment soit particulièrement bien choisi.

En des termes péremptoires, le ministre de l'intérieur ignore les arguments, les calculs, le budget, les délibérations souveraines du conseil d'administration du C.F.P.C. Il tranche et impose. Le budget sera de 184,6 millions, un point, c'est tout.

Depuis la colère monte, non seulement parmi les administrateurs du C.F.P.C., car la rébellion gagne certains syndicats de personnels, représentant les cinq cent soixante-dix mille fonctionnaires des communes (2). « *Si on porte atteinte à cet outil de travail et de formation, si le gouvernement veut déposséder le C.F.P.C. de ses prérogatives, il doit s'attendre à de violentes réactions* », avertit M. Dauphas de F.O., vice-président du C.F.P.C.

Réactions excessives

Du côté des pouvoirs publics, on juge « *excessives* » ces réactions et l'on déplore que le conflit ait pris ce tour aigre. Depuis plusieurs années déjà, ajoute-t-on, le C.F.P.C. avait été alerté sur des méthodes de gestion estimées quelque peu archaïques. Il faut « *absolument freiner* » les dépenses de personnel (le C.F.P.C. emploie huit cents agents permanents) et alléger les frais d'enseignement — pourquoi le C.F.P.C. veut-il tout faire lui-même au lieu de signer des conventions d'enseignement et de formation avec des organismes dont c'est le métier, tels que les universités ou les centres de formation pour adultes ? Pourquoi lancer de nouveaux investissements alors qu'une partie de ceux de l'an dernier ne sont toujours pas engagés ?

Le ministère de l'intérieur, qui apparaît un peu comme une sorte de Cour des comptes, se prétend d'autant plus dans son bon droit que plusieurs maires de grandes villes (y compris des maires socialistes), dont les budgets sont sollicités de toutes parts, désapprouvent l'augmentation de cotisation du C.F.P.C. Or ce sont elles qui alimentent, pour l'essentiel, les caisses du centre.

Quant à l'Association des maires de France, que préside M. Alain Poher, elle n'a pas cru nécessaire, jusqu'à ce jour, de s'engager aux côtés de ses collègues du conseil d'administration du C.F.P.C., officiellement.

L'histoire de ce conflit illustre en tout cas une double contradiction :

— A quelques semaines de la reprise à l'Assemblée nationale du débat-fleuve sur le développement des responsabilités locales, la procédure de règlement d'office du budget du C.F.P.C. montre qu'il y a loin des discours politiques libéraux à la pratique administrative autoritaire.

— L'Etat, lorsqu'il prétend imposer ses décisions, ferait bien de s'assurer qu'il respecte lui-même les règles édictées à l'adresse des autres. Or, dans le domaine de la formation du personnel, l'Etat consent pour ses fonctionnaires un effort quatre fois plus important que celui que le C.F.P.C. consacre aux agents des communes.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le conseil d'administration est ainsi composé : dix maires (cinq de l'opposition, cinq de la majorité), dix représentants du personnel (4 C.G.T., 3 F.O., 1 C.F.D.T., 1 C.F.T.C., 1 autonome), trois représentants des ministères (intérieur et universités) et deux personnalités qualifiées, cooptées.

(2) A l'émission « Cartes sur table » à Antenne 2, le 16 mars, M. François Mitterrand a annoncé que, s'il était élu président de la République, il créerait 210 000 emplois de fonctionnaires, pour l'Etat et la fonction publique communale.

AFFAIRES

M. Quétard remplace M. Cassignol à la direction de la division horlogère du groupe Matra

La division horlogère du groupe Matra change de patron. Entré fin 1979 pour prendre la direction générale de cette nouvelle branche industrielle, M. Etienne Cassignol est muté dans le département édition du même groupe pour s'occuper de la logistique dans la distribution. Il est remplacé dans ses fonctions par M. Pierre Quétard, directeur des affaires civiles.

Sa division horlogère (Jaz, Jaeger, Yema, Framelec, Bayard) n'a pas donné beaucoup de satisfaction à M. Lagardère, qui rêvait d'en faire avec l'aide de l'allemand V.D.O. Schindling et de ses filiales spécialisées, un des piliers de l'industrie horlogère européenne avec 900 millions de francs de chiffre d'affaires, une production de cinq millions de montres et autant de réveils, de pendulettes et de pendules.

La réalité n'a pas été à la hauteur des espoirs nourris. La conjoncture s'est révélée assez mauvaise avec l'invasion des produits du Sud-Est asiatique. Surtout, Matra qui comptait sur le savoir-faire de son partenaire a dû déchanter. V.D.O., dit-on, avait fait des promesses technologiques précises qu'il n'a pas tenues. En octobre, Matra décidait de repousser de trois ans les accords d'association avec V.D.O. (*le Monde* du 23 octobre 1980). En un mot, de divorcer, le groupe de M. Lagardère se remettant en chasse immédiatement dans le plus grand secret pour trouver un nouveau partenaire.

En attendant, après que le nom du groupe suisse ASUAG, numéro trois mondial de l'horlogerie, eut été avancé (puis démenti) comme partenaire potentiel de Matra, l'on parle aujourd'hui du géant japonais Seiko, champion toutes catégories, avec l'équivalent de 8 milliards de francs de chiffre d'affaires. — A. D.

LA C.G.E. PREND UNE PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX

La Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) opère un rapprochement avec la Compagnie générale des eaux.

Numéro un de la distribution des eaux en France, ce groupe réalise un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards de francs. Il s'est diversifié ces dernières années dans le chauffage collectif et urbain, les maisons individuelles (Maisons Phénix), les économies d'énergie et les énergies nouvelles. Son capital était largement réparti dans le public.

Il y a quelques semaines, de mystérieux achats en Bourse avaient inquiété les dirigeants de la compagnie, qui décidèrent de contre-attaquer. Avec leur accord, un syndicat s'est donc constitué, regroupant la Compagnie générale d'électricité, le Crédit commercial de France et la Banque Rivaud. Ce syndicat a acquis, dans un premier temps, 9 % en Bourse. Puis il a racheté à la B.P.G.F. de M. Jean-Luc Gendry, 6 % supplémentaires. M. Gendry avait lui-même acquis ces actions auprès de l'acheteur initial tenant à conserver l'anonymat, celui-ci a, au demeurant, réalisé une excellente opération financière.

Ainsi, avec les actions détenues par l'U.A.P. (8 %) et la Caisse des dépôts (un peu moins de 8 %), le syndicat et les dirigeants de la Générale des eaux estiment tenir maintenant le capital de la société.

La C.G.E., qui avait déjà amorcé des coopérations techniques au coup par coup avec la Générale des eaux, sera le chef de file du syndicat d'actionnaires. Les deux entreprises ont des activités complémentaires dans les secteurs des économies d'énergie, des énergies nouvelles, de l'équipement des bâtiments de la télésurveillance. En outre, la Générale des eaux dispose d'un réseau commercial très dense, spécialisé dans les collectivités locales et les usagers individuels, qui intéresse fort la C.G.E. L'opération financière, qui vient d'avoir lieu sous la pression des événements boursiers, va donc accélérer un rapprochement industriel, que l'on n'envisageait qu'à petits pas... — J.-M. Q.

CONJONCTURE

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE CONTINUE A BAISSER EN FRANCE

L'indice mensuel de la production industrielle en France a fortement baissé en janvier revenant après correction des variations saisonnières de 133 en décembre à 124 en janvier (— 6,8 %). En un an (janvier 1981 comparé à janvier 1980), la baisse est de 8 %.

Le très mauvais résultat de janvier est en grande partie artificiel. Il s'explique par la mauvaise prise en compte des statistiques concernant la construction électrique.

En réalité la production industrielle française continue de décroître lentement. Compte tenu des aberrations statistiques mentionnées plus haut, on peut penser que l'indice s'est inscrit en janvier un peu en dessous de 130 ce qui le situerait à 5 % en dessous du niveau atteint un an plus tôt.

La baisse de la production industrielle devrait se poursuivre lentement pendant quelques mois encore. Elle devrait cesser assez rapidement pour les biens de consommation, branche qui pourrait même amorcer une reprise. Mais les effets de ce redémarrage sur l'activité générale seraient en partie annulés par la baisse qui va commencer à se produire dans le secteur des biens d'équipement.

Rue Nordmann à Paris

ACCORD CONTESTÉ A LA CITÉ VERTE

Contrairement à ce qu'indiquaient nos éditions du mercredi 18 mars, qui, par suite d'une erreur, ont repris un article ancien, il n'y a pas d'accord à la Cité verte (147, rue Léon-Maurice-Nordmann, dans le treizième arrondissement de Paris).

Un protocole d'accord concernant l'avenir de cette cité d'artistes a bien été signé entre le ministère de la culture et de la communication et le promoteur, propriétaire depuis 1980 de cet ensemble immobilier. Mais ce protocole a été dénoncé par les artistes vivant dans la cité (« le Monde » du 14 mars). Les peintres et les sculpteurs estiment, en effet, qu'il n'est pas tenu compte de leurs droits à l'ancienneté dans les ateliers où ils vivent et travaillent depuis des années.

AGRICULTURE

DES PRODUCTEURS DE PORCS BRETONS ET FLAMANDS MANIFESTENT A LA FRONTIÈRE FRANCO-BELGE

(De notre correspondant.)

Lille. — Des incidents se sont produits, lundi 16 et mardi 17 mars et à nouveau mercredi 18 mars à la frontière franco-belge, à trois postes de passage privilégiés des importations de porcs en France. Venus de Bretagne, quelque cent cinquante producteurs ont bloqué, lundi, les camions belges et hollandais. Mardi, les manifestants ont retourné une voiture dans laquelle se trouvaient trois fonctionnaires de police parmi lesquels le commissaire de Roncq. Un policier a été légèrement blessé. Au début de l'après-midi, une centaine d'agriculteurs belges, en majorité flamands, se sont massés à la frontière, porteurs de piques et de fourches. L'intervention des C.R.S. permit de dégager les lieux. Mercredi, les forces de l'ordre sont intervenues pour disperser les agriculteurs bretons qui bloquaient l'autoroute Lille-Gand au poste frontière.

Le président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Finistère, M. Le Fur, a indiqué que ces manifestations avaient été provoquées par le refus de M. Barre de recevoir les producteurs : « *Nous voulons seulement que les hausses décidées à Bruxelles soient répercutées sur le pouvoir d'achat des agriculteurs, comme c'est le cas pour les céréales et le sucre. L'Etat français a imposé un quota pour les importations de voitures japonaises. Nous demandons la même chose pour le porc et les légumes.* » Il a conclut : « *Beaucoup d'agriculteurs ne donneront pas leur voix à l'artisan de la dégradation de leur situation lors des prochaines élections.* » — G. S.

● *Manifestation près de l'Hôtel Matignon.* — Une centaine d'agriculteurs bretons ont manifesté, mercredi 18, rue de Varenne, à une centaine de mètres de l'Hôtel Matignon. Bloqués par un barrage des forces de l'ordre, les manifestants annonçaient, en milieu de journée, leur intention de rester sur les lieux tant qu'ils n'auraient pas été reçus par le premier ministre, pour s'entretenir avec lui des revendications du « Comité crise Bretagne ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JAEGER/JOUVENEL & CORDIER

Jaeger vient d'acquérir une participation de 23 % dans le capital de Jouvenel & Cordier.

Cette prise de participation, qui fait suite à la prise de contrôle effectuée en 1980 de Sopac Régulation et de la Compagnie électrotechnique de régulation, elle-même filiale de Jouvenel & Cordier, s'inscrit dans le cadre du plan de développement de Jaeger dans la régulation thermique.

En effet, Jouvenel & Cordier a atteint une dimension internationale dans le domaine du contrôle, de la transmission et de la régulation automatique des fluides, qui en fait un complément essentiel du groupe Jaeger dans la régulation thermique.

Jouvenel & Cordier, créée en 1928, a, outre ses unités en France, une implantation internationale assurée, en particulier, par huit filiales à l'étranger. Le groupe Jouvenel & Cordier, sous le sigle Joucomatic International, a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires consolidé de 240 millions de francs et son effectif est de 1 250 personnes.

BANQUE HERVET

Le conseil d'administration réuni le 11 mars 1981, sous la présidence de M. Georges Hervet, a approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui font apparaître un bénéfice net hors plus-values à long terme de 38 millions 473 000 francs, en progression de 29,2 % sur celui de 1979, après constitution d'une provision ayant payé l'impôt de 10 millions de francs (contre une dotation de 1,3 million de francs en 1979).

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires un dividende de 10,50 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 5,25 francs, soit un dividende global de 15,75 francs, en progression de 20,7 % par rapport à 1979.

A l'issue de cette réunion se tiendra une assemblée générale extraordinaire à qui sera proposée, conformément à la décision du conseil d'administration du 11 février 1981, la distribution gratuite d'actions en faveur des salariés de la société et de ses filiales COPARI, HERVET GESTION et HERVET LOCATERME dans le cadre des dispositions de la loi du 24 octobre 1980, étant entendu que les deux autres filiales, HERVET CREDITERME et SOCIETE PARISIENNE DE BANQUE, proposeront à leurs assemblées respectives une distribution de leurs propres actions à leurs salariés.

Comme leur société mère, les principales filiales du groupe Hervet ont connu, en 1980, une évolution très satisfaisante de leurs résultats : Hervet Créditerme a vu son bénéfice net atteindre 8 067 000 francs (+ 16,6 %) après une provision ayant payé l'impôt de 2 millions de francs (contre une dotation de même montant en 1979) ; la Société Parisienne de Banque a réalisé un bénéfice net de 5 868 290 francs (+ 70 %) après une provision ayant payé l'impôt de 1 million de francs (pas de dotation en 1979). Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires de la Société Parisienne de Banque un dividende de 10 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 5 francs, — soit un dividende global de 15 francs, — en progression de 66,7 % par rapport à 1979.

Les résultats consolidés du groupe Hervet ne sont pas encore définitivement arrêtés. Leur progression, hors plus-values à long terme, devrait être un peu supérieure à 30 %, après constitution de 13 millions de francs de provisions ayant payé l'impôt (contre 3,3 millions en 1979).

INTERTECHNIQUE

Le conseil d'administration, réuni le 19 février 1981, a décidé dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980 et du décret du 26 novembre 1980, de soumettre à l'approbation d'une prochaine assemblée générale extraordinaire un projet de distribution gratuite d'actions au personnel d'Intertechnique et au personnel de sa filiale Faure-Herman.

Le nombre de salariés bénéficiaires est d'environ 1 260.

La valeur des actions distribuées est en moyenne de 5 000 francs par bénéficiaire, c'est-à-dire le maximum prévu par la loi.

Le nombre d'actions à émettre est d'environ 6 110 actions, soit 1,7 % du capital actuel de la société.

CODETEL

Le conseil d'administration de CODETEL, qui s'est réuni le 12 mars 1981, sous la présidence de M. Jacques Caplain, a pris connaissance de l'activité de l'exercice 1980. Il a arrêté le bilan et le compte des résultats.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 120 968 094,76 F, soit 15,12 F par action, après dotation aux amortissements de 214 536 110,88 F, contre 105 301 541,79 F en 1979 après dotation de 166 872 340,44 F d'amortissements.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires, convoquée le 20 mai 1981, la mise en paiement d'un dividende de 13,80 F par action.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Dans sa séance du 16 mars 1981, le conseil d'administration de la Banque Transatlantique, réuni sous la présidence de M. Philippe Aymard, a examiné les comptes de l'exercice 1980, qui font ressortir un bénéfice net de 9 705 825,55 F contre 7 381 925,35 F pour l'exercice précédent.

Il a été décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 18 mai prochain de distribuer un dividende de 9 F par action (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 4,50 F) contre 7,50 F l'année précédente (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 3,75 F). La distribution totale s'appliquant à un capital porté en cours d'exercice, de 33 750 000 F à 37 500 000 F s'élèvera à 4 500 000 F — contre 3 375 000 F — l'an dernier, soit une progression de 33,33 %.



COMPAGNIE DE L'EST ASIATIQUE

Au cours de l'année passée, il n'est intervenu aucune amélioration sensible de la conjoncture mondiale.

La société a à présent terminé le renouvellement de sa flotte, et la répartition des différents types de navires est satisfaisante.

L'année 1980 a été essentiellement un exercice de consolidation. Cependant, la société oriente son nouveau développement dans l'industrie outre-mer dont elle attend des résultats dans les années à venir.

Le chiffre d'affaires du groupe en 1980 se monte à 21 300 millions de Kr contre 20 000 millions de Kr en 1979 tandis que le résultat du groupe ressort à 255 millions de Kr contre 195 millions de Kr en 1979.

Le bénéfice de la société-mère s'inscrit à 108,8 millions de Kr contre 95,6 millions de Kr.

A l'assemblée générale de la société-mère qui se tiendra le 27 mars prochain à Copenhague, le Conseil d'administration proposera un dividende inchangé de 10 %, soit 76,5 millions de Kr.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a accepté la demande de M. Morgens Pagh de démissionner en tant que Président de la Compagnie, poste qu'il occupait depuis 1964.

Après l'assemblée générale, le conseil a l'intention d'élire le vice-président actuel, T. Woldike Schmith, comme nouveau président.

SDR NORD - PAS-DE-CALAIS

Résultats de l'exercice 1980

Le conseil d'administration vient d'arrêter les comptes de l'exercice 1980 dont le bénéfice net distribuable se monte à 8 562 000 francs et le bénéfice net global, compte tenu des mouvements de la provision pour investissements assimilable à une réserve, à 8 876 000 francs représentant une hausse de 38 % sur celui de 1979.

Toutes les recettes ont marqué un progrès supérieur à celui des frais généraux, et les frais de l'augmentation de capital réalisée en juin 1980 ont été amortis entièrement pendant l'exercice.

Le dividende proposé à l'assemblée générale sera de 12,50 francs par action ancienne, plus 4,58 francs d'avoir fiscal, soit 17,08 francs brut, et de la moitié pour les actions nouvelles créées avec jouissance au 1er juillet 1980.

Par rapport à celui de l'exercice précédent, et compte tenu des actions gratuites distribuées en 1980, ce dividende brut correspond à une hausse par action proche de 14 %.

L'activité de la société s'est maintenue en 1980, et continue à le faire début 1981, à un niveau proche du chiffre record de 1979.

Distribution d'actions gratuites

Au vu de ces résultats, le conseil d'administration a décidé une nouvelle distribution d'actions gratuites, à hauteur de une nouvelle pour vingt anciennes, créées jouissance au 1er janvier 1981 qui seront distribuées courant juin aussitôt après le paiement du dividende, et seront donc immédiatement assimilées aux actions anciennes.

Cette répartition gratuite est la sixième à laquelle procède la société depuis 1972, de telle sorte qu'après sa réalisation un peu plus d'une action sur trois existantes aura été attribuée gratuitement aux actionnaires.

HITACHI

Rapport intérimaire (1er avril - 30 septembre 1980)

Le rapport intérimaire de la société Hitachi concernant le premier semestre 1980 sera adressé à toute personne qui en fera la demande à l'un des établissements suivants :

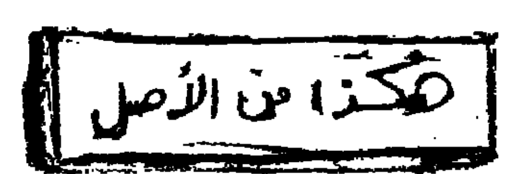
— Crédit lyonnais, direction des affaires financières (émissions), 19, boul. des Italiens, 75002 Paris ;

— Banque de Paris et des Pays-Bas, service des émissions, 3, rue d'Antin, 75002 Paris.





هكذا من الأصل



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 MARS

Repli

Le 18 mars, les cours se sont repliés dans la majorité des compartiments et à la clôture l'indicateur instantané accusait une baisse un peu supérieure à 0,8 %.

Ce recul est en soi assez modéré mais il s'est quand même produit avec des creux s'échelonnant de moins 2 % à moins 5 %.

Parmi les valeurs les plus affectées ont notamment figuré : Entreprise S. Duval (– 5,1 %), Sogerap (– 5,1 %), B.C.T. (– 4,5 %), Radiotechnique (– 4,5 %), C.F.I. (– 4,5 %) et, un peu plus loin, Suez (– 3 %).

Les hausses ont été plus nombreuses et d'assez faible ampleur.

Ainsi ni Paris ni Wall Street n'ont réussi à maintenir leurs positions, sans qu'il y ait nécessairement un lien de cause à effet, notre marché fonctionnant toujours en circuit fermé en ne prêtant guère d'attention à l'environnement. De l'avis des spécialistes, la baisse enregistrée mercredi revêt un caractère surtout technique. La réponse des primes aura lieu vendredi et la liquidation générale lundi 23 mars. Après une hausse de 4 % en un mois, certains investisseurs ont pu être tentés de prendre leurs bénéfices.

Il n'y a plus de mystère Générale des Eaux. Les acheteurs anonymes ont décliné leur identité. Ce sont la C.G.E., le C.C.F. et la Banque Rivaud qui, ensemble, ont acquis 15 % du capital désormais verrouillé avec les 16 % détenus par l'U.A.P. et la Caisse des dépôts (voir d'autre part).

L'or est brusquement remonté à Londres (510,25 dollars l'once contre 493,25 dollars). Mais il a encore fléchi à Paris, le lingot perdant 590 F à 85 110 F et le napoléon 10,50 F à 840 F. Le tassement du dollar, monnaie de référence prise pour établir les cours du métal précieux sur notre place, explique en partie ce recul de l'or.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

JAEGER MISE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE et, afin de renforcer ses positions dans ce domaine d'activité, vient de prendre une prise de participation de 23 % dans le capital du groupe Jouvenel et Cordier (240 millions de francs de chiffre d'affaires) spécialisé dans le contrôle, la transmission et la régulation automatique des fluides. Cette opération survient après la prise de contrôle en 1980 de SOPAC Régulation et de la Compagnie Électrotechnique de Régulation, sociétés filiales de Jouvenel et Cordier. Elle va permettre à Jaeger d'élargir sa gamme d'activités dans la régulation thermique.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES BP. – Les comptes de l'exercice se sont soldés par un résultat nul après un bénéfice net comptable de 382 millions en 1979 et cinq années déficitaires. La marge brute a diminué de moitié : 889 millions de francs contre 1 725 millions. La dégradation de ces résultats sont imputables à la non-disponibilité de brut saoudien moins cher, à la nécessité de s'approvisionner sur le marché spot à des prix onéreux, à la revalorisation insuffisante des prix de produits encore contrôlés. Le dividende global est minoré : 3 F contre 4,50 F.

FINANCIÈRE DE SUEZ. – Le résultat courant pour 1980 ressort à 223,1 millions de francs (+ 18,2 %). Le bénéfice net de l'exercice (résultat courant + résultat en capital) atteint 272,2 millions de francs contre 272,1 millions et le bénéfice disponible hors plus-value 254,4 millions de francs (+ 15,8 %). Dividende global : 34,50 F contre 30 F.

RADIOTECHNIQUE. – Le bénéfice net pour 1980 a diminué de moitié environ par rapport au précédent (83 millions de francs). Pour 1981, les dirigeants de la société prévoient après plus ou moins-values un léger déficit.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	16 mars	17 mars
Valeurs françaises	101,4	101,7
Valeurs étrangères	106,7	106,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	112,4	112,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 mars ..... 11 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/3	18/3
1 dollar (en yens)	207,25	206,70

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Wall Street ne se sera pas maintenu plus de vingt-quatre heures au-dessus de la barre des 1 000 de l'indice Dow Jones. Dès l'ouverture de la séance de mardi, des ventes bénéficiaires, émanant surtout de grands investisseurs, commencèrent à se produire, affectant les « Blue Chips ». A la clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 10,26 points à 992,52.

Ainsi donc, le même phénomène enregistré le 7 janvier dernier, après ce premier franchissement de la barre des 1 000, s'est reproduit. A l'époque, il avait été déclenché par les conseils de vente d'un expert réputé. Le 17 mars, ce sont les signes de ralentissement économique qui ont été, semble-t-il, à l'origine du reflux des cours : fléchissement de la production industrielle en février (– 0,5 %), baisse du nombre d'ouvertures de chantiers le même mois (– 24,6 %). Survenant après les progressions de janvier, et conjuguant leurs effets avec les pronostics du sous-secrétaire au Trésor sur une décélération de l'expansion durant un ou deux trimestres, ces indications de tendance ont d'autant plus pesé sur ce marché que le passage des 1 000 est difficile.

L'activité a porté sur 66,74 millions de titres contre 50,19 millions la veille.

VALEURS	Cours 16 mars	Cours 17 mars
Alcoa	36	36 1/8
A.T.T.	52	52 5/8
Boeing	35 1/4	35 3/8
Chase Manhattan Bank	46 3/4	46 3/4
Du Pont de Nemours	61 7/8	60 1/2
Eastman Kodak	81 7/8	80 1/8
Exxon	70 1/8	69 7/8
Ford	22 1/2	23
General Electric	68 1/2	67 3/8
General Foods	34	33 1/4
General Motors	51 5/8	52 1/4
Goodyear	18 3/4	19 1/8
I.B.M.	64 5/8	64 1/4
I.T.T.	31 3/8	31 3/4
Kennecott	52 1/2	53 1/4
Mobil Oil	65 1/2	65 3/4
Pfizer	53	52 3/8
Schlumberger	102	99 1/2
Texaco	38 1/2	37 7/8
U.A.L. Inc.	25 1/8	25
Union Carbide	59 1/8	58 3/8
U.S. Steel	32 3/4	31 3/4
Westinghouse	31	30 3/4
Xerox Corp.	58 3/4	58 5/8

BOURSE DE PARIS — 18 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 389
5 %	40 40	0 630
3 % amort. 45-54	71	1 890
4 1/4 % 1963	85	2 199
Emp. N. Eq. 6 % 66	....	2 778
Emp. N. Eq. 6 % 67	99 90	4 784
Emp. 7 % 1973	7749	..
Emp. 8,80 % 77	98 20	7 233
Emp. 9,80 % 78	81 80	6 712
E.D.F. 7,8 % 61	115	1 133
E.D.F. 14,5 % 80-92	96 50	10 512
Ch. France 3 %	197 50	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	770	771
Ass. Groupe Paris-Vie	1910	1995
Concorde	340	340
Epargne de France	380	....
Financ. Victoire	322 50	319
France I.A.R.D.	145	145
GAN (Sté Centr.)	751	753

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	176	169
U.A.P.	585	564
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Crédit	113	110
Créd. Gén. Ind.	245	240 10
Crédit Lyonnais	285	286
Electro-Banque	175	177 50
Eurobail	144 50	143
Financière Sofal	370	370
Fr. Cr. et B. (Cie)	153 50	156 50
France Bail	315	309
Hydro-Energie	20	20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immobail B.I.P.	218 50	215
Immobanque	297	295 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sté Cent. Banq.	81	83
Société Générale	283	282 50
Soficomi	245 20	245
Sovabail	315	318
Unibail	312	312
Un. Ind. Crédit	227	226 50
Cie Foncière	155 30	155 10
C.G.V.	205	210
Fonc. Ch.-d'Eau	985	1000

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
(M) S.O.F.I.P.	90 50	92
Fonc. Lyonnaise	1220	1230
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Un. Imm. France	245	243
Sofragi	285	282
Applic. Hydraul.	235	235
Artois	322	322
Centen. Blanzy	405	407
(NY) Cenmat	113 50	113
(NY) Chempex	130 50	130 50
Comindus	412	412
Cis Industrielle	302	302

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
(U) F.B.M. ch. fer	70	....
Frankel	364	361
Huard-U.C.F.	108	104
Jaeger	171	184 50
Jaz	90 30	86 70
Lochaire	160	158
Métal Déployé	334	....
Nadella	25	23 25 o
Nodet-Gougis	310	312
Peugeot (act. ord.)	130	125

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Publicis	700	700
Safaa	65	56 50
Sallier-Leblanc	314	314
Waterman S.A.	195	199 80
Brass. du Maroc	215 20	216
Brass. Ouest-Afr.	41	41
A.E.G.	170	161
Akzo	41 50	40
Alcan Alum.	182	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
S.K.F. Aktiebolag	127 60	127 30
Sperry Rand	286	285
Steel Cy of Can.	150	....
Stilfontein	100	100
Suéd. Allumettes	116 40	....
Tenneco	248	242
Thorn EMI	30 10	....
Thyssen c. 1 000	147 50	161
Vaal Reefs	340	342
Vieille Montagne	136	....
Wagons-Lits	140	140
West Rand	18	18 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	172	173 50
Sicomer	178	179
Sofibus	226	....
Rodamco	243 30	243

Autres valeurs hors cote

Altar	127	....
Cellulose du Pin	34	32 80
Coparex	571	590
Mrs Industries	13	....
La Mure	90	85
Métallurgique Minière	168	163 50
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	415	415
Pronuptia	279	280
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	223	....
Voyer S.A.	1 68	....
Rorento NV	283 30	285

SICAV

17/3	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni-Japon	495 30	472 84
Unirente	1247 21	1208 20
Valorem	246 94	236 74
Worms Investis.	414 63	395 83

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2480	4,5 % 1973	2456	2438	2448	2436
3100	C.N.E. 3 %	3040	3030	3040	3000
475	Afrique Occ.	535	525	522	522
485	Air Liquide	501	496 20	495	495
111	Als. Part. Ind.	122 20	120	119 80	118
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
230	Du Pont-Nem.	252 50	244	244	247 40
385	Eastman Kodak	400	389 10	389 20	385
93	East Rand	92 90	96	94 80	96
147	Ericsson	146 60	143 40	142 40	140 60
375	Exxon Corp.	355	345	343 40	345
105	Ford Motor	110	110 10	110 10	109 20
230	Free State	222	234 50	234 50	234 90
88	Gencor	90 40	93 30	92 90	95
320	Gen. Electr.	337 50	330 90	330	330 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
240	E.J. Lefebvre	241	242	242	244 50
130	E. Saun.-Dev.	126 50	120	120 70	117 80
540	Essilor	552	553	553	550
245	Esso S.A.F.	264 80	260	256	260
335	Eurafrance	341	340 50	340 50	340 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
70	Nouvelles Gal.	73 60	74 50	74 50	73 20
290	Olida-Caby	321 50	313	313	310 70
101	Opfi-Paribas	106	106 20	105 50	106
104	Papet. Gascogne	98 50	98	99	100
119	Paris-France	125	125	125	123
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
300	U.I.S.	299 50	300	300	295 20
161	U.C.B.	158 10	158 20	158 20	155
180	Un. Fr. Banque	172	172	172	170 50
155	U.T.A.	161	161	161	163 50
[illegible]	Usinor	8 55	8 40	8 40	8 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
76	Sony	89 30	86 50	87	86 50
270	Unilever	282	280	280	277
97	Un. Min. 1/10	105 50	106 40	105	....
270	Unit. Techn.	280	268 70	268 70	270
360	West Drief.	383 50	356 20	363	360
260	West Deep	234 90	238	238	238
355	West Hold.	349	364	354 80	360 50
285	Xerox Corp.	293	284 40	284 40	284
2 70	Zambia Corp.	3 30	3 35	3 34	3 30

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
246	Gen. Motors	257	258 50	255 50	256 50
48	Goldfields	49 10	50	50 10	50
87	Harmony	95 50	98 50	98	98
8	Hitachi	8 35	8 86	8 70	8 50
265	Hoechst Akt.	273 80	273	273	272
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

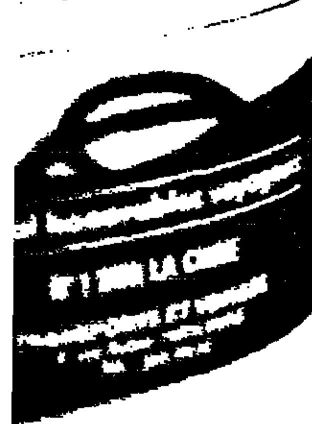
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 914	4 870	4 740	4 990
Allemagne (100 DM)	235 890	236 890	229	241
Belgique (100 F)	14 401	14 390	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	213 110	213 180	206	217
Danemark (100 krd)	75 100	75 030	72 500	77 600
Norvège (100 k)	92 080	91 600	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	11 079	11 052	10 750	11 350
Grèce (100 drachmes)	9 685	9 685	....	....
Italie (1 000 lires)	4 846	4 831	4 600	5
Suisse (100 fr.)	259 780	259 500	254	267
Suède (100 krs)	107 690	107 400	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 320	33 320	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 809	5 801	5 550	6 050
Portugal (100 esc.)	8 765	8 715	8 500	9 400
Canada ($ can 1)	4 142	4 122	3 980	4 210
Japon (100 yens)	2 375	2 365	2 240	2 370

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/3
Or fin (kilo en barre)	85700	85250
Or fin (en lingot)	85700	85110
Pièce française (20 fr)	850 50	840
Pièce française (10 fr)	489 50	489 90
Pièce suisse (20 fr)	590 10	600
Pièce latine (20 fr)	589	575
Souverain	724	722
Pièce de 20 dollars	3220	3204
Pièce de 10 dollars	1580	1550
Pièce de 5 dollars	785	.....
Pièce de 50 pesos	3394	3399 50
Pièce de 10 florins	600 10	605



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 mars 1981 a été tiré à 545 876 exemplaires.



TOP MATH Établissement d'Enseignement Privé
23, bd de Beauséjour. 525-45-33 ou 520-45-64. Métro Muette.

Pub Saint Lazare
Toute la journée ses savoureuses grillades, service permanent de midi à 2 h du matin.
10 rue de Rome, 8e. Tél. 292.15.27

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le déficit budgétaire de 1980 est moindre que prévu : 30,3 milliards

M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de la présidence de la République, a rendu compte mercredi 18 mars de la réunion du conseil des ministres au cours de laquelle M. Maurice Papon, ministre du budget, a présenté une communication sur l'exécution du budget de 1980. Pour la première fois depuis 1975, le solde de cette exécution se révèle plus favorable que la prévision initiale : le déficit est de 30,3 milliards de francs, au lieu de 31,2 milliards de francs prévus.

Le porte-parole a fait valoir que ce déficit représente 1,1 % du PIB, contre 3,5 % en R.F.A., 4,8 % en Grande-Bretagne, 10,6 % en Italie et 2,3 % aux Etats-Unis.

Il a souligné qu'aucun appel à la création monétaire n'a été nécessaire en 1980.

Le ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie, rendant compte de la réunion des ministres de l'agriculture de la C.E.E. le 16 mars dernier, a indiqué qu'il avait confirmé les positions françaises pour une réduction substantielle des montants compensatoires monétaires positifs, une augmentation des prix agricoles en rapport avec celle des coûts de production, une amélioration de la hiérarchie des prix favorable aux productions animales et l'abandon de la « super taxe » laitière.

M. André Giraud, ministre de l'industrie, a rendu compte de l'accord Framatome-Westinghouse sur les réacteurs à eau légère qui met fin par anticipation au régime de licences et établit des rapports d'égalité entre l'organisme français et la firme américaine.

M. Giraud a indiqué, d'autre part, que le C.E.A. et sa filiale la COGEMA sont désormais autorisés à élargir leurs interventions à d'autres produits que l'uranium, à l'exclusion des carburants liquides ou gazeux.

MM. Giraud et Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, ont annoncé que la France adoptera prochainement un projet de loi destiné à préserver les droits de ses ressortissants en matière d'exploration et d'exploitation des fonds marins en attendant l'adoption d'une convention internationale en cours d'élaboration aux Nations unies.

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a précisé les mesures qui vont être prises pour développer l'informatique et la télématique dans l'enseignement, mesures dont le coût doit s'élever pour les années 1981-1982 à 250 millions de francs.

Enfin, dans le domaine social, les primes d'installation des jeunes agriculteurs vont être revalorisées de 30 %, 40 % ou 50 % selon les zones, le total de ces primes ayant été doublé depuis 1974 et représentant plus de 1 milliard de francs par an. D'autre part, des mesures en faveur des retraités militaires et des veuves de sous-officiers vont également être prises en ce qui concerne, en particulier, l'exonération des cotisations d'assurance-maladie.

● *Attentat à l'université de Toulouse-III.* — Un incendie d'origine criminelle a provoqué d'importants dégâts, mercredi 18 mars, à 6 heures, dans le local des étudiants de l'UNEF (ex-Renouveau, proche du P.C.) de l'université Paul-Sabatier de Toulouse. Cet attentat a été revendiqué par téléphone auprès des bureaux de l'A.F.P. de Toulouse par un correspondant anonyme qui s'est réclamé du « Groupe révolutionnaire antifasciste » (GRAF). « *Nous revendiquons cet attentat,* a précisé ce correspondant, *pour protester contre la politique raciste et fasciste du parti communiste français.* »

● *Epidémie de méningite au Mali.* — Une épidémie de méningite, à méningocoques A et C, sévit au Mali. Selon notre correspondant à Dakar, il s'agit de la plus forte épidémie constatée depuis 1969. Plusieurs dizaines de morts sont déjà à déplorer et trente nouveaux cas éclatent chaque jour. Divers appels à l'aide internationale ont été lancés, et le Mali devrait disposer sous peu de huit cent cinquante mille doses de vaccin.

AVANT LE CONSEIL EUROPÉEN DE MAASTRICHT

Les Dix n'ont pu régler les problèmes en suspens

L'ultime tentative faite, le 17 mars, par le conseil des ministres des Dix pour régler les problèmes urgents touchant à la politique de la pêche a échoué. Les autres questions, figurant à l'ordre du jour de cette session, n'ont pas non plus été réglées, ou — c'est le cas pour la demande française d'exportation de blé vers l'U.R.S.S. — l'ont été de façon ambiguë. Le Conseil européen, qui se tiendra les 23 et 24 mars à Maastricht, aux Pays-Bas, va donc s'ouvrir dans de bien mauvaises conditions psychologiques : celles d'une Communauté où les difficultés s'accumulent et qui ne connaît que des échecs.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — M. von Dohnanyi, le secrétaire d'Etat ouest-allemand aux affaires étrangères, aidé par M. Thorn, président de la Commission, a essayé de rattraper, au moins partiellement, l'échec essuyé une semaine plus tôt par les Dix dans leur nième tentative pour tracer les lignes directrices d'une politique de la pêche. En l'absence d'un accord d'ensemble, les Britanniques bloquent la signature d'un accord de pêche avec le Canada, empêchant l'appareillage de la flotte de haute mer allemande. En R.F.A., les réactions sont vives et, alors qu'il reste trois semaines avant que ne s'achève la saison de pêche au large des côtes canadiennes, M. von Dohnanyi souhaitait très vivement obtenir la levée du veto anglais.

Pour essayer d'y parvenir, la Commission a proposé de nouveau des mesures de gestion du marché du poisson allant dans le sens souhaité par Londres : hausse des prix d'orientation et des prix de retrait de plusieurs espèces, subvention pour exporter 5 000 tonnes vers la Pologne, restriction à l'importation au Royaume-Uni. M. Gilmour, le ministre adjoint aux affaires étrangères britanniques, demanda notamment une augmentation des prix du poisson de 25 % ; la plupart des autres Etats estiment dangereux d'aller au-delà de 10 %. En fait, le gouvernement de Mme Thatcher fait face, avec les difficultés des pêcheurs et la désorganisation du marché, à un problème intérieur.

La Commission a été chargée de revoir encore ses propositions qui seront examinées le 20 mars par le comité des représentants permanents ; mais les chances d'aboutir semblent très minces. Le ressentiment des Allemands est en tout cas profond : M. von Dohnanyi a encore indiqué que, faute d'une solution avant la fin de la semaine, Bonn pourrait envisager de revoir l'accord donné le 30 mai 1980 sur la réduction de la contribution britannique au budget européen. Il semble peu probable, selon la plupart des observateurs, qu'à Maastricht M. Schmidt aille jusque-là. Toutefois, la mauvaise humeur allemande, qui au reste ne concerne pas seulement les Britanniques — il est également reproché aux Français de ne pas avoir fait beaucoup d'efforts pour essayer de parvenir à un accord d'ensemble sur la pêche — pourrait hypothéquer les futures négociations internes de la Communauté.

La déclaration ambiguë signée par le conseil à propos de la demande française d'exporter 600 000 tonnes de blé vers l'U.R.S.S. a été rédigée avec le souci de sauver la face à tout le monde et — peut-on interpréter — de laisser à la Commission une large liberté d'action. Une seule chose est certaine : le conseil, constatant l'importance des stocks de céréales dans la C.E.E., invite la Commission à prendre les mesures de gestion nécessaires pour dégager les silos et la « *restitution* » (subvention) va être fixée de façon que les Français puissent exporter.

La Commission rendra-t-elle cependant possible des ventes à l'U.R.S.S. ? C'est bien moins évident. Il est vrai, comme le remarquait un diplomate français, que le conseil ne l'a pas explicitement exclu. Toutefois, la déclaration fait référence à la décision prise par la C.E.E. en janvier 1980 : après que Washington eut décrété l'embargo des ventes de céréales à l'U.R.S.S., à la suite de l'invasion de l'Afghanistan, la C.E.E. s'était engagée à ne pas se substituer aux Etats-Unis, indiquant qu'elle se contenterait de maintenir ses exportations vers l'U.R.S.S. à leur niveau traditionnel. Les Français, constatant, entre autres, combien de libertés ont été prises avec l'embargo, y compris par les compagnies américaines, préconisent une interprétation souple de cet engagement de 1980. Il n'est pas certain que la Commission les suive, même partiellement.

PHILIPPE LEMAITRE.



NOUVEAUX TISSUS "COUTURE" ET "DÉCORATION" (depuis 18,50 F le mètre)
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

CHEMISES à vos MESURES 195 F
JACQUES DEBRAY
31, bd Malesherbes, ANJ 15-41

PIANOS


Vous proposent des pianos :
● à louer depuis 190 F par mois ;
● à vendre depuis 230 F par mois ;
● sans apport personnel ;
● livraison dans toute la France.
Du lundi au samedi, de 9 heures à 19 heures
PIANOS DAUDE
75 bis, avenue de Wagram - 75017 Paris
Téléphone : 227-88-54 - 763-84-17

La diminution du nombre des syndiqués domine les débats du congrès du SNES

De notre envoyé spécial

Montpellier. — *Le congrès du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) a commencé, le mardi 17 mars, à Montpellier (Hérault), devant quelque cinq cents délégués* (le Monde *du 17 mars*). *Les responsables du syndicat, appartenant au courant Unité et Action où prédominent les militants communistes, ont multiplié les critiques de la direction (proche des socialistes) de la Fédération de l'éducation nationale (FEN). Dans son rapport d'activité, M. Etienne Camy-Peyret, secrétaire général, l'a accusée de rester l'*« arme au pied », *de favoriser l'*« abandon revendicatif » *et le* « consensus social », *et de développer contre le SNES une* « attitude permanente d'agression » *ainsi qu'un* « processus de scission ». *Le rapport d'activité a été adopté par 57,56 % des mandats (23,88 % contre et 18,5 % d'abstentions). Les variations par rapport au précédent scrutin, en 1979, sont infimes (— 0,12 % pour, — 0,10 % contre, + 0,22 % d'abstentions). Toutefois, cette stabilité masque une certaine désaffection des militants pour la vie syndicale et une baisse continue du nombre des adhérens que soulignèrent les intervenants des tendances minoritaires.*

M. Camy-Peyret en est convaincu : « *Le SNES est bien l'adversaire principal du pouvoir de l'éducation nationale.* » Pour autant, durant cette première journée consacrée à l'activité passée et future, il fut peu question d'action revendicative. Certes, Mme Monique Vuaillat, secrétaire nationale, devait s'attacher à détailler « *une des offensives les plus dangereuses que les salariés, et plus précisément les fonctionnaires, aient eu à combattre depuis des années* ».

Critiquant un ministre qui veut « *accentuer le caractère ségrégatif de l'école* » en faisant « *accepter par tous l'idée que le déterminisme biologique est essentiel* », elle a réclamé « *au troisième trimestre une puissante action nationale de manifestations et de grèves regroupant les forces rassemblées dans la FEN* ». Perspective qui ne fut pas au centre des débats, tant on en revint rapidement à ce qui parut être l'essentiel : les polémiques et les difficultés internes.

Deux notions en la matière : scission et diminution du nombre des adhérents. La première avait été brandie la veille de ce congrès autant par la direction du SNES que par la majorité de la FEN, Unité, indépendance et démocratie (UID). A Montpellier, les responsables d'Unité et action n'en ont pas démordu : la direction fédérale est accusée de ne pas prendre en compte les revendications du second degré, d'intervenir auprès du ministre de l'éducation pour bloquer les négociations menées par le SNES et de favoriser indûment dans sa plate-forme revendicative le corps des instituteurs. « *La réalité de la FEN, c'est la mainmise d'une fraction d'un syndicat national,* devait déclarer M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général adjoint. *L'état-major fédéral n'est que le chargé d'affaires du Syndicat national des instituteurs.* » Avivé par la division politique de la gauche, le conflit interne a aussi une dimension corporative.

Aussi les responsables du SNES ont-ils maintenu fermement leur perspective de construction d'un « *grand syndicat unitaire du second degré* » comprenant les professeurs de collège (P.E.G.C.), actuellement syndiqués au SNI. « *Nous sommes favorables à une consultation des P.E.G.C. sur ce point mais ce n'est pas à nous de l'organiser* », affirme M. Alaphilippe. Il reste que « *l'exigence des personnels* » est d'ores et déjà vivement encouragée ; des motions circulent dans certains établissements pour réclamer ce « *grand syndicat unitaire* ».

Les différents courants minoritaires assimilent ces projets à une fuite en avant face à « *l'affaiblissement du syndicat* ». « *Notre organisation est menacée dans sa réalité syndicale, dans son efficacité, dans son indépendance* », déclare M. Jean-Jacques Marie pour la tendance UPSAS (Union pour le SNES aux syndiqués, animée par des trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste). « *Le SNES est en passe de devenir un syndicat minoritaire comme le SGEN ou le SNALC* » (1), affirme M. Jacques Estienne pour le courant UID.

Les chiffres sont indiscutables : 68 714 cotisations ont été payées au SNES à la veille de ce congrès, alors que leur nombre atteignait 72 716 en fin d'année scolaire 1979-1980. Le SNES est ainsi ramené au-dessous de son nombre de syndiqués de 1969-1970 (71 498). Dans une circulaire, adressée le 8 octobre 1980 aux secrétaires académiques, les responsables nationaux reconnaissent que « *toutes les catégories et types d'établissements sont touchés par le recul de la syndicalisation* » chiffré à 18 % en trois ans : 91 304 cotisations ont été versées par le SNES à la FEN en 1976-1977, 82 181 en 1978-1979. Mise en rapport avec l'accroissement des catégories de personnels susceptibles d'adhérer au SNES, cette chute ramène le syndicat, pour la proportion entre syndiqués réels et potentiels, à son niveau d'avant 1968 : le pourcentage était alors de 46,52 % contre 44,22 % en 1977-1978 et 42,54 % en 1978-1979 (2).

S'il est vrai qu'elle atteint l'ensemble du monde syndical, cette situation n'en préoccupe pas moins les militants. D'autant plus qu'elle s'accompagne d'un relatif désintérêt des adhérents pour la vie syndicale. Ainsi, seulement 60,76 % des syndiqués (41 753 exactement) ont participé cette année au vote du rapport d'activité, qui aura ainsi été adopté par 34,27 % d'entre eux (23 549 voix favorables).

EDWY PLENEL.

(1) Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), Syndicat national des lycées et collèges.

(2) Ces chiffres sont extraits d'un dossier présenté par M. Gérard Alaphilippe et adressé en 1980 aux responsables académiques du SNES.

Des élèves d'un lycée de Seine-Maritime font arrêter deux de leurs camarades accusés de violences sexuelles

De notre correspondant

Rouen. — *Deux élèves du lycée d'enseignement professionnel (LEP) de Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime) ont été arrêtés mardi 17 mars et écroués à Rouen, sous l'inculpation de coups et blessures volontaires avec préméditation. Ils s'étaient livrés, le mercredi 11 mars, à des violences sexuelles sur une de leurs camarades, une jeune fille de seize ans, à l'intérieur de l'établissement.*

La directrice du lycée avait provisoirement exclu les deux garçons, sans les déférer devant le conseil de discipline. Les élèves de l'établissement ont jugé cette sanction insuffisante et ont décidé de rompre le silence. La directrice du lycée a été entendue par les enquêteurs pour s'expliquer sur les raisons qui l'ont conduite à ne pas alerter les autorités.

L'affaire est exceptionnelle, par les faits eux-mêmes, et, surtout, par la façon dont ils ont été portés sur la place publique. Lundi matin 16 mars, des élèves du LEP de Neufchâtel-en-Bray font le tour des journaux avec une affichette dénonçant le viol d'une de leurs camarades par deux élèves. Ils demandent qu'une sanction plus sévère qu'un renvoi provisoire soit prise à leur encontre, et se plaignent qu'on cherche à étouffer l'affaire. Les journalistes se renseignent, interrogent la gendarmerie de cette petite ville de six mille cinq cents habitants, chef-lieu de canton rural : aucune affaire de ce genre n'a été signalée. Les gendarmes enquêtent donc auprès du proviseur de l'établissement scolaire, Mlle Libal, et font arrêter les deux jeunes gens.

Mlle Libal, *le proviseur* — d'un contact difficile, avouent les élèves, — en limitant la sanction, a réveillé la conscience d'une poignée de jeunes filles. La banalité du viol ne passe plus, même dans un LEP rural dont les élèves se rencontrent pourtant peu en dehors des heures de présence à l'établissement.

Quant aux enseignants, ils tiennent à atténuer la responsabilité de leur collègue proviseur : « *Comment un chef d'établissement coincé entre une hiérarchie pesante et une vie permanente dans l'établissement, sans ouverture sur l'extérieur, peut-il éviter à la longue de commettre une telle faute ?* ». — E. B.

PLUS que JAMAIS...
la barbe
c'est l'affaire des spécialistes
TOUS LES RASOIRS ÉLECTRIQUES OU MÉCANIQUES
DIDIER-NEVEUR
39, rue MARBEUF - 75008 - Tél. 225-61-70
Suc. 20, rue de la Paix, PARIS-2e

RÉVISION BAC
COURS privé CARNOT
Vacances de Pâques
Révisions intensives
98, rue PIERRE-DEMOURS (17e)
763-84-31

هكذا من الأصل